mini-loto
TIRAGE: VENDREDI, 16 JUIN 1972
46745
6745
745
21 gagnants de $5,000.
168 gagnants de $ 500.
1701 gagnants de $ 100.

■ la météo
Ensoleillé et frais. Maximum 70. Dimanche: ensoleillé et plus chaud.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial | VOL. LXIII - NO 139 | Montréal, samedi 17 juin 1972 | 15 CENTS

À moins d'un vote dur du Conseil de sécurité

Les pilotes en grève lundi pour 24 heures

WASHINGTON (AFP) – Le porte-parole du département d'Etat a exprimé sa confiance qu'un vote du Conseil de sécurité favorable à des mesures efficaces contre la piraterie aérienne pourrait entraîner l'annulation de la suspension des services aériens prévue pour lundi.

M. Charles Bray a fait part de ces vues peu apès la décision de l'Association des pilotes de ligne américaine de lancer l'ordre de grève pour lundi, et au moment où les Etats-Unis demandaient la convocation d'urgence du Conseil de sécurité en vue d'empêcher les détournements d'avions.

C'est faute d'avoir pu obtenir un engagement ferme du secrétaire général de l'ONU sur une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU que la Fédération des associations internationales des pilotes de ligne a donné hier matin l'ordre à ses 50.000 membres de se mettre en grève pour une durée de 24 heures, le lundi 19 juin, à partir de 2 heures du matin.

C'est le capitaine Ola Forsberg (Finlande), président de l'IFALPA, qui a annoncé l'ordre de grève dans une conférence de presse qu'il a donnée à New York. Cette mesure extrême, a déclaré le capitaine Forsberg, est le résultat du manque de mesures internationales efficaces pour enrayer la vague d'intervention irrégulière dans l'aviation civile.

Une demi-heure plus tôt, à Washington, M. John O'Donnell, président de l'Association américaine des pilotes de ligne, avait déjà donné l'ordre de grève aux 30.000 pilotes américains de se mettre en grève pour protester contre l'incapacité de l'ensemble des pays du monde de prendre des mesures efficaces contre les pirates de l'air.

Le Royaume-Uni et l'Italie se sont associés à la demande américaine tendant à des consultations entre les membres du Conseil de sécurité en vue de tenir une réunion le plus rapidement possible sur le problème de la piraterie aérienne.

La lettre adressée au président du Conseil par le représentant britannique, M. Kenneth Jamieson, déclare que son gouvernement partage l'inquiétude générale devant la recrudescence des cas de détournement d'appareils de l'aviation civile.

Bien que la lettre britannique, comme la requête américaine, demande au président d'engager immédiatement des consultations, on apprend que celui-ci n'a pas l'intention de les tenir avant lundi. Le conseil pourrait donc en principe se réunir mardi, au lendemain de la grève décrétée par la fédération des pilotes, afin de ne pas donner l'impression d'avoir agi sous la menace.

Le Conseil de sécurité sera saisi d'un projet de résolution des Etats-Unis tendant notamment à encourager l'organisation internationale de l'aviation civile à prendre plus fermement position contre la criminalité dans les airs. L'OIAC réunie à Montréal a devant elle une résolution américaine en faveur d'une convention internationale renforçant la sécurité aérienne et prévoyant, le cas échéant, des mesures contre les pays qui donneraient asile aux pirates aériens.

M. John O'Donnel, président de l'Association américaine des pilotes de ligne a déclaré pour sa part que la grève a été décidée parce que les Nations unies n'ont pas pu adopter de résolution concernant l'application des règlements internationaux sur les pirates de l'air.

"Aux termes de ces règlements, a dit M. O'Donnell, les pilotes de ligne sont responsables de la vie des passagers qui leur sont confiés. Lorsque certains gouvernements ne peuvent pas, ou ne veulent pas, assurer la sécurité que nous exigeons, il ne nous est plus possible de ne pas réagir." Le président de l'association américaine, au cours de sa conférence de presse, a insisté sur le fait que la grève n'était pas dirigée contre les compagnies de transport aerien, mais contre l'incapacité de l'ensemble des pays du monde de prendre des mesures propres à enrayer les actes de piraterie aérienne.

Voici une liste des associations nationales de pilotes qui ont fait savoir leur intention de suivre l'ordre de grève.

● BRUXELLES: Les pilotes et navigateurs de lignes belges annoncent, dans un communiqué, qu'ils participeront, en accord avec les syndicats belges, à la grève du 19 juin décrétée par l'IFALPA. De son côté, la compagnie belge SABENA déclare que tous ses vols seront annulés lundi 19 juin à partir

Voir page 6: Pilotes

Ottawa comprend que les pilotes fassent la grève

OTTAWA (PC) – Le ministre des affaires extérieures et premier ministre suppléant a révélé que le Canada signera, lundi, un accord international rendant la piraterie aérienne illégale.

Prenant la parole aux Communes, vendredi, M. Sharp a cependant mis en doute l'affirmation de l'ex-premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker, selon laquelle une loi pourrait "la rendre non attrayante financièrement".

Selon M. Sharp, une loi ne pourra jamais empêcher un groupe de personnes de payer une rançon à un pirate de l'air, pour protéger la vie d'un de ses proches.

Jusqu'à maintenant, le Canada n'avait pu signer ce traité puisque aucu-

Voir page 6: Ottawa

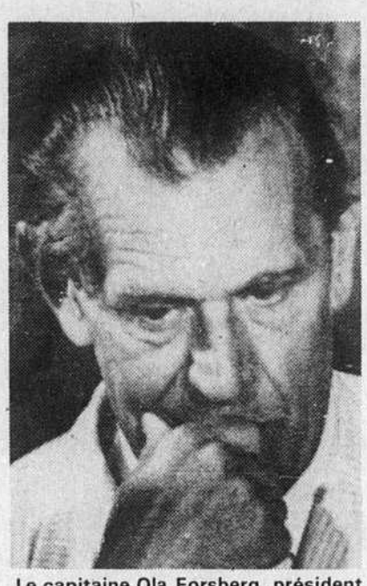

Le capitaine Ola Forsberg, président de l'IFALPA, annonçant l'ordre de grève. (Téléphoto AP)

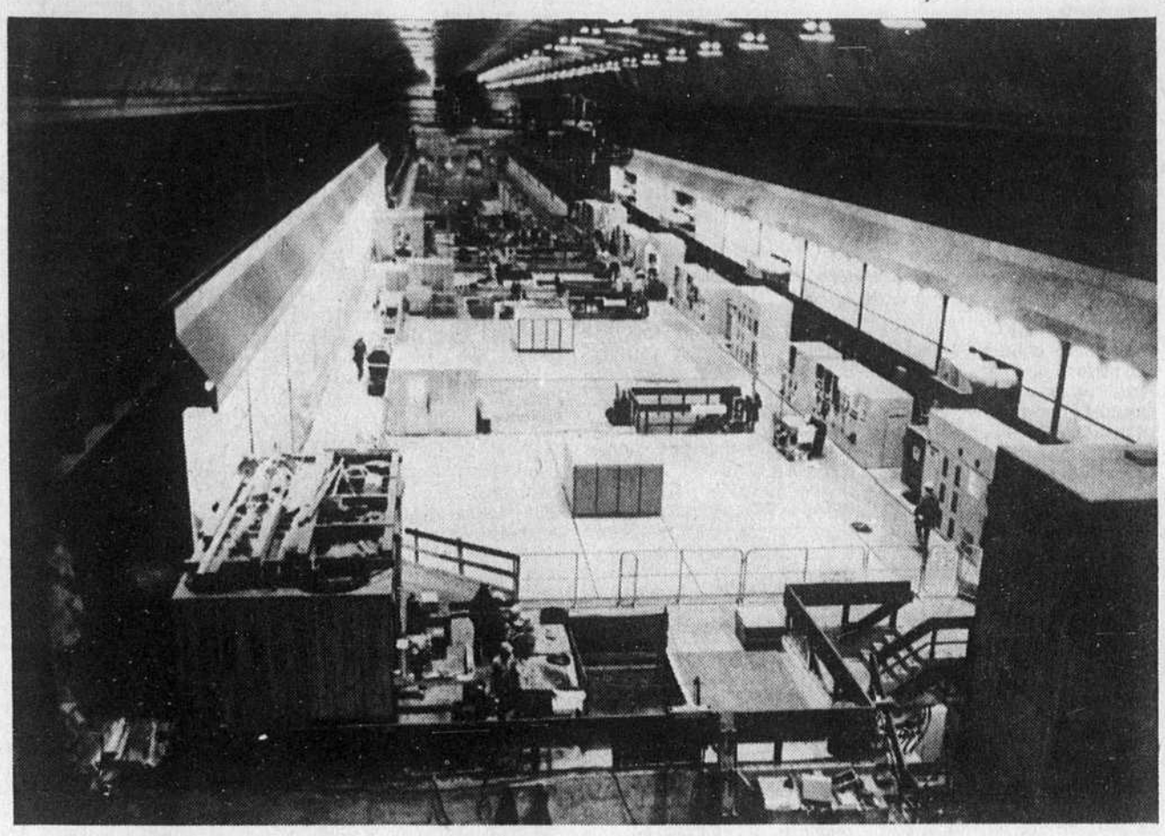

La salle des machines de la centrale de Churchill Falls, vue de l'ouest, à 1,000 pieds sous terre. Au premier plan, se trouvent les bâches spirales des groupes no 6 et 5; derrière, les quatre premiers groupes sont déjà bétonnés. Le pont roulant déplace un arbre et une roue de turbine, d'un diamètre de près de 19 pieds et d'un poids total de 160 tonnes.

Churchill Falls: comme les pyramides...

de notre envoyé spécial, François Barbeau

CHURCHILL FALLS – Quatre unifoliés battant derrière lui au vent frisquet du Labrador, le premier ministre du Canada, M. Trudeau a inauguré hier, en chantant les louanges du Canada, des Canadiens et de l'unité, la plus importante centrale hydroélectrique de l'hémisphère occidentale, Churchill Falls.

La foule assemblée pour la cérémonie n'était pas sans rappeler ces commerciaux télévisés de Coca-Cola qui nous montrent une chorale réunie sur une montagne dénudée.

L'estrade d'honneur avait été érigée sur le barrage même, qui contient le milliard de pieds cubes d'eau alimentant les turbines, mais qui est loin d'être imposant comme celui de la Manic: les travaux ont été effectués sous terre.

Le premier ministre du Canada, dans sa brève allocution, a d'abord rappelé que cette vaste réalisation avait été accomplie sans que la nature soit trop perturbée. "Ici, l'on constate que l'homme peut se servir des ressources sans les exploiter abusivement, sans dégrader l'environnement, en respectant le mode de vie de ses semblables."

L'ampleur des travaux de Churchill Falls a poussé le premier ministre à les comparer aux pyramides, "dont l'utilité nous promet les avantages d'un Nil".

M. Trudeau a terminé en insistant sur le fait que le "harnachement des chutes

Voir page 6: Churchill Falls

MM. Spaak et Lévesque dialoguent à Bruxelles

de notre envoyé spécial, Guy Deshaies

BRUXELLES – M. Paul-Henri Spaak, ancien premier ministre de Belgique, ministre d'Etat, ancien secrétaire général de l'OTAN et grand artisan de l'Europe des six, a déclaré, qu'il comprend les démarches du Parti québécois bien qu'elles soient contraires, en principe, aux idées des fédéralistes européens.

"Ce qui me frappe, de dire M. Spaak, au terme d'un déjeuner de parlementaires et d'hommes d'affaires belges de Bruxelles, c'est que nous sommes d'accord sur l'impossibilité d'agir seul mais que vous songez à vous séparer alors qu'en Europe nous pensons plutôt à nous unir."

La discussion s'est engagée entre l'homme d'Etat et René Lévesque, à bâtons rompus, en présence des journalistes belges et canadiens, et le chef du PQ a expliqué: "La fédération est pour vous un rêve; pour nous c'est une triste réalité. Vous voulez vous unir parce que vous êtes chacun vous-mêmes; laissez-nous en faire autant."

M. Spaak a dit qu'il comprenait la situation mais ne pouvait encore la juger. Il a néanmoins démontré beaucoup d'intérêt pour la thèse de l'indépendance du Québec et s'est montré très chaleureux à l'égard du leader indépendantiste québécois.

Hier, à Bruxelles, le Conseil culturel (sorte de parlement régional) émettait un communiqué pour dire que le président René Lévesque avait été reçu au parlement bruxellois.

Ce dernier a tenu une conférence de presse et il a prononcé une allocution devant les membres du Club Sambre-et-Meuse dont MM. Gosselin, industriel belge, Lucien Outers, député du Front démocratique des francophones qui est au pouvoir au niveau régional (la communauté urbaine de Bruxelles est un des trois parlements belges), André Lagasse, président du FDF élu lundi dernier et qui faisait son premier geste politique public avec M. Lévesque, et d'autres hommes politiques et d'affaires.

M. Lévesque, disons-le, n'a rencontré, et à Liège et à Bruxelles, que des Wallons mais il n'a voulu en aucun temps se prononcer sur le conflit perpétuel qui oppose les communautés flamandes et wallonnes de Belgique.

Il a simplement dit aux Belges d'éviter la moindre comparaison parce que les deux groupes traitent entre eux d'égal à égal et forment chacun de leur côté leurs institutions (deux assemblées nationales à pouvoirs égaux et déterminés).

Il a expliqué le contexte québécois et a, encore une fois, démystifié le "beau et grand Canada uni" et il l'a fait dans des mots encore plus directs et pour ainsi dire plus québécois qu'il ne l'avait fait en France.

Hier après-midi, dans la plus grande discrétion, M. Lévesque a rencontré des hauts fonctionnaires de la Communauté économique européenne, dont le siège social est à Bruxelles. Au déjeuner, M. Lévesque a dit notamment que le Québec souhaitait une expansion du marché commun européen afin que le Québec indépendant puisse en faire partie un jour.

Le chef du PQ a confié à son entourage qu'il se sentait bien en Belgique et notamment en Wallonie où il a passé la journée de jeudi et où il a été l'invité de l'Association du grand Liège.

Voir page 6: Lévesque

Le congrès de la CSN élit un autre bureau

de notre envoyée spéciale, Gisèle Tremblay

QUEBEC – Les délégués au congrès de la CSN devront élire aujourd'hui un nouvel exécutif de six membres au lieu de cinq, dont trois vice-présidents qui se partageront les tâches reliées au poste maintenant supprimé de directeur des services.

Le congrès a en effet renversé, hier matin, par 537 voix contre 478 la décision qu'il avait prise la veille de porter à huit membres la composition de l'exécutif, dont un vice-président exécutif et quatre vice-présidents aux fonctions pré-définies: à l'éducation syndicale, à l'action politique, au secteur privé et au secteur public.

Le long débat sur cette question a pu paraître technique, mais il a été suscité à la fois par l'expérience pénible des dernières années et qui a mené à la dissidence de trois membres de l'exécutif et de plusieurs syndicats du secteur privé, selon eux soucieux d'être mieux représentés et entendus; ainsi que par l'orientation politique que le congrès a donnée à la CSN jeudi matin.

Les mises en candidature ont été closes à 20 heures et M. Marcel Pepin est contesté à la présidence par M. Henri Vachon, conseiller technique à la Fédération des pâtes et papiers et aussi vice-président à la CSN. Les cinq membres de l'exécutif en exercice ont d'ailleurs tous posés leur candidature.

Voir page 6: Le Congrès

Ouverture de Terre des hommes: 20 juillet

Le maire Jean Drapeau a annoncé hier soir que Terre des Hommes, l'exposition permanente culturelle de Montréal, ouvrira tous les jours du 20 juillet à midi jusqu'à la fête du travail. L'ouverture avait tout d'abord été fixée au 15 juin, mais la grève de quatre semaines des 8,500 employés manuels de la ville de Montréal a entraîné ce délai.

L'administration municipale avait déjà annoncé, mardi dernier, après la fin de la grève des employés manuels, que La Ronde, parc d'attractions de Terre des Hommes, serait ouverte aujourd'hui même à midi.

La fluoration sera généralisée

par Gilles Lesage

QUEBEC – La fluoration des eaux de consommation sera généralisée au Québec d'ici un an, en vertu d'un projet de loi rendu public hier par le ministre des affaires sociales, et qu'il compte faire adopter par l'Assemblée nationale d'ici la mi-juillet, soit avant l'ajournement pour l'été.

Le projet de loi (bill 31) prévoit que dans l'année suivant la mise en vigueur de la loi, toutes les usines de filtration fournissant des eaux de consommation au Québec devront être munies d'appareils de fluoration assurant une teneur en fluor de ces eaux de 1.2 parties par million.

Seul un vote négatif de la population d'une municipalité ou d'un groupe de municipalités desservies par une usine de filtration pourra dispenser son propriétaire de fluorer ses eaux.

Depuis toujours, les créditistes sont en guerre contre cette mesure, que réclament par ailleurs les médecins et les dentistes. Dès hier, les députés créditistes ont tenu à enregistrer leur dissidence, et ils se proposent de lutter farouchement contre une mesure qui, selon eux, porte atteinte aux droits de la personne humaine.

M. Claude Castonguay balaie du revers de la main ces objections, convaincu qu'il est que la mesure sera généralement bien accueillie et qu'il ne sera pas nécessaire de prendre d'autres moyens pour la rendre obligatoire.

Le ministre insiste sur la participation obligatoire d'au moins 50 pour cent des électeurs pour entraîner une décision défavorable à la fluoration.

Le gouvernement fournira de l'aide technique aux municipalités et il versera une subvention équivalent à 30 pour cent du coût d'achat et d'installation d'un appareil de fluoration.

La mesure touchera environ quatre millions de Québécois, soit 85 pour cent de la population; actuellement, 12.4 pour cent seulement de la population bénéficie de cette mesure.

M. Castonguay a fait valoir les nombreux avantages de la fluoration. Au Québec, le niveau de la santé dentaire est fort bas. Il faut corriger la situation de toute urgence. Mais le recours aux seules méthodes curatives est financiè-

Voir page 6: Fluoration

La déclaration sur l'environnement adoptée à l'unanimité

de notre envoyé spécial, Claude Lemelin

STOCKHOLM – La conférence des Nations unies sur l'environnement a finalement adopté à l'unanimité, hier après-midi, une déclaration internationale sur l'environnement.

Cette déclaration énonce 26 principes qui constitueront désormais le code d'éthique international pour tout ce qui a trait aux questions de l'environnement, ces principes sont précédés d'un préambule de six paragraphes, destiné a en faciliter l'interprétation. La conférence n'a toutefois pu s'entendre sur un vingt-septième principe, qui a été renvoyé à l'assemblée générale de l'ONU pour étude. En outre, la conférence a dû prendre note des déclarations faites par la République populaire de Chine sur l'un des vingt-sept principes. Enfin, une dizaine de délégations ont pris la parole, avant l'adoption de la déclaration, pour exprimer des réserves sur l'un ou l'autre des principes qu'elle énonce.

Auparavant, l'assemblée plénière de la conférence avait complété l'adoption du programme d'action sur l'environnement dont sera chargée une nouvelle institution des Nations unies, nantie d'un budget quinquennal, puis, après: avoir adopté la déclaration, les délégués ont entendu les discours de clôture du président, le ministre suédois Ingenumd Bengtson, et du secrétaire général, le Canadien Maurice Strong.

"Quand cette conférence s'est réunie en séance inaugurale, il y a deux semaines, les tâches qui l'attendaient paraissaient presque impossible à accomplir, a dit notamment le secrétaire général Strong: mais elle a relevé ce défi, souvent litigieux, toujours difficile, jamais balisé par quelque précédent avec la détermination d'aboutir. Avec le résultat que la conférence est parvenue à considérer tous les sujets à son ordre du jour: et elle l'a fait avec célérité et imagination, dans un esprit éminemment constructif."

Mais, si nous pouvons à bon droit nous réjouir, nous devons nous prémunir contre une confiance excessive, a poursuivi M. Strong. Nous avons fait les premiers pas d'un long périple exaltant pour l'avenir de l'humanité. Mais ce périple sera long et semé d'embûches."

Le mandat de la conférence de Stockholm, a-t-il ajouté, était de prendre les décisions qui s'imposent pour que la communauté des peuples agisse de concert pour gérer au mieux les relations entre les systèmes naturels de la planète et ceux que l'homme y a construits. "Ce mandat, a-t-il dit, nous l'avons rempli".

Grâce au programme d'action adopté à Stockholm, a-t-il précisé, la "vigie de la planète" pourra monter au grand mât de l'ONU pour étudier et mesurer les problèmes d'environnement de la terre: l'ONU sera également en mesure de mettre sur pied des programmes d'encadrement international de la gestion de l'environnement, en particulier des ressources naturelles et des établissements humains: elle pourra asseoir tout cela sur des mesures complémentaires, telles l'éducation et l'insertion dans l'univers culturel des hommes des préoccupations relatives à l'environnement.

La rédaction d'un projet de déclaration qui a pu, au bout du compte, faire l'objet d'un concensus entre les délégations des 113 Etats représentés à Stockholm est l'aboutissement d'une longue négociation (elle a duré presque une semaine) dont les péripéties ont été tour à tour dramatiques, déconcertantes et rocambolesques, selon l'humeur des participants et les aspects de la déclaration à l'étude. Rappelons que cette négociation, dont les divers groupes de journalistes étaient tenus sélectivement informés par leur délégation nationale, même si elle se déroulait théoriquement à huis clos, a été déclanchée par une initiative de la Chine, appuyée par le tiers monde, qui a entraîné la création d'un groupe plénier chargé de réexaminer et de réviser, selon les représentations qui lui seraient faites, le projet de déclaration élaboré par le comité préparatoire de la conférence.

Le groupe plénier a d'abord entendu une série de déclarations unilatérales de principes: puis il a reçu une cinquantaine de projets d'amendements au texte original. La négociation a ensuite porté sur la réconciliation de ces divers amendements et sur leur intégration à la structure du projet élaboré par le comité préparatoire de la conférence.

Le groupe plénier a d'abord entendu une série de déclarations unilatérales de principes: puis il a reçu une cinquantaine de projets d'amendements au texte original. La négociation a ensuite porté sur la réconciliation de ces divers amendements et sur leur intégration à la structure du projet élaboré par le comité préparatoire. Cinq difficultés majeures ont dû être aplanies:

1- la volonté de la Chine d'insérer dans

Voir page 6: Environnement

Air Canada suspend ses services lundi

Air Canada annonce que la décision de l'Association des pilotes de lignes aériennes canadiennes de participer à un arrêt de travail de 24 heures, à l'échelle mondiale, la forcera probablement à suspendre ses services lundi.

La société déplore les inconvénients qui en découleront pour les voyageurs, mais s'efforcera de trouver d'autres moyens de transport à ceux qui ont réservé leurs places pour ce jour-là.

Elle offrira un nombre accru de places, dans la mesure du possible, avant et après l'arrêt de travail.

Si la situation devait changer, les passagers en seront avisés.

Tous les autres membres du personnel d'Air Canada se présenteront au travail lundi.

La session ajournée fin juin?

OTTAWA (PC) – Le leader du gouvernement aux Communes, M. Allen MacEachen, a exprimé le souhait que la session soit ajournée à la fin de juin.

Toutefois, il n'a pas précisé, pour le bénéfice de l'opposition, que quatre jours de débats seront consacrés, la semaine prochaine, à des sujets choisis par l'opposition.

De plus, il a rappelé qu'il désirait voir approuver les projets de loi suivants: les investissements étrangers le logement, les dépenses électorales, les allocations familiales, les tables d'écoute, le code du travail et le crédit agricole.

Cette énumération a fait que l'opposition s'est récriée en particulier M. Pat Nowlan, (PC Vallée d'Annapolis) qui a lancé: "Et vous dites ça sans rire!".

M. MacEachen espère que les Communes pourront siéger au-delà du temps réglementaire dès la semaine prochaine, afin de pouvoir mener à terme les projets de loi au feuilleton.

Même si le 24 juin est la fête nationale des Canadiens français, M. MacEachen a avisé les députés qu'ils auraient à travailler comme à l'accoutumée le lundi suivant, soit le 26 juin, le 24 tombant un samedi.

Le temps réservé aux débats est déjà trop court, selon lui, et les Québécois retireront davantage de l'adoption des projets de loi que d'un tel congé pour permettre aux députés de visiter leurs circonscriptions.

Interrogé par M. Knowles (NPD) – Winnipeg – Nord-Centre) pour savoir quel projet de loi était prioritaire, M. MacEachen a répondu: "Tous également".

"Quel sera alors le programme du mois de juillet?", de relancer M. Knowles, "et que ferons-nous en août"?

Un député a alors répondu: "Nous serons en campagne électorale".

La hausse des prix touche moins Québec que le reste du pays

OTTAWA (PC) – Entre mai 1971 et le mois dernier, ce sont les gens de la région de la ville de Québec qui ont eu le moins à souffrir de la hausse des prix à la consommation au Canada, et ceux de la région de Vancouver qui en furent le plus victimes.

Les premiers ont absorbé une hausse de 2.7 pour cent; les seconds, de 4.3 pour cent, précise un rapport publié, vendredi, par Statistique Canada, à Ottawa.

Dans les 10 autres principales villes ou régions, cette hausse a été de 2.8 pour cent à Halifax, 3.2 à Ottawa, 3.3 à Toronto, 3.4 à Montréal, Winnipeg et Saskatoon-Regina, 3.5 à Thunder Bay, 3.5 à Saint-Jean (T.-N.), 3.8 à Saint-Jean (N.-B.) et 3.9 à Edmonton-Calgary.

Ce sont aussi les gens de la région québécoise qui ont eu à absorber les plus petites hausses des éléments "habitation" (1.2 pour cent) et "soins personnels et de santé" (0.5 pour cent).

Les citoyens de la région d'Edmonton-Calgary ont dû payer 3.8 pour cent de plus pour l'habitation et ceux de Saint-Jean (T.-N.), 9.4 pour cent de plus pour les soins personnels et de santé.

Le premier de ces éléments a aussi augmenté de 1.2 dans la région de Montréal; le second, de 7.4 pour cent.

Quant à la hausse des prix de l'alimentation, elle a varié entre 3.6 à 8.8 pour cent soit que l'on habite à Ottawa ou à Vancouver.

A Montréal, cette hausse s'est élevée à 5.2 pour cent et à Québec, à 5.6.

Dans les provinces de l'Atlantique, elle a varié entre 4.3 pour cent à St-Jean T.-N. et 5.4 à Saint Jean (N.-B.). Dans les Prairies, cette augmentation a été de 5.3 pour cent à Winnipeg, 6.4 à Saskatoon-Regina et 7.2 à Edmonton-Calgary.

A Toronto, elle a atteint 4.4 pour cent.

Ce sont les gens de la région de Thunder Bay qui ont absorbé la plus faible hausse des prix relatifs à l'habillement, soit 0.1 pour cent; et ceux de Saint-Jean (N.-B.), la plus élevée, soit 3.9 pour cent.

A Québec, l'augmentation a été de 1.7 pour cent: Montréal, 3.0; Saint-Jean (T.-N.), 2.0; Halifax, 2.1; Ottawa, 3.1; Toronto, 2.5; Winnipeg, 2.1; Saskatoon-Regina, 1.0; Edmonton-Calgary, 3.0; et Vancouver, 3.5.

Quant à la hausse des transports, elle a varié entre 0.8 pour cent à Ottawa et 4.7, à Saint-Jean (T.-N.).

A Montréal et Toronto, elle a été de respectivement de 2.6 à 2.8 pour cent.

D'autre part, la hausse des prix des loisirs et lecturs s'est échelonnée de 0.6 pour cent à Vancouver à 7.0, à Saint-Jean (N.-B.). A Québec et à Montréal, cette hausse a été de 0.8. et 3.9 pour cent respectivement.

Enfin, les citoyens de la région d'Edmonton-Calgary n'ont pas payé plus, dans l'ensemble, pour le tabac et l'alcool alors que ceux de la région torontoise ont dû absorber une hausse de 5.6 pour cent par rapport à un an plus tôt.

A Montréal, cette hausse a été de 2.7 et à Québec, de 3.0 pour cent.

Le réaménagement des petites fermes

Ottawa avertit les provinces qu'il agira seul si elles ne viennent pas à composition...

par Élie Lalancette

OTTAWA (PC) – Le ministre canadien de l'agriculture, M. H. A. Olson, a lancé à nouveau un sévère avertissement aux provinces: si elles continuaient à tergiverser face au programme de réaménagement des petites fermes, le fédéral agira seul.

Lancé en décembre dernier, le programme de $150 millions est destiné à venir en aide aux petits exploitants afin de rendre leur entreprise profitable; et il doit aussi venir en aide aux agriculteurs désireux de prendre leur retraite.

Interrogé aux Communes, vendredi, M. Olson, a déclaré qu'il était extrêmement déçu de l'accueil réservé au programme par les provinces. Il a ensuite précisé, en réponse, à une question de M. Jack Murta (PC-Lisgar) que toutes les provinces avaient été rencontrées.

Pour ce qui est de savoir quand le programme entrera en vigueur, M. Olson a expliqué que comme les provinces étaient impliquées dans l'entente, il leur revenait d'indiquer quand le programme devrait commencer.

Pour ce qui est du Québec, M. Olson a précisé que la mésentente actuelle consiste à savoir qui administrera le programme.

En dehors des Communes, il a répondu qu'en somme le Québec serait intéressé à administrer seul le programme de réaménagement des petites fermes avec l'argent que le gouvernement d'Ottawa a prévu à ce programme.

"Nous essayons de leur faire comprendre, a-t-il expliqué, que nous avons des droits de regard sur un tel programme national".

M. Olson a admis toutefois qu'Ottawa n'avait pas fixé de date limite pour l'entrée en vigueur de ce programme, ni ne désire légiférer pour forcer les provinces à accepter un programme refusé.

Le ministre de l'agriculture du Québec, M. Normand Toupin, avait accusé le fédéral de boycotter les programmes provinciaux de l'agriculture par son programme de $150 millions.

M. Marcel Lessard, secrétaire parlementaire du ministre de l'agriculture, avait alors répliqué que M. Toupin devrait plutôt s'occuper de l'administration de son budget de $84 millions plutôt que de qui se passe à d'autres paliers de gouvernement.

Il avait ajouté que M. Toupin devrait tâcher de rendre plus efficaces les lois de sa province plutôt que d'épiloguer sur ce qui devrait se faire ailleurs.

M. Théogène Ricard (PC-St. Hyacinthe) avait alors conclu que le gouvernement Trudeau n'avait tout simplement le courage de stigmatiser le ministre libéral provincial de l'agriculture, c'est pourquoi on avait chargé M. Lessard de le mettre à sa place.

Le programme fédéral, considéré comme un besoin urgent au moment de son lancement, ne sera officiellement lancé que lorsque les provinces accepteront l'offre du gouvernement central.

Jusqu'à maintenant, il semble qu'aucune province n'ai encore accepté le programme, tel que présenté.

Pourtant, au moment du lancement, le 6 décembre, M. Olson a déclaré que des rencontres avec les ministres provinciaux de l'agriculture démontraient un accord unanime et que ce genre de programme constituait un besoin urgent au Canada.

Il avait annoncé qu'un comité technique avait été constitué pour tracer le cadre dont le programme avait besoin pour sa réalisation.

Conseil canadien de l'aménagement rural

Pour une stratégie globale de développement au Canada

par Donat Valois

OTTAWA (PC) – Le Conseil canadien de l'aménagement rural presse la gouvernement Trudeau de préparer le plus tôt possible une stratégie globale de développement pour le pays, qui soit coordonnée aux stratégies provinciales et régionales et ait des objectifs à long terme.

Pareille stratégie nationale ne sera efficace que dans la mesure où elle sera élaborée en tant que partie d'un ensemble de stratégies de développement interdépendantes et qu'elle résultera de la pleine participation de tous ceux qu'elle touchera, soutient le CCAR dans son quatrième rapport remis au ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, et rendu public, vendredi, à Ottawa.

Le CCAR, qui compte 32 membres, a pour fonction principale celle de conseiller le ministre de l'expansion économique régionale en matière de programmation et de politique de l'aménagement rural.

Dans son rapport de 40 pages, intitulé "Vers une stratégie de développement pour le Canada", le CCAR déclare que "le gouvernement doit progressivement abandonner son attitude fermée pour faire preuve de plus d'ouverture".

La stratégie nationale proposée devrait:

- englober comme éléments organiques des stratégies particulières portant sur les différents secteurs d'activité;
- accorder l'importance qui leur revient à des aspects comme le logement, les transports, les communications, l'éducation, la politique démographique, les mines, la politique énergétique, le développement du Nord, et la politique de récréation et des parcs;
- agencer et coordonner les unes avec les autres les stratégies provinciales de développement;
- faciliter la coordination des programmes relevant d'autres ministères fédéraux appelés à jouer un rôle dans le développement économique et social au Canada.
- être le reflet de la participation la plus entière possible des organismes bénévoles et des autres associations militant au niveau national;
- contribuer à la réalisation des aspirations et des objectifs nationaux, tels qu'exprimés par le processus politique régulier; et
- faire explicitement l'objet de modifications continuelles à la lumière des circonstances changeantes, au moyen d'un mécanisme qui implique une circulation libre d'information adéquate vers le public et une pleine participation de ce dernier.

Le CCAR croit que les Canadiens traversent aujourd'hui une période de crise des plus dramatiques et peut-être la plus significative de leur histoire et que les populations rurales se retrouvent devant un avenir incertain.

Malgré cela, poursuit-il, il y a de bonnes raisons de se montrer optimiste.

"La nature s'est montrée très généreuse envers le Canada dans l'octroi de ses ressources.

"Non seulement le Canada bénéficie-t-il d'une grande variété de richesses naturelles, mais sa population elle-même représente un potentiel unique d'énergie, d'habileté et d'imagination".

Ces avantages fourniront aux Canadiens, selon le CCAR, l'occasion, s'ils agissent avec sagesse et discernement, d'édifier un Canada dans lequel la distribution équitable d'un volume de richesse considérable contribuera à améliorer la qualité de la vie pour chacun des citoyens, "qu'ils soient Blancs, Noirs, ou Rouges, Français ou Anglais, urbains ou ruraux".

Fractionnement du monopole K.C. Irving

SAINT-JEAN, N.-B. (CP) – Afin d'échapper aux mesures qui pourraient découler des démarches entreprises par le ministère de la justice, les trois fils du millionnaire K.C. Irving viennent de se partager la propriété des cinq journaux anglophones du Nouveau-Brunswick qui appartenaient tous à leur père.

Par l'entremise de trois compagnies, K.C. Irving, qui vient d'émigrer aux Bahamas à l'âge de 73 ans, contrôlait jusqu'à maintenant les cinq journaux anglophones, un périodique, une station de radio et une station de télévision au Nouveau-Brunswick.

Les audiences préliminaires des poursuites intentées contre M. Irving par le ministère fédéral de la justice, en vertu de la loi contre les coalitions commerciales et les pratiques restrictives commerciales, doivent reprendre le 28 juin.

Afin d'échapper à ces poursuites, les trois fils de M. Irving, viennent de briser le monopole exercé par leur père en se partageant les trois compagnies contrôlant la presse anglophone de la province.

John Irving est maintenant propriétaire de la Moncton Publishing Co. qui édite les quotidiens du matin (Moncton Times) et du soir (Moncton Transcript) de cette ville ainsi que de la University Press, éditeur du Quotidien Fredericton Gleaner ainsi que d'un périodique (Atlantic Advocate).

Un communiqué publié par M. John Irving précise que ces deux compagnies n'auront pas du tout la même administration que la New Brunswick Publishing Co. qui édite les quotidiens du matin (Telegraph Journal) et du soir (Times Globe) à Saint-Jean en plus de contrôler les stations de radio et de télévision de cette même ville.

Hausse du PNB

OTTAWA (CP) – Au cours du premier trimestre de 1972, le produit national brut a atteint un taux qui, projeté sur douze mois, représente $98.74 milliards.

Statistique Canada précise dans un bulletin publié hier que le PNB a augmenté de 2.2 pour cent au cours des trois premiers mois de l'année au regard des trois derniers mois de 1971. Mais, de cette augmentation, la hausse des prix représente 1.1 pour cent, ce qui signifie que l'accroissement réel de la production des biens et services est de l'ordre de un pour cent.

Statistique Canada ajoute qu'une révision complète de tous les chiffres relatifs au PNB est en cours et qu'elle remonte à 1947, de sorte que les statisticiens disposent à présent de données plus complètes et plus raffinées.

De cette révision, il résulte notamment que la valeur de la production totale du Canada l'an dernier s'est élevée à $93.1 milliards, plutôt qu'à $92.1 milliards, comme il avait été annoncé plus tôt.

M. J.-L. Pepin et les capitaux

Notre politique est "plus réaliste" que celle de l'Ontario

OTTAWA (PC) – Le ministre de l'industrie et du commerce, M. Jean-Luc Pepin, a soutenu hier aux Communes que la politique fédérale sur le contrôle de la mainmise étrangère au Canada était "plus réaliste" que celle qui a été mise de l'avant, jeudi, par le premier ministre ontarien, M. William Davis.

Le ministre qui répondait aux questions de M. Ed Broadbent (NPD– Oshawa-Whitby) a précisé qu'en conséquence il n'entendait pas modifier le bill C-201 dans le sens du projet de M. Davis.

Le bill C-201, actuellement devant les Communes, vise à empêcher les étrangers de prendre le contrôle des grandes firmes canadiennes, à moins que le Canada n'y trouve "un avantage appréciable".

Les firmes concernées par cette législation sont celles dont l'actif est évalué à plus de $250,000 ou dont les recettes brutes dépassent $3 millions.

Le bill prévoit aussi l'établissement d'un mécanisme de tamisage des prises de contrôle étrangères qui doit permettre "de tenir compte à la fois des coûts et des avantages d'une acquisition par des étrangers".

Quant au projet ontarien, il obligerait les compagnies étrangères au Canada à nommer 51 pour cent de membres canadiens sur leur conseil de direction.

Le coût de l'éducation sera de $2.5 milliards en Alberta en 90

EDMONTON (CP) – Le coût de l'éducation pourrait passer de $422 millions en 1970 à $2.5 millions en 1990 en Alberta et l'on propose d'établir à l'instar des autres provinces canadiennes une taxe de vente pour faire face à cette augmentation.

Voilà quelques-unes des constations contenues dans le rapport de 325 pages que vient de publier la Commission sur la planification de l'éducation en Alberta.

Fruit de trois années de recherche et d'audiences publiques auxquelles ont participé plus de 5,000 personnes, ce rapport qualifie les institutions actuelles de désuètes et propose une transformation radicale du système d'éducation albertain.

Selon le rapport, les Albertains doivent opter pour une société humaine et centrée sur la personne ou se laisser entraîner dans la deuxième phase de la société industrielle.

La commission présidée par M. Walter Worth, ancien doyen de la faculté des sciences de l'éducation à l'université de l'Alberta, fait des centaines de suggestions mais seulement 10 propositions devant conduire à des changements législatifs.

On propose entre autres la création d'une sorte de Multi-Media ou de téléuniversité (comme celle proposée par l'université du Québec), pour dispenser aux gens l'enseignement "qu'ils désirent, au moment où ils le désirent et de la manière dont ils le désirent".

Selon le rapport, l'Alberta devrait également, à l'instar des neuf autres provinces du Canada, se doter de jardins d'enfance pour les jeunes de cinq ans. On suggère de plus l'établissement d'institutions pouvant recevoir dès l'âge de trois ou quatre ans les enfants handicappés.

On demande également de raccourcir la durée des études tant dans le secteur général que professionnel. Le baccalauréat pourrait être obtenu en trois au lieu de quatre ans et la licence en droit en cinq ans au lieu de sept.

La certification des maîtres devrait être revisée tous les dix ans afin d'éviter que les étudiants aient à subir des professeurs refusant de se tenir à jour.

Selon le docteur Worth, le contenu du rapport fera "lever les cheveux sur la tête" de bon nombre d'universitaires et de personnes en place dans le système d'éducation.

La présentation du rapport est d'ailleurs assez différente de ceux préparés par d'autres commissions d'enquête. Parmi les quelque cent photos et dessins illustrant le document, un montre un melon-d'eau à moitié mangé.

"Le contenu de l'éducation devrait être comme un melon-d'eau, croustillant, succulent et abondant", commente M. Worth.

en bref

TORONTO (PC) – Le gouvernement ontarien a imposé un plafond de $750 au montant que les avocats peuvent demander au régime ontarien d'assistance judiciaire pour avoir représenté une partie ou une autre à une poursuite contestée en divorce, a déclaré le trésorier de l'Association du barreau du Haut-Canada.

Au cours d'une entrevue, M. Sydney L. Robins a expliqué que puisque les avocats ne perçoivent que 75% des honoraires fixés d'après le plan, le trésor public aurait désormais à payer une somme de $562.50 pour un divorce contesté.

En même temps, le plafond pour une cause de divorce non contesté a été réduit de $500 à $400, ce qui réduira la part de l'avocat de $375 à $300.

Selon M. Robins, ce montant maximum que l'Association a demandé au gouvernement, épargnera environ $400,000 par an au service d'assistance judiciaire, dont l'administration coûte $10 millions par année.

Le gouvernement a imposé par la même occasion d'autres plafonds. Citons: $1,500 pour la défense assurée à une accusation de meurtre qualifié, $1,000 pour meurtre non qualifié et $750 pour tentative de meurtre, homicide involontaire, viol, négligence criminelle et vol à main armée.

TORONTO (PC) – Yvonne Antelle, auteur de "How to Catch and Hold a Man", révèle qu'elle a cédé pour $50,000 les droits de son livre au Japon.

Cet ouvrage publié il a six ans a eu des ventes de 50,000 exemplaires au Canada et de 150,000 aux Etats-Unis. Yvonne Antelle a déclaré que d'autres auteurs canadiens ont eu un bon succès au Canada mais restent peu connus à l'étranger. En tout cas, elle n'a guère suivi le titre de son livre puisque, depuis sa parution, elle s'est mariée deux fois.

OTTAWA (PC) – Trois Québécois ont été nommés au conseil consultatif de la Bibliothèque nationale. Ce sont M. Philippe Sylvain, de Sainte-Foy, Mme Rina Lasnier, de Joliette, et Mlle Lucille Bélanger, de Québec.

Pour la première fois, le conseil comble tous ses 15 postes par la nomination de neuf membres.

M. Sylvain, âgé de 57 ans, a été désigné pour un mandat de quatre ans.

Il est l'auteur de plusieurs articles et livres qui lui ont valu le Prix littéraire de la province de Québec en 1959 et en 1962.

Mme Lasnier, est diplômée en littérature française et anglaise et en bibliothéconomie de l'université de Montréal. Membre – fondateur et vice-présidente du Conseil des arts du Québec, elle est aussi membre-fondateur de l'Académie canadienne-française.

Quant à Mlle Bélanger, elle est diplômée de l'Ecole des bibliothécaires de l'université de Montréal.

EDMONTON (PC) – M. André Fontaine, de Paris, rédacteur en chef du quotidien français Le Monde a déclaré qu'il avait sous-estimé l'importance des sentiments séparatistes au Québec.

En tournée au Canada, M. Fontaine a précisé, dans une entrevue, que le désir d'indépendance était aigu chez les jeunes et les intellectuels du Québec.

"Il est difficile de connaître les sentiments de la majorité, mais parmi ceux que j'ai rencontrés au Québec, ce sentiment était répandu."

L'appui que la France accordait au mouvement séparatiste a faibli depuis la mort du général de Gaulle, a noté M. Fontaine. Les Français s'inquiètent davantage de questions intérieures comme les conditions sociales, le coût de la vie, le chômage et la pollution.

Le Monde, dont le tirage est de 470,000 à 480,000 exemplaires, a deux correspondants à temps partiel au Canada.

FREDERICTON (CP) – Le comité plénier de la Chambre a approuvé un projet de loi faisant passer de $5,000 à $8,000 le salaire versé aux députés du Nouveau-Brunswick pour chaque session parlementaire.

Le supplément accordé au premier ministre, au chef de l'opposition ainsi qu'aux ministres sera également augmenté. Les allocations de dépense seront également augmentées mais le ministre de la justice devra produire chaque année un rapport détaillé des sommes versées à cet effet.

Le projet de loi prévoit également un montant de $40,000 pour le personnel de recherche et de bureau du leader de l'opposition.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. heure de tombée.

DESJARDINS Anita. A Montréal, le 15 juin 1972, est décédée, Mme Edouard Desjardins, née Anita Lambert. Outre son époux le Dr. Edouard Desjardins, rédacteur en chef de l'Union Médicale du Canada et chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Montréal, elle laisse dans le deuil ses 3 filles: Nicole (épouse de William Thomas) de l'Hôtel Reine Elisabeth, Monique (épouse du Dr. Yvon Benoit, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Sorel) Micheline, également ses 2 soeurs; Marianna (épouse de feu Antoine-Aimé Dorion), Thérèse (Soeur Marie du Divin Coeur, des Trappistines de St-Romuald), 4 petits-enfants; Anne et Patricia Thomas, Sophie et Frédéric Benoit. Elle laisse également des beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 19 juin. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc et J. S. Vallée Ltée No 1111 rue Laurier ouest à 1 heures 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 2.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRANCE Alfred. A St-Jean, le 15 juin 1972 à l'âge de 74 ans, est décédé, Alfred Lafrance, époux de Aurore Benoit, demeurant rue Dolier. Les funérailles auront lieu lundi le 19 juin. Le convoi funèbre partira du Salon Oligny Limitée. No 110 rue St-Georges, St-Jean, pour se rendre à l'église St-Edmond où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les salons seront fermés entre 5 et 7 p.m.

SIMONI Victor. A Montréal, le 14 juin 1972 à l'age de 53 ans, est décédé, Victor Cimone dit Simoni, propriétaire de la Cordonnerie Simoni & Frère. Outre son épouse Thérèse Charrier, il laisse dans le deuil ses enfants: Louise, Pascal, Suzanne, Daniel, André, France, Roland, Guy et Nathalie. Les funérailles auront lieu lundi le 19 juin. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée. No 2251 rue Jean-Talon est à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

INSTALLATION DE GOUTTIÈRES
HO-DO
ÉMAILLÉS ● CUIVRE
GALVANISÉ ● ALUMINIUM
RÉPARATIONS
ESTIMÉS GRATUITS
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU MÉTAL Inc.
Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO spécial pour bricoleur" chez votre marchand de matériaux de construction.

BIENTÔT le NOUVEAU film de ROGER VADIM Kellé AU CINEMA LE PARISIEN

LE TREMPLIN
UNE SEMAINE DE CAMP SPÉCIALISÉ DANS LA CONNAISSANCE DE LA NATURE
pour jeunes de 10 à 16 ans et pour adultes.
du 2 juillet au 26 août
S'adresser à
CAMP JOUVENCE
58 rue Académie, Sherbrooke,
Tél.: 569-5011

YMCA
BILINGUISME FONCTIONNEL
Je veux parler anglais
Méthode audio-lingual avec supports visuels
SESSION INTENSIVE D'ÉTÉ
28 juin au 9 août
126 heures – $185.00
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 8:45 a.m. à 14:00 p.m
Niveaux débutant, intermédiaire, avancé
Tests de classement le jeudi, de 17:00 à 19:00 p.m. à partir du 25 mai
Les étudiants de l'extérieur de Montréal peuvent louer une chambre à notre résidence.
Renseignements: (514) 849-5331, poste 723 (frais virés)
YMCA de Montréal, Succursale Centreville, 1441 Drummond, Montréal 107, Québec (METRO PEEL)

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 17 juin 1972

Des citoyens du quartier Milton-Park, qui font la grève de la faim depuis huit jours, ont rencontré hier à Ottawa M. Tex Enemark (à droite), du ministère des affaires urbaines. Les citoyens protestent contre la démolition de 255 unités de logement qui devront laisser la place à Cité Concordia, un ensemble commercial. Il semble que leur rencontre avec M. Enemark n'ait rien donné de concret. (Téléphoto CP)

Québec augmente substantiellement la pension des veuves et invalides

QUEBEC (par Gilles Lesage) – Les rentes versées en vertu du régime des rentes du Québec seront augmentées de façon substantielle pour quelque 80,000 bénéficiaires (veuves et invalides), à compter du premier janvier prochain.

Tel est l'effet le plus tangible du projet de loi (bill 24) relatif au régime de rentes rendu public hier par le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, et qu'il compte faire adopter d'ici la mi-juillet.

En vertu du projet, le montant de la prestation à taux uniforme de la rente de veuve et de la rente d'invalidité passera de $27.80 à $80.00 par mois à compter du premier janvier prochain. En conséquence, toutes les rentes de veuve et d'invalidité en cours de paiement seront augmentées d'au moins $52.-40 par mois, à cette date. Les prestations suivront l'augmentation du coût de la vie.

D'autre part, le montant maximum de la rente de retraite augmentera par suite de la hausse du maximum des gains admissibles, c'est-à-dire du montant des revenus qui doit être pris en considération aux fins du régime. Ce maximum passe de $3,500 en 1972 à $5,900 en 1973, à $6,100 en 1974 et à $6,300 en 1975. Cette augmentation ne suit pas les hausses générales de salaires survenues depuis six ans. La modification proposée a pour effet de ramener le taux d'indexation comme s'il eut été de 3 pour cent par année au lieu de 2 pour cent, ce qui est plus près de la réalité.

En ce qui concerne la rente d'orphelin et d'enfant de cotisant invalide, qui est actuellement de $27.60 et qui varie selon l'indice des rentes, elle sera plafonnée à $29.00 à compter du premier janvier 1974 et ne subira plus, de ce fait, les effets de l'indexation après cette date.

Au total, l'augmentation des prestations touchera 80,000 bénéficiaires environ, soit 60.000 pour la rente de retraite, 18,000 pour la rente de veuve et 2,000 pour la rente d'invalidité.

M. Castonguay a insisté sur le fait que cette hausse des rentes s'insère dans le contexte de la politique de sécurité du revenu globale et intégrée qu'il préconise et que le gouvernement a faite sienne. Le ministre a rappelé les trois grands objectifs de cette politique.

- la garantie d'un revenu fondé sur les besoins évalués en fonction d'un seuil de revenu qui tient compte du salaire minimum;
- la promotion des personnes par leur participation à l'activité économique et sociale;
- la reconnaissance du droit des citoyens à des ressources minimales.

Sur un autre plan, le projet de loi propose que l'augmentation maximale de l'indice des rentes soit portée de 2 à 3 pour cent par année, pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie.

En vertu d'un autre amendement, les bénéficiaires de rentes de retraite âgés de 65 à 70 ans pourront gagner jusqu'à $1,020 (au lieu de $950) en 1973 sans que leur rente ne soit pour autant diminuée. Si les gains dépassent ce montant, la rente annuelle ne sera réduite que de 50 cents pour tout dollar de gains en excès de $1,020.

Un autre amendement permet à la régie des rentes de rembourser, à compter du 1er juillet 1972, le ministre des affaires sociales d'une partie du montant qu'il verse à titre d'aide sociale à des veuves, invalides, orphelins et enfants d'invalides, qui n'ont pu devenir bénéficiaires du régime de rentes du Québec. Le montant de ces remboursements n'est pas tellement élevé et diminue graduellement.

M. Castonguay a également fait part de son intention d'élargir le caractère représentatif du conseil d'administration de la régie des rentes.

Se basant sur l'analyse actuarielle qui accompagne le projet de loi, M. Castonguay a indiqué que l'augmentation des prestations à quelque 80,000 bénéficiaires n'aura pas d'effet majeur sur l'évolution de la réserve du régime de rentes du Québec. Les placements de la régie ont rapporté quelque cent millions de dollars de plus que l'analyse de 1965 n'avait prévu. Ce surplus absorbera une partie du coût des hausses de prestations et préservera l'équilibre financier du régime. La caisse atteindra son niveau maximum en 1968 et elle deviendra nulle en 1998. Il n'est pas question, du moins pas avant 1975, de hausser les cotisations, établies à 1.8 pour cent pour le salarié et l'employeur depuis le début, il y a six ans.

"L'épée de Damoclès est toujours là"

"La situation demeure la même, malgré le fait que le ministre du travail ait annoncé l'intention du gouvernement de retarder au début du mois d'août la promulgation du décret."

C'est le commentaire fait par le président de la CSN, M. Marcel Pepin, suite à la nouvelle voulant que le ministre du travail, M. Cournoyer présente à l'Assemblée nationale une proposition retardant d'un mois l'échéance du décret pour les employés du secteur public.

"Pour avoir une solution négociée, a dit M. Pepin aux journalistes, le gouvernement devrait faire disparaître l'éventualité d'un décret. L'épée de Damoclès est toujours là."

Le président de la CSN a souligné que les négociateurs du front commun rencontreraient quand même le gouvernement, "mais il sera quasi impossible de négocier dans ces conditions", a-t-il dit.

Selon son procureur

Si Cotroni gagne son procès les oeuvres en bénéficieront

par Jean-Pierre Charbonneau

L'argent que le financier Vincent Cotroni pourrait recevoir en dédommagement pour sa réputation du magazine Maclean sera versée en totalité aux oeuvres de charité de Montréal.

C'est par cette déclaration que Me Jean-Paul Sainte-Marie a terminé hier son réquisitoire contre le magazine Maclean qui en 1963 accusait son client d'être le chef de la Mafia de Montréal.

En réplique à cette accusation, Vic Cotroni avait intenté une poursuite de $1,250,000 contre la magazine torontois et le journaliste Allan Philipps, auteur de l'article.

La déclaration de Me Sainte-Marie mettait un terme à un procès engagé voilà déjà cinq ans.

Durant plus de deux heures, hier, Me Sainte-Marie a répliqué à Me Alexander Campbell, de Maclean, qui la veille réitérait les accusations contre le président de Reggio Food Inc.

Ainsi, Me Sainte-Marie a demandé au juge Jean Saint-Germain qui présidait le procès si on pouvait conclure que M. Vincent Cotroni, "un simple citoyen illettré" était le chef de la Mafia de Montréal parce qu'il a été condamné pour avoir exploité une salle de danse le dimanche dans les années 1945-1955.

Peut-on conclure qu'il est le chef de tous les criminels de Montréal parce qu'un policier est venu dire que Cotroni tolérait des prostituées dans ses cabarets? D'ailleurs, de demander l'avocat, qui a décider qu'une fille est une prostituée?

Le procureur a ensuite attaqué la crédibilité de l'ancien secrétaire de Me Pacifique Plante, M. Léo Lequin, l'actuel directeur de la police de Laval, en déclarant que le témoin avait été directeur de l'escouade de la moralité que la Commission Prévost a dénoncée comme corrompue. Me Sainte-Marie s'en prenait à M. Lequin qui était venu déclarer que Cotroni avait dit à Pax Plante, en sa présence, qu'il tolérait des prostituées parce qu'il devait payer un pourcentage à un politicien.

Voir page 6: Cotroni

Débardeurs: un appel au "bon sens"

par André Bellemare

OTTAWA (PC) – Le ministre du travail, M. Martin O'Connell a lancé, hier, un pressant appel au "bon sens" des parties impliquées dans la grève des débardeurs aux ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières pour reprendre les négociations et régler au plus vite le conflit.

Dans une vigoureuse intervention aux Communes, il a une fois de plus refusé d'intervenir directement dans le différend, comme l'ont réclamé les trois partis de l'Opposition.

M. O'Connell a précisé que les représentants des 3,000 débardeurs et ceux de l'Association des employeurs maritimes possèdent à la portée de la main tous les moyens nécessaires de mettre fin au litige qui paralyse ces trois ports du Québec depuis le 17 mai.

Le ministre est allé plus loin en demandant aux deux parties de ne pas "utiliser les institutions de la liberté pour détruire leur propre liberté".

Dans une ultime tentative pour favoriser le retour au travail des débardeurs, M. O'Connel a déclaré qu'il est même disposé à prendre en considération une requête que voudraient formuler les deux antagonistes pour nommer un comité d'étude avec l'assurance toutefois d'une reprise des activités dans les ports affectés.

Voir page 6: Débardeurs

L'AMC cherchera à réduire les différences de revenus

Les 220 médecins participant au conseil général de l'Association médicale canadienne, (AMC) dont le congrès se poursuit à Montréal, se sont prononcés, hier, en faveur d'une réduction de la disparité existant entre les revenus de différents membres de la profession.

La résolution adoptée demande aux associations provinciales de faire un relevé des disparités des revenus de leurs membres et de proposer des changements dans le mode de rémunération afin d'amoindrir ces différences.

Les dirigeants de l'AMC se sont cependant montrés très prudents en ajoutant que les disparités sont souvent justifiées suite, par exemple, aux très longues heures de travail de certains médecins.

Le conseil de l'AMC, qui regroupe 24,000 membres, a également adopté une recommandation demandant que chaque médecin reçoive un tableau le situant par rapport à ses pairs quant aux revenus obtenus ou quant à l'usage fait des service de laboratoires.

L'AMC établira un service permanent responsable des affaires économiques. Les $250,000 votés pour ce service serviront à l'embauche de deux experts ($100,000) et aux dépenses de secrétariat. Afin de défrayer ce nouveau service, la cotisation des membres passera de $55 à $65 par année.

Hier matin, les membres du conseil général ont remis à l'an prochain le vote sur une recommandation suggérant le retrait de l'AMC de l'Association médicale mondiale.

Les délégués considèrent qu'ils n'ont rien reçu de cette association à laquelle ils versent $20,000 chaque année. Un délégué a cependant fait remarquer que la présence du Canada était nécessaire au sein de cet organisme qui profite surtout aux médecins du tiers-monde.

Saint-Jean: 250 chrétiens se cherchent une priorité

par Gilles Provost

Une Eglise qui apparaît comme un contre-témoignage, des chrétiens qui ne savent plus vivre leur foi dans leur vie profane, un clergé vieillissant et inquiet de ne pas voir surgir de fort engagement missionnaire chez les laïcs: telles sont les préoccupations que manifestent les trois principales priorités pastorales entres lesquelles doivent choisir aujourd'hui environ 250 chrétiens du diocèse de Saint-Jean.

C'est la première fois que ce diocèse de la banlieue sud de la métropole réunit ainsi un groupe important de fidèles de tous les milieux pour déterminer les grandes priorités des deux prochaines années. Doivent y être représentés non seulement les responsables de la pastorale paroissiale, scolaire et diocésaine mais aussi plusieurs "simples chrétiens" engagés dans le monde de l'éducation, dans la promotion familiale, dans les moyens de communication et dans des comités de citoyens.

L'avant-midi sera consacrée à choisir une priorité diocésaine parmi une liste établie après consultation de 45 groupes, dont trois communautés de base, 12 organismes diocésains, 15 conseils de pastorale paroissiaux, etc. L'après-midi, elle, permettra de formuler un certain nombre de recommandations aux responsables de la vie diocésaine.

Le souci de définir des priorités n'est pas nouveau dans le diocèse de Saint-Jean. Ce sera maintenant la troisième fois qu'on essaiera ainsi de regrouper autour d'un thème les efforts de tous. Au début, on s'est concentré sur la personne de Jésus-Christ. La deuxième fois, on a cherché à découvrir ou à faire découvrir Jésus dans la vie quotidienne.

Maintenant, le thème le plus populaire voudrait qu'on se consacre sur l'Eglise en la présentant d'une façon neuve comme le lieu du service, de la fraternité et, finalement, d'une signification nouvelle. D'autres voudraient plutôt qu'on insiste sur la fonction missionnaire de chaque chrétien dans sa situation concrète. Un troisième groupe important voudrait qu'on poursuive davantage la priorité de l'an dernier en voulant d'abord répondre aux difficultés des croyants qui ont de la peine à transposer leur foi dans la vie de tous les jours.

Les 55 recommandations soumises aux participants cet après-midi sont aussi extrêmement intéressantes même si elles sont d'inégales valeur et

Voir page 6: Chrétiens

La formation donnée à la GRC étonne trois jeunes experts

(par Jean-Pierre Charbonneau) – Le programme de formation des policiers de la Gendarmerie royal du Canada est exceptionnel et impressionnant, ont unanimement déclaré, jeudi soir à l'aéroport de Dorval, trois jeunes spécialistes en information scolaire et professionnelle de l'université de Sherbrooke qui revenaient d'un séjour de trois jours au centre de formation et d'entraînement de la GRC, à Régina.

Ce séjour, ont expliqué les trois professeurs, MM. Julien Froment, Robert Lemaire et Vallier Bergeron, avait pour but de recueillir le maximum d'information sur la carrière de policier dans la GRC afin de pouvoir renseigner adéquatement et objectivement les étudiants qui veulent choisir la carrière de policier.

"Nous voulions savoir qui étaient ces jeunes Québécois qui avaient choisi cette carrière, pourquoi ils l'avaient fait et comment ils réagissaient, ont expliqué les spécialistes dont deux travaillent au programme d'information scolaire et professionnelle de la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Sherbrooke.

"Nous voulions aussi vérifier si la documentation officielle fournie par la GRC aux jeunes correspondait à la réalité", ont-ils ajouté.

Si l'on en croit les commentaires fournis par les trois universitaires, le prestige et la réputation de la GRC sont largement justifiés et s'expliquent en grande partie par la qualité de la formation donnée aux recrues.

Cette formation, selon les invités, est exigeante et difficile mais donne en six mois des résultats extraordinaires. Les jeunes hommes qui suivent un tel entraînement acquièrent une discipline, un jugement, un équilibre moral et physique exceptionnel qui les préparent, de l'avis des universitaires, à affronter n'importe quelle situation.

Mais, chose qui a surpris les trois professeurs, les recrues de la GRC sont loin d'être des gens au-dessus de la moyenne. Au contraire, ce sont des hommes ordinaires préparés pour servir des gens ordinaires.

Les spécialistes ont aussi été fort étonnés du rendement et du comportement des Québécois, à Regina.

Selon eux, les Québécois font peut-être plus d'efforts que leurs compagnons anglophones parce qu'ils veulent absolument montrer que même s'ils sont minoritaires au sein deu groupe des recrues, ils ne sont pas pour autant supérieurs.

Ainsi, environ 19% des effectifs totals sont Québécois mais, leur rendement est tel qu'ils détiennent environ 49% des records à l'entraînement.

Cette volonté de vouloir prouver leur valeur explique sans doute pourquoi le sentiment de fierté nationale est si élevé chez les aspirants-policiers du Québec.

Les trois spécialistes ont aussi vanté le programme pilote mis de l'avant pour favoriser le bilinguisme chez les recrues.

Ce projet consiste à entraîner ensemble 16 Québécois unilingues français et 16 Canadiens anglais unilingues.

Les résultats obtenus par le premier groupe pilote indique qu'il a battu tous les records physiques et intellectuels enregistrés à l'entraînement par les recrues.

Devant ces résultats, les autorités de la GRC ont déjà décidé l'expansion du projet a déclaré le caporal Pierre Schmuph, l'officier responsable du recrutement à Montréal. Celui-ci a accueilli avec soulagement les commentaires des invités puisqe c'est lui qui avait appuyé leur demande de visite du centre de formation, auprès des officiers supérieures.

aujourd'hui

A 12 heures 30, le ministre de la voirie et des transports, **M. Bernard Pinard**, prononce une conférence devant les délégués au Congrès canadien du camionnage qui se tient à l'hôtel Bonaventure.

●

A 17 heures, le ministre de l'expansion économique régionale, **M. Jean Marchand**, donne une conférence de presse au Club de Réforme à Sherbrooke. Cette conférence suit une assemblée du comité exécutif et du conseil de direction du Parti Libéral du Canada (Québec).

●

Les cours reprennent aujourd'hui au **Jardin Botanique** pour les enfants inscrits aux **"jardinets d'écoliers"** dispensés par le service des loisirs de la ville de Montréal.

DIMANCHE

A 9 heures, débute à l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, le premier congrès annuel du **Conseil régional de développement** (région sud de Montréal). Le thème de cette journée d'étude est **"l'homme et les ressources"** et les cinq ateliers de travail porteront sur les affaires sociales, l'agriculture, les industries manufacturières le tourisme et l'aménagement du bassin de la Yamaska.

●

A 9 heures 30, débute au Centre culturel de Bonaventure, **le congrès du Parti libéral** pour la Gaspésie (Rimouski, Matane, Matapédia, Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et les Iles de la Madeleine) Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, ainsi que les ministres Bienvenue, Pinard et Quenneville, participent à ce congrès dont le thème est "Le Québec, c'est ton affaire".

●

A 10 heures 30, en l'église Saint-Louis des Français, messe concélébrée pour commémorer l'appel lancé par le Général de Gaulle sur les ondes de la radio le 18 juin 1940. Cette messe sera suivie d'une cérémonie au Monument aux morts situé au Parc Lafontaine en face de l'hôpital Notre-Dame.

●

A 11 heures, en l'église Notre-Dame, l'archévêque de Montréal Mgr Paul Grégoire, présidera **la messe solennelle** célébrée en l'honneur de Saint-Jean-Baptiste, patron des Canadiens français.

●

A 14 heures, au Centre culturel de la Cité des jeunes, se tient l'assemblée pour le **choix du candidat libéral** dans la circonscription de Vaudreuil. L'orateur invité sera **M. Jean-Pierre Goyer**, solliciteur général du Canada.

●

De 16 à 21 heures, au centre du 4603 Clanranald, exposition des **travaux de sérigraphies, de photo et de cire** exécutés par les jeunes de l'atelier animé par Denyse Poulin Delrue.

●

C'est aujourd'hui que commence, sur le campus de l'université Laval, la biennale **1972 de la Conférence canadienne du bien-être social.** Le thème de cette conférence qui se poursuivra jusqu'à jeudi, sera "L'évolution sociale: libération ou oppression?". Le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, et le doyen des études supérieures à Laval, M. Marc Adéalard Tremblay, y prendront la parole.

●

L'assemblée annuelle de la Canadian Anaesthetists' Society commence aujourd'hui à Halifax. Le congrès de cette association qui regroupe 1,484 membres à travers le Canada se poursuivra jusqu'à jeudi.

CAMPS D'ÉTÉ POUR 15-20 ANS

Éducation au développement international par la simulation

Durée : 13 jours chaque camp

Prix : $25. pour tout : transport à partir de Montréal, nourriture, logement.

Où : dans les Laurentides (St-Jean de Matha)

Quand : 2 au 15 juillet; 16 au 29 juillet
30 juillet au 12 août; 20 août au 2 septembre.

Pour plus d'informations :

Association pour les Nations-Unies
A. Dallaire, 731-5314

20e ANNIVERSAIRE DU Camp De-La-Salle

ACTIVITES : NATATION (CROIX-ROUGE)
ARTS PLASTIQUES
VOILE
PLONGEE SOUS-MARINE
SKI NAUTIQUE
CANOTAGE
ATHLETISME
HEBERTISME
TIRS : PLOMBS, ARC 22
CAMPING

2 SESSIONS 2 JUILLET - 28 JUILLET
29 JUILLET - 18 AOUT

PENSION $50.00 PAR SEMAINE

AGE 7 A 15 ANS garcons

ENDROIT ST-ALPHONSE-DE RODRIGUEZ
COMTE DE JOLIETTE

AUSSI :

CAMP-ECOLE POUR MONITEURS

AGE : 16 et 17 ans
2 sessions : 2-15 juillet
et 23 juil. au 5 aout

RENSEIGNEMENTS : 150 BOUL. DE NORMANDIE LONGUEUIL - TEL. : 674-3151

éditorial

Le mérite d'être anglophone

A en juger par l'affolement d'un certain nombre d'anglophones de Bytown, la fonction publique fédérale subit présentement un exécrable raz de marée francophone. Les députés anglophones de la région outaouaise mènent le bal et entraînent dans leur crainte maladive les media anglophones de la capitale fédérale. En fait, malgré certains progrès accomplis par les francophones dans la fonction publique fédérale, ce château-fort de l'unilinguisme et de la suprématie mâle n'est même pas ébranlé.

On aimerait évidemment savoir comment le caucus libéral parvient à aérer de tels débats. Les députés libéraux qui doivent à des fonctionnaires unilingues leur siège aux Communes sentent bien qu'ils devront accrocher leurs patins si la politique de bilinguisme maintient sa pression. D'autre part, le premier ministre Trudeau, qui s'est mouillé jusqu'aux genoux en faveur du bilinguisme, ne peut guère s'aliéner le Québec au moment où les élections générales pointent à l'horizon, M. Trudeau doit donc se montrer plus habile encore que Salomon: il doit respecter chez ses députés les plus revêches leur droit de dénoncer la mafia francophone, mais il doit éviter soigneusement de leur donner publiquement raison.

•

Le cadre général de la fonction publique fédérale contribue, à lui seul, à ramener à des dimensions de fourmilières les montagnes de francophonie que dénoncent une poignée de députés outaouais. Au cours de l'année 1971, toutes les provinces canadiennes, sauf l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse, ont vu leur pourcentage de la fonction publique demeurer stable ou diminuer. Le Québec, pour sa part, qui comptait 17.1% des fonctionnaires fédéraux (34,063) en 1970, représente aujourd'hui 16.9% des effectifs totaux (36,643). Pendant ce temps notre pauvre voisine ontarienne si injustement traitée, si sadiquement brimée par le méchant Québec, devait se contenter d'un minable pourcentage de 45.8 en 1971 après avoir stagné à 45.6 l'année précédante.

Du côté des femmes, le problème se pose de façon tout aussi "inquiétante". En 1970, le Québec comptait 14.3% des effectifs féminins au service du gouvernement fédéral, mais l'année 1971 a vu cette proportion décroître jusqu'à 13.9%. L'Ontario, toujours menacée et lésée, voyait sa part du gâteau passer de 51.9 à 53.5%. Certes, aussi bien dans le cas des femmes que dans celui de toute la fonction publique fédérale, il ne faut confondre provinces et langues: le pourcentage de francophones ou de bilingues peut différer substantiellement du pourcentage de fonctionnaires habitant le Québec. On admettra cependant que les statistiques portent sur les provinces où oeuvrent les fonctionnaires fournissant déjà de quoi modérer les transports des députés Lloyd Francis et Gordon Blair et peut-être même ramener le sénateur Eugene Forsey à un moindre fanatisme.

Il y a cependant pire encore. Au cours de l'année 1971, l'ensemble des postes comblés dans la fonction publique fédérale pour la région de la capitale nationale l'ont été à 83.4% par des unilingues anglophones, 2.6% par des unilingues francophones et 11.3% par des nouveaux fonctionnaires bilingues. Même en considérant tous les bilingues comme des francophones d'origine, on constate que le total de 13.9% garde les francophones en deçà du pourcentage actuel et marque donc un sérieux recul. L'ensemble de la fonction publique, heureusement, présente une image un peu moins démoralisante: 20.2% des postes (13,438) ont été attribués à des francophones et 79.8% (53,237) à des anglophones. Les progrès, si progrès il y a, ne devraient même pas faire lever un sourcil orangiste.

•

Dès lors, comment se fait-il que la presse anglophone de l'Outaouais et les députés anglophones de la région soient aussi agressifs à l'endroit de la Commission du service civil? Comment se fait-il que les blâmes à l'adresse des commissaires ne soient pas venus plutôt de la presse francophone que de sa contrepartie anglophone? Il faut, ici, nuancer.

La fonction publique fédérale, en s'engageant sur la voie du bilinguisme, s'en faisait une image concrète. La fonction publique aurait pu se borner à devenir une "institution bilingue", en ce sens que chaque service situé dans les districts bilingues aurait compris en quantités suffisantes les "Canadiens français de service" appelés à répondre dans leur langue à leurs congénères susceptibles. La formule, bien que classique, n'a pas suffi à la Commission du service civil. Celle-ci a insisté, conformément à la loi sur les langues officielles, pour que tout fonctionnaire exerçant autorité sur d'autres fonctionnaires puisse traiter avec ses subalternes dans la langue de chacun. Du coup, on contraignait à l'apprentissage du bilinguisme les fonctionnaires qui visaient les postes supérieurs dans les districts bilingues. Pour l'anglophone de 40 ou de 50 ans, la décision, on le comprend, cause d'énormes inquiétudes. Une carrière qui se déroulait normalement et qui suscitait de légitimes espérances de promotion doit désormais intégrer des exigences inattendues et extrêmement draconiennes. Députés et media anglophones ne se privent pas pour affirmer qu'en agissant ainsi on trahit les engagements contractés par MM. Pearson et Trudeau et promettant à tous les fonctionnaires le respect intégral des droits acquis.

Si l'on comprend la réaction émotive d'un certain nombre de fonctionnaires béatement unilingues depuis toujours, l'opinion anglophone doit, de son côté, se rendre à l'évidence: depuis cent ans, la fonction publique a fait bon marché des droits des francophones et la balance ne peut se redresser qu'en comprimant peu à peu l'expansion excessive prise par les éléments anglophones. Les statistiques révèlent d'ailleurs, répétons-le, assez peu de changements. Si le bilinguisme semble faire des progrès qui réjouissent le coeur de la Commission et qui s'étalent voluptueusement dans le rapport annuel, il ne s'agit pas encore d'un bilinguisme parfaitement intégré. Au contraire, il s'agit encore, dans nombre de cas, de fonctionnaires "en cours de recyclage" et à peine munis d'un vernis de français à base de cours audio-visuels et de lexique dans le style "Mademoiselle, voulez-vous m'indiquer la tour Eiffel?" Le rapport de la Commission indique d'ailleurs fort honnêtement: "C'est seulement cette année que l'on pourra compter les diplômés devenus bilingues au bout de trois ans."

•

Les statistiques révèlent une telle lenteur dans les progrès que le commissaire Charles Lussier s'est déclaré favorable, jeudi matin, à l'établissement de contingentements linguistiques. On a sursauté, mais encore faut-il regarder les faits. Même si on ne recrutait que des francophones pendant dix ans pour combler les postes supérieurs nouvellement créés ou devenus vacants, on n'en arriverait quand même pas encore à des pourcentages équitables. La Commission doit donc agir sur deux fronts: d'une part, accélérer les cours de langue seconde à l'intention des cadres supérieurs; d'autre part, envisager, puisque les résultats sont à ce prix, des contingentements linguistiques.

Certains affirment que les contingentements linguistiques que pratique l'ONU se sont révélés désastreux. Le commissaire Lussier explique pourquoi: fixer des contingentements ne signifie pas et ne doit pas signifier que la Commission du service civil liquide la notion de mérite. L'ONU a accordé aux pays des contingentements sans exiger, parallèlement, le respect de normes strictes sur le plan de la compétence. La fonction publique fédérale pourrait respecter les deux séries de balises: elle garantirait un certain nombre de postes à des francophones, mais elle garantirait au Canada tout entier que les francophones embauchés satisferont à toutes les exigences normales.

N'espérons pas du gouvernement qu'il tranche le débat avant les élections. Espérons plutôt que la Commission du service civil et les différents ministères et organismes fédéraux se rendront compte qu'à défendre aussi farouchement les privilèges accumulés au sein de l'appareil gouvernemental par l'unilinguisme anglophone, ils enferment eux-mêmes le gouvernement fédéral dans une douloureuse alternative: ou bien imposer de fermes contingentements linguistiques, ou bien reconnaître devant l'opinion québécoise que la fonction publique fédérale est vouée irrévocablement au culte du WASPisme.

Laurent LAPLANTE

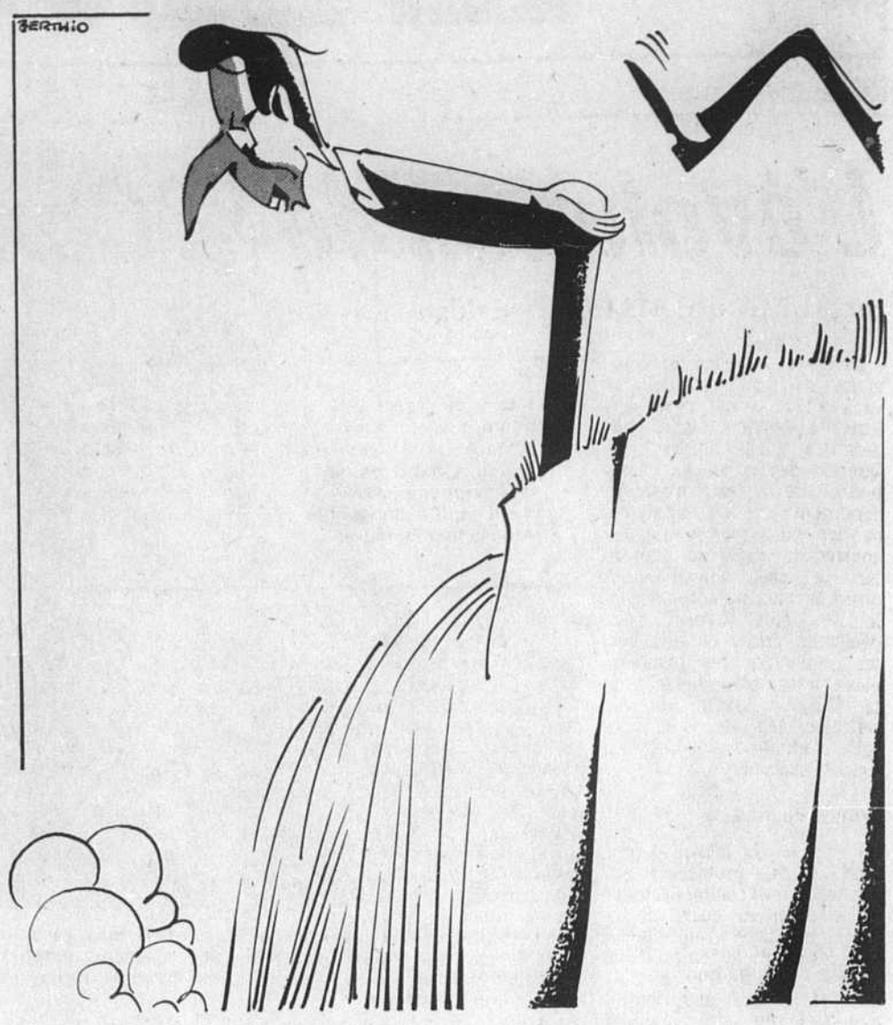

Bourassa et Trudeau à Churchill Falls

René Lévesque au "Monde"

La rapidité des transformations joue en faveur de l'indépendance

Profitant du passage à Paris de M. René Lévesque, chef du Parti québécois, "Le Monde" lui a demandé comment il voit les perspectives de l'évolution politique du Canada. M. Lévesque est d'abord interrogé sur la tournée qu'il a entreprise en divers pays d'Europe, en France en particulier:

"Il s'agissait pour nous, cette fois, a-t-il répondu, non seulement de prendre des contacts officiels – nous avons été, ou serons, reçus par les conseillers de Matignon et de l'Elysée, – mais de "briser la glace" avec l'opinion, les milieux de gauche, communistes y compris, et les syndicats, trop souvent enclins à confondre autonomisme et conservatisme. A plus long terme, notre mission est d'éclairer les esprits sur la rapidité des transformations qui, au Québec, jouent en faveur de notre cause. Les choses vont si vite que l'indépendance du Québec risque de "monter en graine" si l'on ne prend pas les devants en lui frayant ses voies naturelles. Les difficultés économiques et sociales que le Québec traverse en ce moment sont symptomatiques du malaise entretenu par le retard des événements sur le courant indépendantiste.

– Comment comptez-vous canaliser ce courant et quelle est l'analyse politique que vous faites en vue d'une arrivée au pouvoir?

– Il faut distinguer, évidemment, ce qui se passe au niveau fédéral et ce qui nous concerne en priorité, à savoir l'avenir du Québec "interdépendant". Sur le premier point, il est clair que M. Pierre Trudeau est à bout de souffle et qu'il n'ira pas jusqu'à la fin de son mandat de cinq ans, comme c'est d'ailleurs la tradition au Canada. On doit donc s'attendre à des élections générales anticipées pour l'automne de cette année. Quelle que soit leur date, nous n'y participerons pas, puisque nous rejetons le cadre fédéral. Nous n'accorderons notre soutien à aucun candidat. Mais nous exploiterons la campagne électorale pour intensifier notre propre campagne d'information et de sensibilisation du pays.

"Ce sera, en quelque sorte, le lever de rideau de la campagne que nous conduirons lorsque les élections à l'intérieur du Québec viendront à échance, c'est-à-dire à l'automne 1973 ou au printemps de l'année suivante. Nous comptons bien en sortir vainqueurs. En 1970, nous avons recueilli 700 000 suffrages. Nous estimons qu'avec 1 250 000 nous serons en mesure de former un gouvernement minoritaire ou de coalition. Avec 1 500 000, nous aurions la majorité absolue.

"Deux faits consolident cette espérance. En premier lieu, comme je vous l'ai déjà dit, le ralliement continu et massif des élites au parti québécois (il nous reste, nous le reconnaissons, un certain travail de pénétration à poursuivre dans les milieux ruraux). Ensuite, le prochain scrutin sera plus honnête que tous les précédents où, d'une circonscription à l'autre le nombre des électeurs pouvait varier de huit mille à quatre-vingt mille. C'est désormais impossible. Les "comtés protégés", analogues aux "bourgs pourris" de l'Angleterre d'avant les réformes, ont été abolis. Une commission impartiale composée de trois experts est en train d'achever un plan de redécoupage des circonscriptions qui sera ratifié sans problème avant la fin de l'année. Le système majoritaire à un tour, décalque de la méthode anglaise, nous désavantageait dans le passé. Il va désormais nous permettre de faire sentir notre poids. J'ajoute un troisième facteur de succès: l'effondrement de l'Union nationale de feu Daniel Johnson, dont la succession naturelle nous revient.

– Comment envisagez-vous les rapports d'un Québec conforme à vos aspirations avec ses voisins et avec la France?

– Séparatisme ne signifie pas pour nous autarcie, loin de là. Nous garderons des liens spéciaux intimes avec le Canada anglais, et la proximité des Etats-Unis nous impose une politique de compréhension mutuelle. Avec la France.. eh bien! vous connaissez les rapports que nous avons déjà avec elle. Ils fructifieront si Paris les cultive sans l'arrière-pensée d'une "place à prendre" ou d'un exemple à montrer au Québec."

bloc-notes

La Saint-Jean du maire Drapeau

Pendant que le gouvernement du Québec soulignait la fête nationale des Canadiens français en fixant au lundi 26 juin le congé traditionnellement pris le jour de la Saint-Jean-Baptiste, l'administration Drapeau-Niding retirait aux organisateurs montréalais des festivités le soutien matériel que la ville leur accordait depuis toujours.

On se souvient que l'an dernier, dans le Vieux-Montréal, nombre de paisibles citoyens s'étaient fait matraquer, en pleine fête nationale, par une police dont on aurait attendu qu'elle fasse plutôt l'impossible pour les protéger contre tout incident. La direction de la police avait à cette occasion nié qu'à l'avenir les fêtes risquaient d'être abolies. Le président du comité exécutif Gérard Niding se défendra sans doute de vouloir donner suite aujourd'hui à une menace que la police nia avoir jamais formulée. Reste que l'attitude actuelle de l'administration municipale est incompréhensible.

Après la grève des cols bleus, on a tout fait pour éviter la fermeture de Terre des hommes. Il est inadmissible que le maire de Montréal, qui a longtemps fait carrière à même le nationalisme canadien-français, ne soit même pas capable d'assurer à la fête nationale l'appui de la ville de Montréal.

Les organisateurs ont raison de ne pas laisser tomber les fêtes. La Saint-Jean appartient au peuple. Les Québécois de Montréal n'ont pas besoin de permis de M. Niding pour exprimer cette fierté dont l'hôtel de ville devient dépouvue, dès lors qu'elle n'alimente pas d'olympiques mégalomanies.

La province non partisane

Le gouvernement de l'Ontario vient de faire trois nominations qui, à bien des égards, illustrent la dignité et la vitalité de la vie politique provinciale dans le plus grand Etat du pays. Les députés avaient, vendredi de la semaine dernière, adopté à l'unanimité la création d'une commission qui étudierait les fonctions de la législature ontarienne et le rôle du député. Le premier ministre William Davis vient de dévoiler la composition de cette commission. Dalton Camp, président, militant conservateur bien connu, Douglas Fisher, ex-député néo-démocrate à Ottawa, et F. Robert Oliver, ancien chef de l'opposition libérale à Toronto.

Ce choix fut fait après entente entre les chefs des trois partis. On notera que si Dalton Camp préside la commission, les conservateurs n'ont pas la majorité, ni aucun autre parti. Dès le point de départ, la commission qui plonge des racines dans les partis, en sera malgré tout indépendante et ses recommandations reposeront sur l'autorité personnelle que commandent les trois commissaires.

"En aucune façon le gouvernement veut-il diriger, orienter ou influencer indûment ses délibérations, a déclaré le premier ministre Davis. Nous accordons à la commission notre entière confiance et nous lui donnons l'assurance de notre coopération et de notre bonne volonté.

L'Ontario continue ainsi d'afficher la confiance et la sérénité d'une province que les divergences ne divisent pas mais enrichissent.

Grandeur et petitesse

Le premier ministre Trudeau n'a pas attendu d'être député ou ministre pour avoir son franc parler. Il faudrait être plus empesé que l'étiquette parlementaire pour lui reprocher certains propos parfois fort directs qu'il a inscrits dans le Hansard et l'histoire des Communes. Reste qu'il a dépassé la mesure en voulant minimiser le voyage du chef péquiste en France.

Il n'était déjà pas glorieux, pour un chef de gouvernement, d'employer les mots de "fonctionnaire" et de "vague petit" fonctionnaire pour rabaisser l'importance du député français Charbonnel. M. Trudeau est le premier fonctionnaire de l'Etat fédéral. A ce titre il devait avoir la délicatesse de ne pas utiliser ses collaborateurs subalternes comme épithète de dénigrement.

Plus piqué qu'il veut le laisser croire par la tournée de M. René Lévesque, le chef du gouvernement fédéral s'est même laissé emporter jusqu'à mépriser ses propres collègues de la députation. M. Charbonnel n'est pas plus fonctionnaire que les députés qui ont permis à M. Trudeau d'être élu premier ministre. Comparer un député à un fonctionnaire après avoir dévalorisé cette responsabilité à des fins polémiques n'était guère plus heureux.

Plus arrogant que démocrate, M. Trudeau se trahit dès lors qu'il touche au contentieux québécois. On voudrait bien avec lui que le problème du Québec ne soit qu'une "chiure de mouche" en comparaison avec les grands problèmes du monde contemporain. Mais quand on dirige un gouvernement qui s'illustre par son manque d'engagement dans tous les points chauds du globe, on ne devrait pas lever le nez sur des fonctionnaires ou des ministres, fussent-ils français ou québécois.

Une fluoration 'démocratique'

Le gouvernement de Québec a décidé, non sans raison, d'intervenir dans la question de la fluoration. Cette technique ne fait l'unanimité ni chez les spécialistes ni parmi les hommes politiques. Seuls cependant n'ont pas eu voix au chapitre les principaux intéressés, les citoyens eux-mêmes.

A Montréal le maire Jean Drapeau s'oppose à cette méthode de protection contre la carie dentaire. Même si l'ensemble des citoyens y étaient, au contraire, favorables, il ne leur serait pas possible, dans le cadre actuel de la loi, de faire prévaloir leur point de vue. Le projet de loi déposé hier par le ministre Claude Castonguay, s'il est adopté par l'Assemblée nationale, va enfin permettre de trancher plus démocratiquement le débat.

Le projet de loi n'oblige personne à boire de l'eau fluorée, mais, présumant que cette méthode est bonne, il impose à chaque usine de filtration l'obligation de fournir une eau ainsi traitée. Si des citoyens ou des administrateurs municipaux sont opposés à un tel système, il leur faudra convaincre la majorité de le refuser par référendum.

Le problème n'en est pas un d'argent ni de principe mais de confiance. Même à tort, des citoyens pourraient redouter de boire de l'eau fluorée. La volonté populaire devra s'exprimer cependant. Si les opposants l'emportent, les partisans du fluor devront continuer de faire campagne. Si le fluor gagne la majorité, la minorité devra alors se procurer une eau qui ait sa confiance.

L'idéal serait que chacun ait l'eau de son choix. La démocratie municipale ne peut en assumer le coût. Mais à Montréal, on saura au moins quel est le sentiment de la majorité. Si l'eau n'y gagne pas en qualité, la santé politique au moins n'y perdra pas.

Jean-Claude LECLERC

propos d'actualité

Quelle société souhaite-t-on? A qui revient-il de décider? Nous tous qui nous penchons sur les perspectives de 1980 et l'avenir avons pour ambition de parvenir à un modèle de civilisation qui aurait les avantages d'une société au niveau de vie de type américain sans en avoir les inconvénients et les abus. Il n'est pas question donc de vouloir refaire une organisation sociale à l'américaine, au moment même où celle-ci montre de plus en plus ses faiblesses.

De plus, il importe aujourd'hui de se demander dans quelle mesure on peut ou non sauter les étapes. Peut-on accéder à la société post-industrielle sans avoir parcouru toutes les étapes de la société industrielle? Ou bien n'y-a-t-il pas des passages obligatoires et nécessaires dans le développement économique et social d'une civilisation? Peut-on sauter des etapes ou seulement les écourter? A qui revient-il de décider? C'est là la question de fond qu'on doit se poser.

Comment faire pour que les intéressés puissent être effectivement consultés sans pour autant nuire à l'efficacité de la machine publique? Cela suppose, dès l'origine, une clarté et une objectivité dans la formulation et l'explication des choix, car le fond du débat ne doit pas seulement se faire autour d'un taux de croissance de 4.5 pour cent ou 5.5 pour cent, mais sur le type même de société que nous désirons.

Au total, ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est plus d'une stratégie de l'avenir que d'un plan.

"Horizon 1980", Ministère de l'industrie et du commerce du Québec, p. 121-122.

lettres au DEVOIR

Une logique ahurissante

Monsieur Jean-Claude Leclerc

J'ai beaucoup ri à la lecture de vos commentaires sur la tuerie de Lod. Rire sacrilège, lorsqu'on pense au fond de cette épouvantable assassinat, rire quand même à cause de vos amusantes conclusions. Je ne savais pas encore que le Devoir était un journal comique; c'est vrai, je ne lis pas toujours votre prose....

M. Leclerc, votre logique est simplement ahurissante. Pour éviter les éventuels futurs Lod – pas du tout éventuels, d'après vous – il faudrait que tous les pays civilisés, (et j'entends par pays civilisés tous ceux qui ont assisté impassiblement à l'assassinat massif des Indiens de l'Amérique latine, des Arméniens en Europe, des Biafrais en Afrique, des Juifs dans l'Allemagne de Hitler, des Bengalis en Bengla-Desh, pour ne citer que ces quelques exemples, sans parler aussi du Viet-Nam et de tant d'autres populations africaines qui s'entretuent de nos jours pour la grande prospérité des producteurs des munitions ces pays civilisés donc, dont vous êtes un apôtre s'y encadrant fort bien, devraient arrêter tout trafic aérien avec l'Etat d'Israël, cesser tout commerce avec lui, rompre sans doute toutes les autres relations, afin d'éviter à l'avenir ces tueries qui, d'après vous, ne font que commencer. Pour la gloire des nationalistes arabes et d'ailleurs.

Ce n'est pas compliqué: si la future victime se suicidait, son assassin en puissance n'aurait plus qui mitrailler!

En suivant votre pensée, pas mal de gens furent ou sont dans l'erreur. Si, en octobre 1970 le gouvernement de M Bourassa aurait cédé sa place à Paul Rose, Paul Valières, Michel Chartrand et cie., Pierre Laporte serait encore en vie. Si Martin Luther King s'était occupé seulement de sa petite église de campagne, il vivrait encore. Si Jeanne d'Arc n'avait pas eu l'idée de libérer la France, elle n'aurait jamais été victime d'un "cochon". Faut-il aller plus loin dans l'histoire pour prouver que votre logique est infaillible?

Revenant à votre article, je cite "la manière dure, appliquée encore récemment lors du détournement d'un appareil de la Sabena" et je m'imagine par conséquent qu'ils auraient dû libérer les bandits emprisonnés pour actes de terrorisme et ne même pas essayer de sauver la vie des plus de cent passagers de l'avion. Cette solution aurait dû être la bonne puisque la Croix Rouge même a fait des excuses pour avoir été entraînée contre son gré dans le plan diabolique qui a permit le sauvetage.

Il y a également le rapprochement que vous faites entre le terrorisme arabe qui veut libérer les frères maltraités par les Israéliens et aider les autres à récupérer les territoires ancestraux (ancestraux uniquement pour l'Islam, bien entendu) et le terrorisme juif qui a permis à quelques-uns de leur frères de sortir de l'U.R.S.S. J'aimerais savoir combien de morts a ce dernier sur sa conscience.

Je pourrais aller plus loin, mais à quoi bon? Je me demande même pourquoi fait-on tout un plat de cet incident; après tout, qui en furent les victimes? Une douzaine de Noirs des Caraïbes et une poignée de Juifs. Un peu plus, un peu moins, quelle importance ! N'est-ce pas, M. Leclerc?

Je m'aperçois que je ne ris plus, mais pas du tout.

Bruno EDELSTEIN

Montréal, le 11 juin 1972

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Lorocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Édition quotidienne : $35 par année; six mois : $19. A l'étranger : $40 par année, six mois : $22; trois mois : $12. Éditions du samedi : $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

L'évolution de la Confédération des loisirs du Québec

par GRÉGOIRE MARCIL, président de la CLQ

• Lors de l'assemblée générale de la Confédération des loisirs du Québec, tenue le 3 juin dernier à Montréal, le président de la CLQ, M. Grégoire Marcil, a remis en même temps que son rapport un document décrivant "l'opération de rajeunissement" qui a été tentée dans cet organisme. En voici le texte intégral.

Diverses rumeurs et opinions circulent actuellement au sujet de ce qui s'est réellement produit à la Confédération des loisirs du Québec depuis un an. L'intention de ce texte n'est aucunement de les analyser, de les entériner ou de les contredire, mais de présenter le plus objectivement possible une version officielle des faits à partir des décisions prises et des gestes posés par les instances élues à cet effet au sein de la CLQ, à savoir son Assemblée générale, son Conseil d'administration et son Comité exécutif.

Origine du malaise

L'origine du malaise profond et des problèmes qui ont reçu un commencement de solution au cours de la dernière année remonte à fort loin dans le temps. Sans refaire l'histoire de la CLQ qui est presque aussi longue que celle du loisir organisé au Québec, il est utile de se référer à des événements de 1968-69 qui d'une part ont donné à la CLQ son statut actuel dans le monde du loisir au Québec, mais qui, d'autre part sont à la source des difficultés auxquelles elle a été et demeure confrontée.

Lorsque, à une CLQ qui venait de perdre ses principaux membres, les conseils régionaux de loisirs, le Haut-Commissariat au Loisir, par la voix de son ministre responsable du temps, confia le mandat de "chapeauter" les associations socio-éducatives et culturelles du Québec, il mettait en place une tête à la recherche de son corps. Cette décision gouvernementale, unilatérale et prise sans aucune forme de consultation face aux organismes et associations intéressés, fut un élément majeur des problèmes subséquents.

Dès ce départ, les fédérations et associations socio-éducatives et culturelles se montrèrent indécises, sinon réticentes ou opposées à une telle forme de regroupement qui leur paraissait définitivement parachutée. Pour demeurer dans la logique de sa décision et afin d'assurer un certain "membership" à cette "nouvelle" CLQ, le Haut-Commissariat dut assortir l'octroi de subventions aux organismes à de fortes pressions incitatrices à leur participation à ce nouveau regroupement, ce qui fit que ce "nouveau regroupement" fut, et c'est le moins que 'on puisse dire, plus ou moins volontaire.

Les seules associations à ne pas subir une telle pression furent les organismes traditionnellement reconnus et subventionnés par le ministère des Affaires culturelles. Elles furent parmi les premières à contester le nouveau mandat de la CLQ et à poser la question de son utilité et même de sa raison d'être. Certains délégués de ces organismes affirmèrent à plusieurs reprises leur intention de venir à la CLQ avec la volonté ferme de la saborder dans les plus brefs délais.

Cefait était significatif d'au moins une chose, à savoir que le gouvernement mettait en place et finançait de nouvelles structures sans réellement avoir défini une politique culturelle du loisir. Et l'étanchéité du cloisonnement inter-ministériel allait se manifester concrètement sur le terrain en divisant les organismes de loisir en deux clans, l'un qui voulait d'une CLQ à condition de pouvoir la définir en rapport avec ses besoins, l'autre qui n'en voulait pas en préférant recevoir les mêmes services directement du gouvernement et notamment du ministère des Affaires culturelles. De cette incohérence interne de l'action gouvernementale découle le fait que la CLQ n'a pu que partiellement remplir son mandat de regroupement.

A cela s'ajoutaient des divergences idéologiques ou théoriques sur la façon de conceptualiser le loisir, la culture et notamment la détermination concrète de ce que l'on appelle le socio-éducatif et le socio-culturel.

Le mandat de la CLQ

Aujourd'hui encore, ni au gouvernement ni parmi les organismes, on ne trouve de réponse claire à la question: Qui a le mandat de quoi? La CLQ doit-elle recevoir annuellement des mandats du gouvernement sans référence à son "membership" ou s'en faire donner par ses membres volontairement regroupés? Il est évident qu'une solution intermédiaire s'impose, mais quelle est-elle et sur quoi porte-elle? La CLQ d'aujourd'hui semble vouloir se faire définir par ses membres de plus en plus sous peine de perdre sa principale raison d'exister. Il ne semble pas toutefois que cela soit inconciliable avec une éventuelle politique gouvernementale du loisir, lorsqu'elle existera.

Cependant, au-delà de ces difficultés, la CLQ a réussi à se donner un "corps" composé de plus d'une trentaine d'organismes provinciaux qui ont décidé d'y oeuvrer et de la transformer selon leurs besoins et leurs aspirations, en dépit des préjugés et des jugements sévères, fondés ou non, qui ont entouré sa façon d'opérer des dernières années. Au cours des derniers mois, la CLQ par le truchement de ses instances décisionnelles a entrepris un processus d'auto-critique et de rajeunissement.

Les problèmes internes

On reprochait à la CLQ d'offrir des services qui avaient fort peu de liens avec les désirs et les besoins des membres. Ceux-ci étaient d'ailleurs mal servis par les mécanismes de représentation qui auraient dû leur donner le contrôle et l'orientation de l'activité de la Confédération. En fait, ils n'exerçaient pas réellement de pouvoir décisionnel. On l'accusait aussi de se contenter d'organiser des congrès luxueux et peu utiles, de vouloir exercer un contrôle sur le monde du loisir au Québec et de ne survivre que grâce au dispendieux "lobbying" que sa promiscuité du parlement québécois permettait.

Cette situation, difficilement réfutable, a fait naître des tensions et des dissensions internes qui se sont bruyamment manifestées au dernier congrès (6, 7 et 8 mai 1971). L'Assemblée générale des membres (5 juin 1971) qui suivit fut encore plus explicite: refus des prévisions budgétaires, demande d'un colloque pour connaître les besoins des organismes-membres. Le processus de renouveau était amorcé. L'Assemblée générale donna les pouvoirs de décision à des gens qui avaient le mandat clair d'initier le changement, quelles qu'en soient les conséquences. Il ne pouvait être question de tolérer une telle situation bien longtemps: la CLQ devait devenir la CLQ ou disparaître.

Le point tournant

De fait, la CLQ commençait une nouvelle année d'opération avec une subvention de $200,000 assortie d'un mandat de regroupement et de services dispensés à partir d'une centrale administrative pouvant servir de secrétariat intégré selon les besoins des organismes qui en feraient la demande. Les organismes-membres, extrêmement divers et non encore regroupés par des intérêts affinitaires, ne manifestaient aucunement le désir d'une centrale administrative et ne s'en sont que très peu prévalu, compte tenu du fait que les locaux de la CLQ convenaient très peu à cette fin, le mandat de l'Etat étant intervenu après l'aménagement des locaux.

Néanmoins, quelques organismes ont demandé à utiliser des locaux à la CLQ et ont reçu satisfaction. Il faut considérer à ce sujet que la CLQ n'est pas suffisamment équipée à l'heure actuelle pour répondre à tous les besoins des organismes socio-culturels. D'ailleurs, les associations et fédérations bien structurées et organisées depuis longtemps n'ont pas manifesté officiellement le besoin d'une centrale administrative et encore moins si elle est installée à Québec. En fait, il n'est utile à la CLQ d'avoir des locaux excédentaires à ses propres besoins que dans la mesure où elle peut s'en servir pour assister des organismes qui démarrent ou sont dans une phase de consolidation. La principale demande issue du "membership" concernait la création d'un "pied-à-terre" à Montréal qui a vu le jour au cours de la dernière année et qui est appelé à prendre de l'ampleur, même s'il faut réduire celle du bureau de la CLQ à Québec.

Ce qui était contesté à propos de la CLQ était son style de services peu dynamique et plutôt bureaucratique, son absence sur le terrain au niveau des organismes et la faiblesse de l'information qu'elle diffusait, luxueusement imprimée mais peu consistante. On lui reprochait d'être trop riche face à des organismes trop pauvres et de ne pas toujours utiliser les deniers publics dont elle disposait dans le meilleur intérêt de ses membres.

Nouvelle orientation

A des représentants d'organismes qui firent part de cet état de choses à des hauts-fonctionnaires du Haut-Commissariat, il leur fut répondu que la CLQ devait être modifiée, s'il y avait lieu, de l'intérieur par ses propres membres. Et c'est substantiellement ce qui a été fait au cours de la dernière année. Le mécanisme par lequel cela a été fait a été décidé par la dernière Assemblée générale régulière et a pris la forme d'un colloque fermé, limité aux membres de la CLQ qui, réunis d'abord en atelier pré-colloque, puis en une sorte de comité plénier de l'Assemblée générale au moment du colloque lui-même, ont établi les bases d'une **nouvelle orientation** de la CLQ et **d'une nouvelle politique de services** aux membres.

Les recommandations du colloque furent reprises par le Conseil d'administration qui les confia à un comité "ad hoc" chargé de traduire la nouvelle orientation en règlements généraux et d'interpréter le sens d'une nouvelle politique de services conformes aux désirs et aux besoins des organismes-membres.

Suite aux travaux d'un comité "ad hoc", l'Assemblée générale spéciale du 12 février dernier a formulé des amendements à ses règlements généraux. Dorénavant, la CLQ prend le visage d'un organisme de regroupement et de représentation des associations provinciales de loisir socio-éducatif et culturel et elle veut, en collaboration avec le gouvernement québécois et tous les autres organismes structurés de loisir au Québec, contribuer à la définition et à la réalisation d'une politique cohérente et efficace du loisir au Québec.

Il est évident que des programmes efficaces et cohérents de loisirs au Québec ne peuvent être réalisés sans la collaboration étroite de toutes les instances impliquées dans le loisir du Québec.

Au niveau des services, cette définition implique cependant un nouveau style de travail. A titre d'exemples:

- une présence dynamique sur le terrain où oeuvrent les organismes-membres;
- la circulation d'une information exacte et dense entre tous les agents du loisir organisé au Québec;
- une offensive de développement des loisirs socio-éducatifs et culturels du Québec en étroite collaboration avec les organismes régionaux de loisir et leur structure provinciale de regroupement;
- la mise en place et la coordination de programmes d'action intéressant l'ensemble des organismes-membres;
- la promotion de projets inter-disciplinaires d'intérêt commun pour des organismes affinitaires.

Le colloque d'octobre avait demandé que la CLQ mette fin à une politique de services stéréotypés, figés et souvent inutiles. Cela est fait. La nouvelle CLQ ne s'interdit pas de travailler à ce que naissent de nouveaux organismes socio-culturels, à consolider ceux qui sont encore jeunes ou à assister un organisme donné pour un programme qui lui est spécifique et pour lequel il manquerait de ressources. Bien au contraire, la CLQ veut continuer à faire cela. Ce qu'elle veut surtout est de faire plus et de maximiser la productivité et la rentabilité des derniers publics qui lui sont confiés. Les caractères des nouveaux services de la CLQ seront la mobilité, la présence et le respect intégral des actions et programmes demandés par la base et définis par ses structures élues de représentation.

Penser une politique de services reflétant exactement les besoins de la base est cependant assez difficile à institutionnaliser. Car, si les besoins changent, les services doivent changer. Le personnel de base de la CLQ doit également être ajusté à cette politique. Il est inévitable que le style des hommes doit être mis en corrélation avec le style de travail à faire sous peine de rater la réalisation des actions et des programmes demandés.

Une nouvelle direction générale

C'est en ce sens que le Comité exécutif et le Conseil d'administration ont décidé qu'un changement s'imposait à la Direction générale, d'où émanent les services. Un concours public fut lancé pour le poste de Directeur général et, parmi les 81 candidatures reçues, celle de Monsieur Jacques Alméras fut retenue et approuvée à l'unanimité par le Conseil d'administration. Entre-temps, plusieurs permanents, peut-être inquiets des événements mais présentant tous des motivations personnelles, s'étaient orientés ailleurs. Avec ceux qui restent et une équipe à reconstituer, le nouveau Directeur général est entré en fonction avec une CLQ redéfinie et l'exigence d'une politique de services plus dynamique et plus conforme aux volontés des organismes-membres.

Il est inévitable que de tels changements au sein d'un organisme souvent considéré comme sclérosé et endormi aient provoqué des rumeurs et des remous dans le monde du loisir et même au gouvernement. Pour certains, le changement est suspect en lui-même. Ce qu'il faut juger est en réalité **le sens du changement**. L'évolution de la CLQ, du point de vue de son Conseil d'administration et de son Comité exécutif, n'a rien de dramatique. Elle est en train de devenir ce qu'elle aurait dû être depuis 1968.

Elle est en mesure d'assumer désormais, d'une façon pleine et entière, tout mandat qui lui vendrait de l'Etat québécois et de ses membres, ainsi que d'occuper la place qui lui revient dans l'organisation du loisir au Québec. Le sens de son évolution de la dernière année réside dans le fait qu'elle a commencé à vivre selon sa véritable nature et, pour elle, l'avenir compte plus que le passé.

LIBRE OPINION

Pour une solidarité des classes au Québec

par GUY BLANCHARD, médecin

Après douze ans de transformation rapide de la société québécoise, correspondant à un élan nouveau commencé sous l'administration Lesage, poursuivi sous le régime de Johnson, le Québec d'aujourd'hui se dirige vers un affrontement majeur avec le gouvernement central d'Ottawa. En effet, le grand réveil a tiré le Québec entier de la torpeur où l'avait confiné deux cents ans de solitude, après la conquête. Pareille poussée vers la prise en main par le Québec de ses pouvoirs politiques, juridiques, sociaux, culturels et économiques. Nous amène à qualifier de faibles les gouvernements Bertrand et Bourassa.

Ces derniers font figure de porteurs d'eau, dans la période de repos suivant l'essoufflement normal résultant des performances de huit ans de progrès soutenu (1960 à 1968).

Il y a cependant des signes avant-coureurs d'impatience, face à pareille période d'inactivité et face à des participants en pleine forme, qui n'attendent que le moment d'un nouveau départ, pour un réaménagement des structures sociales désuètes de la société.

Dans la société traditionnelle, la classe des possédants faisait son petit bonhomme de chemin, sans être trop dérangée, surtout qu'à cette époque, l'accessibilité aux sanctuaires qu'étaient les maisons d'enseignements, était assez restreinte pour les familles moins fortunées. Ceci a changé. La possibilité pour tous d'atteindre les écoles primaires et secondaires, et dans une bonne part les universités, jette sur le marché du travail des gens informés.

Une société qui n'emboîte pas le pas dans la voie des changements, devenus nécessaires par la transformation et l'élargissement de son système scolaire, et n'a pas réussi, par des législations appropriées, à favoriser l'accès des nouvelles recrues à tous les échelons de l'échelle industrielle et sociale, aboutissement normal d'une société d'autogestion autochtone, pareille société, dis-je, se réserve des conflits sociaux dont il ne faut pas mésestimer l'importance.

A l'heure actuelle, face à la montée du syndicalisme, phénomène relié en partie à la nécessité de dénoncer les structures sociales et industrielles déprimées ou périmées du Québec, pays sous-développé si on considère des normes de critique économique (par opposition aux normes de ceux qui en parlent en tant que pays développé, parce qu'entretenu et exploité par des investissements étrangers), le pouvoir et les gens de droite se raidissent et demandent la matraque.

C'est la marque psychologique des faibles que de réagir avec la violence et non avec la raison dans une situation difficile. L'instabilité caractérielle de ces gens les amène à se façonner une image de façade, qui donne dans l'autoritarisme que conditionne, pour eux, le besoin de souscrire à la ligne dure, rigide et implacable des valeurs traditionnelles immuables, que le temps et l'évolution sociale devraient normalement modifier en cours de route.

Par ailleurs, le gauchisme doctrinaire non appuyé sur les réalités du milieu donne souvent dans l'anarchie.

L'avenir du Québec, dans la crise de conscience nationale présente, dépend en bonne partie de la capacité de ses citoyens à résoudre leurs propres conflits personnels, par un dépassement d'intérêts purement égocentriques. Les gens dans la force de l'âge devront s'habituer à parler de productivité, non pas en terme absolu de produit national brut, mais bien plutôt en terme d'utilisation maximale des ressources et des capacités de tous les citoyens. Ceci suppose que l'on doit atteindre un équilibre sur le marché du travail, en éliminant la plaie du chômage, en atteignant un meilleur équilibre dans les revenus et enfin, en se donnant un type de gouvernement qui soit responsable envers le peuple habitant le Québec, et non envers des intérêts priviliégiés, dont l'unique préoccupation est la maximisation du profit.

Somme toute, il y a nécessité de polarisation de toutes les énergie. Les jeunes, bien qu'angoissés, à court terme, par une structure industrielle et sociale qui les aliène dans leur propre pays, doivent s'engager personnellement dans la reconquête de ce dernier. Des études techniques poussées dans tous les domaines, que ce soit dans les sciences, la recherche, l'administration, le développement industriel, l'économie, les sciences humaines, etc.., seront le gage de leur succès de demain et assurera l'épanouissement d'un pays qui aspire à devenir vraiment maître chez lui.

Les adultes doivent, par ailleurs rejeter la haine qui repose uniquement sur une partisanerie politique intéressée ou même aveugle. Vivre en société ne doit pas créer un esprit de classe qui permettra aux plus nantis, de développer "du muscle" et de sortir la matraque pour tenir "les inférieurs" dans un état analogue à celui de l'esclavage.

L'histoire des grandes révolutions nous a montré que la matraque se retourne souvent contre celui qui en a fait un emploi irresponsable. L'histoire de la révolution russe, qui a pris la tournure d'un règlement de comptes, devrait nous laisser songeur. Craignons que sombrent dans la douleur et la misère, les enfants et les parents de ceux qui, par étroitesse d'horizons, n'entrevoient que le court terme.

Les citoyens bien pensants devraient faire les pressions nécessaires auprès des gouvernants, afin que ces derniers ne dressent pas de barrière de classes, car, dès lors, on assisterait au phénomène de l'autodestruction d'une société où les moins favorisés se tourneraient contre leur soi-disant élite dorénavant qualifiée de fasciste, de sans-coeur, d'impitoyable, d'injuste et d'exploiteuse, et où les plus favorisés traiteraient les autres d'inférieurs, de misérables, de fainéants, d'incapables, de socialistes ou de communistes.

Pareille situation est en voie de développement au Québec. Il est encore temps d'en empêcher la cristallisation dans des extrêmes de droite et de gauche, si les gens prennent connaissance du problème et sont assez responsables pour prendre les décisions sociales, économiques et politiques qui s'imposent.

Billet d'Italie

Terre sans espérance

Un Sicilien à qui je vantais les beautés de son île, lui avouant n'avoir vu nulle part au monde un ciel aussi intéau monde un ciel aussi intensément lumineux, une mer aussi bleue, un soleil d'une telle exubérance rétorqua gravement: "Hélas, madame, le soleil ne se mange pas!"

Tout le monde ne mange pas à sa faim en cette terre où fleurit l'oranger. Contre la misère il faut parfois savoir user de stratagème, tromper la faim en faisant cuire à moitié les ravioli (pâtes farcies de viande au fromage) afin qu'elles continuent de gonfler dans l'estomac. "La Sicile est belle, c'est vrai, renchérit mon interlocuteur, mais c'est une terre sans espérance".

Terre sans espérance. Terre à la dérive. Ses habitants ne semblent même plus souhaiter être rattachés au continent, partager un peu sa prospérité insolente. Vue sur la carte, la Sicile située à la fine pointe de la botte italienne semble un ballon. Ballon qu'un gigantesque coup de pied s'apprête à éloigner avec sa cargaison de misère et de résignation.

Rolande A. LACERTE
Varèse, juin 1972

HMH
Éditions Hurtubise - HMH
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Clément H. Rondeau
Pollution
S.O.S. Biosphère

Éducatif et provocateur, ce livre instruit, et de façon spécialisée dans certains chapitres. Provocateur parce que les faits et les déductions logiques sont exposées avec une franchise qui peut parfois choquer, à la manière de Ralph Nader.
$3.00

Le Centre Interdisciplinaire de Montréal Inc.

offre à l'intention du **personnel de cadre** des institutions qui s'occupent d'éducation au Québec, le stage suivant : **L'EXERCICE DE L'AUTORITE ET LES RELATIONS HUMAINES.**

Ce stage vous permettra d'atteindre un ou plusieurs des objectifs suivants :

a) Une meilleure connaissance de vos ressources personnelles
b) Une prise de conscience de votre style de leadership
c) L'acquisition de certaines habiletés aux niveaux suivants :
* animation de réunion
* créativité dans la solution de problème (synectique)
* relation d'aide
* prises de décision en groupe.

Stage résidentiel à Joliette du 31 juillet au 11 août 1972

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au :

cim
CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE MONTRÉAL INC.
5055, Avenue Gatineau, Montréal 247 (514) 735-6595.

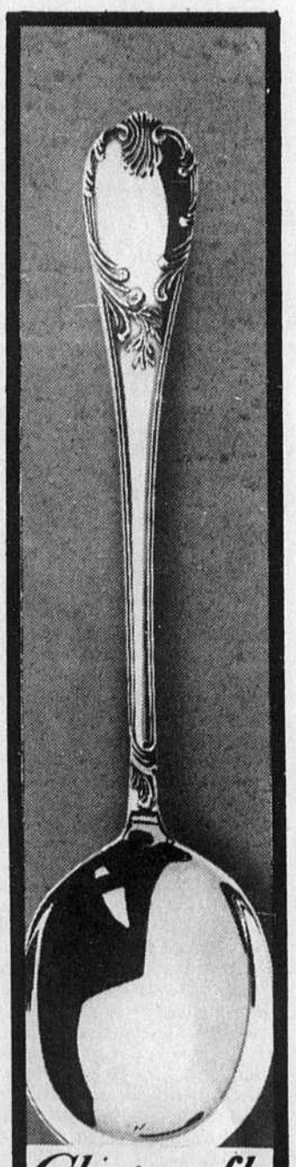

Christofle
La marque d'argenterie mondialement reconnue. En exclusivité chez Lucas.
Illustré: le modèle "Marly". Couvert de 6 pièces, $43.

LUCAS
1476, Sherbrooke, ouest,
et Westmount Square
Stationnement gratuit

suites de la première page

LE CONGRÈS

Tous les postes sont contestés et il y a huit candidats à la vice-présidence.

Le mode d'élection des vice-présidents a d'ailleurs fait l'objet d'un long débat où il semblait se manifester un début de fièvre électorale. Ce qui a fait dire à M. Pepin, à qui l'on demandait si une période était prévue pour les discours des candidats: "Non, il y en a assez qui se font dans la salle".

Quant à la restructuration à l'exécutif, ce sont les interventions de MM. Raymond Parent et Guy Thibodeau, secrétaire général et trésorier, qui ont, semble-t-il, incité le congrès à rescinder sa décision. Le trésorier a en effet expliqué que la présence de deux vice-présidents en plus se traduirait par une dépense accrue de $175,000 en deux ans.

Le secrétaire général a fait remarquer de son côté, que les difficultés survenues à l'exécutif au cours du dernier mandat sont dû "aux responsabilités spécifiques que la constitution impose à chacun des dirigeants de sorte que ceux-ci ne peuvent s'occuper d'un secteur que le titulaire néglige. Il ne faut pas, a-t-il dit, confié aux vice-présidents des responsabilités pré-établies, afin d'éviter que l'exécutif se retrouve avec des hommes aux politiques divergentes comme ces dernières années.

L'assemblée a retenu cet argument puisque le nouvel exécutif déterminera lui-meme, apres les elections, les responsabilités qui incombent à chacun des trois vice-présidents. Ce décloisonnement des fonctions vise à assurer à l'exécutif une direction plus collégiale.

Les délégués ont aussi adopté, jeudi soir, une résolution qui autorise l'exécutif à engager des procédures contre les fédérations et les syndicats dissidents débiteurs de la CSN. La Fédération du bâtiment et du bois, passée à la nouvelle centrale, doit $463,000 à la CSN, selon le trésorier.

Tous les débats d'hier (restructuration de l'exécutif, questions de privilèges, budget) se sont déroulés au ralenti et parfois avec une certaine confusion, sans doute à cause de la fatigue après six jours de congrès et de la déception de certains, en regard des nombreuses questions que le congrès n'aura pas le temps d'étudier.

Le congrès a consacré l'après-midi à des "questions de privilège" qui portaient pour la plupart sur des luttes ou des conflits en cours.

Le fait le plus notable de ces débats est cependant que plusieurs délégués ont tenté de présenter, par le biais des questions de privilège des propositions qui relèvent du rapport du comité des douze, synthèse des discussions sur le document "Ne comptons que sur nos propres moyens". Ce document, qui devait servir à définir au cours du congrès l'orientation idéologique de la CSN ne sera finalement pas étudié faute de temps: le débat d'orientation s'est fait exclusivement à partir du rapport moral de M. Pepin qui a proposé la formation de comités populaires électoraux.

Un délégué a réussi à faire adopter la proposition suivante: que la CSN fasse des expériences pilotes de négociations et de conventions collectives ainsi que de formules coopératives, de manière à préparer les travailleurs à l'auto-gestion partout où c'est possible.

La présidente du conseil central de Québec, Mlle Thérèse Montpas, dont une proposition en vue de convoquer un véritable congrès d'orientation a été défaite jeudi matin, est revenue à la charge, hier, pour expliquer son désaccord dans un texte qu'elle n'a pu distribuer au congrès à cause de la procédure.

Elle approuve le diagnostic dans le rapport de M. Pepin mais soutient que la CSN ne peut engager ses membres dans une action électorale sans leur donner des instruments de travail et des objectifs concrets.

"Je considère que le mouvement syndical CSN, écrit-elle et le mouvement syndical québécois dans son ensemble n'ont pas le droit de demander à la population de changer le système et le régime sans eux-mêmes proposer des solutions concrètes. D'autant plus que ce même mouvement, en tout cas pour la CSN, s'est prononcé contre le capitalisme et le libéralisme économique, contre le marxisme et contre le socialisme étatique des pays de l'est."

Mlle Montpas proposait donc un congrès d'orientation chargé de donner aux militants des outils de travail politique: élaboration de programme pour chaque secteur professionnel et de politique sociale et économique dans les régions; mécanisme de recherche et de consultation à l'intérieur de la CSN.

Le rapport du Comité des douze proposait également de poursuivre l'étude entreprise afin de préciser le contenu du socialisme dont se réclame la CSN et de réaliser des projets concrets sur la voie de ce socialisme: coopérative, intéressement des travailleurs aux décisions dans les entreprises, participation des citoyens à l'administration des commissions scolaires et des municipalités, etc...

Il est possible que le débat sur le rapport du comité des douze, qui devait déterminer des objectifs concrets et des moyens d'action, reprenne de plus belle au sein du mouvement après avoir été éludé au congrès.

ENVIRONNEMENT

les principes et leur préambule une série d'amendements "techniques" reflétant mieux la conception qui est la sienne, ainsi que celle des autres pays du tiers monde, des problèmes de l'environnement, de leurs rapports avec le développement économique ainsi qu'avec la question démographique,

2- la volonté de la Chine, en outre, d'introduire dans les principes et leur préambule un certain nombre d'énoncés politiques et de positions idéologiques, qui s'est évidemment heurtée à l'opposition d'un certain nombre de pays occidentaux, en particulier celle des Etats-Unis,

3- une manoeuvre, conduite par les Etats africains, visant à faire inscrire dans la déclaration un certain nombre de principes sur l'apartheid, la ségrégation et la discrimination raciales, le colonialisme et la stabilisation des prix des matières premières, tout cela, dans l'optique d'une saine gestion de l'environnement humain;

4- la campagne, menée par le Brésil, pour exclure de la déclaration un principe qui l'aurait obligé à informer ses pays limitrophes des conséquences possiblement préjudiciables, sur l'environnement de ceux-ci, ce certains projets de développement brésiliens, dont l'aménagement hydro-électrique du fleuve Pirana;

5- enfin, le peu d'enthousiasme du Japon et des pays industrialisés d'Europe à l'endroit des principes juridiques compris dans le projet original, principes que la Chine, au contraire, souhaitait voir renforcés.

Voilà les principales questions que le groupe plénier a retournées sous tous les angles. Depuis la semaine dernière, il a tenu quinze séances formelles, les plus indigestes des lunchs et dîner-caucus, et d'innombrables palabres de couloir. Si bien que, dans la nuit de jeudi à vendredi, il était arrivé si près d'un accord général – sans pourtant être encore parvenu à mettre la clef de voûte en place – que, vers trois heures du matin, tout l'édifice a menacé de s'écrouler.

Tandis que le Brésil insistait envers et contre tous pour obtenir satisfaction, le président du groupe, M. Slim entreprenait d'indisposer les Chinois en soutenant qu'il y avait accord là où il n'avait pas été encore admis collectivement qu'il y en avait un, et les autres délégations qu'on s'était entendu sur telle proposition chinoise alors que plusieurs ne voulaient pas en entendre parler.

C'est le moment que choisit le représentant des Philippines pour citer un poème oriental – auquel le délégué britannique, pour la défense et l'illustration de la langue de Shakespeare, jugea opportun d'opposer une citation de Cromwell. Tandis que le président Slim entreprenait ensuite de chapitrer les contestants, le représentant du Canada se précipita dans le bureau du secrétaire-général Strong pour s'exclamer que le président-chapitreur était en train de tout gâcher. Plus fin diplomate que ses collègues, un quelconque participant débrancha alors le système d'interprétation simultanée de l'ONU: et le flot de paroles ayant été interrompu, tout rentra dans l'ordre.

Du moins s'est-on rendu compte, le lendemain matin, que l'alchimie diplomatique avait produit son effet, lorsque commença de circuler le compte rendu préparé par le rapporteur du groupe, le diplomate canadien Terrence Bacon – qui dut, pour ce faire, veiller bien après l'aube (celle-ci survient à deux heures du matin dans cette Venise du nord qu'est Stockholm). Car, lorsque les délégués hagards ont quitté le nouveau parlement, on entendit un porte-parole américain accuser sans façon les Chinois de vouloir tout démolir. "Mais pourquoi?" lui demanda un diplomate canadien: "Demandez-leur donc, ce sont vos amis", répliqua l'Américain, qui ignorait sans doute que Henry Kissinger était en route pour Pékin.

Mais le suspense n'était pas terminé. Se pouvait-il que ce rapport passe en assemblée plénière comme une lettre à la poste? La Chine l'accepterait-elle? et les Etats-Unis? et tous ces pays qui, depuis le Saint-Siège au sujet de la population juive, l'Uruguay au sujet des manoeuvres brésiliennes, avaient des raisons de ne pas en être satisfaits?

Le long défilé des intervenants commença. Chacun dit combien il lui avait été pénible de sacrifier la nuance à la troisième puissance qu'il aurait voulu inscrire dans tel principe ou tel paragraphe du préambule: chacun voulut féliciter ad nauseam les hôtes suédois, l'animateur Strong, les divers rapporteurs, les pays amis, puis chacun finit par dire qu'il approuverait la déclaration.

Vint le tour de la Chine. Pour mieux masquer son consentement, constata-t-on plus tard, la délégation de Pékin réitéra avec une certaine violence, ses positions politiques, notamment sur la guerre du Vietnam, l'interdiction et la destruction des armes nucléaires, chimiques et biologiques, de même que sur l'impérialisme, principale "cause sociale", selon elle, de la pollution de l'environnement: tout cela pour conclure que la Chine ne saurait voter en faveur de la déclaration si elle contenait le principe, inadéquat, affirmant "qu'il faut épargner à l'homme et à son environnement les effets des armes nucléaires et de tous les autres moyens de destruction massive."

Moment de consternation, mais la procédure vint à la rescousse. On adopta d'abord les 25 principes acceptés – plus ou moins avec réserves – par tous: puis l'on adopta à l'unanimité le vingt-sixième principe, sur les armements nucléaires, en prenant note des observations des Chinois; puis on référa à l'Assemblée générale de l'ONU la bête noire du Brésil; puis on adopta le préambule. Enfin, avec une précipitation évidente, deux secondes après avoir posé la question traditionnelle – "A-t-on quelque chose à objecter?" – le président Bengtman affirma d'un coup de maillet l'adoption de la déclaration sur l'environnement, dans l'allégresse générale.

PILOTES

de 06h00 gmt pour une durée de 24h.

● BERNE: La compagnie aérienne Swissair a été autorisée à suspendre ses vols le lundi 19 juin, annonce un communiqué du ministère suisse des transports. C'est par souci de sécurité, indique-t-on de même source, que le ministère a donné cette autorisation à la SWISSAIR qui a l'obligation statutaire d'assurer les vols de ligne.

D'autre part, l'Association du personnel navigant de la compagnie indique qu'elle soutient sans réserve la grève de 24 heures décidée par l'IFALPA.

● VIENNE: Les pilotes de la compagnie autrichienne Austrian Airlines ont décidé de suivre le mouvement de grève de 24 heures le 19 juin, annonce un communiqué. De même source on précise que les vols à destination d'Istanbul et de Beyrouth prévus pour le dimanche 18 juin seront annulés.

● COPENHAGUE: L'union danoise des pilotes de ligne annonce que ses membres participeront à la grève du 19 juin. Les pilotes danois travaillent pour la plupart à la compagnie SAS (Scandinavian Airlines System).

● AMSTERDAM: L'association néerlandaise des pilotes de ligne a décidé de suivre le mot d'ordre de grève. Un communiqué de l'association néerlandaise, publié hier soir à Amsterdam, annonce que le trafic aérien sera suspendu lundi à l'aéroport international de Schipol-Amsterdam.

● PARIS: Le syndicat national des pilotes de ligne français a publié hier après-midi un communiqué annonçant qu'il s'associe à la décision de grève pour le 19 juin. Le syndicat, qui regroupe la quasi totalité des pilotes français, a demandé à ses adhérents de ne pas faire décoller d'avion du 19 juin 6.00 GMT au 20 juin 6.00 GMT.

● ROME – L'Association italienne des pilotes d'aviation commerciale (ANPAC), membre de la fédération internationale des pilotes de ligne annonce qu'elle s'associera au mouvement de protestation contre la piraterie aérienne.

Selon le communiqué, l'ANPAC a reçu l'adhésion des pilotes italiens non inscrits à l'association. Elle réunit 1,500 adhérents.

● BELGRADE: L'Association des pilotes de ligne yougoslaves suivra l'ordre de grève lancé par l'IFALPA. Selon un porte-parole de la compagnie aérienne yougoslave J.A.T. et de l'Association des pilotes de ligne yougoslaves, celle-ci a déjà informé l'IFALPA de sa décision.

Le journal Borba estime d'autre part que le mot d'ordre de grève sera également suivi par la compagnie yougoslave Inex-Adria Aviopromet, qui n'est pas affiliée à l'association des pilotes yougoslaves.

● HELSINKI: La compagnie nationale finlandaise, Finnair, a annoncé qu'elle annulerait tous ses vols, à l'exception de deux vols sur les lignes intérieures, le lundi 19 juin, pour répondre à l'appel de l'IFALPA. La compagnie indique d'autre part que tous les vols charters prévus pour lundi seraient retardés d'un jour.

A New York, dans les agences de voyage, on conseille aux passagers de prendre leurs billets pour dimanche ou mardi et plusieurs compagnies de transport aérien ont fait savoir qu'elles rembourseraient les billets réservés pour lundi. Au bureau de la B.O.A.C. de New York, on déclare avoir pris des mesures pour venir en aide aux passagers mais que jusqu'ici on n'avait prévu aucune annulation de vols.

FLUORATION

rement et physiquement impossible. Il faut donc recourir à des méthodes préventives, au premier plan desquelles il y a la fluoration des eaux de consommation.

La valeur de cette mesure au point de vue scientifique ne laisse aucun doute. Elle est recommandée par les grands organismes reliés à la santé, dont les médecins et dentistes du Québec. Elle est obligatoire dans sept Etats américains et dans plusieurs grandes villes, dont Toronto. La fluoration permet de diminuer d'environ la moitié les sommes consacrées aux soins dentaires.

Au Québec, pour les 39 usines, l'installation du système de fluoration coûtera $600,000 au total, tandis que l'entretien coûtera moins de $400,000 l'an. Le gouvernement absorbera environ la moitié de ces dépenses. Une somme de $365,000 est prévue pour cette année à ce titre.

Un scrutin populaire sera tenu au niveau municipal lorsque dix pour cent des citoyens ou cinq mille d'entre eux en font la demande. Il faudra ensuite que 50 pour cent des voix plus une confirment le refus de la fluoration.

La fluoration des eaux, qui ne coûtera que neuf cents par tête par annee, permettra par contre à la population de realiser des economies considérables, et au gouvernement de poursuivre son objectif général d'amélioration de la santé des citoyens. La carie dentaire chez les enfants sera réduite de plus de la moitié. Le fluor n'occasionne aucun danger pour la santé humaine, et il est même utilisé dans le traitement de certains cancers osseux. Le fluor se trouve en grande quantité à l'état naturel dans le sol, et il n'endommage pas l'environnement.

Bref, M. Castonguay est convaincu de l'utilité de la mesure, et il est décidé à la faire adopter, en dépit de l'opposition parlementaire des créditistes et d'autres detracteurs de tous poils hors du Parlement.

OTTAWA

ne loi canadienne ne rendrait illégale la piraterie aérienne.

Les modifications apportées par le gouvernement fédéral adoptées en troisième lecture, stipulent que tout pirate de l'air se rend passible d'une peine d'emprisonnement à vie s'il détourne un avion sur le sol canadien.

En dehors des Communes, M. Diefenbaker a expliqué que la piraterie aérienne est actuellement un sport très payant, "le plus payant de tous", a-t-il affirmé.

Quant à M. Sharp, il avoue comprendre les pilotes de l'air de 54 pays qui desirent arreter leur travail, lundi prochain, afin de protester contre tous les pays qui ne légifèrent pas pour rendre illégale la piraterie aérienne.

"Ce sera une façon de sensibiliser les pays concernés", a-t-il lancé, aux journalistes qui l'interrogeaient.

M. Sharp a tenu à préciser que l'opinion de M. Diefenbaker n'était pas rejetée complètement, puisque ce dernier était un criminaliste reconnu, et que peut-être son idée de rendre la piraterie aérienne "non attrayante financièrement", serait étudiée par le cabinet.

Selon M. Diefenbaker, en ne légiférant pas sur le paiement des rançons le Canada permet tout simplement aux Nations-unies de ne rien faire.

Le président de l'Association des pilotes de lignes, M. Ola Forsberg, après une rencontre avec le secrétaire général de l'ONU, mercredi, M. Waldheim, a souhaité que le Conseil de sécurité se réunisse pour étudier la piraterie aérienne.

LÉVESQUE

M. Lévesque a dit: "Ils sont plus près de nous et ils sont, sous un certain angle, plus américains que les Français."

Le grand quotidien bruxellois Le Soir titrait, hier, tranquillement avec une photo de M. Lévesque: "L'indépendance du Québec dans la logique de son essor." Puis, en sous-titre: "Pour le leader séparatiste les francophones du Canada sont des colonisés de l'intérieur."

Un journaliste du Soir a déclaré à ses collegues canadiens: "J'adore son style. Ça prend beaucoup ici". Sachons seulement que l'article du Soir commence par une phrase de M. Lévesque: "Je suis une pelure de banane ambulante". Le leader péquiste voulait expliquer l'aspect délicat de son voyage pour les gouvernements des pays qu'il visite puisqu'il ne représente pas le gouvernement d'un pays.

Il a aussi trouvé le moyen de dire à ses éminents hôtes bruxellois que le "français est aussi notre bag à nous autres, maudit".

Mais tout cela a fait rire, a détendu, encore plus qu'à Paris, dans ce pays robuste et plus moderne que ne le laissent croire ces orgies de petits Mannekenpis en plastique, en bronze ou en marbre bruni qui jonchent les comptoirs des boutiques, près de la grande place, entre les tavernes jaunâtres et poussiéreuses où les braves descendants de Clovis boivent de grosses bières brabançonnes en discutant de la cuisine ou des banques belges (en grève) et en comparant éternellement les chemins de fer belges et les chemins de fer français.

Bruxelles, ville d'expansion, de construction, de vocation internationale, mais qui garde jalousement sa vieille odeur de caoutchouc chauffé, de pétrole consommé et de café fort.

Pays où l'industrie lourde et la dentelle, les mines de charbon et le chocolat fin cohabitent mieux que Flamands et Wallons et où Félix Rousseau, membre de l'Académie belge, vante le fédéralisme parce qu'il est un "frein à l'unité nationale".

A Bruxelles comme à Paris, M. Lévesque a rencontré des étudiants québécois et par conséquent des "gauchistes" inconditionnels qui ont fustigé son "programme bourgeois".

En réalité, des 20 étudiants venus au rendez-vous, deux se sont faits les fidèles partisans de Mao. Il faut cependant parler d'eux d'une façon fort différente de nos radicaux québécois car, après quelques années d'expatriation, ils ont perdu, non pas le contact qu'ils n'ont jamais eu, mais la connaissance nouvelle de nos "masses laborieuses". Hier, après l'entretien avec les étudiants, un gros "gauchiste" bien gras, costume sombre, veste de fantaisie, souliers noirs, a confié à un autre apôtre, dans un accent mi-wallon, mi-français: "Lévesque, une crapule! une crapule!"

Il faut dire que le chef indépendantiste a été parfois inutilement agressif à l'égard de ces jeunes gens inoffensifs en leur disant qu'ils étaient des "boursiers prolonges aux frais des contribuables".

M. Lévesque prend deux jours de repos à Paris en fin de semaine. Il se rendra à Londres, lundi, à moins que les pilotes des lignes aériennes débraient comme il en est question.

CHURCHILL FALLS

Churchill représente un des plus grands moments de notre génie créateur, une des plus importantes réalisations de notre histoire".

Avant M. Trudeau, les premiers ministres de Terre-Neuve et de Québec, MM. Frank Moores et Robert Bourassa, avaient pris la parole.

M. Moores a tracé un bref historique des travaux de Churchill Falls, au cours duquel il a rendu hommage, comme il le fallait, à son prédécesseur, M. Joseph Smallwood, à qui revient l'honneur d'avoir songé le premier à ce gigantesque développement.

M. Smallwood se trouve présentement à Londres. On raconte, pour expliquer son absence qu'il a fait une de ses typiques colères en apprenant qu'il ne serait pas aux cérémonies d'inauguration, l'invité d'honneur numéro un de sa province et qu'il a juré de ne pas mettre les pieds à Churchill Falls s'il ne doit pas y recevoir les hommages qui lui sont dûs.

Néanmoins, hier, quand M. Moores a prononcé le nom de Joe Smallwood, les personnes assistant aux cérémonies ont applaudi spontanément, le premier ministre de Terre-Neuve n'a pas été sans rappeler que l'avenir du Canada reposait dans le développement de ses régions nordiques, développement qui ne s'accomplirait pas à grand renfort de mots seulement, mais à coup de courage et d'initiative.

Un discours qui a semblé fort peu goûté a été celui du premier ministre Bourassa, qui a déclaré: "N'eût été sa participation, (celle du Québec) l'on peut se demander si ce gigantesque projet eût été réalisé. L'Hydro-Québec utilisera la presque totalité du potentiel hydroélectrique des chutes, et ceci pour une période de soixante-cinq ans".

M. Bourassa, qui n'est arrivé à Churchill Falls que vendredi matin, parce que le brouillard avait empêché son avion de se poser jeudi en soirée, a prononcé une autre phrase qui a suscité des murmures dans la foule, composée en majeure partie, outre les invités d'honneur, de Terre-Neuviens.

"La majeure partie des gros équipements (pylônes, turbines, alternateurs) a été fournie par le Québec, et une partie importante de la main-d'oeuvre spécialisée a été recrutée au Québec", a-t-il lancé.

La cérémonie s'est terminée par l'insertion, dans un rocher de 20 tonnes, de quatre cylindres métalliques contenant des documents microfilmés portant sur les travaux d'amménagement de la centrale (accords de principe, contrats, plans et devis, etc.).

M. Trudeau, toujours à l'affût d'un bon geste ou d'un bon mot, a fait mine, en glissant son cylindre commémoratif dans l'orifice préparé à cette fin, de se boucher les oreilles, comme un canonnier qui vient d'insérer un obus dans un canon.

Quelques secondes plus tard, un feu d'artifice a illuminé le ciel grisâtre de lueurs palottes, tandis que l'écho reprenait à qui mieux mieux les détonations.

Clifford Irving, condamné à 30 mois d'emprisonnement

NEW YORK (AFP) – Clifford Irving, reconnu coupable davoir extorqué $750,000 à la maison d'édition McGraw-Hill en écrivant une fausse autobiographie du milliardaire Howard Hughes, a été condamné vendredi par un tribunal fédéral de New York à 2 ans et demi de prison et à $10,000 d'amende.

Sa femme, Edith, qui s'était fait passer pour Helga R. Hughes afin d'encaisser les chèques de McGraw-Hill dans une banque de Zurich, en Suisse, a été condamnée à deux ans de prison avec sursis, à deux mois fermes de prison, et à $10,000 d'amende.

Le juge fédéral John Cannella a donné l'ordre à Mme Irving de se rendre en prison dès lundi et à son mari le 28 août de manière qu'il puisse prendre soin de leurs deux enfants prendant qu'elle purgera sa peine de prison. La sentence a été rendue par le juge à l'issue d'une audience qui avait duré deux heures et au cours de laquelle Irving et ses deux avocats avaient imploré la clémence du juge. Laissez-nous ensemble, repartir en Espagne pour y refaire notre vie, avait demandé l'accusé.

Pas de cautionnement pour Nadeau et Roy

Serge Nadeau, 21 ans, et Fernand Roy, 24 ans, devront attendre leur procès derrière les barreaux.

A leur comparution, sous l'accusation d'avoir manqué à leur promesse de cautionnement l'automne dernier, le juge Emile Trottier leur a refusé un nouveau cautionnement malgré la demande de leur avocat Pierre Cloutier.

Le juge a cependant libéré Jacinthe Lanctôt, 21 ans, sous un cautionnement de $500, garanti par son père; la jeune femme est accusée de complicité après le fait pour avoir caché Nadeau et Roy pendant près de neuf mois dans son appartement.

L'enquête préliminaire doit avoir lieu le 23 juin.

Nadeau et Roy sont accusés d'avoir volé un appareil radio d'une voiture de police en septembre dernier. Libérés sous des cautionnements de $950, ils ne s'étaient pas présentés à leur procès.

Les trois accusés ont plaidé non-coupable jeudi.

Jacinthe est la soeur de Jacques Lanctôt, exilé à Cuba depuis décembre 1970 et échange pour la libération du diplomate britannique James Cross.

Rue Sherbrooke fermée

La rue Sherbrooke sera fermée à toute circulation de véhicules entre Beaugrand et Liébert, jusqu'à lundi matin, afin de permettre l'exécution de travaux de voirie.

Les conducteurs sont priés d'emprunter les rues Beaugrand, de Chateauneuf et Liébert vers l'ouest et les rues Liébert, Leney et Beaugrand vers l'est.

COTRONI

Suite de la page 3

Pourquoi M. Lequin n'a-t-il pas porté des accusations contre mon client s'il jugeait qu'il était fautif? a demandé l'avocat de Cotroni.

Me Sainte-Marie a enchaîné en demandant si l'on pouvait conclure que M. Cotroni est le chef de la pègre parce qu'il a loué un immeuble qui est devenu une maison de jeu. L'associé de Cotroni, M. Armand Courville, est pourtant venu dire qu'on avait annulé le bail quand la police a posé des cadenas sur les portes de l'immeuble, de faire remarquer le procureur.

L'avocat a aussi demandé si le gérant général de Mainelin Transport aurait pu congédier M. Cotroni comme il l'a déclaré si ce dernier avait été le chef de la pègre.

D'autre part, au sujet des associations de M. Cotroni avec des individus comme Louis Greco, Jos Bonanno, Bill Bonanno, Fred Gabourie, etc., Me Sainte-Marie a indiqué qu'aucune preuve n'avait été faite devant le tribunal que ces individus étaient des criminels dangereux et qu'on ne pouvait considérer que des articles de journaux prouvent le caractère de ces individus.

Me Sainte-Marie a aussi demandé ce qu'il y avait d'illégal à rencontrer Myer Lansky ou d'autres individus. Jamais, a-t-il dit, la preuve que ces réunions étaient illégales n'a été faite.

Il s'est aussi demandé si, parce que M. Cotroni est Italien, on devait en conclure que ses rencontres avec les autres Italiens en faisaient le chef de la Mafia.

Dans un autre domaine, le procureur a déclaré que McLean ne pouvait se prévaloir de l'immunité partielle prévue par la loi de la presse car il avait porté des accusations criminelles qui, de plus, étaient fausses.

Le procureur s'en est aussi pris à la déclaration de Me Campbell qui disait que le succès du film "The Goodfather" prouvait que la Mafia existait et que la population le savait.

Le film "King Kong" prouve-t-il que ce monstre a existé? a demandé Me Sainte-Marie. Celui-ci a enfin déclaré qu'il ne pouvait y avoir de différence entre les petits ou les grands signifiant par là que M. Cotroni, un "illettré", était bien petit devant la puissance de Maclean.

CHRÉTIENS

Suite de la page 3

même si seulement quelques-une d'entre elles seront vraiment étudiées.

Cinq recommandations insistent sur la nécessité de relier davantage les services diocésains aux besoins des paroisses et aux préoccupations des fidèles. Une dizaine insistent sur la nécessité de mieux former les laïcs qui travaillent bénévolement et de les faire participer vraiment aux décisions aussi bien au niveau paroissial qu'au niveau de la zone et du diocèse.

D'autres insistent plutôt sur la nécessité de créer ou de multiplier les petites communautés qui vivent une vraie fraternité pour en faire des lieux d'accueil ouverts aux nouveaux arrivés, aux marginaux de la société, été. Les problèmes familiaux reçoivent aussi beaucoup d'attention.

Les recommandations sur la liturgie sont particulièrement intéressantes parce que contradictoires: les unes demandent plus d'ouverture face aux expériences qui se tentent actuellement, une réforme du langage et des structures pour les adapter davantage aux besoins et même la publication des expériences faites ça et là.

D'autres, au contraire, demandent plus d'uniformité concernant les sacrements (pénitence, baptême) et l'interdiction de certaines pratiques comme le baptême des enfants par leur parents ou à la maison. D'autres, enfin, demandent que l'on précise mieux ce qui est permis et ce qui est défendu.

Enfin, il y a une audacieuse résolution recommandant que chaque paroisse ou équipe pastorale entreprenne chaque année au moins une action de développement social (regroupement de citoyens, sensibilisation aux problèmes de pauvreté locaux, etc)

DÉBARDEURS

Suite de la page 3

Ceux qui refuseront de se prévaloir des dispositions prévues par le système des conventions collectives et la loi devront en subir les conséquences, a-t-il ajouté.

M. O'Connell a fait savoir qu'il n'est pas question que le gouvernement force les débardeurs à reprendre le travail, au moyen de législation.

Le ministre du travail a été amené à préciser sa position face à ce conflit qui a obligé une centaine de navires à mouiller dans les ports hors du Québec, par suite d'une motion de M. Georges Valade (PC – Montréal Sainte-Marie).

M. Valade, après avoir fait état des pertes et du ralentissement considérable de l'économie en raison de la paralysie des trois ports du Saint-Laurent, a réclamé une intervention immédiate du gouvernement en vue de mettre fin à la grève.

Il fut appuyé en cela par les deux autres partis de l'Opposition, le Crédit social et le Nouveau parti démocratique.

M. Valade a proposé des moyens qui, selon lui, pourraient rétablir la situation, comme la convocation des agents négociateurs des deux parties pour les inviter à convaincre leur groupe respectif de recourir à l'arbitrage.

Le député de Sainte-Marie a également suggéré d'aviser les parties que si elles n'engagent pas de procédures d'arbitrage prévues dans leur convention dans un délai de 48 heures, le ministre du Travail fera appel à l'un des arbitres mentionnés dans le texte de la convention collective de travail.

M. Valade a proposé que le ministre annonce immédiatement son intention d'amender le code du travail de façon que le ministère du travail puisse intervenir immédiatement en imposant l'arbitrage lorsque les parties refusent de le faire.

Il a recommandé aussi de prévoir un mécanisme assurant que dans tout conflit ouvrier-patronal relevant de sa juridiction, le fédéral s'assure que le vote secret soit respecté dans les assemblées syndicales.

Dans l'esprit de M. Valade, la seule solution pour régler le différend présentement est le recours à l'arbitrage.

Quant à lui, le chef créditiste, M. Réal Caouette, a dénoncé certains gestes des leaders syndicaux des débardeurs dont ils s'abstiennent de parler, comme la grève de sympathie d'un jour envers le Front commun du syndicat de la fonction publique du Québec, quelques jours avant l'éclatemnt du conflit dans les ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

M. Caouette a appuyé la suggestion du recours immédiat à l'arbitrage comme moyen de mettre un terme à l'arrêt de travail.

Le porte-parole du NPD, M. Stanley Knowles, de Winnipeg, a également pressé le ministre O'Connell d'agir promptement, excluant l'adoption d'une législation pour ramener les débardeurs dans les ports.

Il a dit que les efforts fournis jusqu'ici par M. O'Connell n'ont pas été assez énergiques et se sont soldés par un échec.

Si les partis de l'Opposition soutiennent et réclament une vigoureuse intervention du ministre, ce dernier, cependant, est d'avis que les moyens de bord pour régler le conflit "sont clairs comme du cristal et disponibles aux deux parties."

Dans l'esprit de M. O'Connell, la situation présente déborde celle du port de Montréal et démontre bien que l'efficacité d'une convention collective n'est réelle que si les différentes parties s'acquittent de leurs obligations.

Il a dit que le système des conventions collectives est institué pour des gens libres.

"S'ils l'utilisent pour convertir leurs droits privés en désordre public, ils plantent un autre clou de cercueil dans le système de convention collective libre", a poursuivi M. O'Connell.

Un projet de loi pour protéger le malade mental en cure fermée

QUEBEC (par G.L.) – Le ministre des affaires sociales a présenté hier à l'Assemblée nationale un projet de loi (bill 46) entièrement axé sur la protection du malade mental susceptible d'être placé en cure fermée.

Il s'agit en fait d'une nouvelle version du projet de loi numéro 28, présenté il y a quelques mois, qui tient compte de la mise en vigueur de la loi 65 sur les services de santé et les services sociaux, ainsi que des recommandations faites au ministère depuis la publication du premier projet.

Le nouveau projet 22 de loi sur la protection du malade mental supprime toute référence quant au traitement des personnes souffrant de troubles mentaux. Cette modification indique la volonté du ministère d'éviter de distinguer les services de santé mentale des autres services de santé. Tous ces services sont régis désormais par la loi 65, en vigueur depuis le premier juin dernier.

M. Claude Castonguay espère que le projet sera adopté d'ici l'ajournement de la session, prévu pour la mi-juillet.

Le projet de loi sur la protection du malade mental s'attache principalement à éviter aux personnes souffrant de troubles mentaux, des admissions trop hâtives ou des séjours indûment prolongés en cure fermée. Ainsi, contrairement au projet de loi initial, il n'est plus question d'admettre une personne en cure fermée "si la gravité de son état le commande ou s'il est impossible, en raison de ses conditions de vie, de lui apporter les traitements requis autrement qu'en cure fermée".

Le seul motif pour lesquels une personne pourra être admise en cure fermée est l'état mental susceptible de mettre en danger sa santé ou sa sécurité ou celle d'autrui.

L'examen clinique psychiatrique, nouvellement défini dans le présent projet de loi, déterminera si l'état de la santé mentale d'une personne requiert sa mise en cure fermée. Il s'agit là d'un examen très particulier tout à fait différent des examens ou consultations normales en psychiatrie et qui pourra être fait par un médecin si, en raison de l'urgence, de la distance ou d'autres circonstances, aucun psychiatre n'est disponible dans la région où réside le malade.

Seul un juge de la Cour provinciale, de la Cour des sessions, de la Cour de bien-être social ou des Cours municipales des villes de Montréal, Laval ou Québec, ayant juridiction dans la localité où se trouve une personne atteinte de troubles mentaux, peut lui ordonner, en cas de refus, de se soumettre à un examen clinique psychiatrique ou, suivant le cas, à la cure fermée.

Une autre disposition prévoit que seuls les établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux et non plus les psychiatres sont dans l'obligation de trouver une place et de faire subir des examens à toute personne chez qui se manifestent des troubles susceptibles de mettre en danger sa santé ou sa sécurité, ou la santé ou la sécurité d'autrui.

D'autre part, des modifications importantes ont été apportées au projet de loi pour sauvegarder au maximum les droits des malades mentaux sur leurs biens. Désormais, le placement d'un malade en cure fermée n'entraîne plus inévitablement son incapacité légale d'administrer des biens. Les conclusions à ce sujet du rapport de l'examen clinique psychiatrique se trouvent donc élargies et pourront maintenant se présenter sous l'une ou l'autre de ces formes.

– la personne examinée doit être placée en cure fermée et ne peut administrer ses biens;

– la personne examinée doit être placée en cure fermée et peut administrer ses biens:

– la personne examinée n'a pas à être placée en cure fermée mais ne peut administrer ses biens;

– la personne examinée n'a pas à être placée en cure formée et peut administrer ses biens.

Les personnes insatisfaites des décisions prises à leur égard pourront faire reviser leurcas par une Commission de révision. Le projet de loi sur la protection des malades mentaux prévoit de plus qu'il pourra y avoir appel des décisions de cette commission auprès de la Cour d'appel, mais uniquement sur des questons de droit ou de compétence.

Un policier saisit le bras de Jeanne Lataillade, 15 ans, qui voulait sauter du 15e étage d'une maison appartements du Bronx à la suite d'une querelle avec son ami. (Téléphoto AP)

Le projet de téléuniversité est accepté en principe par l'UQ

Le projet de téléuniversité mis de l'avant par l'université du Québec vient de franchir une nouvelle étape.

En effet, l'assemblée des gouverneurs de l'UQ, après avoir étudié le projet soumis par un groupe de travail, s'est déclarée favorable au principe de la création de cette téléuniversité. Elle a confié au président de l'UQ le soir de mettre sur pied une équipe qui effectuera, au cours de l'été, des consultations plus étendues à l'intérieur et à l'extérieur de l'université, de même que les analyses plus poussées portant sur les modes de fonctionnement de la téléuniversité et sur l'identification de projets précis réalisable à court terme. A l'automne, l'assemblée des gouverneurs prendra une décision définitive quant aux modalités d'implantation de la téléuniversité.

La téléuniversité, selon le voeu de l'assemblée des gouverneurs, constituera un instrument commun à l'assemblée de l'université du Québec et aura comme fins spécifiques le développement et l'expérimentation de la formation à distance.

La mise en oeuvre d'une telle entreprise apportera une réponse d'un type nouveau à des problèmes et à des besoins actuels, particulièrement en éducation des adultes. Le projet de téléuniversité tient compte des tendances contemporaines concernant l'éducation permanente, l'accessibilité à l'enseignement universitaire, les impératifs de recyclage et de perfectionnement de la population active, ainsi que la diffusion des connaissances en vue du développement de la personne.

Pour atteindre ces fins, le groupe de travail préconise dans son rapport le recours à des méthodes nouvelles fournies par les moyens de communication modernes, tant socio-pédagogiques que technologiques: ce qui permettra de rejoindre des clientèles plus vastes et plus diversifiées et obligera à réinventer les situations d'apprentissage et les modes d'évaluation. Ainsi, les régions périphériques bénéficieront de services universitaires mieux adaptés à leur contexte. Le rapport fait également état d'expériences semblables poursuivies dans le monde.

Afin de réaliser ces divers objectifs, le rapport recommande que la téléuniversité – centre de formation à distance – fasse appel aux ressources humaines, techniques et administratives des unités constituantes du réseau UQ. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude: certains pour le corps enseignant, entre autres la prise en charge de Permama (programme de formation des maîtres en mathématiques au secondaire) et la création d'un programme de perfectionnement des maîtres en français au secondaire.

- D'autres cours s'adresseraient à des groupes spécialisés, par exemple les inscrits à certains cours du nouveau certificat en administration ou encore les administrateurs scolaires.
- D'autres, enfin, pourraient atteindre des publics plus larges, dans les domaines de la psychologie de l'enfant, de l'initiation aux problèmes économiques d Québec ou de l'histoire du Québec contemporain.

Une association de commissaires?

TROIS-RIVIERE (PC) – Le Dr Guy Boisclair, conseiller scolaire à la Commission scolaire de Trois-Rivières, souhaite former une association provinciale des commissaires d'écoles.

Le Dr Boisclair a précisé que cette association ne se poserait pas comme adversaire de l'actuelle Fédération des Commissions scolaires.

Elle serait plutôt orientée vers la défense et le promotion des intérêts et du rôle du commissaire d'école. L'association serait donc axée sur les individus nommés au poste de commissaire, tandis que la Fédération s'occupe du fonctionnement des écoles, comme organisme.

Le Dr Boisclair estime que le rôle du conseiller scolaire est à redéfinir depuis la Loi 27. Il croit de plus que les fonctions du commissaire devraient être revalorisées auprès du public.

Le commissaire scolaire devrait en plus jouir de droits d'immunité lors des débats publics, comme c'est le cas pour les parlementaires.

Me Lemieux en appelle pour Rose

L'avocat de Jacques Rose a demandé à la Cour d'appel du Québec de revenir sur "une décision illégale" adoptée par un juge et d'ordonner une reconstitution du jury appelé au procès de Rose.

L'avocat, Robert Lemieux, a inscrit cet appel contre une décision, émise par le juge Eugène Marquis, statuant qu'il n'y aurait aucun remaniement du jury, qui s'est montré impuissant à émettre un verdic dans cette cause.

On sait que Jacques Rose subit un procès relatif à l'enlèvement de Pierre Laporte, en octobre 1970.

Le procès de Jacques Rose, à propos de l'enlèvement de Pierre Laporte, en octobre 1970, s'est terminé le 11 mai dernier, sans qu'aucun verdict ne soit rendu par le jury.

Le 31 mai, Me Lemieux a demandé au juge Marquis de procéder à la formation d'un nouveau jury, mais le juge a rejeté sa requête. Dans son appel, Me Lemieux a qualifié cette décision d'illégale et de sans précédent dans nos annales judiciaires.

Me Lemieux s'appuie sur l'opinion dissidente d'un juré, qui affirme que la condamnation de Rose est illégale et devrait être déclarée nulle et sans conséquence. De plus, l'avocat de Montréal invoque un amendement au Code criminel fédéral qui permet à un juge de relever de leurs fonctions jusqu'à deux jurés, après qu'ils aient été choisis, et d'adopter une décision rendue sur 10 ou 11 jurés au lieu de s'en tenir au nombre habituel de 12.

Le procès de Rose relatif à l'assassinat de Pierre Laporte a été fixé à lundi.

Ultimatum de Camil Samson à la faction d'Armand Bois

QUEBEC (PC) – Le chef du "Crédit social Québec" M. Camil Samson, a lancé un ultimatum au groupe dirigé par M. Armand Bois pour la tenue d'un congrès de réunification, l'automne prochain.

Au cours d'une conférence de presse, M. Samson, qui parlait au nom de l'exécutif de son parti, a formulé diverses propositions concernant ce congrès qui aurait lieu entre le 1er septembre et le 1er novembre, la date définitive restant à fixer.

M. Samson a affirmé, par ailleurs, que si le groupe Bois refuse les propositions (il a jusqu'au 22 juin pour donner une réponse) il ne serait plus question de fusion et cela mettrait un terme définitif aux discussions qui se déroulent entre les deux clans, depuis la scission qui remonte à février, en vue d'une réunification.

Ce congrès aurait pour tâche d'élire un chef, un nouvel exécutif provincial, d'établir une nouvelle constitution et de choisir un nom pour le parti.

Par ailleurs, a dit M. Samson, d'ici le congrès de fusion les deux groupes continueront à siéger d'une façon distincte.

Il en sera également de même pour le travail en dehors du Parlement, c'est-à-dire, les tournées d'information et d'organisation et les programmes de publicité soit à la radio ou à la télévision.

Le groupe Samson exige de plus que les délégués à ce congrès devront être les militants créditistes possédant une carte du RCQ ou du CSQ en règle ou l'ayant été avant le 1er juillet 1972, et ce afin d'éviter que la réunion soit "paquetée" par d'autres partis politiques.

Les deux groupes devront remettre leur liste de membres entre les mains des présidents du congrès au plus tard le 10 juillet.

Le groupe Samson exige que le congrès soit présidé conjointement par le Dr Gaston Tremblay, président de l'exécutif du "Crédit social Québec" et Phil Cossette président de l'exécutif du "Ralliement créditiste".

Interrogé à ce sujet, le chef intérimaire du Ralliement créditiste, M. Armand Bois a déploré "une fois de plus" que le groupe Samson lance un ultimatum.

Cette situation de fait, selon M. Bois, empêche le travail de se faire dans le bon sens et il aurait préféré que les suggestions en vue d'une réunification des forces créditistes viennent du comité indépendant qui a été formé en vue d'en arriver à une entente.

M. Bois a ajouté qu'il ne rejetait pas les "suggestions" formulées par M. Samson mais que la décision d'accepter ou de refuser revenait à l'exécutif provincial du parti qu'il dirige.

M. Trudeau recevra son Devoir

Emu de constater que le premier ministre du Canada ne lit jamais Le DEVOIR, un lecteur du journal a tout de suite présumé que cette privation quotidienne est sans doute imposée à M. Trudeau par la pauvreté bien connue de ses ressources financières. Ce lecteur – M. Jules Lebeau, de Montréal – s'est empressé de nous faire tenir un chèque représentant le prix d'un abonnement de six mois au Devoir, et dont le bénéficiaire sera nul autre que M. Pierre Elliott Trudeau. "Je n'accepte pas, explique M. Lebeau, que le premier ministre du Canada se prive d'une source aussi importante de renseignements que Le DEVOIR. Si je ne lisais pas ce journal, je ne m'en vanterais pas". M. Trudeau recevra donc, à compter de la semaine prochaine, un exemplaire additionnel du DEVOIR à chaque jour. Nous le lui ferons parvenir à sa résidence de la rue Sussex afin qu'il puisse en partager la lecture avec Margaret T. On nous assure, dans les milieux proches de la fonction publique outaouaise, que la lecture du DEVOIR est vivement recommandée aux fonctionnaires qui veulent améiiorer leur connaissance de la langue française.

Les libéraux de la Gaspésie ont rendez-vous à Bonaventure

Les militants libéraux des sept contés de la Gaspésie sont attendus à Bonaventure demain où ils participeront à un congrès régional du Parti libéral du Québec.

Les comtés sont ceux de Rimouski, Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Matane, Matapédia, et les Iles-de-la-Madeleine.

Les libéraux de la Gaspésie ont choisi six sujets d'ateliers qui seront débattus au cours de cette journée. Dès six heures dimanche matin, il sera question à l'intérieur d'un atelier sur la justice de l'aide juridique et du tribunal de la famille en compagnie du vice-premier ministre, M. Gérard-D. Lévesque. Un atelier sur les affaires municipales permettra aux militants de s'entretenir avec M. Maurice Tessier, ministre des affaires municipales et M. Kevin Drummond, ministre des terres et forêts. Les députés Bona Arsenault (Matapédia), Guy Fortier (Gaspé-Sud), et Paul Lafrance (Rivière-du-Loup), participeront également à cette discussion.

Toujours en matinée, un atelier sera consacré aux affaires du parti et l'on y discutera plus particulièrement du rôle des associations de comtés, en compagnie de MM. Julien Giasson, député de l'Islet, et Raymond Mailloux, député de Charlevoix.

Après une pause pour le déjeuner, les libéraux se regrouperont à nouveau dans trois ateliers où ils discuteront notamment de sécurité du revenu en compagnie du Dr Victor Goldbloom, ministre responsable de la qualité de l'environnement, du Dr Guy Fortier, adjoint parlementaire au ministre des affaires sociales, et de M. Paul Lafrance.

Simultanément, les participants à un deuxième atelier s'entretiendront avec MM. Gérard-D. Lévesque, Maurice Tessier, Kevin Drummond, Jean Bienvenue, Robert Quenneville, ministre d'Etat responsable de l'ODEQ. et Bona Arsenault de questions relatives au développement économique régional.

Enfin, aux affaires du parti, il sera question d'information avec MM. Julien Giasson, Raymond Mailloux, et Jean-Marie Pelletier (Kamouraska).

Au terme des ateliers de l'après-midi, les militants libéraux réunis en assemblée plénière entendront les rapports des ateliers.

Immédiatement après, ils pourront s'entretenir avec le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, sur tous les sujets d'intérêt.

Ce congrès se déroulera sous le thème général "Le Québec, c'est ton affaire", tandis que les ateliers auront pour thème "Pour un Québec plus humain", "Pour un Québec plus prospère" et "Pour un Québec plus libéral".

En bref

HALIFAX (PC) – Le gouvernement du Québec sera représenté à la rencontre, en fin de semaine, des quatre premiers ministres des Maritimes, pour débattre le sujet du pétrole au large des côtes.

M. Gérard-L. Lévesque, vice-premier ministre, se joindra aux premiers ministres Alex Campbell, de l'île du Prince-Edouard, Richard Hatfield, du Nouveau-Brunswick, Frank Moores, de Terre-Neuve, et Gerald Regan de la Nouvelle-Ecosse.

Les entretiens débutent ce soir à 8h et se poursuivront demain dimanche.

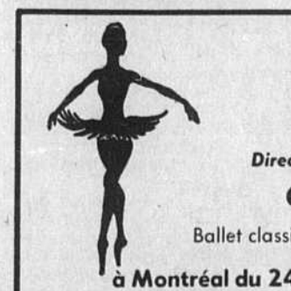

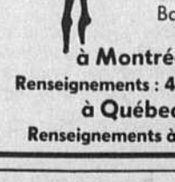
ACADÉMIE DES GRANDS BALLETS CANADIENS
Directrice : Ludmilla Chiriaeff
COURS D'ÉTÉ
Ballet classique, danse moderne et Jazz
à Montréal du 24 juillet au 26 août
Renseignements : 4848 boul. St-Laurent, Tél. : 849-8024
à Québec du 17 juillet au 11 août
Renseignements à Québec : Mme R. Lesage, 653-7791

Camp de vacances
"LE GRAND MEAULNES"
North Hatley sur le lac Massawippi
Pour filles et garçons de 8 à 14 ans
ACTIVITÉS: NATATION (lecons): COURS DE TISSAGE, ÉQUITATION; GRANDS JEUX DE FORÊTS; CHANT CHORAL; CULTE ET MESSE.
COÛT: $40 par semaine.
Séjour minimum: une semaine.
OUVERT: du 14 juillet au 14 août.
Écrire ou tél.: (819) 842-2931
de 5h. p.m. à 9h. p.m.
Nombre de PLACES TRÈS LIMITÉ 'inscrire au plus tôt.

BROMONT

À 45 minutes de Montréal,
le charme de la vie champêtre allié au confort
de la vie urbaine et ce, durant toute l'année.
• Air pur • Sans pollution • Usine d'épuration des eaux • Terrains desservis, eau, égouts, routes pavées • Loisirs accessibles à tous • Parc industriel, gare C.P. et aéroport régional.
MAISONS MODÈLES OUVERTES AUX VISITEURS!
Empruntez l'autoroute des Cantons de l'Est jusqu'à la sortie 44
Maisons conçues et construites par quatre entrepreneurs renommés:
JACQUES DENAULT INC.
Chalets alpins et maisons de style canadien — $17,900 à $35,000
BOULAIS & FRÈRES
Maisons préfabriquées — $14,000 à $22,000
EASTERN TOWNSHIPS CONSTRUCTION
Maisons hors série — $14,000 à $22,000
PIERRE GEORGES ROY
Maisons hors série — $30,000 et plus
Pour renseignements:
à Montréal, composez 861-6152 — à Bromont, composez 534-2200
BROMONT

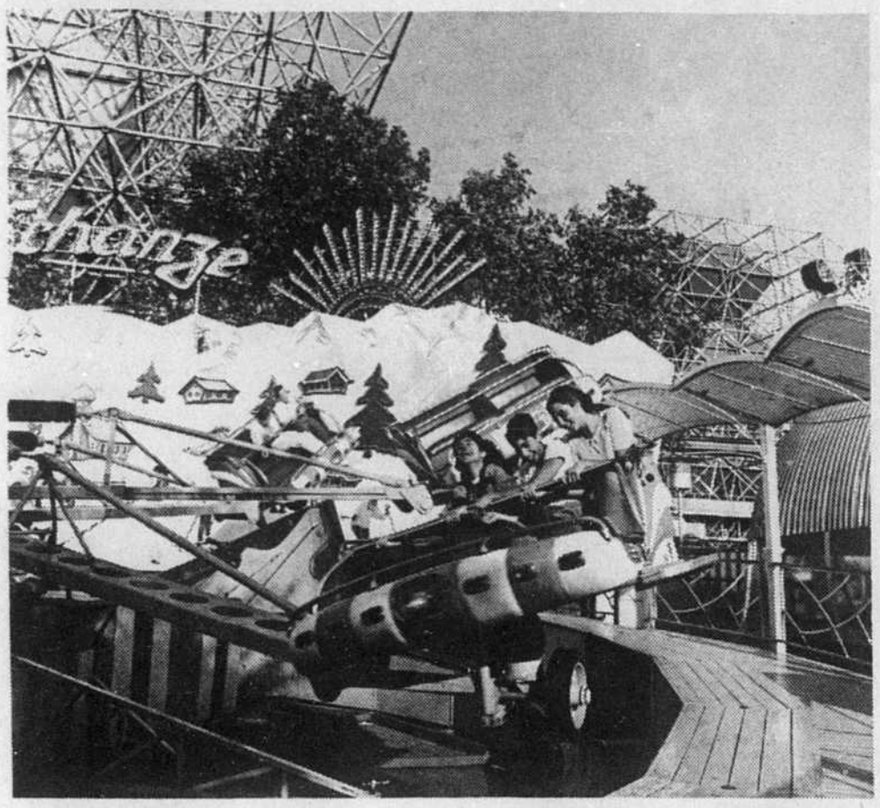

La Ronde ouvre aujourd'hui

Le tarif d'admission à La Ronde, le parc d'attractions de l'exposition de Montréal qui ouvre aujourd'hui reste inchangé pour la saison 72, soit 50 cents pour les adultes et 25 cents pour les jeunes de huit à dix-sept ans. Les petits de moins de huit ans sont toujours admis gratuitement.

Les autorités ont cependant préparé une politique de prix réduits à l'intention des groupes et associations qui ont projeté d'emmener leurs membres à La Ronde, au cours de l'été. Des dépliants expliquant les détails de ce programme sont disponibles sur demande à 372-6237 ou 872-6294. Les ristournes consenties peuvent se chiffrer jusqu'à 30 pour cent, selon le nombre de carnets de billets achetés.

L'achat de cent carnets et plus permet l'entrée gratuite dans La Ronde plus le droit de réserver l'un des deux grands espaces de pique-niques dans l'île Sainte-Hélène. Les renseignements additionnels concernant cette politique de prix réduits et les réservations de terrains doivent se faire en composant les numéros de téléphone susmentionnés.

La Ronde ouvre chaque jour à midi et ne ferme qu'a 2h30 le lendemain matin. On y accède par le métro Sainte-Hélène ou en voiture par le pont Jacques-Cartier. Le service de balades, voitures ouvertes qui peuvent transporter jusqu'à 90 personnes à la fois, fera la navette entre le métro et l'entrée de La Ronde. Les taux de stationnement sont de $2 par jour, par voiture.

Les balades peuvent aussi être louées à l'heure, individuellement ou par chaque groupe qui le désire. Des pris réduits sont alors accordés, mettant ce moyen de transport à la portée de toutes les bourses.

Un autre moyen de venir à La Ronde, qui ne manque pas de charme non plus, est de s'y rendre par eau. Le port Sainte-Hélène, familèrement appelé "La Marina", propose des services complets pour 262 embarcations à des tarifs journaliers, mensuels et saisonniers. Les prix comprenant les services de téléphone, de buanderie et de ravitaillement. Des radiophones FM et postes émetteurs à très haute fréquence guident les bateaux jusqu'à l'abri de leur choix. Le service de réparation des bateaux y fonctionne 24 heures par jour.

Le Centre de santé mentale ne fermera pas ses portes

Le Centre communautaire de santé mentale de Montréal continuera d'exister avec un budget accru.

Mme Monique Robitaille-Martin, directeur exécutif du centre, recevait l'assurance, hier, du ministère des affaires sociales que le budget du CCSMM sera de $50,000 à $60,000 pour les mois qui viennent, c'est-à-dire l'étape intermédiaire avant la création d'un centre local de services communautaires dans le secteur centre-ville. Cela représente, pour l'exercice 72-73, un budget presque doublé comparativement à 1971-72.

Un comité d'urgence composé de citoyens du secteur décidés à sauver le centre faisait parvenir, jeudi, un télégramme à M. Claude Castonguay, insistant sur l'absence presque totale de soins en santé mentale dans le secteur centre-ville, réclamant le maintien et l'expansion de l'équipe du CCSMM à cause de son approche directe dans le milieu.

Le budget accru permettra enfin au centre de fonctionner avec une équipe stable.

Il y aura également une rencontre, mercredi prochain, au CCSMM du comité d'urgence et des citoyens qui travaillent actuellement à l'implantation d'un CLSC dans le secteur centre-sud avec M. Jacques Pigeon, chef des relations régionales de la programmation et d'un autre représentant du ministère afin d'étudier plus en profondeur la question.

La SQ pourrait se voir confier de plus grandes responsabilités

QUEBEC (PC) — L'Union des maires et des municipalités du Québec pourrait être saisie, en septembre, d'un projet de résolution visant à confier à la sûreté du Québec la responsabilité de toutes les enquêtes relevant du domaine criminel au Québec tandis que les corps policiers municipaux ne conserveraient plus que les tâches de gendarmerie, c'est-à-dire le maintient de l'ordre, l'application des règlements de la circulation, la protection civile de la population, etc.

Toute cause de vol ou de fraude quelconque serait notamment exclue des tâches de la police municipale, dans l'esprit d'une telle résolution.

Ce projet a été rendu public jeudi soir lors d'une réunion d'information de l'UMQ qui réunissait une trentaine de maires, conseillers et officiers municipaux, à Charlesbourg, en banlieue de Québec.

Le président de l'UMQ, M. Clovis Langlois, maire de Boucherville, ainsi que le maire de Charlesbourg, M. Henry Casault, directeur de l'organisme, ont indiqué que ce sujet serait soumis à l'étude des participants au congrès de septembre.

Les partisans de cette résolution considèrent que les nombreux spécialistes et l'équipement nécessaires à une lutte efficace contre le crime sont absolument hors de portée des disponibilités financières des municipalités.

Ils estiment par ailleurs que la création de forces policières métropolitaines ne ferait que doubler, à des coûts très élevés, des services déjà existants à la Sûreté du Québec.

Plus de place aux parents dans les garderies de jour

Le ministère des affaires sociales devrait adopter des normes plus souples dans le recrutement du personnel des garderies de jour et donner une plus grande place aux parents, aux bénévoles et au personnel non-professionnel. Il devrait en outre favoriser la création de garderies coopératives.

A la suite de la publication par le ministère des affaires sociales des nouvelles "normes des garderies de jour", le Family Service Association of Montreal a fait parvenir au ministre, M. Claude Castonguay une analyse critique de ces normes qui entreront en vigueur d'ici la fin de l'année.

L'Association rappelle qu'elle a participé à l'établissement de nombreuses garderies dans la région métropolitaine et que son expérience est grande. Si ces normes sont adoptées sans modification, dit le mémoire, il en résultera une diminution du nombre des garderies. Or, ce nombre est plus que restreint actellement comme on le sait.

Les qualités professionnelles exigées du personnel qui travaille dans ces garderies rendront impossible le recrutement pour des centres d'accueil après la classe comme des haltes colaires, pour des centres de loisirs et de garde du samedi ou encore pour des garderies de type communautaire ou coopératif. En plus, dit le mémoire, les nouvelles normes ne laissent entrevoir aucune faon de pourvoir aux frais de fonctionnement des garderies.

Plusieurs types de garderies devraient être possibles dit le mémoire, afin d'en donner l'accès au plus grand nombre de familles selon leurs besoins.

Bref, la FSA réclame une meilleure classification des garderies de jours, l'adoucissement des qualifications requises de la part du personnel de garderies, en particulier pour les centres post-scolaires, et la possibilité de créer des garderies de type coopératif où les mères auraient un rôle important à jouer. L'un des principaux avantages de la création des garderies coopératives est l'augmentation du rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants ainsi qu'une diminution de coût des services.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33

COURS D'ANGLAIS EN ANGLETERRE
3 semaines (tout compris) $495 - $595.

COURS D'ESPAGNOL EN ESPAGNE
sur la Costa del Sol (Malaga)
3 ou 4 semaines (tout compris) $495

TRAVAIL D'ÉTÉ EN EUROPE
Emplois d'été en Angleterre dans l'hôtellerie pour jeunes filles (18 à 30 ans)
Coût total $295 (transport aérien, emploi, permis de travail orientation. Cours d'anglais gratuits si désiré)
Centre d'Études Internationales de Montréal Inc.
Suite 303, 1434 Ste-Catherine ouest
TÉL.: 866-5900 ou 866-0770

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS

Désirons acheter
LIVRES CANADIENS
et
REVUES CANADIENNES
de tout genre
Tél.: 844-1816 19-6-72

APPARTEMENT A VENDRE

COSTA BRAVA
à vendre
Cause décès. Magnifique appartement, 4½, tout confort, luxueusement meublé avec linge. Bord de mer et solarium.
Tél: 342-3795
26-6-72

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier, jour **331-0251**, soir: **667-0774.** J.N.O.

AUTOS A VENDRE

CORTINA GT, 1969, 4 pneus à neige, radio AM–FM, cassette-stéréo. Tél.: **935-8712** ou **285-2939.** 19-6-72

MUSTANG 69, toit rigide, 2 portes Ziebart, équipée, tél.: **672-1407.** 19-6-72

ARTICLES A VENDRE

Splendide sac à couchage (duvet français) bleu ciel Momie, état neuf, $15.00. Superbe bateau gonflable Selrig, 2 places, état neuf. $25. Tél.: **733-6887.** 19-6-72

HORLOGE EN PIN à Pointe de diamant sculptée avec système Hi-Fi à l'intérieur. $1,200. Tél.: **667-7769** après 5 p.m. 19-6-72

ARTICLES A VENDRE

RADIO STEREO "Braun-Audio", AM-FM, platine précision, 2 hauts-parleurs Hi-Fi, état neuf. Cause départ. Tél.: **739-0772.** 21-6-72

BICYCLE-MOTOS

TRIUMPH Bonneville 650, 1970, bonne condition. Doit vendre. Appelez Mike après 6 p.m. **481-7001.** 21-6-72

BUREAU A LOUER

DANS LE VIEUX-MONTRÉAL
Édifice commercial nouvellement rénové.
Idéal pour professionnels, agences de presse ou autres.
211 du St-Sacrement
Tél: 844-3361
poste 238
J.N.O.

Sous-location, partie d'un bureau, téléphone, réceptionniste, immeuble entièrement neuf, disponible maintenant. 10,134 rue Lajeunesse, Montréal. Tél.: **382-3069.** 20-6-72

CHALETS A LOUER

LUXUEUX BAVAROIS, Ste-Agathe, flanc montagne, 5½, chauffé, foyer-pierre, meubles Thibault, TV. Semaines-été. Piscine chauffée, école d'équitation. (Libre congé: 23-27 juin). Tél.: **256-6825, 254-6728.** 24-6-72

FEMMES DEMANDEES

LE GROUPE LA LAURENTIENNE
ET
CLUB AUTOMOBILE QUEBEC
RECHERCHE
SECRÉTAIRE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

EXIGENCES:
- parfaite bilingue;
- 12 ans de scolarité et plus;
- minimum de 3 ans d'expérience;
- capacité de travailler sous pression;

LES TÂCHES:
- dactylographie la correspondance, les rapports, les comptes-rendus etc . . . ;
- répond au téléphone;
- donne les renseignements demandés (Club Automobile);
- prend les rendez-vous;
- fait le classement;
- épure la documentation reçue;
- exécute tous les travaux à la composeuse: formules, dépliants publicitaires etc . . . ;
- fait l'envoi des communiqués de presse;
- effectue tout travail connexe;

LIEU DE TRAVAIL:
Québec

Prière de faire parvenir le curriculum vitae:
Service du Personnel
Case Postale 5600,
Québec (2e)
19-6-72

CHALETS A LOUER

ST-FAUSTIN: cottage meublé, près lac privé, sur grand domaine isolé, facile d'accès, tranquille, $600, saison. Pas d'enfant. Tél.: **486-7650.** 20-6-72

FABREVOIS: 3 chambres à coucher, foyer en pierre des champs, terrain 135' x 135', façade sur le Richelieu. Tél.: **1-348-2313.** 19-6-72

SAINT-SAUVEUR, près lac, Chalets 2 et 5 chambres à coucher, foyer, chaloupes, saison, mois, semaines. **Tél.: 489-2970** semaine: **1-227-2260** fin de semaine.

COMMERCE A VENDRE

ATELIER fer ornemental et structure d'acier. Equipement, bâtisse 60' x 80'. Pour rendez-vous. Tél.: **666-3004.** 19-6-72

DEMANDE D'EMPLOI

Homme, 36 ans, bilingue, formation universitaire: économie, statistiques, comptabilité, aptitudes mathématiques. Expérience: affaires, service-achats, contrôle-inventaire, supervision-bureau. cherche emploi.
Tél.: 663-8654
19-6-72

Couple québécois (Etudes universitaires Lettres – Expérience enseignement). En partance pour Europe: durée 1 an, ferait travail de représentation, rédigerait articles. Appeler Gilles: **342-2590** (après 17 heures). 19-6-72

DIVERS

DACTYLOS manuels, électriques. Vendons 20% escompte. Louons. Echangeons. Réparons. Aubaine: Recordacall, dictaphone. Enseignons: anglais, français, dactylo, sténo, comptabilité, mathématiques. Frère St-Yves, 3550 Lévesque, Chomedey. Tél.: **332-0044** 27-6-72

DEMENAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT: déménagement local, longue distance, emballage, entreposage. **725-2421** 19-6-72

DUPLEX A LOUER

COTE-DES-NEIGES, près de l'Université de Montréal, 3 chambres à coucher, idéal pour professionnel. Bas disponible immédiatement, haut disponible en juillet. **Tél.:** jour– **733-1456** Soir– **737-4593.** 19-6-72

ECHANGE

Echangerais leçon de russe contre leçon de français avancé. Appelez **739-1320,** vendredi, samedi, dimanche de 10 hres à midi, de 6 à 8 p.m. 19-6-72

ENTREPRENEURS

Brique, foyer, pierre; ciment, joints, menuiserie générale, balcons, galeries, escaliers. Réparons, fondation, creusons cave, enrayons eau des murs. Assurance incluse. Estimé gratuit. Tél: **642-4077.** 1-7-72

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieure. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf-garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: **388-2137, 669-2547** 6-7-72

FEMMES DEMANDEES

Société import cherche
SECRETAIRE pour direction.
Parfaitement bilingue, sténo, dactylo, minimum 7 ans d'expérience.
Tél: 731-7373
Bernard Combelles
Confidentiel. 19-6-72

SECRETAIRE
Bureau ayant une seule secrétaire; complètement bilingue, exactitude en sténégraphie anglaise et française et dactylographie. Age de 25 à 35.
Pour division technique : importante compagnie. Bureau situé: N.D.G.
Appelez: M. Cardinal
487-7920
21-6-72

SECRETAIRE bilingue pour Institution Culturelle Aptitude à traduire du français à l'anglais. Ecrire Case 296, Le Devoir. 19-6-72

GOETHE INSTITUT MONTREAL
Centre culturel allemand
demande
SECRÉTAIRE
de langue française, avec expérience. Bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais essentielles. Salaire attrayant et avantages sociaux. Bonnes conditions de travail.
S'adresser à:
849-2244
M. Ott. 19-6-72

STÉNO-DACTYLO
BILINGUE
pour commission scolaire.
- Excellentes conditions de travail

S'adresser à:
Jean-Paul Neveu
731-3487
20-6-72

LOGEMENTS A LOUER

MARQUETTE près Parc Lafontaine, 4 pièces (meublées si désiré) à l'ancienne fraîchement restauré, taxes, chauffage, électricité compris. Vrai bijou. $150. Références demandées. Tél.: **849-1966** ou **849-1854.** 26-6-72

1010 CHERRIER, 1½, moderne, 17e étage, balcon, piscine, taxes payées, libre 30 juin. Tél.: **525-4207** avant 10 a.m. ou après 7 p.m. 27-6-72

MAISON A LOUER

BUNGALOW, meublé, 5 pièces avec garage, pour un an de août 1972 à août 1973. Chomedey. Tél.: samedi **681-7264,** lundi après 7 p.m. 20-6-72

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, services sérieux. 525 est, rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, B.A.B., Ped. B.Ph., L.ès Lettres. Tél.: **288-2332** de 3-8 p.m. J.N.O.

PROPRIETES A VENDRE

À VENDRE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
AVENUE KENSINGTON
Spacieux duplex semi-détaché en pierre, 6-7 pièces, garages pour 2 voitures, foyers en pierre, bas disponible; haut - 1er octobre 1972. Nouvelles fenêtres aluminium, bon financement. Propriétaire muté. Doit être vendu. W.L. Amos, 481-0241, M.L.S. 19-6-72

MONT ST-HILAIRE, site exceptionnel, bungalow, 7½, $27,350. Comptant $8,000. Tél.: **476-5320.** 19-6-72

TIMBRES

200 timbres différents, $0.25 avec nos approbations. C.P. 52, Station G. Montréal 130. 19-6-72

PROPRIETE A VENDRE

CHATEAUGUAY
Bungalow de 3 chambres à coucher, tapis partout, salle à manger séparée, salle de jeux, patio, piscine 24' x 15', terrain clôturé, stationnement pour 2 voitures et garage, lave-vaisselle, appareils électriques principaux et draperies compris. Hypothèques 6¼%. $17,500.
Tél: 691-0534
482-6411
19-6-72

OUVERT AUX VISITEURS
Samedi - Dimanche
LAVAL-SUR-LE-LAC : luxueuse résidence en pierre de 12 pièces, 3 foyers, salle de billard, tapis mur à mur, draperies, etc. Terrain paysagé de 50,000 p.c. avec piscine Val-Mar 20' x 40', à proximité du golf et du train.
Prix demandé: $62,000.
Propriétaire 627-3178
19-6-72

PROPRIETES DE CAMPAGNE A VENDRE

ST-GABRIEL DE BRANDON: spacieuse maison de 2 étages, 6 chambres à coucher, solarium, salle de séjour, salle à manger, cuisine, partiellement meublée, en plus, petit pavillon. Terrain 200' x 50' avec grands arbres, bord du lac, plage superbe. $15,000. Tél.: **489-9487** et **1-835-7669.** 19-6-72

TAILLEURS

VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSE. Faites rajuster vos vêtements, habits ou paletots transformés en devant simple, dernier cri.
DROLET TAILLEUR SPECIALISTE
Habits et costumes sur mesures
351 RUE GUIZOT
Tél.: **388-2532** 19-6-72

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

..."CE CONCOURS EST ACCESSIBLE AUX HOMMES ET AUX FEMMES"
ADMINISTRATEUR DU BIEN-ETRE
(WP-2)
MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN
PORT HARRISON, QUEBEC

Sous la direction du Surintendant de District de la Baie d'Hudson, dirige et coordonne l'implantation et l'opération des programmes fédéraux dans cette région. Administre le programme de logements esquimaux. Assure la liaison entre le Ministère et les autres agences de la région. Coordonne les programmes d'Administration, des Affaires Communautaires et du Développement Économique. S'occupe des fournitures, de l'équipement, des services du personnel et du maintien de la discipline, et accomplit d'autres tâches connexes.

Qualifications:
Aptitudes normalement requises pour réussir des études secondaires et aptitudes manifestes, confirmées par les antécédents professionnels pour le travail de bien-être social, directement applicables aux exigences du poste.

Salaire de Base:
$8,882. à $10,578. plus une prime d'isolement de $1,413. pour une personne célibataire et $2,355. pour une personne mariée. L'emploi est de 12 mois par année. Avantages propres aux employés de la Fonction publique du Canada.

Les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage du français et de l'anglais.

La demande d'emploi doit être soumise à:-
Le Surintendant régional, Personnel,
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien,
175, rue St-Jean, Pièce 100,
Québec 4, Que.

au plus tard le 30 juin 1972.
Prière d'indiquer le numéro de concours: 72-IAN-QUE-433. 19-6-72

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT?
CONSULTEZ NOS ANNONCES CLASSÉES

les MOTS CROISÉS du Devoir

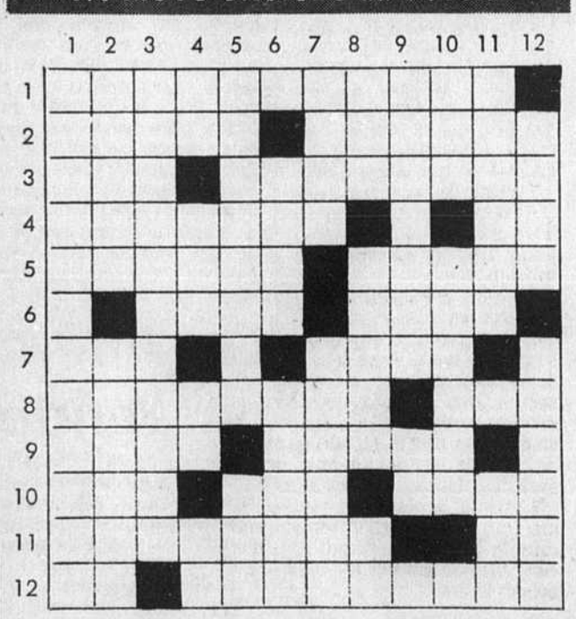

Horizontalement

1–De la Phocide.
2–Ce que le maître donne à apprendre.- Soigne.
3–Et le reste.- Tirerais du néant.
4–Métal extrait de l'urane.- Charpente du corps humain.
5–Demeure.- Né après un autre.
6–Notion que l'esprit se forme de quelque chose.- L'un des meilleurs lieutenants de Hitler.
7–Préfixe égalitaire.- S'élevrer avec indignation contre quelqu'un (crier...).
8–Chapeau de paille.- Règle obligatoire.
9–Nom attribué à plusieurs hordes asiatiques.- Grand filet pour le pêche au fond de la mer.
10–Saison.- Unité monétaire d'Extrême-Orient.- Sert à attaquer ou à se défendre.
11–Racontais. - Iridium.
12–Le meilleur en son genre.- Nouvelle lecture.

Verticalement

1–Larmoiera.
2–Arbre.- Fais un bond.
3–Qui se produit par occasion.
4–Cobalt.- Habitation.- Charpente du corps humain.- Altesse Royale.
5–Evénement de peu d'importance qui survient au cours d'un fait principal.- Sainte.
6–Action de se ruer.- Qui n'existe que dans l'imagination.
7–En outre, de plus.- Sortie d'un organe ou d'une partie d'organe hors de la cacité où il se trouve normalement.
8–Epoque.- Puissant projecteur de lumière placé à l'avant d'un véhicule.- Scandium.
9–Braver avec insolence.- Gallium.
10–Dit qu'une chose n'était pas vraie.- Mettre à l'écart des autres hommes.
11–Existions.- Dans la Russie tsariste, communauté villageoise qui avait la propriété collective des terres.
12–Crochet double.- Serpent venimeux.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	U	T	O	P	I	Q	U	E	■	T	H	E
2	T	O	T	■	T	U	R	O	N	I	E	N
3	I	T	A	L	I	E	N	N	E	■	C	R
4	L	A	G	A	N	■	E	■	G	A	T	E
5	I	L	L	E	■	E	R	■	A	R	C	O	N
6	T	E	■	A	R	E	T	I	E	R	■	E
7	A	M	E	N	A	G	E	R	■	O	C	■
8	R	E	N	T	I	E	R	■	A	B	R	I
9	I	N	T	E	R	N	A	T	■	A	I	R
10	S	T	E	■	E	T	■	H	A	T	A	I
11	T	■	T	M	■	E	N	■	P	I	N	S
12	E	V	E	I	L	■	Q	U	I	E	T	E

R AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

informations internationales

Meinhof arrêtée

BONN (AFP) – M. Kai-Uwe von Hassel, président du Bundestag, a indiqué aux députés réunis hier en séance plénière qu'Ulrike Meinhof avait été arrêtée à l'aéroport de Hanovre, à Langenhacen.

A Hanovre, on précise d'autre part qu'Ulrike Meinhof vivait à Hanovre dans l'appartement d'un homosexuel. Ce dernier a été arrêté en même temps qu'elle. La journaliste de 37 ans a pu être identifiée à l'aide des maladies dont elle souffre – entre autres une tumeur au cerveau.

Au moment de leur arrestation, Ulrike Meinhof et son compagnon étaient en possession de plusieurs armes, entre autres un pistolet-mitrailleur avec trois chargeurs, trois pistolets, dont deux P 38 de 9 mm de calibre, et de nombreuses munitions. La police a également saisi un coffret à maquillage et un sac à main, dans lequel se trouvaient de nombreuses clés. Dans l'appartement où se tenait la jeune activiste, on a saisi également un pistolet mitrailleur et plusieurs charges explosives.

La police de Hanovre a indiqué que les enquêteurs avaient été prévenus jeudi soir qu'un homme et une femme appartenant vraisemblablement au groupe Baader se trouvaient dans un appartement, à Langenhagen, une petite ville située dans la banlieue de Hanovre. La police de Hanovre se mit immédiatement en action et surprit le couple, qui se laissa arrêter sans la moindre résistance.

La journaliste Ulrike Meinhof, 37 ans, ex-épouse du directeur de la revue de gauche Konkret était recherchée activement depuis plus de deux ans par toutes les polices de la RFA. Elle est la seconde tête pensante du groupe anarchiste Baader-Meinhof. Elle avait choisi de vivre dans la clandestinité en mai 1970 après avoir organisé la spectaculaire évasion d'Andreas Baader à Berlin-Ouest.

Ulrike Meinhof avait connu le jeune anarchiste en 1968, lors de sa comparution devant un tribunal de Francfort. La journaliste gauchiste avait pris immédiatement fait et cause pour Baader, accusé d'avoir allumé avec deux complices un incendie dans un grand magasin, symbole de l'oppression capitaliste. Rompant en 1968 avec son mari pour des questions idéologiques, Ulrike Meinhof, mère de deux enfants, devait ensuite militer dans les milieux anarchistes et gauchistes, de Berlin-Ouest.

A partir de 1970, elle a partagé le mode de vie du groupe Baader en vivant clandestinement dans des villas louées successivement à Berlin-Ouest et dans le nord de l'Allemagne.

Le groupe Baader qui voulait, à six, faire la révolution contre 60 millions d'Allemands de l'Ouest, est donc presque entièrement sous les verrous depuis jeudi soir.

Après Andreas Baader, 29 ans, arrêté le 1er juin à Francfort avec deux lieutenants, après Gudrun Ensslin, 32 ans, fille d'un pasteur devenue terroriste, appréhendée le 7 juin à Hambourg et Ulrike Meinhof, il ne reste en liberté que des comparses ou des sous-ordres.

Le groupe anarcho-terroriste Baader-Meinhof s'était constitué fin 1968 après les violentes manifestations estudiantines des années 1967-68 contre l'ordre établi. L'opposition extra-parlementaire l'A.P.O. – conduite par Rudi Dutschke – venait de se solder par un échec. L'APO avait encore répluqué par de violents incidents à l'attentat commis en juillet 1968 par un extrémiste de droite sur Dutschke.

Les plus irréductibles des Tupamaros se retrouvent dans le groupe Baader, qui ont entrepris à coups de bombes, de sortir l'opulente Allemagne de l'Ouest de sa torpeur béate. Ils vont s'entraîner en Syrie des fedayine et leur lutte sanglante contre l'establishment a fait, en deux ans, neuf morts, une quarantaine de blessés et des dégâts matériels évalués à plusieurs millions de marks.

L'attentat le plus grave a eu lieu le 24 mai contre le quartier général américain de Heidelberg, faisant trois morts, cinq blessés graves, et de nombreux blessés légers.

Ulrike Meinhof quitte l'appartement qu'elle occupait chez un ami à Hanovre, escortée par deux policiers. Il ne reste plus que des comparses de la bande à Baader. (Téléphoto AP)

Appel de M. Whitelaw au cessez-le-feu en Ulster

LONDRES (AFP) – M. William Whitelaw, représentant du gouvernement britannique en Irlande du Nord, a lancé un appel solennel au peuple de l'Ulster hier soir, demandant un cessez-le-feu afin d'éviter la menace d'une guerre civile.

Le proconsul britannique a notamment déclaré qu'il a toujours considéré l'Ulster comme une communauté unie, mais, a-t-il ajouté, "je dois accepter le fait que cette communauté est divisée en deux parties. J'affirme catégoriquement à la majorité protestante que la frontière entre l'Ulster et la République ne sera pas changée sans son accord, le parti travailliste a d'ailleurs soutenu cette affirmation au parlement. Je promets également à la minorité catholique qu'elle jouera son juste rôle économique et social dans la vie de la communauté. J'affirme aux deux communautés que je n'ai pas eu d'accords secrets."

M. Whitelaw a d'autre part déclaré: Bien que je n'envisage pas une solution purement militaire, j'y serai contraint si le peuple lui-même ne prend pas la situation en main en choisissant la modération.

Fiat-Argentine: le technicien enlevé est remis en liberté

BUENOS AIRES (AFP) – M. Enrique Luis Boggero, technicien de l'usine Fiat de Buenos Aires, enlevé mercredi soir par un commando d'extrémistes, a été libéré hier à l'aube, confirme-t-on de bonne source.

Ses ravisseurs lui ont rendu la liberté devant l'immeuble du journal Chronica où ils l'avaient conduit en taxi. Boggero était porteur de deux communiqués signés des forces armées de libération (FAL) qu'il a remis à la rédaction du quotidien. Dans le premier texte, le FAL indique que les vingt-quatre heures que vient de passer M. Boggero dans une prison populaire devraient servir d'avertissement aux exploiteurs de tous genres. Ces derniers, ajoute-t-il doivent comprendre une fois pour toutes qu'une lutte sans merci est désormais engagée en Argentine contre l'exploitation capitaliste. Pour le peuple un bras d'ouvrier vaut mieux que cent Sallustro (le directeur général de Fiat Argentine enlevé et tué par ses ravisseurs en mars dernier) ou cent Boggero. Dans le second communiqué, M. Boggero reconnaît que toutes les mesures de sécurité que permet la technique moderne n'ont pas été prises à l'intérieur de l'usine Fiat. C'est ainsi précise-t-il que l'accident qui a coûté un bras à un ouvrier ne se serait pas produit si une cellule photoélectrique avait été utilisée. M. Boggero souligne dans ce communiqué qu'aucune torture ou violence n'a été exercée contre lui pour obtenir ses déclarations.

Londres: l'épreuve de force évitée ?

LONDRES (AFP) – L'épreuve de force entre les dockers britanniques et le tribunal des relations industrielles, qui risquait de précipiter l'arrestation de trois dockers rebelles, semble avoir été évitée de justesse.

L'intervention spectaculaire d'un magistrat de la Haute cour devant la Cour d'appel, en faveur des trois dockers, est venue en effet donner au tribunal – et au gouvernement de M. Heath une chance de sortir de l'impasse. Ce magistrat, dont l'intervention n'avait pas été sollicitée par les trois inculpés, est l'Official Sollicitor, M. Norman Turner, chargé de représenter les personnes qui ne se sont pas assuré de défense légale. Il a invoqué un vice de forme dans l'accusation portée contre les dockers, qui, si l'affaire avait suivi son cours normal, auraient été emprisonnés dès hier après-midi. L'intervention du magistrat a provoqué la colère des trois rebelles lesquels jouissaient du soutien de 35,000 dockers qui ont cessé le travail hier paralysant totalement cinq ports de Grande-Bretagne.

Premier accord entre les CR sud et nord coréennes

PAN MUN JOM (AFP) – Les croix rouges sud et nord coréennes sont sorties hier d'une impasse qui durait depuis 10 mois et sont tombées d'accord sur un ordre du jour en vue de résoudre les problèmes de réunification des millions de familles séparées depuis la fin de la guerre de Corée, annonce-t-on officiellement à Pan Mun Jom.

Les deux parties sont tombées d'accord sur un programme en cinq points pour permettre notamment à ces familles de se rendre librement visite, d'échanger des lettres et même de se réunir définitivement si elles le désirent.

Hanoi est épargné en l'honneur de Podgorny

HANOI (AFP) – La visite du président Nikolai Podgorny à Hanoï, qui n'a toujours pas été officiellement annoncée par la presse et la radio nord-vietnamiennes, a eu manifestement pour premier résultat, de provoquer une suspension des raids aériens américains sur la capitale du Nord-Vietnam. Pendant une cinquantaine d'heures, aucun incident grave ne s'est produit dans la périphérie de la capitale. Depuis jeudi, un seul missile SAM a été tiré des faubourgs d'Hanoï contre un objectif inconnu.

D'autre part, selon certains observateurs à Hanoï, la discrétion qui entoure la visite du président Podgorny peut s'expliquer par le souci des autorités nord-vietnamiennes de ne pas attacher une importance exagérée à cette rencontre. D'ailleurs, hier après-midi, personne ne pouvait dire avec certitude si le dirigeant soviétique a déjà eu un entretien avec M. Phan Van Dong, premier ministre nord-vietnamien.

Au moment où le conseiller spécial du président Richard Nixon, M. Henry Kissinger, s'apprête à se rendre à Pékin, il semble que les autorités d'Hanoi soient agacées de voir se développer un va et vient diplomatique qui, selon les observateurs étrangers, ne leur convient guère. D'après les rares confidences faites à Hanoi de source bien informée, il semblerait que tout cet imbroglio diplomatique entre superpuissances énerve plus qu'il ne console les dirigeants nord-vietnamiens.

Par ailleurs si Hanoi est épargnée par les bombardements de l'aviation américaine il n'en est pas de même du reste du territoire du Nord-Vietnam où ont eu lieu des raids importants, notamment dans les provinces peuplées. Un porte-parole du ministère nord-vietnamien des affaires étrangères indique en effet qu'au cours des dernières 24 heures, les provinces de Nam Ha, à 50 milles au sud d'Hanoi, de Thai Binh, à 40 milles au sud-est, et celles méridionales de Thamh Hoa, Nohe Anh, Ha Tinh et Quang Binh ont subi des raids massifs.

Pendant ce temps à Saïgon, le quartier général de la 196-ème brigade d'infanterie légère, la seule unité combattante américaine encore en action sur le front nord du Sud-Vietnam, et deux de ses bataillons d'infanterie et d'artillerie, ont commencé leur retrait, a annoncé le commandement américain.

Le total des effectifs ainsi prêts à rentrer aux Etats-Unis ou à être versés dans d'autres unités encore au Vietnam s'élève à 1.030 hommes, a précisé le commandement. En dépit de l'offensive générale des forces nord-vietnamiennes, il ne restera plus sur le front nord, affectés à la défense des bases de Dahang et de Phu Bai, que deux bataillons de troupes combattantes, soit environ 1,500 hommes. La seule autre unité combattante américaine opérant encore au Sud-Vietnam est une brigade de la célèbre First Cav (première division de cavalerie aéromobile) qui ne comprend que trois bataillons soit, environ, deux mille hommes qui sont affectés à la défense du perimetre de la capitale sud-vietnamienne, à l'est et au nord.

Enfin, on apprend que les défenseurs d'An Loc, après soixante-neuf jours de siège, de bombardements et de combats souvent très durs, ont commencé hier, à être évacués par hélicoptères et remplacés immédiatement par des troupes fraîches. Sur la grande base de Lai Khe, quartier général avancé de la troisième région militaire, les appareils ne se posent que quelques minutes, juste le temps pour les ambulances de se précipiter sur la piste et de brancarder les blessés.

Sur le plan diplomatique, les Etats-Unis voient une décision utile dans l'annonce du Nord-Vietnam et du FLN, que leurs délégations ne demanderont plus la reprise des réunions de la conférence de Paris, mais en laisseront le soin aux Etats-Unis.

On sait que le gouvernement américain boycotte cette conférence depuis cinq semaines.

Le porte-parole du département d'Etat qui a ainsi commenté la décision de Hanoi et du FLN a ajouté que les Etats-Unis pourraient être en mesure de suggérer une date de reprise des travaux de la conférence quand il leur semblerait qu'un tel geste pourrait s'avérer fructueux.

La publication du communiqué américano-mexicain ajournée

WASHINGTON (AFP) – La publication du communiqué conjoint américano-mexicain, qui était attendue pour 15h00 locale hier, a été inexplicablement reportée à ce matin.

Hier matin, au cours de leur deuxième et dernier entretien de plus d'une heure, les présidents Nixon et Echeverria ont consacré la plus grande partie de leur temps à l'examen de la position réciproque de leurs deux pays telle qu'elle allait être formulée dans le communiqué conjoint. Il semble maintenant que si les deux chefs d'Etat sont parvenus à se mettre d'accord sur les grandes lignes de ce texte, il reste encore de nombreux problèmes de détail à régler.

Le président Echeverria avait laissé pressentir ces problèmes et sa volonté de les régler à la satisfaction du Mexique des son discours très dur de la veille devant les deux Chambres du Congrès américain réunies en séance extraordinaire.

Peu après avoir pris congé du président mexicain, M. Nixon est parti pour un long week-end aux îles Bahamas et en Floride. M. Echeverria est resté à Washington, qu'il doit quitter ce matin à 10h30 pour New York.

La publication du communiqué conjoint, après les deux ajournements qu'elle a subis, ne se produira donc qu'à un moment où les deux présidents seront absents de la capitale américaine, situation que les habitués de la Maison Blanche qualifient de tout à fait inhabituelle.

Un remaniement à Nicosie, qui ne satisfait pas Athènes

NICOSIE (AFP) – Un important remaniement du gouvernement chypriote a été annoncé hier par le président Makarios. Sept portefuilles sur dix ont changé de titulaire.

A ce sujet, le président Makarios a affirmé qu'il était d'accord avec le gouvernement d'Athènes pour la formation d'un gouvernement d'unité nationale avec la participation des chefs de l'opposition mais que ces derniers avaient rejeté ses propositions en vue de leur participation au nouveau gouvernement.

L'Opposition a-t-il précisé, avait posé comme condition à sa participation au gouvernement l'abandon de la politique actuelle et l'adoption d'une politique favorable à l'Enosis (rattachement de Chypre à la Grèce).

Évoquant, d'autre part, les informations selon lesquelles les dirigeants turcs envisageraient la proclamation d'un Etat indépendant turc dans l'île, l'ethnarque a déclaré que le gouvernement chypriote affrontera la situation si les dirigeants turcs proclament un Etat séparé et prendra toutes les mesures nécessaires pour dissoudre cet Etat.

Le remaniement du gouvernement chypriote, qui est demandé par Athènes depuis le mois de février dernier, n'a satisfait ni le gouvernement grec, ni le général Grivas, dirigeant du mouvement favorable à l'Enosis. Un porte-parole du général Grivas a notamment déclaré que le nouveau gouvernement ne pouvait être considéré ni comme un gouvernement d'unité nationale, ni comme un gouvernement représentatif.

Rédaction d'un relevé franco-irakien du pétrole

PARIS (AFP) – Les conversations franco-irakiennes qui se sont poursuivies depuis le début de cette semaine devraient aboutir, croit-on savoir, à la rédaction d'un relevé de conclusions d'ici la fin du week-end.

Le vice-président du conseil de la révolution irakienne, M. Saddam Husseim devrait d'ailleurs quitter Paris dimanche.

Le 5e homme arrêté à Tokyo

Okamoto inculpé du massacre de Lod

TEL AVIV (AFP et Reuter) – Kozo Okamoto, le seul survivant des trois auteurs du massacre de Lod, a été officiellement inculpé hier matin de l'assassinat prémédité de 24 personnes.

Aux termes de l'acte d'accusation qui lui a été présenté par un procureur militaire, Okamoto est également inculpé d'appartenir à une organisation terroriste et d'avoir fait un usage illicite de fusils et de grenades.

Kozo Okamoto sera jugé par un tribunal militaire, dont le président, désigné par le chef de l'Etat-major, sera assisté de deux autres officiers. Le président du tribunal fixera lui-même la date du procès.

Un avocat japonais, Me Hiroshi Shoji, se rendra à Tel Aviv pour défendre Kozo Okamoto.

Mr Shoji, qui est âgé de 59 ans et devrait quitter Tokyo pour Israël aujourd'hui a été choisi par Kozo Okamoto, qui a jusqu'à présent refusé l'assistance de tout défenseur, mais ses parents. Me Shoji a défendu à plusieurs reprises au Japon des extrémistes de gauche.

A Tokyo, la police a arrêté un jeune universitaire de 24 ans, Takeo Himori, en rapport avec le massacre de Lod. Himori, qui fréquentait précédemment l'université de Tokyo, est l'un des cinq commandos qui ont préparé la fusillade de Tel Aviv. L'on se rappelle que l'un d'eux a sauté sur une grenade à Lod, le second a été abattu, le troisième est détenu en Israël, et le quatrième, Osamu Maruoka, a été aperçu en Europe. La police japonaise a déclaré que Himori serait interrogé sur les activités d'une présumée cellule de fedayine palestiniens installés dans la clandestinité au Japon. Himori, dit-on, s'est rendu le 30 septembre dernier à Beyrouth, au Liban, en compagnie d'un des terroristes tués à Lod. Il est rentré le 4 février.

Première consultation interalliée sur SALT

BRUXELLES (OTAN) (AFP) – La première séance de consultation interalliée sur les SALT depuis la signature de l'accord sur les armements stratégiques à Moscou s'est tenue hier au Conseil atlantique.

M. Raymond Garthoff, l'un des membres de la délégation des Etats-Unis aux négociations d'Helsinki et de Vienne, a informé les quinze ambassadeurs. Washington s'est toujours efforcé de tenir le Conseil atlantique au courant du déroulement de la négociation. Le secrétaire d'Etat William Rogers avait, lors de la session ministérielle de Bonn, le 31 mai, confirmé que les 15 représentants permanents seraient consultés à Bruxelles sur les résultats des conversations.

Nouveau gouvernement au Chili aujourd'hui

SANTIAGO (AFP) – Le président Salvador Allende annoncera cet après-midi la composition du nouveau cabinet, annonce-t-on officiellement à Santiago.

Dans les couloirs du palais présidentiel, on indique que le remaniement ministériel devrait affecter 8 ministères sur 15. A cette occasion, le président Allende prononcera un discours.

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

GARDERIE DU CEGEP DE MAISONNEUVE
Maternelle - garderie de jour
• Enfants de 1 mois à 5 ans
• Personnel spécialisé
• Programme éducatif
• Locaux adéquats
• Terrain de jeux
Pour renseignements :
Collège de Maisonneuve, 3800 est, rue Sherbrooke, Montréal 406.
Tél. : 254-7131 (poste 193)
Date limite : le 7 juillet 1972

CONSERVATOIRE LASSALLE
COURS D'ÉTÉ
26 JUIN - 28 JUILLET
Phonétique * Pose de voix * Lecture
Interprétation * Pratique oratoire
L'AMOUR DE LA LANGUE FRANÇAISE
EST LA SEULE CONDITION À L'INSCRIPTION
PROSPECTUS 861-4114
1290 rue St-Denis 523-2673

BATIK
Été '72
Cours milieu de juin
Jacqueline Duplessis
272-0308

YMCA
BILINGUISME FONCTIONNEL
Nouvelle façon d'apprendre l'anglais
Méthode audio-lingual avec supports visuels
SESSION D'ÉTÉ
4 juillet au 9 août
42 heures: $63.00
Programmes le matin, l'après-midi et le soir
Niveaux débutant, intermédiaire, avancé
Tests de classement le jeudi, de 17:00 à 19:00 p.m. à partir du 1er juin
Renseignements: 849-5331, poste 723
YMCA de Montréal, Succursale Centreville, 1441 Drummond
(METRO PEEL)

Dans le second match, Braves 2, Expos 0

Les Expos l'emportent 7-4

ATLANTA (Le Devoir) – Au moment de mettre sous presse, les Braves d'Atlanta détenaient une avance de 2-0 à la 7ème manche de la deuxième partie du programme double qu'ils ont livré aux Expos de Montréal, hier soir à Atlanta devant 18,175 spectateurs.

Dans la première rencontre, les Expos l'ont emporté 7-4 grâce à une poussée de quatre points à la dernière manche.

La première partie fut caractérisée par un véritable défilé de lanceurs. En effet, pas moins de neuf artilleurs ont officié lors de cette première rencontre dont cinq Expos.

Morton débuta le match mais dut céder sa place à Mike Marshall à la 7ème alors que les Braves menaçaient. Ils ont d'ailleurs tellement bien menacé qu'ils ont compté trois points dont un aux dépens de Marshall.

Brillante relève

Si les Expos ont pu cependant gagner la rencontre, ils ont, en cette 7ème manche, joui d'une relève excellente. Sans cette relève, les quatre points des Montréalais en dernière reprise n'auraient changé en rien le résultat de la joute.

En effet, avec deux hommes sur les buts et un seul retrait, Gene Mauch fit appel au jeune gaucher Joe Gilbert pour affronter le gauche Darryll Evans. Si tôt arrivé au monticule, il retira sur des prises son rival. Ayant accompli son travail, Mauch remplaça Gilbert par Tom Walker dont l'adversaire était le droitier Earl Williams. Celui-ci, comme son prédécesseur, mordit la poussière pour le troisième retrait de cette manche. Les Braves ont certes pris les devants 4-3, mais n'eut été de l'effort de Gilbert et Walker, les Expos n'auraient pu prétendre à la victoire.

Joe Hoerner, acquis mercredi des Phillies de Philadelphie, a remplacé le partant Pat Jarvis, en début de 8ème manche. Après un brillant début, il part salué par les applaudissements de la foule. Hoerner concéda la victoire aux Expos en leur accordant trois points en 9ème.

Bob Bailey commença le bal en obtenant un simple qui fut suivi de celui de Tim Foli. Mais sur le jeu, le champ droit Ralph Garr jongla avec la balle, permettant à Bailey de croiser le marbre avec le point égalisateur. Avec Foli au 2ème coussin, Hoerner accorda une passe gratuite à Boccabella, mais son dernier lancer fut si erratique qu'il permit à Foli de se rendre au 3ème.

Gene Mauch, faisant alors appel à tous ses joueurs (ou presque), envoya Ron Fairly comme frappeur d'urgence. Celui-ci s'exécuta en claquant un simple qui fit compter Foli avec le 5ème point des Expos. Le coup de Fairly fut réussi contre Cecil Upshaw qui venait de prendre la relève de Hoerner.

Suivirent ensuite un coup-retenu-sacrifice de Ron Hunt et un but sur balles à Jorgensen qui emplirent les coussins. Encore une fois, Mauch envoya dans la mêlée un frappeur d'occasion, cette fois Jim Fairey qui, lui aussi, cogna un simple bon pour deux points. Ce fut évidemment tout pour M. Upshaw qui dut céder sa place à Mike McQueen, lequel retira dans l'ordre McCarver et Ron Woods.

McCarver solide

L'arrivée chez les Expos de Tim McCorver n'est pas passée inaperçue car le gérant des Expos l'inséra au 4ème rang des frappeurs tout en lui demandant de jouer au champ gauche. Il se débrouilla d'ailleurs fort bien à ce poste même si Mauch le plaça au champ droit en deux occasions alors que Hank Aaron et Rico Carty étaient au bâton.

McCarver se défendit relativement bien au marbre en obtenant un simple en quatre présences. Il bénéficia également d'une passe gratuite.

Outre McCarver, Bob Bailey et Boots Day ont mené l'offensive des Expos, le premier en frappant un circuit de deux points au centre à la 4ème, le second en claquant un triple dans la droite qui lui permit de compter le premier point de la rencontre à la suite d'un mauvais lancer de Jarvis.

Que de buts sur balles

Ce mauvais lancer de Jarvis souligne de façon pertinente la pauvre performance de celui-ci même si en sept manches, il n'accorda que deux coups sûrs!

Son séjour au monticule fut en effet terni par six buts sur balles. Si les Expos avaient été sensiblement plus opportunistes, ils auraient pu enregistrer quelques points dès les premières manches.

Jarvis ne fut cependant pas le seul à distribuer généreusement les passes gratuites. Carl Morton en donna pour sa part cinq en plus de cinq coups sûrs. Le lanceur des Expos a ainsi de nouveau démontré qu'il n'avait pas encore retrouvé la forme qui lui avait permis d'être nommé la recrue de l'année en 1970.

Mais grâce à une très bonne relève qui valut à Walker sa première victoire dans les majeures, les Expos s'en sont tirés à bon compte contre une équipe Atlanta qui fourmille de puissants frappeurs.

MONTREAL (7)	ab	p	cs	pp	ATLANTA (4)	ab	p	cs	pp
Hunt, 2b	3	0	0	0	Millan, 2b	5	1	1	0
Jorgensen, 1b	3	0	0	0	Garr, cd	5	2	4	1
Singleton, cd	3	0	0	0	Haaron, 1b	2	0	0	0
Fairey	1	0	1	2	Carty, cg	5	0	1	2
MCarver, cg	4	0	1	0	Evans, 3b	3	0	0	0
Strhmayr, 1	0	0	0	0	E Williams r	3	0	0	1
Day, cc	2	2	1	0	Baker, cc	3	0	1	0
Woods, cc	2	0	0	0	MPerez, ac	4	0	0	0
Bailey, 3b	3	2	2	2	Jarvis, l	2	0	1	0
Wine, 3b	0	0	0	0	SJackson, lo	1	1	1	0
Foll, ac	4	1	1	0	Hoerner, l	1	0	0	0
Boccabila, rp	2	1	0	0	Upshaw, l	0	0	0	0
Morton, l	3	0	0	0	McQueen, l	0	0	0	0
Marshall, l	0	0	0	0					
Gilbert, l	0	0	0	0					
Tralker,l	0	0	0	0					
Fairly cd	1	1	1	1					
Totaux	31	7	7	5	Totaux	34	4	9	4

Montréal 010 200 004 – 7
Atlanta 000 100 300 – 4

E – Garr. DJ – Montréal 2. LSG – Montreal 7, Atlanta 9. 2B – Garr. 3B – Day. CC – Bailey 5. S – Singleton, Hunt.

	ml	cs	p	pm	3	3	BB	rab
Morton	5	1-3	5	3	3	5	1	
Marshall	0		2	1	1	1	0	
Gilbert		1-3	0	0	0	0	1	
T. Walker g. 1-1	1	1-3	1	0	0	0	3	
Strohmayer	1		1	0	0	0	1	
Jarvis	7		2	3	3	6	2	
Hoerner p, 0-3	1		3	3	3	1	2	
Upshaw		1-3	2	1	1	1	0	
McQueen		2-3	0	0	0	0	0	

PS – Strohmayer 3. ML – Jarvis. Hoerner. T – 3h01. A – 18,175.

DES MAILLOTS... OFFICIELS! Phillip A. King, chef de la mission commerciale de l'Australie, a dévoilé, hier soir au Cercle des journalistes de Montréal et avec l'aide des mannequins Gary Delo et Marie Ste-Amour, les maillots officiels de l'équipe olympique canadienne de natation pour les jeux de Munich de cet été. Et cherchez la feuille... d'érable!

À Blue Bonnets

HIER SOIR

Pari double: Fussnix (3) et Daltons Ruler (7): $124.90.

1ère quiniela: Smoke Tree et First Picking: $19.40.

2ème quiniela: Lord Tulloch (7) et Miogan (8): $43.90.

3ème quiniela: Good King (4) et Carlo Fordo (5): $80.10.

Exacta: Hot Corned (4) et Count Sierra (1): $36.40.

Mutuel: $542,651.

A – 8,633.

BASEBALL

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Est

Pittsburgh	35	18	.660	–
New York	35	19	.648	½
Chicago	30	22	.577	4½
St-Louis	23	30	.434	12
Montréal	22	30	.423	12 ½
Philadelphie	20	34	.370	15 ½

Ouest

Cincinnati	34	20	.630	–
Los Angeles	32	23	.582	2½
Houston	32	23	.582	2½
Atlanta	25	28	.472	8½
San Diego	18	37	.327	18½
San Francisco	19	41	.317	18

Hier

Montréal 7, 0 Atlanta 4, 2
Chicago 4, Los Angeles 0
Pittsburgh 2, San Diego 1
New York 2, Cincinnati 1
Hbuston 1, Philadelphie 0
San Francisco à St-Louis

Avant-hier soir

Chicago 10, San Diego 1
Pittsburgh 4-9, San Francisco 1-7

LIGUE AMERICAINE

Est

	g	p	moy.	diff.
Baltimore	29	22	569	–
Détroit	28	22	560	½
Cleveland	23	25	479	4½
Boston	21	26	447	6
New York	22	29	431	7
Milwaukee	16	33	327	12

Ouest

Oakland	33	17	660	–
Chicago	31	20	608	2½
Minnesota	27	22	551	6½
Californie	25	28	472	9½
Kansas City	24	28	462	10
Texas	23	30	434	11½

Hier soir

Baltimore 3, Minnesota 0
Kansas City 3, Milwaukee 2
Chicago à Boston, remise, pluie
Texas à New York, remise, pluie
Cleveland à Oakland, 11h
Détroit à Californie, 11h

Avant-hier

Kansas City 13, Boston 9
New York 8, Chicago 1
Cleveland 1, Californie 0

LIGUE de l'EST

Nationale

	g	p	moy.	diff.
Sherbrooke	27	21	.563	–
Reading	28	22	.560	–
Québec	26	24	.520	2
Trois-Rivières	22	27	.449	5½

Américaine

Pittsfield	29	22	.569	–
West Haven	28	25	.528	2
Pawtucket	24	29	.453	6
Elmira	14	31	.311	12

Hier soir

Reading à Québec
Elmira à Trois-Rivières
West Haven à Pittsfield
Sherbrooke à Pawtucket

HIER

Nationale

Los Angeles 000 000 000 – 0 6 2
Chicago 012 000 01x – 4 12 1
(Osteen (7-4), Mikkelsen 7e et Sims; Hooton (6-4) et Hundley.
CC – Chicago, Hickman 6e, Williams 12e.
A – 20,257.
(Billy Williams a claqué son 5ème circuit en quatre parties pour les Cubs.)

San Diego 000 000 001 – 1 5 0
Pittsburgh 101 000 00x – 2 7 0
Norman (4-6), Corkins 8e et Corrales; Blass (8-3) et Sanguillen.
(Steve Bam Blass a retiré, en cours de partie, 16 frappeurs d'affilée.)

New York 000 000 101 – 2 8 1
Cincinnati 000 100 000 – 1 6 1
Koosman, Frisella (2-1) 7e, McGraw 9e et Dyer; Nolan (8-2) et M. Bench.
(Bud Harrelson a compté le point de la victoire sur un mauvais lancer de Gary Nolan après avoir obtenu un triple.)

Philadelphie 000 000 000 00-0 11 0
Houston 000 000 000 01-1 7 1
11 manches
Carlton, Selma 11 et Bateman Ryan 11; Wilson, Griffin 2 et Howard. G – Griffin, 2-1. P – Selma, 1-7. CC – Houston, Wynn 9.

San Francisco 022 002 000-6 11 0
St-Louis 100 000 000-1 7 1
Carrithers et Rader; Wise, Palmer 3e, Santorini 5, Grzenda 8- Drabowski 9, et Simmons. G – Carrithers, 2-3. P – Wise, 5-7. CC – San Francisco, Bonds 10.

AMERICAINE

Baltimore 001 000 020 – 3 8 0
Minnesota 000 000 000 – 0 8 1
Palmer (8-3), Jackson 9e et Etchebarren; Kaat (7-2) et Roof.

Kansas City 000 C00 201 – 3 7 1
Milwaukee 110 000 000 – 2 12 1
Drago (5-4), Burgmeier 9e et Kirkpatrick; Lonborg, Sanders (1-6) 8e et E. Rodriguez.
CC – Milwaukee, Scott 7e.

AVANT-HIER SOIR-NUIT

Nationale

San Francisco 100 102 102 – 7 13 0
Pittsburgh 302 102 102 – 11 13 0
Bryant (3-4), Barr 1ère, J. Johnson 5e, McMahon 7e, Moffitt 7e et Healy; Moose (5-2), Miller 7e, R. Hernandez 9e et Sanguillen.
CC – SF, Goodson 4e; Pittsburgh, Oliver 4e.
A – 21,174.
(Les Pirates ont remporté un 5ème programme double d'affilée.)

Américaine

Cleveland 000 100 000 – 1 7 0
Californie 000 000 000 – 0 5 1
A – 7,336.
(Graig, Nettles a fait produire l'unique point de la partie avec un double à la 4ème manche.)

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Los Angeles, Downing à Chicago, Pappas (4-4) ou Pizarro (3-2), 2h15.
Montréal, McAnally (1-7) à Atlanta, Niekro (7-5), 8h05.
San Diego, Kirby (3-7) à Pittsburgh, Walker (2-2), 8h05.
New York, Gentry (3-4) à Cincinnati, McGlothin (3-4), 8h05.
Philadelphie, Champion (4-3) à Houston, Roberts (5-3), 8h30.
San Francisco, Moffitt (0-0) à St-Louis, Cleveland (6-4), 2h15.

Demain

Montréal à Atlanta
Los Angeles à Chicago
San Diego à Pittsburgh
New York à Cincinnati
Philadelphie à Houston
San Francisco à St-Louis

LIGUE AMERICAINE

Chicago, Bradley (7-3) à Boston, Pattin (2-7), 2h15
Texas, Bosman (4-5) et Paul (1-2) à New York, Kline (4-2) et Stottlemyre (5-8), 1h
Kansas City, Splittorff (4-4) à Milwaukee, Parsons (6-3), wh30
Baltimore, Dobson (7-6) à Minnesota, Blyleven (7-6), 2h15
Cleveland, Perry (10-5) à Oakland, Hamilton (3-0), 4h30
Détroit, Niekro (2-1) à Californie, May (1-4), 11h

Demain

Texas à New York
Kansas City à Milwaukee
Baltimore à Minnesota
C eveland à Oakland
Détroit à Californie

LES SPORTS À LA PIGE

CHRIS EVERT, 17 ans, a mené les Etats-Unis vers une avance de 2-1 dans les matches de tennis pour la coupe Wightman, hier à Wimbledon. La jeune championne a d'abord gagné son match en simple contre Virginia Wade aux comptes de 6-4 et 6-4 avant de s'associer avec Patti Hogan pour gagner en double, 7-5 et 6-4, contre Winnie Shaw et Nell Truman. La seule victoire des joueuses britanniques a été enregistrée par Joyce Williams aux dépens de Wendy Overton et par le pointage de 6-3, 3-6 et 6-3. Aujourd'hui, trois matches en simple et un en double seront à l'affiche à l'occasion de cette annuelle compétition entre Américaines et Britanniques. C'était la première apparition de Chris Evert à Wimbledon et elle attira plus de 2,500 spectateurs. Toujours dans le monde du tennis et en se tournant cette fois vers les matches de la coupe Davis, disons que l'Espagne a éliminé Monaco 5-0 pour se qualifier pour la finale du groupe "B" de la zone européenne. Dans les deux derniers simples, Antonio Munoz a battu Patrick Landau 6-1, 6-2 et 6-0. A Bucarest, la Roumanie a pris les devants 1-0 contre l'Italie en demi-finale de la zone européenne "A" alors qu'Ilie Nastase a vaincu Corrado Barazzutti 7-5, 6-2 et 6-0. Le deuxième simple entre Ion Tiriac et Adriano Panatta, que le premier menait par 8-6, 7-5, 0-6 et 1-3, a été interrompu par l'obscurité On le complétera avant le double prévu pour aujourd'hui.

* * *

ALPHONSE PION ne se fera pas damer le pion par ses fils, demain à la piste Blue Bonnets, alors qu'on le proclamera "père de l'année" dans le monde des courses au galop. Le propriétaire et entraîneur de pur-sang sera entouré de ses fils Robert, jockey, et Maurice et Normand, entraîneurs comme lui. "Papa" Dion a commencé sa carrière comme palefrenier pour Louis Surprenant dans les années 1930 "et je gagnais 25 cents pour quatre heures de travail", rappelle-t-il. Son meilleur coursier fut Sir Gibson qui devait remporter pas moins de 49 triomphes lors de la décennie 1940. Il se souvient encore de cette période, en 1945, alors qu'il sella 11 gagnants d'affilée.

* * *

PITTSBURGH maintient toujours une remarquable moyenne d'équipe au bâton dans la ligue de baseball Nationale, soit .286. Les Cardinaux de St-Louis sont deuxièmes avec .257 et Atlant troisième avec .253. Les Expos de Montréal sont 11èmes avec .227. Seul le San Diego est plus faible avec .222. Sur le plan des moyennes individuelles, disons que Rusty Staub est au 15ème rang avec une excellente moyenne de .307. Il a compté 30 points, frappé 9 circuits et fait compter 35 points. Le meneur est Vic Davalillo, des Pirates, avec .363. Soit dit en passant, pas mons de 6 joueurs du Pittsburgh sont parmi les 15 meilleurs frappeurs. Chez les lanceurs, les as sont Don Sutton, Jim Brewer et Claude Osteen, tous trois des Dodgers de Los Angeles. Ils ont respectivement des moyennes de points mérités accordés de 1.25, 1.27 et 1.44, leurs dossiers victoires-défaites se lisant 8-1, 4-2 et 7-3. Le meilleur chez les Expos, croyez-le ou non, est Mike Marshall avec une fiche de 4-1 et 2.53. l est 14ème au classement général.

* * *

BILLIE JEAN KING a remporté le championnat féminin du tournoi de tennis de l'Ouest-Angleterre, hier, alors qu'elle a facilement vaincu Kerry Melville, d'Australie, par 6-3 et 6-2 lors d'une finale qui ne dura que 40 minutes. Mme King a remporté le premier prix de $5,200. Chez les hommes, en demi-finales, Alex Olmedo a battu François Jauffret 6-4 et 9-8 pendant que Bob Hewitt éliminait Clark Graebner 4-6, 6-4 et 6-4.

* * *

RON TURCOTTE, qui fait partie d'une famille de 14 enfants nés à Grand Falls, Nouveau-Brunswick, et qui est le jockey attitré du cheval "Riva Ridge", vainqueur du Derby du Kentucky et du récent Prix Belmont, espère gagner $2,000,000 avec les chevaux qu'il montera cette année. Il a d'ailleurs déjà dépassé le million. Le plateau de deux millions l'intéresse parce qu'il est venu près de l'atteindre à deux reprises, soit en 1970 alors qu'il gagna $1,904,000 et en 1971 alors que ses coursiers rapportèrent $1,989,000 à leurs propriétaires. Turcotte, 30 ans, marié à son amie d'enfance Gaétane Morin, est père de trois filles. Il est jockey depuis 1961 et son premier cheval vainqueur remonte à 1962.

* * *

GUY DUROCHER sera le président de la "Soirée de la flamme olympique" qui, mardi soir prochain à l'auditorium de l'école polyvalente Daniel-Johnson, servira à couronner les efforts des élèves de la Commission scolaire de Pointe-aux-Trembles qui se sont signalés dans le sport au cours de 1971-72. Les commissaires André Blanchard, Henri-Paul Ménard, Jean Monette et Roger Séguin seront aussi de la fête.

* * *

LE ROYAL ET ANCIEN club de golf, mieux connu sous le nom de St-Andrews, en Ecosse, a reçu 470 demandes d'inscription pour le prochain Omnium Britannique qui aura lieu du 12 au 15 juillet à Muirfield. 58 des meilleurs golfeurs de l'heure ont été admis d'office et les 92 autres places disponibles seront attribuées à la suite de tournois éliminatoires. L'an dernier, alors que le tournoi avait eu lieu à Birkdale, les organisateurs avaient enregistré 528 demandes d'inscription. On se souviendra que Lee Trevino avait remporté le prestigieux tournoi immédiatement après des victoires dans l'Omnium des Etats-Unis et dans l'Omnium Canadien.

Nicklaus garde la tête mais Palmer lui chauffe les talons

PEBBLE BEACH, Californie (PA) – Jack Nicklaus, sans trop se préoccuper de trois Bogeys enregistrés sur les derniers 9 trous, a joué une ronde de 73, hier, et partage toujours la tête du classement des golfeurs du riche Omnium Américain avec un total de 144 pour les premiers 36 trous du tournoi. Mais l'extraordinaire Arnold Palmer, dont la combativité est sans épreuve, a été la vedette d'une journée beaucoup plus clémente que celle d'avant-hier. Le populaire vétéran de 42 ans, qui n'avait pu faire mieux qu'une ronde de 77 jeudi, est revenu à la charge avec un brillant compte de 68, hier. Il n'est donc qu'à un coup des meneurs qui, outre Nicklaus, sont Bruce Crampton, Lanny Wadkins, Homero Blancas, Cesar Sanudo et Kermit Zarley.

"Je suis égal avec la normale et je suis satisfait", a dit Nicklaus après sa tournée. "Tout ce que j'espère est que cette ronde de 73 soit ma mauvaise du tournoi".

Palmer a fini avec des oiseaux sur les deux derniers trous aux applaudissements de ses légions d'admirateurs pour finir avec son magnifique compte de 68, le meilleur du tournoi jusqu'ici. C'est aussi grâce à une ronde de 68 que le jeune Wadkins, 22 ans, a réussi à se hisser en tête du peloton.

Crampton et Blancas ont joué 70, le dernier grâce à 11 verts d'un seul coup roulé chacun. Zarley, pour sa part, eut un compte de 73 comme Nicklaus.

Les autres meneurs de la 1ère journée ont moins bien fait. Ainsi, Orville Moody affiche une carte de 36 trous de 71-77 – 148; Chi-Chi Rodriguez, 71-75 – 146; Mason Rudolph, 71-80 – 151.

"Je me sens plus à l'aise qu'hier", a déclaré Palmer après sa remarquable tournée. "J'ai bien joué mes fers d'approche mais je n'ai pas encore poté trop bien. J'ai raté au moins 6 coups roulés de 12 pieds ou moins mais une couple d'autres sont par contre bien tombés. J'espérais réussir un bon compte aujourd'hui pour me remettre dans la lutte et c'est ce qui est arrivé".

Lorsqu'on lui parla de sa ronde de 77 d'avant-hier, le confiant Palmer répliqua: "Je n'étais malgré tout qu'à 6 coups des meneurs et la différence aurait été la même si j'avais joué 72 et que d'autres auraient réussi des comptes de 66. Tout peut arriver en deux rondes sur ce parcours vous savez".

Nicklaus a joué un Bogey-6 assez spécial sur le 14ème trou. Après avoir envoyé son coup de départ dans l'herbe longue, il frappa son 2ème coup hors-limites, arrivant finalement sur le vert en 5.

Jack Nicklaus	71-73-144
Bruce Crampton	74-70-144
Lanny Wadkins	76-68-144
Homero Blancas	74-70-144
Kermit Zarley	71-73-144
Cesar Sanudo	72-72-144
Arnold Palmer	77-68-145
Chi-Chi Rodriguez	71-75-146
Lee Elder	75-71-146
Lee Trevino	74-72-146
Gary Player	72-74-146
Red Funseth	73-73-146
Ralph Johnston	74-72-146
Johnny Miller	74-73-147
Dave Eichelberger	76-71-147
Jerry Heard	73-74-147
Don January	76-71-147
Barry Jackel	78-69-147
Billy Casper	74-73-147
Tam Weiskopf	73-74-147
Bobby Cole	72-76-148
Lou Graham	75-73-148
George Archer	74-74-148
Orville Moody	71-77-148
a-Tom Kite	75-73-148
Tom Shaw	71-79-150
Hale Irwin	78-72-150
Tim Collins	79-71-150
Jim Simons	75-75-150
Boddy Allin	75-76-151
Bobby Nickhols	71-74-151
Jerry McGee	79-72-151
Paul Harney	79-72-151
Mike Butler	78-73-151
Mason Rudolph	71-70-151
Larry Hinson	78-73-151
Hubert Green	75-76-151
Ron Latellier	75-77-152
Bob Brue	77-75-152
Mike Hill	75-77-152
Dave Hill	74-78-152
Bobby Greenwood	77-75-152
Miller Barber	76-76-152
Tony Jacklin	75-78-153
Tom Watson	74-79-153
John Schroeder	76-75-153
Tem Jenkins	73-80-153
Jim Colbert	74-79-153
Don Massengal	72-81-153
Austin Straub	76-77-153
Charles Sifford	79-74-153
Bob Murphy	79-74-153
Billy Ziobro	76-77-153
George Rives	80-73-153
Martin Bohen	77-76-154
Jim Wiechers	74-79-153
Jim Hardy	78-76-154
Bobby Mitchell	74-80-154
Julius Boros	77-77-154
Dick Hendrickson	80-74-154
Gibby Gilbert	77-77-154
Gay Brewer	77-77-154
Ron Cerrudo	77-77-154
David Graham	77-77-154
Al Geiherger	80-74-154
Ralph. Baker	75-80-155
Bob Lunn	74-81-155
Ben Crenshaw	80-75-155
J.C. Snead	78-77-155
Bob Zender	78-77-155
Charles Coody	82-73-155
Chuck Courtney	74-81-155
Bob Charles	77-79-156
a-Jim Keim	78-78-156
Lee Wykle	81-75-156
Johnny Pott	78-78-156
Ray Floyd	75-81-156
a-Danny Edwards	79-77-156
Bruce Summerhays	78-78-156
Red Curl	78-78-156
Deane Baman	77-79-156
Jim Jamieson	82-75-157
Ken Still	82-75-157

Autres comptes

Bert Weaver	81-77-158
Larry Ziegler	80-78-158
Dave Marr	79-80-159
Doug Sanders	81-79-160
Bob Rosburg	70-81-160
Dave Stockton	80-81-161
Frank Beard	85-80-165
Tony Lopez	86-91-177

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"

Hier soir, notre pronostiqueur a choisi quatre vainqueurs pour porter son total à 52 en 207 courses.

Voici ses pronostics pour le programme de ce soir:

1ère course: 1-Sir Edward (no 1); 2-Hadley Rille (no 4); 3-Nancy's Girl (no 5).
2ème: 1-Free Boy (9); 2-Salem Prince (8); 3-Ninacount (1).
Paris doubles suggérés: 1-9, 1-8, 4-9 et 4-8.
3ème: 1-Hill Croft (8); 2-Scotty MacGregor (4); 3-Ky Moonshine (2).
Quinielas suggéres: roulette 2-4-8.
4ème: 1-Mr. Sprite (5); 2-Single Kacy (6); 3-Page Line (4).
5ème: 1-Loving Companion (7); 2-Foolish Turn (1); 3-Roseborough (4).
Quinielas suggérées: roulette 1-4-7.
6ème: 1-Hanoi (5); 2-Flights of Fire (6); 3-Comedy Show (8).
7ème: 1-Wise Erik (8); 2-Louise Lee (6); 3-Swing All (9).
Quinielas suggérées: roulette 6-8-9.
8ème: 1-Handsome Hero (5); 2-Gloire du Nord (1-A); 3-Grumbling Fred (3).
Exactas suggérées: roulette renversée 1-3-7.

PARENTS

Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.

Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du **DEVOIR** le matin.

En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquérir de l'initiative et le sens des affaires.

Si votre enfant a dix ans ou plus il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant

844-3361 poste 240

DERRIÈRE LE VOLANT

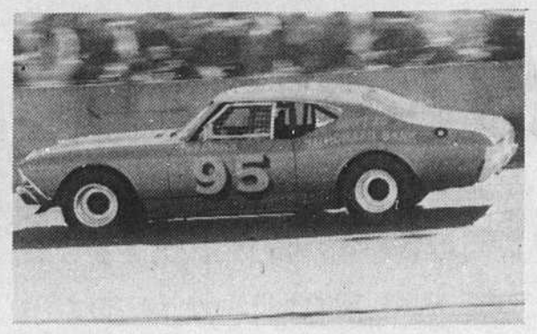

Un Bob Giroux en quête d'une 1ère victoire.

La lutte pour le championnat de la piste Catamount se poursuivra de plus belle, ce soir, alors que plus de cinquante conducteurs tenteront de se qualifier en prévision de l'épreuve principale dans la classe dernier modèle. Présentement, même s'il n'a pas triomphé depuis le programme d'ouverture, Jean-Paul Cabana, le champion défendant, est toujours installé au premier rang du classement. Cependant, la marge qui le sépare de ses deux plus sérieux rivaux, soit Tom Tiller et John Rosati n'est pas tellement forte. Il n'y a pas vingt points de différence entre ces trois coureurs.

Au cours de la semaine, Cabana qui n'est pas encore revenu de sa performance de samedi soir dernier, a travaillé sur sa Pontiac Sonic en compagnie de ses deux mécaniciens. Il s'est même servi de sa deuxième voiture lors des derniers jours parce qu'il y avait trop de travail à faire sur l'autre. Le champion qui tient à conserver le premier rang à Catamount, a déclaré: "Nous avons vérifié la voiture d'un bout à l'autre au cours de la semaine et nous avons changé plusieurs pièces dont le différentiel. De ce temps-ci, nous travaillons très fort pour préparer la deuxième voiture et nous avons négligé un peu la mienne. J'ai beaucoup réfléchi et je pense que si la malchance persiste, je vendrai la Chevelle 1965. A ce moment, mes mécaniciens auront beaucoup plus de temps à consacrer à la Pontiac," de dire Cabana. En terminant, Cabana a ajouté: "Je crois que nous avons découvert ce qui n'allait pas et ce soir, Tiller, Rosati et Dragon n'ont qu'à bien se sentir."

Il n'y a pas que le champion qui soit victime d'ennuis mécaniques. Après avoir connu un début de saison assez spectaculaire, le jeune John Rosati n'a pas impressionné la semaine dernière dans le Falstaff 1000. Il n'a même pas été en mesure de terminer la course. Cependant, il ne faudrait pas penser qu'il en sera ainsi, ce soir. Rosati est un fier compétiteur et il n'a certainement pas lancé la serviette. Quant à Tom Tiller, il a commencé la saison très calmement mais présentement, il ne cesse de causer des surprises. Il conduit en véritable champion et il ne serait pas surprenant de le voir triompher.

Pour l'emporter, ces quatre pilotes devront rivaliser d'adresse avec un peloton qui lui non plus n'est pas à négliger. Bobby Giroux, Moe Dubois, Ron Barcomb, Stud Fadden, Vince Quenneville, René Charland et plusieurs autres sont toujours en quête d'une première victoire à Catamount.

A cet endroit, il est impossible de prédire combien de courses seront à l'affiche. Il y en aura au moins quatre dans la classe Hurricane et dans la catégorie dernier modèle, les qualifications peuvent nécessiter cinq ou six compétitions. Le signal du premier départ sera donné à 8h. La piste Catamount est située à la sortie 17 de l'autoroute 87.

Le Molson 300

Les meilleurs pilotes de "stock car" du Canada et des Etats-Unis se réuniront au circuit Québec-Ste-Croix le dimanche 25 juin; ils participeront à l'épreuve Molson 300.

Les responsables du circuit, y compris le président Jacques Bourassa, s'attendent à voir une lutte acharnée entre les concurrents canadiens et américains. Toutefois, les pilotes de la région croient que toutes les chances sont de leur côté, connaissant mieux le circuit que leurs collègues américains. Le circuit Québec-Ste-Croix est le plus long parcours du genre au Canada (6/10 de mille).

Le record de piste du circuit Ste-Croix appartient au Québécois Marcel Corriveau qui, incidemment, est le favori auprès des amateurs de la Vieille Capitale. Corriveau, qui prendra le départ le 25 juin, s'attend à ce que la lutte soit des plus serrée et il devra pousser à fond de train car le peloton comptera plusieurs pilotes de grand calibre.

L'épreuve Molson 300 est la deuxième d'une série de cinq dans le cadre de Auto-Compétition 72; grâce à une bourse de $10,000, l'on s'attend à voir évoluer l'élite de la confrérie des pilotes de "stock car". Les qualifications débuteront à 10h30 dimanche matin, tandis que le départ de la course sera donné à 13h30. Cette épreuve se déroulera en deux étapes.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
2345 est, Bélanger Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph 274-6513

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillan, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun 204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle 690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115 Tél. : 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Hollande, Québec 6 681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541

Ce que tout voyageur devrait savoir...
BOAC

Les attraits du camping dans les parcs du Québec

Les attraits du camping au Québec sont à l'image de son territoire: immenses et très variés, notamment dans les parcs du gouvernement qui s'étendent sur une superficie de 25,000 milles carrés, alors que le territoire total du Québec en compte 600,000. Peu de régions du globe ont d'ailleurs consacré de si vastes espaces à la récréation de plein air, à la chasse, à la pêche, au canotage, à la natation et à l'alpinisme.

La direction générale des parcs du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche administre sept grands parcs: Laurentides, Gaspésie, Mont-Tremblant, La Vérendrye, Mont-Orford, Chibougamau et Mistassini, de même que nombre de réserves et parcs moins importants consacrés presque exclusivement à la pêche.

L'un des plus importants, et sans aucun doute le plus connu, est le parc des Laurentides (3 710 mc.) qui s'étend sur une bonne partie du bouclier laurentien. Arrosé de rivières et de ruisseaux, émaillé de centaines de lacs où abonde le poisson, ce parc atteint 3,000 p. d'altitude à certains endroits. Il est situé à 30 milles à peine au nord de la ville de Québec et une demi-douzaine de terrains de camping peuvent y recevoir 280 groupes de campeurs. On y trouve aussi des auberges, des chalets avec cuisine et des camps de pêche dans le voisinage immédiat des lieux de pêche à la truite mouchetée.

A 90 milles au nord de Montréal, la métropole du Canada, le parc du Mont-Tremblant est situé au coeur d'une région montagneuse, parsemée d'un millier de lacs. Nombreux sont les sportifs qui s'y retrouvent à l'année longue. D'une superficie de 920 mc., il présente 1,000 emplacements pour tentes et roulottes. Il est le rendez-vous de prédilection des familles et le point de rencontre de dizaines de milliers d'amateurs de plein air qui viennent y pique-niquer ou pratiquer leurs sports favoris: natation, navigation de plaisance, pêche à la truite, au brochet et au doré. A 15 milles au sud des limites du parc, à Saint-Faustin, le ministère possède une station piscicole qui attire de nombreux visiteurs.

Les terrains de camping dans l'immense parc de la Vérendrye (4,750 mc.) que traverse la route 58 en direction de la région minière du Nord-Ouest québécois, offrent 200 emplacements pour tentes et roulottes. Ce parc est avantageusement pourvu de grands lacs et de cours d'eau qui facilitent les excursions en canots et en font le paradis des pêcheurs au grand brochet du nord.

Le minuscule parc du Mont-Orford (15 mc.) dans l'Estrie, près de la frontière du Vermont, possède un magnifique terrain pouvant recevoir 375 groupes de campeurs. Du sommet du mont Ordord (2,750 p.) on y accède à l'année longue au moyen d'un télésiège. Le visiteur découvre une vue grandiose jusqu'à l'extrémité sud du lac Memphrémagog (30 milles de longueur) qui pousse une pointe vers le sud à travers la frontière américaine. Un terrain de golf (18 trous) est accessible aux visiteurs. Les Jeunesses musicales du Canada qui ont leur camp d'été offrent dans un remarquable auditorium des spectacles de théâtre et de musique à une audience sélect.

Le parc de la Gaspésie occupe 110 mc. de territoire dans la partie centre-nord de la fameuse péninsule gaspésienne et plusieurs annexes répandues le long de la côte du golfe Saint-Laurent. Les monts Chic-Chocs qui s'étendent dans cette partie de la Gaspésie sont la plus haute chaîne au Canada, à l'est des Rocheuses (le mont Jacques-Cartier atteint 3,400 p. et le mont Albert 3,700). Une gamme incomparable d'activités s'offrent aux amateurs de plein air: alpinisme, pêche, chasse et collecte de la flore subalpine. On y trouve l'un des rares troupeaux de caribou au Québec. Ses lacs regorgent de truites et, à proximité, de grandes rivières à saumon (Port-Daniel, Saint-Jean et Cascapédia) fournissent les meilleures pêches en Amérique.

Les terrains de camping du parc de la Gaspésie proprement dit (Mont-Albert) et de ses annexes ailleurs dans la péninsule (Port-Daniel et Cap Bon Ami) offrent 200 emplacements pour tentes et roulottes. On se rappellera, en particulier, le terrain de Cap Bon-Ami qui s'accroche aux falaises de façon spectaculaire. Le campeur y niche plus haut que les oiseaux de mer. Dans ce décor, un des plus fabuleux du Québec, les campeurs sont assurés de passer des vacances inoubliables.

Les immenses territoires (8,500 mc.) des parcs Chibougamau et Mistassini, respectivement situés au nord et à l'ouest du parc des Laurentides, sont d'un relief plutôt adouci, sillonnés de longues rivières et baignés de grands lacs. La pêche, en particulier celle de la truite mouchetée, la truite grise, le brochet du nord et le doré, y est fabuleuse. Les quatre terrains du parc Chibougamau présentent plus d'une centaine d'emplacements pour tentes et roulottes.

En plus des terrains qu'il dirige dans ses parcs, le gouvernement a juridiction sur de nombreux camping situés aux portes des grandes villes de Montréal et Québec ou le long des grands axes routiers; dans des décors pittoresques, ils sont tous complètement équipés.

L'immense parc de la Vérendrye, que traverse la route 58 au coeur du nord-ouest du Québec, offre aux campeurs maints endroits où planter leurs tentes et garer leurs remorques. Ce parc de 4,750 milles carrés, parsemé de grands lacs et sillonné d'importantes rivières, offre d'excellents itinéraires de canots et de profilques lieux de pêche au brochet, au doré et à la truite grise.
(Photo Office du Film du Québec)

Dans la région montréalaise, l'on trouve trois grands terrains de camping presque à portée de vue de "Terre des Hommes", successeur d'EXPO 67. Les visiteurs peuvent encore y admirer la plupart des pavillons dans les îles créées de toutes pièces pour l'EXPO, en plein coeur du Saint-Laurent, face à la métropole.

Le premier est situé à Pointe-des-Cascades, sur l'ancien canal Soulanges (route 2), qui aboutit à la grande route ontarienne 401. Il offre quelque 300 emplacements pour tentes ou roulottes. Plus près de la métropole, sur la route 3, le terrain de Côte-Sainte-Catherine possède 375 emplacements et s'étend sur la berge même de la voie maritime. Les campeurs y admirent le mouvement des écluses qui laissent le passage aux grands océaniques qui les surplombent alors tels de gigantesques gratte-ciel. A Oka, un peu à l'ouest de Montréal, sur la route 29, le parc Paul-Sauvé constitue un centre de récréation imcomparable sur les rives du lac des Deux Montagnes. On y trouve 1,000 emplacements.

Près de la ville de Québec, à Stoneham, sur la route 54 conduisant au Royaume du Saguenay, l'on trouve un terrain de camping situé dans un décor très pittoresque; il possède 350 emplacements pour tentes et roulottes. A Villeneuve, à deux milles au nord-ouest de la fameuse chute Montmorency, un autre terrain offre 200 emplacements, et à Saint-Jean dans l'île d'Orléans (arrondissement historique), le terrain de camping, construit en terrasses dans les falaises de la rive sud de l'île, présente 200 emplacements et offre aux campeurs en même temps que l'accès facile à la Vieille Capitale, une vue incomparable sur le fleuve Saint-Laurent et le mouvement des navires qui y passent.

A Val-Jalbert, le fascinant village-fantôme situé à 5 milles de Roberval (route 55) dans la région du Lac-Saint-Jean, le campeur trouvera sur la rive de la turbulente rivière Ouiatchouane 200 emplacements bien aménagés. Il pourra aussi admirer la chute splendide de 236 pieds de hauteur ainsi que les gorges spectaculaires de cette rivière. De nombreuses maisons et plusieurs autres bâtiments entourent toujours la vieille papeterie de l'ancien village.

A Trois-Pistoles, à 150 milles de la ville de Québec sur la rive sud du Saint-Laurent (route 10), le ministère possède un petit terrain pouvant recevoir 25 groupes de campeurs; ils constituent un jalon entre le terrain de Beaumont situé plus près de Québec et ceux de la péninsule gaspésienne.

On peut se procurer le répertoire complet des terrains pour tentes et roulottes, aussi bien ceux du ministère que ceux de l'entreprise privée, en communiquant avec la direction générale du tourisme au ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche. Ce répertoire fournit non seulement le nom et l'adresse des terrains, mais il en mentionne tous les services et les installations.

Voyage en Europe avec le Centre Immaculée

Pour la cinquième année consécutive, le Centre Immaculée-Conception organise une excursion en Europe du 24 août au 11 septembre.

Grâce à des arrangements spéciaux, le Père de la Sablonnière a pu organiser un voyage à prix très modique, tout en traçant un itinéraire des plus intéressants, soit circuit touristique en Allemagne, en Autriche et en Italie, en plus d'un séjour à Munich pendant les Jeux olympiques.

Cette heureuse combinaison – Jeux olympiques et voyage – plaira à ceux qui désirent visiter les régions pittoresques des Alpes, de la Bavière et du nord de l'Italie. L'excursion en Europe comprend un séjour à Salzbourg, ville de Mozart, à Sell Am See, magnifique pour le panorama des hautes Alpes autrichiennes, à Cortina d'Ampezzo, à Venise, à Riva Trento, célèbre pour son Lac de la Garde, à Innsbruck, ville olympique des Jeux d'hiver de 1964 et finalement à Munich, site des Jeux olympiques, où se dérouleront également plusieurs manifestations artistiques internationales.

Cette excursion offre plusieurs autres possibilités facultatives à chaque voyageur. De Munich, il est possible de participer à de nombreuses visites guidées d'une journée. Par exemple, une promenade au lac Konigssee, une visite au château de Neuschwanstein ou au château Wolfgangsée situé dans la région autrichienne de Salzbourg, ou encore à celui de Herrenchiemsee à Kinkelsbuhl, célèbre ville du Moyen-Age...

Enfin, à Munich, on peut assister aux cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux ainsi qu'à plusieurs compétitions sportives. Des billets ont été réservés pour les personnes inscrites à ce voyage. Le groupe sera escorté par le Père de la Sablonnière et par trois responsables du Centre Immaculée-Conception.

On peut s'informer sur ce magnifique voyage en Europe en communiquant avec Elaine LeSieur ou Robert Binette au Centre Immaculée-Conception situé au 4265, rue Papineau à Montréal ou encore en composant 527-1256.

Plusieurs soirées d'information sont prévues.

Échos olympiques

Le premier hôte olympique de Munich est un Canadien: Alberto Leblanc, âgé de 47 ans, qui s'est déplacé à bicyclette depuis quatre ans et qui a traversé quatre continents. Il a participé aux Jeux olympiques de Mexico et à l'Expo d'Osaka. En attendant l'ouverture des Jeux, il souhaite travailler comme simple ouvrier sur le chantier olympique de Munich.

•

Pour obtenir des billets d'entrée ou réserver des chambres pour les Jeux olympiques, c'est à Munich, au bureau central qu'il faut s'adresser maintenant: **Zentrale Kartenverkaufstelle-D 8 Müchen 2, Weinstrasse 14.**

Il est conseillé de passer commande le plus rapidement possible, le nombre des places restées libres se restreignant de jour en jour. Il faut noter qu'il ne reste plus de places pour: les cérémonies d'ouverture et de clôture, pour les épreuves d'athlétisme (après-midi et finales), et la plupart des finales. Très peu de places pour les autres épreuves.

•

Augsbourg, où se dérouleront les épreuves de canoë-slalom, offrira à ses visiteurs des manifestations artistiques de choix. Au programme, en plus d'un certain nombre d'opéras célèbres, figurent deux premières mondiales: "Cornelia Faroli" de Raphaël Kubelik, et "Rashomon" de Joachim Ludwig. Dans cette localité, qui est la ville natale de Bertold Brecht sera présenté aussi, de cet auteur: "Galileo Galilei". Enfin, le théâtre des marionnettes donnera "La Création souabe" et Cabaret international".

•

Soixante-quatre emplacements de camping ont été sélectionnés par le comité olympique, le Camping Club allemand et les clubs d'automobile. Il y a place pour 52,000 personnes. Dans 90% des cas, le prix moyen pour une famille comptant 2 adultes et 2 enfants, s'élève à environ 7 DM. Parmi ces 64 emplacements: 5 se trouvent à Munich et à Augsbourg. 23 sont dans un rayon de 50km et peuvent accueillir 20,000 campeurs. Enfin, il existe une zone, dite de vacances olympiques, dans un rayon de 100 km; 32 emplacements peuvent y accueillir 24,000 campeurs. Ces 32 derniers emplacements se trouvent principalement dans les Alpes (près des lacs et dans de merveilleux panoramas).

échos touristiques

Un groupe d'environ 25 Canadiens partira le 6 juillet, sous l'égide des Voyages Hone et la direction personnelle de Mlle Cécile Hone, pour parcourir en autocar le Danemark et la Suède, en route vers l'URSS où les voyageurs visiteront Leningrad et Moscou. Puis ce sera la Pologne, avec visite de Varsovie et Cracovie, et l'Allemagne de l'Est où les voyageurs séjourneront à Berlin-Est pour passer le lendemain à Berlin-Ouest. Enfin retour par Hambourg et Copenhague. Les voyageurs feront les parcours en avion de Montréal à Copenhague et retour avec les nouveaux billets de 22/45 jours ce qui leur donnera le droit de prolongation de séjour en Europe. C'est toujours le même autocar et le même chauffeur qu'utilisent d'année en année les tours Hone. On peu encore s'inscrire mais il faut faire vite à cause des formalités de visas.

•

Depuis Expo 70 tenu à Osaka, le Japon est vraiment devenu un pôle touristique pour les Canadiens. Les Voyages André Malavoy organisent pour la sixième fois un circuit de trois semaines qui conduira les voyageurs à Hawaii, au Japon et à Hong-Kong. Partis de Montréal le 9 septembre, les voyageurs passeront 12 jours au Japon: Tokyo, bien sûr, mais aussi et surtout Kyoto, sans oublier la mer Intérieure et la région d'Hiroshima. Partout les Voyages Malavoy ont prévu le logement dans les meilleurs hôtels, y compris des chambres de style japonais pour deux nuits. Ce tour sera accompagné entièrement.

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous
NOTRE SPÉCIAL "AIR AUTO"
un plan exclusif et sans concurrence
AIR FRANCE/EUROP AUTO
CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL.
EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

Un voyage qu'il faut avoir fait une fois dans sa vie . . .
TOUR du JAPON
9 - 30 septembre
avec Kyoto, le Mt-Fuji, Hiroshima, Nikko, Kamakura, Tokyo et une croisière sur la Mer Intérieure.
À l'aller 2 jours à **Honolulu**
A la fin 5 jours à **Hong-Kong**
$1,938 tout compris
Soyez persuadés que :
- Septembre est le **meilleur mois** au Japon;
- un tel voyage, nécessairement dispendieux, ne s'entreprend qu'**en toute garantie** et que vous pouvez faire confiance aux Voyages Malavoy.

Si vous voulez en savoir davantage . . . demandez notre dépliant
Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL. : 861-2485
Qui dit Voyage dit Malavoy.

Évadez-vous! Venez jouer au golf à St. Andrews sur mer
7 jours, $99 par personne*
Le croiriez-vous? Une magnifique semaine entière dans une des plus belles stations balnéaires au Canada – pour seulement $99 par personne! C'est le spécial "Fairway" au célèbre hôtel Algonquin et le prix comprend: logement pour 7 jours et 6 nuits; petit déjeuner et dîner tous les jours; golf gratuit sur un terrain de championnat de 18 trous; accès à la plage et aux courts de tennis; divertissements tous les soirs; et bien sûr l'atmosphère reposante de l'Algonquin, accueillant manoir avec vue sur la mer. Et puis, il y a le paysage, le pittoresque village de St. Andrews, la jetée des pêcheurs, le soleil, l'air salin. Vous passerez des vacances inoubliables à St. Andrews. Promis.
*Deux personnes par chambre. Enfants de moins de 13 ans: $52.50. Bébés: gratis.
L'hôtel Algonquin St. Andrews (N.-B)
Veuillez m'envoyer des renseignements sur votre programme "Fairway", ainsi qu'une brochure de l'hôtel.
Nom .....
Adresse .....
.....
Ville ..... Prov. .....

C'EST TOUJOURS...
LE MONDE QUI VOUS INVITE...
ÉTÉ et AUTOMNE
Choix de croisières en avion à travers le monde sous la direction d'accompagnateurs qualifiés
6 juillet - 7 pays - 22 jours - $1,235
DANEMARK - SUÈDE - FINLANDE - URSS
POLOGNE - BERLIN (Est et Ouest) - ALLEMAGNE
Direction : Mlle Cécile Hone
28 sept. - 5 pays - 21 jours - $1,383
ALLEMAGNE - YOUGOSLAVIE - GRÈCE
TURQUIE - HONGRIE
Croisière "STELLA OCEANIS"
îles de la mer Égée et Istamboul
5 oct. - 5 pays - 21 jours - $990
LISBONNE/MADÈRE/CANARIES/MAROC/MADRID
7 oct. - 9 pays - 21 jours - $1,685
SÉNÉGAL - CÔTE-D'IVOIRE - CAMEROUN - ZAMBIE
RHODÉSIE - AFRIQUE DU SUD - KENYA - OUGANDA - HOLLANDE
Tous les prix en dollars canadiens établis sur la parité avec le dollar US
Plus de 60 années d'expérience à votre service
VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6h. 30 p.m. - Fermé le samedi

VOLS NOLISÉS ET GROUPES
Europe
AIRTOURS
1434 Ste-Catherine ouest
Suite 303 - Montréal
866-5900

MIAMI BEACH 2 semaines . . . . . US $179
3 semaines . . . . . US $243
COSTA DEL SOL, Espagne 2 semaines $365
4 semaines $599
TERRE-SAINTE, Grèce, Égypte, Liban, Syrie, Rome, Bruxelles, 13 juillet - 3 août $1119
TERRE-SAINTE, Grèce, Istambul, Rome, Paris, 14 août - 4 septembre $1086
TOUR D'EUROPE et Scandinavie, 11-28 sept. $948
CAPITALES D'EUROPE, 11-25 octobre $685
RÉSERVEZ TÔT!
Demandez nos brochures du Tourisme Français
VOYAGES A.F. Agences Franciscaines
500, 8e Ave, Québec 3, 523-0031
Montréal 861-8634 | Saguenay 542-6987
Riv.-du-Loup 862-7889 | Lac-St-Jean 348-6392
Ottawa 728-1938 | Moncton 382-9556

VISITEZ L'EUROPE
VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT D'UNE AUTOMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC....
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc. . . .
Réservations billets : Bateau - Avion
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

VOYAGES ÉTÉ - AUTOMNE 1972
GRÈCE
Tours de Grèce avec croisières aux îles de la Mer Égée, à compter de $679.00
FRANCE - ITALIE - SUISSE
Voyages accompagnés de trois semaines . . $845.00
AUTRICHE-ALLEMAGNE-BENELUX
Tour accompagné de trois semaines $923.00
ESPAGNE-MAROC-PORTUGAL
Tours de deux ou trois semaines à partir de $678.00
IRLANDE - ANGLETERRE - ECOSSE
Tour accompagné de 21 jours $824.00
RUSSIE-BULGARIE
Tour accompagné de 17 jours $729.00
MOSAIQUE-EUROPEENNE
Belgique, Allemagne, Suisse, Autriche, Italie, France $898.00
TOUR DE FRANCE
Tours de trois semaines $822.00
OUEST CANADIEN
Voyages de deux semaines $617.00
PLEIN SOLEIL
Vacances aux antilles, Bahamas, Mexique, Espagne, etc. à compter de $169.00
FLORIDE
Séjours à Miami, Fort Lauderdale, St-Petersburg, etc. à compter de $163.00
MARITIMES
Tournées de deux semaines $355.00
GASPESIE
Tournées d'une semaine $209.00
Séjours d'une semaine $199.00
NEW YORK et ATLANTIC CITY $56.00
Week-end ou séjours d'une ou deux semaines (en autobus ou avion) $95.00 $155.00
PERCÉ ET LES ÎLES DE LA MADELEINE
Fins de semaine $119.00
VOYAGES DE NOCES
Estérel, Monts Poconos, etc. à compter de . $160.00
Pour renseignements, brochures ou inscriptions
VOYAGES Constellation
215, rue St-Jacques (514) 871-3298

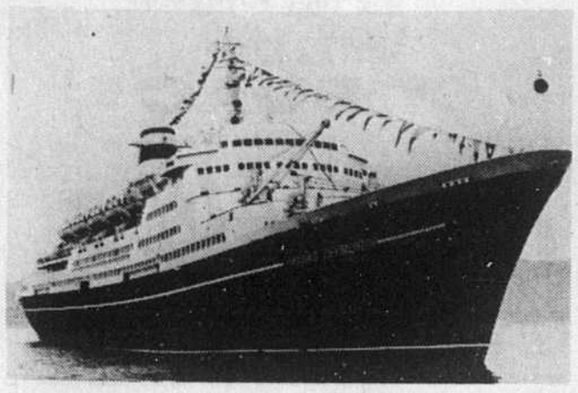

Le M. S. Mikhail Lermontov, navire-amiral de la Baltic Shipping Line et jumeau du Pouchkine, effectue son premier voyage au Canada et sera à Montréal lundi. Il entreprendra aussitôt une croisière de six jours au Saguenay et à Saint-Pierre et Miquelon, puis quittera Montréal pour une traversée transatlantique vers le Havre et Bremerhaven. Les deux navires sont représentés par la March Shipping Limited de Montréal. Le Mikhail Lermontov jauge 19,860 tonnes et peut amener 600 passagers en croisière. Il est sous le commandement du commodore Aram Oganov qui reçut la plus haute décoration civile de son pays en récompense de son succès avec le Pouchkine. Le nouveau navire sera à Bagotville pour la célébration de la Saint-Jean-Baptiste.

La saison 1972 s'ouvre aujourd'hui même au village historique de Kings Landing où l'on tente de reconstituer le mode de vie des gens qui vivaient dans la vallée centrale du fleuve Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, entre 1790 et 1870. À la ferme Joslin et la maison Hagerman (notre photo), les visiteurs pourront revivre les traditions du tissage, de la fabrication du beurre et de la cuisson du pain; ils pourront également observer les travaux de reconstitution en cours. Le village est ouvert de 10 h. à 19 h. tous les jours. Le prix d'entrée est de 75 cents pour les adultes et 25 cents pour les étudiants. Le maximum par famille est de deux dollars. On se rend au village de Kings Landing par la Transcanadienne jusqu'à Prince William.

Hommages à Baltic SS. Lines

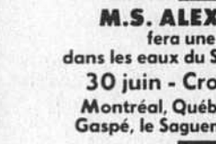

Bienvenue à Montréal le 19 juin au nouveau paquebot

M.S. MIKHAIL LERMONTOV
A la suite de cette croisière du 19 juin
un autre navire bien connu de Baltic SS. Lines

M.S. ALEXANDR PUSHKIN
fera une série de croisières
dans les eaux du St-Laurent et aux Bermudes

30 juin - Croisière de 7 jours - $195
Montréal, Québec, St-Pierre et Miquelon,
Gaspé, le Saguenay, (Bagotville), Montréal

Deux croisières de 13 jours - $310
15 et 29 juillet
Montréal, Québec, le Saguenay (Bagotville),
les Bermudes, St-Pierre et Miquelon, Montréal
Attention spéciale aux passagers de la croisière du 29 juillet
Direction personnelle
Mme Andrée Camirand de notre bureau.

Tous les prix (tarif minimum) en dollars canadiens
Plus de 60 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6h.30 p.m. - Fermé le samedi

7 JOURS
SUR LE ST-LAURENT

Départ de Montréal tous les samedis
du 23 juin au 2 septembre

SAGUENAY
ST-PIERRE MIQUELON
GASPÉ

Incluant:
Cabines extérieures avec facilités • Tous vos repas
Trois bars (boissons exemptes de taxe)
Jeux de pont • Bingo
Courses de chevaux
Cinéma
Natation
Danse avec deux orchestres
Vedettes canadiennes
Equipage et personnel qualifiés

EN MOYENNE
$43.
PAR JOUR

Pour information S.S. VARNA
Consultez votre agent de voyage ou
MARCH SHIPPING PASSENGER SERVICES LIMITED
400 ouest, rue Craig, Montréal 126, Qué.
Tél. (514) 842-8841

AGENCE DE VOYAGES VIAU
3428 ST-DENIS
842-1751
Galeries d'Anjou
353-7650

L'OEIL SUR LES ROUTES

4 millions de visiteurs sont attendus dans les parcs du Nouveau-Brunswick

Depuis dix ans, le réseau des parcs s'est considérablement développé au Nouveau-Brunswick, et si le taux de croissance du nombre de visiteurs se maintient, soutient le service d'information de la province voisine, plus de quatre millions de visites seront enregistrées cette année dans les 67 parcs du Nouveau-Brunswick. C'est quatre fois plus qu'en 1965.

Le Nouveau-Brunswick occupe sur la carte une situation privilégiée, et la nature l'a doté de nombreux avantages. La province voisine est entourée d'eau sur trois côtés et couverte aux trois quarts de forêts, de lacs, de rivières et de montagnes. Dans un rayon de mille milles, il y a un potentiel de 100 millions de visiteurs et ce potentiel doublera d'ici une trentaine d'années.

Un autre phénomène qui sera à l'avantage du Nouveau-Brunswick c'est l'utilisation au maximum à l'heure actuelle des installations touristiques dans le nord-est des Etats-Unis, alors que l'urbanisation se poursuit à un rythme accéléré, que les citoyens de l'Amérique du Nord ont plus de temps pour les loisirs, des revenus de plus en plus élevés et des moyens de transport plus rapides.

Selon des statistiques du gouvernement fédéral, le nombre des touristes en provenance des Etats-Unis pourrait doubler si seulement deux pour cent de ceux qui passent leurs vacances dans les régions américaines voisines de notre pays étaient incités à venir au Canada.

Il est intéressant de noter à ce sujet que l'autoroute Interstate 95 qui suit le littoral de l'Atlantique aboutit à Houlton, Maine, qui est un point d'entrée au Nouveau-Brunswick.

Le Nouveau-Brunswick est également une porte d'entrée pour les Canadiens qui visitent les provinces de l'Atlantique.

Tous ces facteurs vont encourager le Nouveau-Brunswick à mettre en valeur ses ressources touristiques et récréatives qui sont presque illimitées. Son seul réseau de parcs provinciaux couvre 53,307 acres, tandis que les parcs nationaux de Fundy et de Kouchibouguac ont respectivement 80 milles et 90 milles carrés de superficie.

La province entend développer ses parcs provinciaux de façon à permettre à tous ses citoyens d'avoir accès à au moins un parc en moins d'une heure d'automobile.

Les deux plus grands parcs provinciaux du Nouveau-Brunswick sont ceux de Mactaquac, près de Fredericton, et de Sugarloaf, près de Campbellton, qui ont été aménagés tant pour les activités hivernales qu'estivales. Le plus grand terrain de golf de la province se trouve dans le parc de Mactaquac, tandis que celui de Sugarloaf offre d'excellentes pentes de ski.

Pour ce qui est du parc national de Fundy, créé en 1948, il s'étend le long d'une côte escarpée et il est parsemé de lacs et de forêts. L'usage des embarcations à moteur, défendu sur les lacs, est permis dans la baie de Fundy. Le visiteur peut se loger et se restaurer sans difficulté dans ce parc et il y trouve golf, tennis, piscine d'eau de mer chauffée, lawn bowling et même une école d'arts et métiers.

L'autre parc national se trouve dans la baie de Kouchibouguac, le long de la section nord du détroit de Northumberland. Il est caractérisé par une série de plages de sable s'étendant sur quinze milles et demi. Des lagunes paisibles et des baies sont propices à la baignade Terrain de camping, programme d'interprétation de la nature. Ce parc est accessible par la route principale.

•

A la Mackenzie House Gallery de Toronto, on présente les "guérisseurs et médicaments du 19e siècle" sous forme d'exposition. Le thème en est "l'apothicaire du siècle dernier". On voit entre autres choses: un pilulier, des balances de pharmaciens, des mesures en verre, un moule à suppositoires, des bocaux de produits pharmaceutiques, un appareil à boucher hermétiquement les bouteilles, un bocal à sangsues et une trousse à ventouses pour la saignée. Il y a en outre une collection de cartes professionnelles, d'affiches publicitaires, d'almanachs, de spécialités médicinales de l'époque, ainsi qu'une presse manuelle sur laquelle on imprime de vieilles recettes médicales pour distribution aux visiteurs.

Le trophée du vendeur émérite offert annuellement par la Swissair a été décerné cette année aux agences de voyage Mediterranea et Adria, de Montréal. Le trophée — une cloche alpine — a été remis par MM. Gene Horowitz, directeur adjoint, agences et interlignes, pour la Swissair à New York, et Diego Battistini de Swissair, Montréal (à droite), aux présidents des deux agences: MM. V. Urbanc, d'Adria Travel, et Ciro Volpi, de Mediterranea.

Une réception a été offerte à bord du Pouchkine à tous les membres de la société culturelle Québec/URSS. Sur la photo, de gauche à droite: M. L. Ezdakov, le capitaine Vladimir Kovalev, commandant du M/S Alexander Pushkin, et M. Jean-Roch Chapleau, vice-président de la société culturelle Québec/URSS.

Visitez l'Europe - L'Amérique du Sud -
Le Mexique - L'Ouest Canadien -
Les Maritimes - La Floride

Préparez vos vacances avec:
L'AGENCE DE VOYAGE PÉLICAN

1380, rue Gilford, Montréal 177.
Tél.: 527-8744

échos touristiques

Tourunik prévoit qu'avec l'avènement de la civilisation des loisirs et la semaine de quatre jours le voyage en Europe deviendra l'aventure de chaque trimestre. Pour le moment, Turnik offre qux Québécois l'occasion de préparer eux-mêmes leurs vacances à des prix populaires selon la formule "choisissez et assemblez". Pour aussi peu que $211 incluant presque tous les repas, les visites et l'hébergement, on peut s'offrir deux semaines en Espagne. A qui veut assembler son itinéraire, Tournik fait sept suggestions: séjour à la mer en appartement de luxe à Torremolinos, sur la Costa del Sol; tournée en Andalousie, soit Séville, Grenade, Cadix; tournée au Maroc, soit Tanger, Fès, Casablanca, Rabat et Marrakech; une semaine au bord de la mer à Tanger, dans un hôtel de luxe; deux jours au Maroc espagnol, soit à Ceuta et Tétouan; trois jours à Madrid; location d'une voiture pour explorer au gré de sa fantaisie. Il est nécessaire toutefois de s'adresser à un agent de voyages.

•

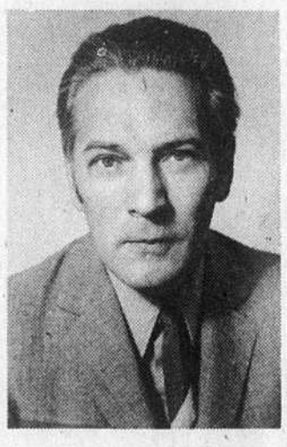

Lufthansa German Airlines vient de nommer M. Ulrich-Seldner au poste de directeur régional des ventes pour le Québec et les Maritimes. La nomination de M. Seldner, qui aura son bureau à Montréal, a été annoncée par M. Guenter Eser, directeur général de la société aérienne pour l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale. M. Seldner était représentant général adjoint pour la France depuis quatre ans, avec bureau à Paris, avant de succéder à M. Ernst Heydemann lequel passe au siège social de la Lufthansa à Francfort, à titre de coordonnateur des événements spéciaux tels que le championnat mondial du soccer qui aura lieu en Allemagne en 1974. M. Seldner est au service de Lufthansa depuis 1965.

•

Quelle ligne que celle des stewardess de Nordair! Leesa MacLean (à droite) a décroché cette année le titre canadien de Miss Interline, ce qui lui a donné droit de participer au concours de beauté de Miami, Floride, pour le titre mondial de Miss Airline International. À gauche, c'est Linda Paquette, qui a remporté le titre canadien l'an dernier et qui est arrivée bonne deuxième au concours mondial.

•

Ce qui était connu sous le nom de Nymark's, dans le voisinage de Saint-Sauveur, Laurentides, est devenu le Nordic Dude Ranch et l'on y pratique différents sports à l'année longue: pêche, yachting au lac Victor, tennis, golf, natation dans une piscine olympique. S'ajoutent à cela une discothèque, un parquet de dancing, un bar, une salle de divertissement, un sauna, une salle à manger et une cuisine "chuckwagon". Les chambres sont louées selon le plan américain ou le plan européen. Des avantages particuliers sont accordés aux nouveaux mariés. Et, ainsi que l'indique le nom de l'endroit, l'équitation est à l'honneur. La sortie 26 de l'autoroute des Laurentides mène au pied des côtes 69 et 70 et à l'entrée du ranch. Les gares d'autobus à Piedmont et Saint-Sauveur sont tout près. Consultez votre agent de voyages au besoin.

Selon le globe-trotteur Harry Bruce, les plus belles plages au monde se trouvent aux îles de la Madeleine, dans le golfe Saint-Laurent. Le sable en est si fin qu'on l'exporte en vue de la fabrication de verreries. Le petit archipel, qui couvre une surface de 55,000 acres et regroupe une population de 13,500 âmes, est également renommé pour ses fleurs. Au printemps et à l'été, les collines se couvrent de marguerites, de boutons d'or, de trèfles et d'autres fleurs. Les parfums qui s'en dégagent flottent jusqu'en haute mer.

•

Lise Lambert, Mademoiselle Télé/7 récemment élue à ce titre, a quitté Montréal cette semaine pour Lisbonne, début d'un long périple à la conquête du monde sur les ailes de CP Air. Son voyage la mènera en Europe, en Orient, dans le Pacifique Sud, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Elle est accompagnée de Christine Suzor, Mademoiselle Télé/7 de l'an dernier et de deux cameramen de la station.
(Photo CP Air)

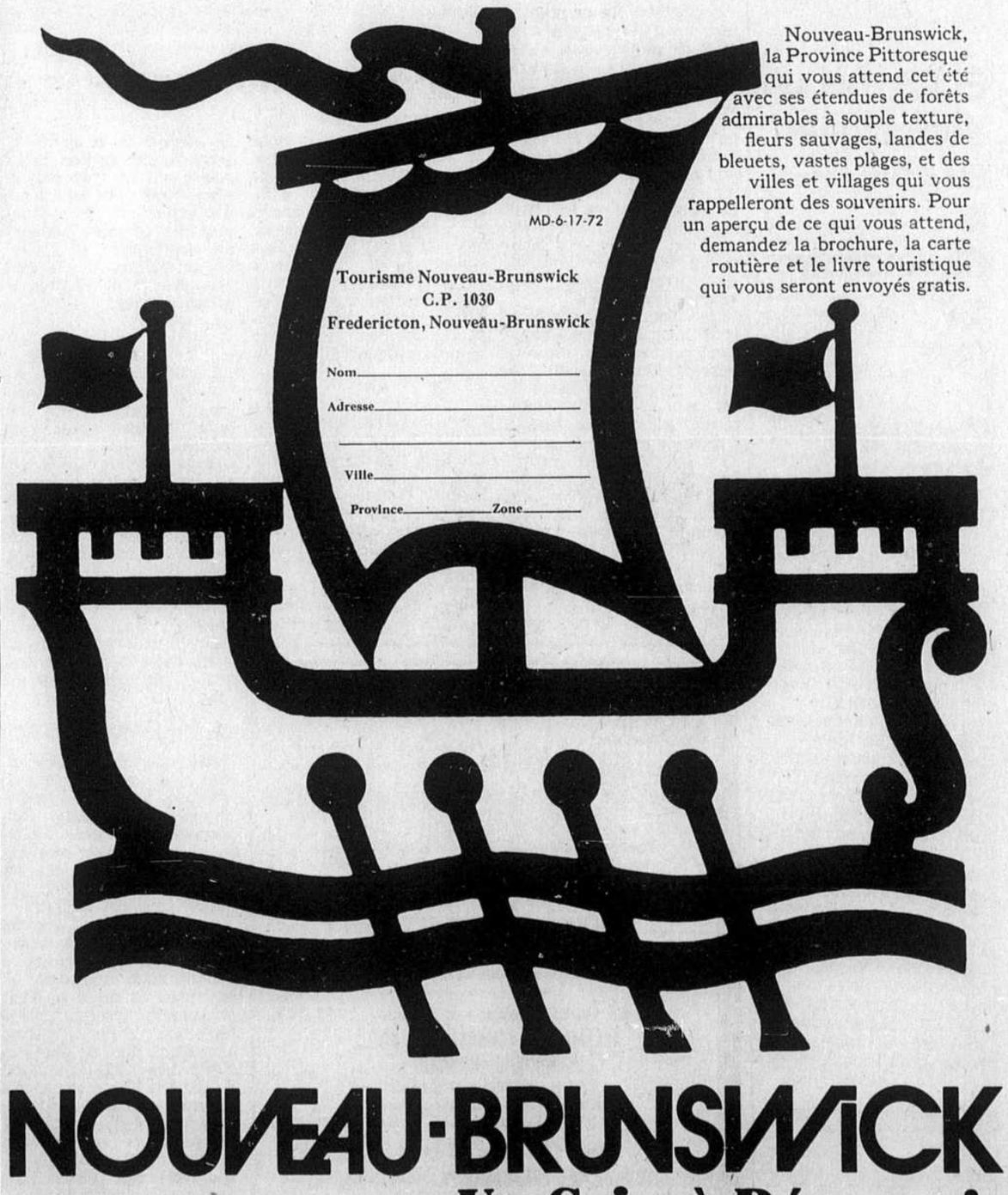

Nouveau-Brunswick, la Province Pittoresque qui vous attend cet été avec ses étendues de forêts admirables à souple texture, fleurs sauvages, landes de bleuets, vastes plages, et des villes et villages qui vous rappelleront des souvenirs. Pour un aperçu de ce qui vous attend, demandez la brochure, la carte routière et le livre touristique qui vous seront envoyés gratis.

NOUVEAU-BRUNSWICK
Un Coin à Découvrir

Voyage bien qui voyage avec Travelaide
VOYAGES TRAVELAIDE ltée
BUREAU PRINCIPAL
SUR LA MEZZANINE 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 METRO - PEEL
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

VILLE LAVAL
CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute
Stationnement gratuit illimité
688-5310

VILLE LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
Stationnement gratuit illimité
679-3777

PLAZA ST-HUBERT
911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert
Stationnement arrière, entrée St-André
273-7755 Métro Beaubien

CENTRE VILLE
MEZZANINE
ÉDIFICE DOMINION SQUARE
9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.
Stationnement sous nos bureaux
861-7277 Métro Peel

*Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi 6 p.m.

LE DEVOIR Montréal, samedi 17 juin 1972 Cahier ARTS et LETTRES

URBANOSE ...le cinéma au service de la ville

par JEAN-PIERRE TADROS

Ici, le cinéma n'est qu'un prétexte. Car, s'il y a bien à l'origine de la pellicule impressionnée, celle-ci n'a que peu d'importance devant la réalité qu'elle nous révèle: la ville. Et pas n'importe quelle ville, car il s'agira ici de la nôtre, de Montréal que l'on découvrira porteuse de tous les germes de destruction qui minent inexorablement la cité moderne.

Car, si vous ne le saviez pas, il est un mot nouveau qui est venu tout dernièrement s'ajouter à la liste déjà longue des maux dont souffre notre société, et c'est "urbanose". Voilà donc finalement nommé ce cancer qui ronge nos villes, et dont le coeur (le centre) ressemble de plus en plus à des villes bombardées.

Ce mot, "urbanose", nous le devons à Michel Régnier, qui s'en sert d'ailleurs pour coiffer sa série de 15 films-documents qui se présente comme une longue "réflexion sur la ville, sur Montréal". Or, pour Régnier, "le propos de cette série de films n'est autre chose qu'une sonnette d'alarme" contre la détérioration des "valeurs urbaines". Disons, pour notre part, que ce cri d'angoisse a surtout le grand mérite de nous faire percevoir, clairement et globalement, l'étendue de la tragédie qui menace chacune de nos villes, et à commencer par Montréal, sur qui porte l'analyse de Régnier.

Il y a donc, au départ, un film. "Urbanose", produit par l'Office national du film pour le compte de Société Nouvelle Challenge for Change. Mais ce film a le grand mérite de s'effacer devant le sujet qu'il traite. Ici, en effet, on ne cherche pas à faire du cinéma, à soigner les cadrages, à fignoler les angles de prises de vue. Je dirais même, qu'absorbé par son sujet, le réalisateur ne s'est pas préoccupé outre mesure de considérations d'ordre esthétiques. Et c'est en grande partie tant mieux. Qu'importe que tel raccord ne soit pas parfait – et plusieurs sont loin de l'être – si, à ce prix, l'on peut préserver la totalité du témoignage. Faudra-t-il, d'autre part, pour la clarté de la démonstration utiliser un zoom qui n'a rien de la grosse réussite esthétique; et bien, on l'utilisera, sans se gêner.

Nous l'avons déjà dit, le cinéma, ici, n'est qu'un prétexte. En fait, lorsque l'on a eu l'occasion de voir ce film de sept heures quinze minutes d'une seule traite – comme un récent visionnement réalisé par l'ONF nous a donné l'occasion de le faire – on est surpris de voir sur pellicule un tel document. Cela ressemble en fait étrangement – et à certaines différences d'approche près – à ce qu'aurait pu être une thèse de maîtrise que consigne péniblement en de fort gros volumes nos étudiants d'université. "Urbanose", c'est le compte-rendu d'une vaste enquête sociologique sur les problèmes qui peuvent se poser quant à l'organisation de la vie urbaine. Il ne manquait plus alors à l'auteur qu'à tirer ses propres conclusions, pour que ce travail prenne l'allure d'une thèse.

Je sais qu'en parlant de "thèse" je vais tout se suite en décourager plusieurs. Or précisément, ce qu'il y a de merveilleux avec "Urbanose" c'est que jamais film ne m'aura paru si court – et pourtant, il dure, je le répète, un peu plus de sept heures. C'est que, grâce au film, ce matériel qu'on nous présente devient étrangement vivant, palpable, accessible; alors que consignées par écrit, ces descriptions et suites d'interviews auraient vite fait de rebuter les plus tenaces lecteurs. A quand, donc, les thèses sur magnétoscope?

Ceci pour dire, finalement, qu'"Urbanose" n'est pas une "vue" comme une autre. L'ennui, c'est que vous ne pourrez probablement jamais en juger par vous-mêmes puisque ces sept heures de projection, pour se trouver une place au "soleil" de la télévision ont été scindés en quinze épisodes de 27 minutes que l'on vous montrera pendant treize semaines à raison d'un épisode par semaine, les vendredis à 21h30 (et comme la série comprend quinze épisodes, on sera obligé d'en laisser tomber deux, la saison d'été de Radio-Canada ayant treize semaines et pas une de plus. Ce sont là de jolis calculs de commerçants!). J'ai donc bien peur que le film n'en perde une grande partie de son impact.

Car le grand mérite du film de Régnier, il faut le dire, c'est d'arriver à nous rendre toute cette problèmatique urbaine finalement très claire dans sa globalité. On a tous, en effet, entendu parler de Concordia, du comité de citoyens Milton-Parc, de la Petite Bourgogne, des îlots St-Martin, de l'autoroute est-ouest... Tous ces problèmes nous sont plus ou moins familiers, et tout le monde a sa petite opinion là-dessus, même s'il n'est pas spécialiste en affaire urbaine. Ce qu'il nous manquait, c'est par contre cette vision d'ensemble qui nous rende sensible de l'étendue de la maladie; qui nous rende palpable cette désintégration de la ville, cette désintégration du tissu urbain.

Mais pour arriver à ce constat clinique d'ensemble Régnier a opéré comme il se devait, un découpage minutieux autour de thèmes précis qui nous permettent de cerner sucessivement les différents problèmes qui interfèrent au plein épanouissement de la vie urbaine au début des années soixante-dix. "Urbanose" s'ouvre d'ailleurs sur un cri de révolte devant l'existence de ce tiers-monde urbain qui mène une vie marginale dans les "taudis". "Toute la question des taudis, nous dira Régnier, n'est qu'un aspect du problème général de la pauvreté, des attitudes et mécanismes développés par le système socio-économique nord-américain".

Pour remédier à ce pourrissement, deux attitudes possibles – puisqu'il ne faut pas trop compter, comme on pourra s'en rendre, sur les initiatives municipales et gouvernementales – deux attitudes possibles, donc : Griffintown et Concordia. Le premier représente un quartier de 300 familles perdu en pleine zone industrielle entre la brasserie Dow et le vieux canal Lachine. Mais Griffintown c'est aussi une tentative désespérée de

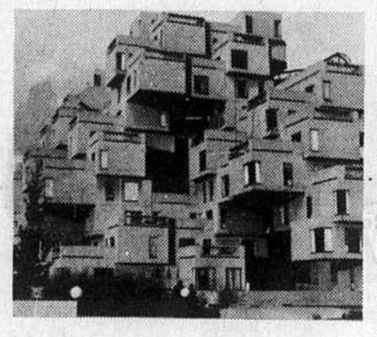

rénovation urbaine que seule la ténacité de ses habitants et l'audace d'une petite équipe d'architectes de l'Université McGill rendent momentanément possible. De l'autre bord, Concordia où la cité dans la cité, qui fait fi du tissu urbain original et se propose de tout démolir (en l'occurrence, le quartier Milton-Parc) pour reconstruire plus grand, plus beau. Concordia, disons-le tout de suite, c'est un projet global de 250 millions de dollars. Il faudra alors plus d'une grève de la faim de la part du comité de citoyens de Milton-Parc pour sauvegarder ce quartier, qu'on découvre alors bien fragile devant certains intérêts.

Ce sont là deux facettes d'un même drame, auquel il faut bien ajouter ce troisième qui ronge lui aussi la ville, et c'est l'automobile. Car, qui dit automobile, dit aussi autoroute et parking. Nous abordons alors, entre autres, le problème de l'autoroute est-ouest. Et alors là, c'est l'absurde qui vous éclate en plein visage; l'absurde de certaines décisions qui s'emploient – avec un malin plaisir, dirait-on – à soumettre la ville à l'automobile, et à quelques intérêts supérieurs.

A cette première partie, succédera une seconde qui envisagera quelques problèmes inhérents à tout effort qui viserait à mettre sur place une politique cohérente de planification urbaine. C'est la difficulté de voir s'édifier une véritable politique de "rénovation urbaine" (6e épisode), de "réhabilitation des habitations" (7e épisode). Au passage on abordera le problème de l'accès aux "rives" – problème rarement abordé – , celui des relations locataires-propriétaires, de la propriété du sol urbain, et enfin du labyrinthe administratif (épisodes 8-9-10-11).

On pourra alors déboucher sur cette question fondamentale, mais angoissante, "Où va la ville ?". On pourrait imaginer un cri de désespoir. Eh bien non. Car rien ne serait encore tout à fait perdu si l'on avait encore le courage de faire face aux problèmes que nous pose la ville. On pense alors à cette remarque de Michel Régnier : "Etre montréalais aujourd'hui, c'est sauver Montréal du désastre urbain". Et c'est finalement à cela que nous invite, de façon présente "Urbanose".

C'est à cela que nous invite aussi, tour à tour, le constat visuel que nous propose Michel Régnier et les nombreux témoiganges qu'il a recueillis. On vient simplement à regretter que le film n'aie pas recueilli plus de témoignages émanant de simples citoyens, de la base. On en vient aussi à regretter qu'il ne fasse finalement qu'un constat tout en surface, qu'il n'approfondisse pas certains problèmes, qu'il n'identifie pas certains organismes, certains responsables.

Mais ces reproches que l'on pourrait faire au film ne révèlent finalement qu'un chose: c'est qu'Urbanose a su nous rendre curieux. Après Urbanose, ces problèmes urbains sont nôtres; il n'y a plus moyen d'y échapper. Alors, on se pose des questions (A qui va donc profiter Concordia? A qui va donc profiter l'autoroute est-ouest ? ...). Il faudra bien que quelqu'un nous en donne les réponses.

Échantillons de "tissu urbain"

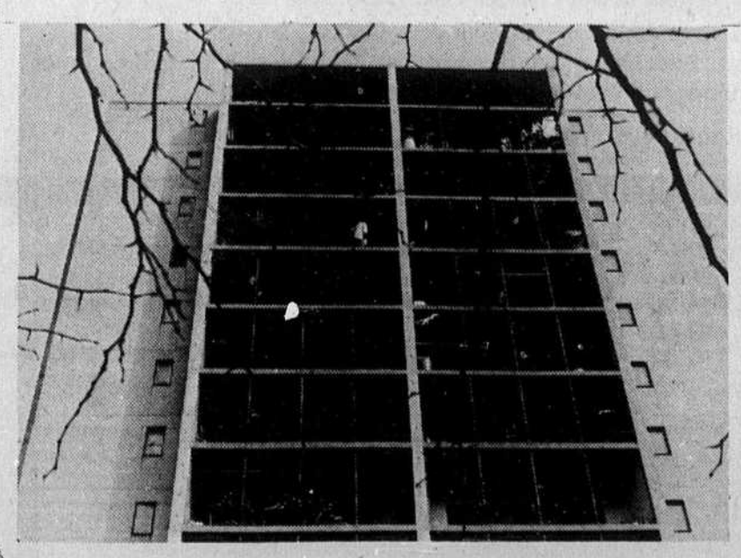

L'originalité du procédé technique, ainsi que la beauté de l'image filmée, ont valu à un court-métrage signé Laurent Coderre, les honneurs du Festival de Cannes 1972.

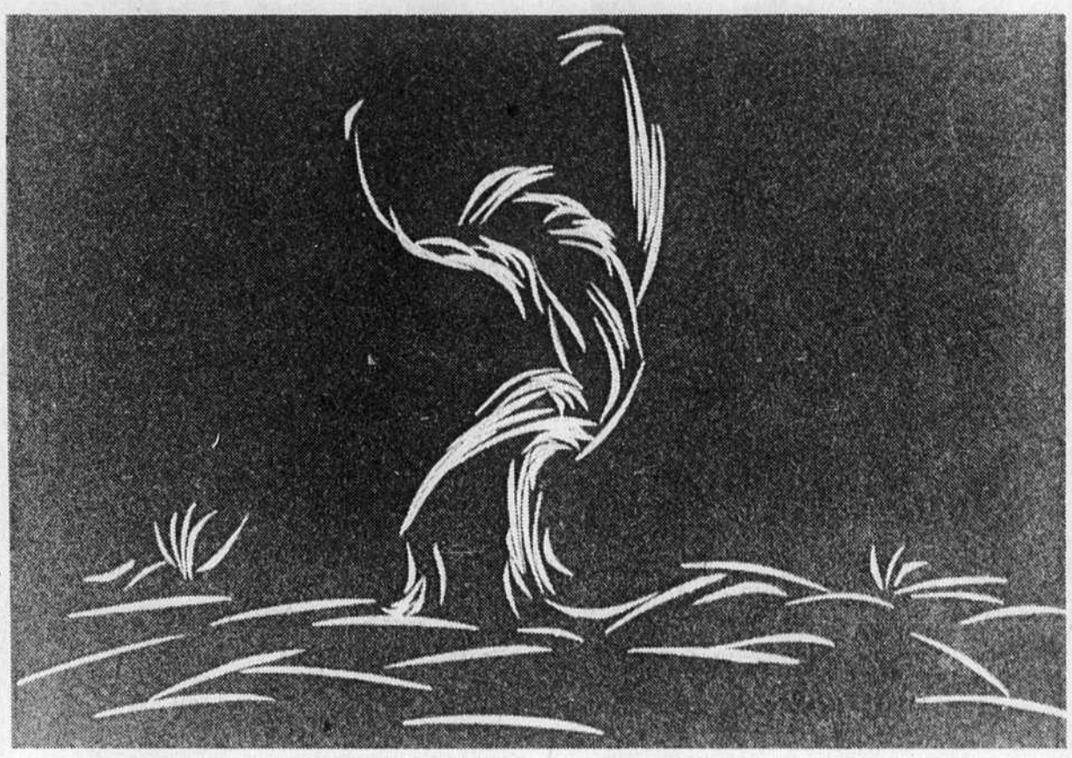

Ce film qu'on a failli fumer...

par ROBERT GUY SCULLY

"Zikkaron" met en scène des centaines de particules de linoléum blond, fines comme des grains de poussière. Elles évoluent sur un fond de carton, noir comme le néant. Ce noir figure effectivement le néant, puisque les particules figurent la matière... et la vie. A divers moments du film, on dirait une étoile nova qui éclate brusquement dans le firmament; ou la lave qui bout à la surface d'une nouvelle planète; ou l'océan nourrissier, qui donne naissance aux premiers organismes; la cellule qui fonctionne en harmonie avec le reste du corps; l'être humain au coeur de la jungle. On a l'intuition que tous les ordres du cosmos sont liés, que même la pierre et l'homme ont quelque chose en commun, qu'ils participent au même projet infini, que nous venons de traverser des millénaires. Le titre signifie justement, en grec orthodoxe, passé et présent à travers le symbolisme. Pourtant, les intuitions restent brèves, le film constitue le plus court des court-métrages.

En cinq minutes et vingt-sept secondes, Laurent Coderre atteint le but qu'il se proposait: "concrétiser l'homme au sein de l'univers". Cette ambition a déjà bafoué les meilleurs romanciers, cinéastes et dramaturges. Tous ces artistes cependant, se servent de mots. Cinéaste d'animation, M. Coderre n'a pas ce problème; sa démarche s'apparente aux beaux-arts, l'image est son seul médium. S'il est toujours vrai qu'une image vaut mille mots, le tournage de "Zikkaron" ayant nécessité la création de 8,000 images distinctes, l'auteur aurait réalisé l'équivalent de huit millions de mots, de quoi essouffler Thomas Mann! Toute considération mathématique mise à part, le cinéaste d'animation a un second avantage sur le créateur verbal: il n'a pas à employer les objets du monde extérieur, il peut fabriquer n'importe quoi avec n'importe quoi.

Evidemment, l'art d'animation que nous connaissons tous appartient à l'école "verbale". Les cartoons de type Disney se fondent le plus souvent sur le dialogue; lorsqu'ils s'en passent, ils doivent néanmoins reproduire des gens et des choses que nous reconnaîtrons. C'est Goofy au stade de baseball, Popeye qui mange ses épinards, etc. Cette forme d'art, qui s'apparente à la bande dessinée, a des possibilités très riches. Les Américains s'en sont aperçus lorsque Bakshi leur a fait "Fritz the Cat" (cf. les premières réactions, il y a un an, dans "Ramparts" notamment). D'ailleurs, il est significatif que celui qui revalorise maintenant le cartoon s'inspire de celui qui revalorisait les comics il y a quelques années, Bob Crumb. Toutefois, la limite de cet art tient au genre comique. En effet, imaginez-vous un cartoon tragique, pas tragique à travers le rire, mais tragique à la Dostoievski? Sûrement pas. Quelque chose d'essentiellement caricatural dans l'image-cartoon empêche le cartooniste de se prendre au sérieux. Le cinéma d'animation traditionnel appelle les tempéraments plus sarcastiques, moins solennels, intéressés aux personnages sans être portés sur les "grandes questions". Je crois que Bakshi n'est que le premier, qu'à toutes ces générations de "in-betweening men" (ceux qui fabriquent les milliers de dessins nécessaires au cartoon) succéderont de grands bonshommes.

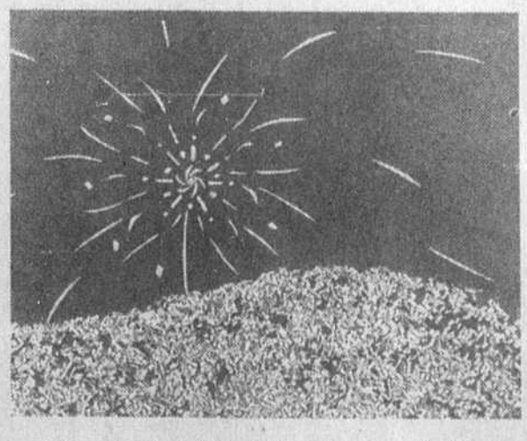

Mais qu'arrive-t-il pendant ce temps au cinéaste qui veut faire de la poésie, de la philosophie, par l'animation? Qui ne veut pas se limiter à l'humour? Il délaisse rapidement la méthode Disney, pour les raisons que nous soulignons plus haut. Il va chercher la pureté du message dans la pureté de l'image; il se fait peintre, sculpteur, musicien, s'il ne l'était pas auparavnt. Laurent Coderre, par exemple, a pratiqué tous ces arts "abstraits", avant d'aboutir à l'ONF, et à ce petit bijou visuel "Zikkaron". Il refuse de faire des cartoons, même si la tradition au sein de son service – il fait partie de l'équipe anglaise – se base là-dessus. Il se souvient d'avoir suivi avec six autres cinéastes d'animation les cours de McLaren: les six autres sont retournés à l'animation traditionnelle, il est resté seul dans son domaine. Avec McLaren bien sûr. On nous a répété tout le bien que l'auteur de "Pas de deux" pensait à propos de son ancien élève. Il aurait même suggéré aux autorités de l'Office qu'on lui réserve le traitement de faveur, un studio pour créer à sa guise, avec budget en conséquence. Soulignons en passant que ce privilège ne serait pas accordé que sur la foi du résultat à Cannes: Laurent Coderre a remporté une quinzaine de prix ou de mentions à l'étranger, dont une médaille d'argent à Venise. "Or, ajoute notre interlocuteur, si j'ai réussi à me faire un nom dans mon domaine, aux USA ou en Europe, je demeure un illustre inconnu à l'Office." Résultat, pas de budgets spéciaux. M. Coderre devra probablement tenter sa chance du côté de l'équipe française, ou accepter la bourse que lui offrait le Conseil des Arts. Paraît-il que cet itinéraire pénible ressemblerait à celui parcouru par McLaren quelques années plus tôt.

Dans les deux cas, je crois, le médium choisi par les cinéastes joue contre eux. Le "credibility gap" qui existe entre artiste et public dans le champ de la peinture abstraite, de la musique concrète, de la poésie d'avant-garde, creuse également son fossé entre le cinéma d'animation et le spectateur des salles climatisées. Si nous pouvons visionner "Zikkaron" avec un oeil ouvert aujourd'hui, les premiers travaux de McLaren y comptent pour quelque chose. J'espère que les multitudes (ne souriez pas, plusieurs distributeurs internationaux se sont procuré des copies qu'ils projetteront entre les longs-métrages) qui vont voir ce film ne perdront pas tout en mâchant leur popcorn ou en attendant le main feature. Avec un soupçon de bonne volonté, ils retireront beaucoup de cette courte expérience: au pire, un sentiment de gaieté, de couleur, de motion, (enrichi par la belle musique de M. Don Douglas), au mieux, une réflexion sur la vie. En tout cas, leur inattention ne pourra jamais "topper" celle des professionnels: parti en vacance pour deux semaines, dans la nature vierge où il puise le gros de ses idées, Laurent Coderre avait laissé ses particules dans une boîte à tabac. A l'Office, on "fuma" le linoléum blond pendant son absence. L'artiste a été obligé de tout recommencer. "Zikkaron" a failli finir là!

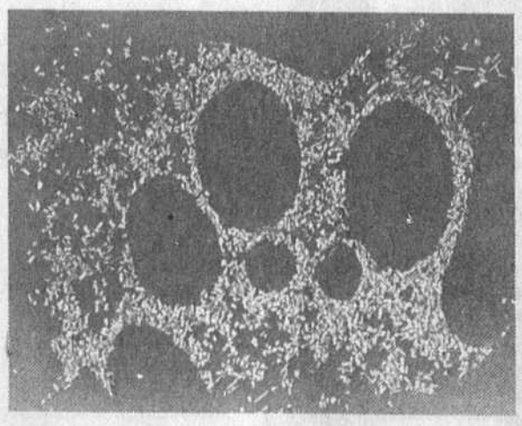

La matière qui éclate, qui se met à bouger, à participer à la vie, à former l'oeuf, à former l'oeil inquiet, à former l'homme: trois images de "Zikkaron", beiges sur noir.

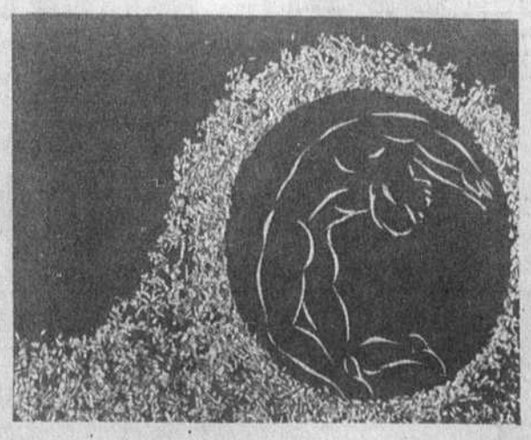

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

le courrier des arts et lettres

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX – FANTASTIQUES – CLASSIQUES – SUSPENSE

De Balzac à Brasillach, via Henry Miller et J. Éthier-Blais!

Si l'art est noble, la critique est sai-te la critique est sainte. La critique est au-dessus de l'art. Qui dit cela ? La critique.
Gavarni

Trois ans pour faire un livre, cinq lignes pour le ridiculiser.
Albert Camus-Carnets-Gallimard.

Monsieur,

Longtemps, je pensais vous écrire pour vous dire combien j'appréciais, à l'occasion, votre chronique hebdomadaire sur le monde des livres, cette république de l'amitié, sur le monde cosmopolite des auteurs qui en font partie, cette république de la connaissance, du roman, de l'histoire, de la biographie, de la correspondance, du journal intime, de l'essai. Comme le lecteur, même assidu, ne peut tout lire, il a besoin parfois d'un guide averti afin de l'inciter à combler ce vice impuni, la lecture.

Ecrire et lire marquent d'abord des plaisirs. Certes, des plaisirs égoïstes que berce cette soûlographie des mots, portant la griffe de Balzac. Combien cet univers, saisi dans le détail du détail, me permet, tant de surprendre que d'apprécier, toutes ces confidences, tous ces aveux, toutes ces mains tendues que sont les livres et leurs auteurs ! Ce goût de la flânerie passionnée dans le monde des mots à la recherche de détails, de nuances, de reflets, de couleurs, de vibrations. Vous avez déjà écrit:

Il n'existe aucun plaisir qui soit à la fois subtil et plus divers que celui de lire.

Votre entrefilet avait pour titre: Le bonheur de lire. J'ai donc lu votre chronique du 15 avril dernier qui s'intitulait:

Le Québécois secrétaire Père et fils: Miller et Gérard Robitaille.

J'avait déjà lu cet essai indiscret sur Henry Miller. Et je savais fort bien ce qu'il fallait penser de ce québécois secrétaire qui, lors de sa rencontre avec l'auteur de **Le Colosse de Maroussi**, marquait 23 ans au cadran du temps. Si jeunesse savait . . . et si vieillesse pouvait ! Celui de Miller sonnait 63 ans.

Je ne tiens pas à m'attarder longuement sur les élucubrations – parfois sincères, j'en conviens – de cet écrivain un peu névrosé sur les bords, tel Miller ou Proust pour ne nommer que ces derniers. Vous avez passablement épuisé le sujet. Je ne veux que souligner la quête de renom de Gérard Robitaille sur le dos de son "monstre d'égocentrisme". Le tout paie $10,000 dollars, ce cadeau princier de ce même monstre lors de la rupture ! L'argent n'a pas d'odeur. A cheval donné, on ne regarde pas la bride. Comme vous, j'admire le courage de ce québécois secrétaire qui raconte – à la va-comme-je-te-pousse – tout ou peu s'en faut sur le temps de son secrétariat auprès de son Dieu-Le-Père. On peut, tel Proust dans Le Temps Retrouvé mentionner:

. . . une heure n'est pas qu'une heure, c'est un vase rempli de parfums, de sons, de projets et de climats.

Toute la différence se retrouve dans la façon d'interprétation que le lecteur peut et doit faire à la lecture de cet essai indiscret. A ce sujet, permettez-moi d'ouvrir une parenthèse et de souligner justement une façon d'interprétation. Dans une chronique du 7 février dernier, notre écrivain national, Victor-Lévy Beaulieu (**Pour saluer Victor Hugo . . . et tutti quanti**) – Le Nouveau Samedi, Entre les lignes – causait, lui aussi, du Bonhomme Miller. et je cite:

Paraîtrait que je suis un fan (sic) d'Henry Miller et qu'à cause de cela je consigne dans mon journal de bord (c'est-à-dire dans mes livres) tous les coups de queue qui se donnent de par le vaste monde. C'est du moins ce que prétend Monsieur Jacques Ferron dans le dernier MacLean, pour me taquiner. Monsieur Ferron aime la polémique mais il ne connaît guère Henry Miller. Le petit livre que vient de faire publier Gérard Robitaille, et qui s'intitule justement Le Père Miller lui sera d'un précieux secours. Car il y verra que la queue, épi-phénomène de l'oeuvre de Miller, a d'autres significations que celles qu'il croit, et qui va plus loin que le seul puritain qu'il trouve chez l'auteur de La crucifixtion en rose. Au demeurant, rien de tout cela ne compte, car Gérard Robitaille (ce bon petit Québécois qui a été secrétaire de Miller) fait une déclaration étonnante dans son curieux petit essai: au fond, le problème de Miller a été de ne pas être un pédéraste, ou de ne pas s'être avoué tel. Tout le reste, c'est de la mythologie soigneusement entretenue, il va sans dire, par Dieu-Le-Père lui-même. . . Un petit livre drôlement révélateur, rempli de verve, avec des effets gros comme des montagnes. A lire comme il a été écrit: indiscrètement.

Un instant, papillon ! Notre écrivain national – chroniqueur à ses heures – ne connaît guère Henry Miller. Pédéraste, Miller ? Il ne faut tout de même pas charrier à ce point. Rien de déplaît davantage qu'une citation tronquée. Pour le lecteur d'occasion, cette affirmation aura sûrement un effet gros comme une montagne, pour ne pas dire un effet boeuf. Faut-il rappeler cette définition d'un pédéraste notoire qui avait nom André Gide: "J'appelle pédéraste celui qui, comme le mot l'indique, s'éprend des jeunes garçons".

Où se retrouvent les jeunes garçons dans l'oeuvre de Miller ? Prenez donc le temps de bien lire, Monsieur Beaulieu, et vous aurez sans doute des surprises. Dans le livre de Gérard Robitaille, à la page 119, je trouve au chapitre VI, ce qui suit:

Et dire qu'on a écrit que sa femme idéale c'était la putain ! Sa femme idéale, (entendons son secrétaire à tout faire, c'est moi qui souligne) ce fut moi, nul autre – votre tout dévoué. Dommage que j'ai eu (et que j'ai toujours) une si belle femme, bien fidèle (qu'en sais-je? dirait le maître) que j'aime et qui m'aime. Dommage que je n'aie pas été pédé pour un sou ET LUI NON PLUS D'AILLEURS (je souligne encore). Je l'ai dit dans un autre bouquin. Je l'ai traité de closet faggot – pédé qui s'ignore. Mais ça c'est parce que je me suis emporté. J'étais jaloux de Perlès et de Durrell qui lui firent aussi de très bonnes femmes. Et ce fut tellement plus facile pour eux – il était plus jeune.

Ma parole ! L'expression "bonnes femmes" reste une blague un peu saugrenue qui peut porter à confusion. Un point, c'est tout! Prendre des vessies pour des lanternes, la belle affaire ! Je m'excuse de cette digression mais l'occasion était franchement trop belle pour ne pas en profiter. Les idées générales – a écrit Colette – , cela me va comme une plume au nez. Et quand je dis le nez, je suis polie. Mais, revenons à votre article, Monsieur Blais, et à cette notule:

J'ai essayé de lire le Journal de cette pauvre Nin. C'est d'un primaire et d'un compliqué. Quelle prétention ! Littérature fabriquée de toutes pièces, que les éditeurs vendent pour activer le marché du livre. C'est pitoyable.

Quelle surprise de lire un tel commentaire de la part d'un critique qui se targue de ne pas aimer tellement les romans mais d'habitude:

. . . mémoires, correspondances, biographies. L'imagination a quelque chose de refroidissant; on la soupçonne d'être malhonnête. Elle est à l'affût des riens de la vie, qu'elle transforme et incorpore dans un grand tout qui sera l'oeuvre. Le souvenir, lui aussi, peut mentir et sans doute le fait-il souvent, mais il y a, dans un livre qui se rattache à la vie, une unité naturelle qui, elle, ne trompe pas. On aura beau faire; les faits et gestes des êtres que l'on a aimés (et qui aime-t-on plus que soi-même ?) ne souffrent pas d'être déformés d'une manière outrageante. Il est possible d'idéaliser, mais cette idéalisation est à la base de la vérité. Et puis, dans les ouvrages où le souvenir l'emporte, il y a la voix. On n'en tient peu compte, d'habitude.

Vous vous rappelez? Vous avez écrit ce préambule, un samedi, le 15 mars 1969. Je suis donc surpris de lire une telle remarque de votre part au sujet du Journal d'Anaïs Nin. Ce faisant, vous dérogez à votre habitude et la description de votre goût pour la lecture de mémoires, de journaux intimes, de correspondances, de biographies, dépeint – toutes proportions gardées – le Journal de cet écrivain qui possède, au plus haut point, le sens de la vie intérieure. Proustien chevronné, je me souviens aussi de votre texte sur l'auteur de la Recherche dans lequel vous écriviez justement qu'il y avait deux façons de lire Proust. La première consistait à le lire d'une traite, du début à la fin, du matin au soir. L'autre exigeait plus de délicatesse d'esprit et surtout, une sorte d'intuition de la sensibilité. Il s'agissait, disiez-vous, de lire Proust au hasard, de s'en faire un ami. Votre suggestion de lecture proustienne (il y a longtemps que j'en ai fait mon profit) – la seconde – pourrait être, sans sauter les pages, celle du Journal de l'auteur d'**Une Espionne dans la Maison de l'Amour**. Vous auriez un monde de détails, de nuances, de reflets, de couleurs, de vibrations. Vous auriez encore le monde du rêve: rêve fracassé, rêve dépassé, rêve évanoui, rêve calciné, rêve inassouvi, rêve immolé, rêve éveillé ! Quelques rêves épanouis ! Le plus beau triomphe de l'écrivain – – souligne Delacroix dans Ecrits – est de faire penser ceux qui peuvent penser. Et j'estime – sans être le seul, ne vous en déplaise – le Journal de cette heureuse Nin, un beau triomphe !

Vous auriez enfin, comme l'écrivait Robert Kanters:

. . . un précieux document anecdotique et biographique, mais il est aussi beaucoup plus que cela: il donne les clés du coeur pour entrer dans son oeuvre.

On ne traduit pas pour comprendre, mais pour faire comprendre. Ainsi, on ne doit pas critiquer l'oeuvre d'un écrivain, d'un peintre, d'un musicien, d'un artiste pour comprendre mais pour faire comprendre, apprécier à sa juste valeur. Comme chez tous les écrivains, il se trouve dans ce Journal, des pages de complaisance, c'est-à-dire:

. . . quand celle-ci se laisse aller "à épingler ses trésors", selon la formule de Barrès, et à rapporter avec minutie les éloges à elle adressés et dont elle berce pour un temps son inquiétude et ses doutes quant à la vérité de son talent.

Un simple détail qui n'a rien de conséquent. Cette complaisance se retrouve chez nombre d'auteurs, par exemple, Les Mémoires de Maurois, cet écrivain appliqué par excellence. Autre bel exemple: la correspondance de Proust. Des passages à aimer ou à détester et des passages assommants. . . 7 comme la vie, la plupart des écrivains n'y échappent guère, encore moins les critiques. L'ennui dans tout cela reste de savoir en prendre et en laisser. Une fois ce bonheur acquis, la paresse n'existe plus. Au sujet de la critique, Tchékhov déclarait un jour à Gorki:

Les critiques ressemblent aux taons qui empêchent le cheval de labourer la terre. Le cheval travaille, tous ses muscles bandés comme les cordes d'une contrebasse et tout d'un coup un taon s'abat sur sa croupe, le chatouille, bourdonne. . .

Le fait de décréter sans ambages le Journal de l'auteur de **Les miroirs dans le jardin** "primaire et compliqué" ne vous honore guère. Mais de quel droit juger et condamner? Où est le critère ? Où la certitude ? Vous n'avez même pas lu les trois tomes de son oeuvre. Comment pouvez-vous juger d'une lecture en diagonale ? L'ignorance et l'incuriosité – a écrit Diderot – sont deux oreillers fort doux, mais pour les trouver tels, il faut avoir la tête aussi bien faite que Montaigne. Le critique, à mon avis, doit être un lecteur qui rend compte de ce qu'il a lu à des amis inconnus qui ont pris l'habitude de confronter leurs réactions aux siennes. Le battage publicitaire n'a rien à voir, la plupart du temps, aux oeuvres qui doivent durer malgré des critiques malveillantes. Le public lecteur peut, lui aussi, juger et apprécier. La meilleure preuve qui soit reste bien l'exemple de Marcel Proust et de la Recherche. Ou encore Henri Frédéric Amiel. Il était médiocre poète; **son Journal intime** l'a sauvé de cet oubli. Ce ne sont pas les exemples qui manquent au dictionnaire de ma mémoire.

Il est une déclaration fameuse d'Henry Miller qui place le Journal d'Anaïs Nin entre les confessions de saint Augustin, Pétrone, Abélard, Jean-Jacques Rousseau et Proust. Beaucoup dire sans dire grand-chose. Pourtant, assez pour exciter une curiosité que la lecture ne déçoit pas, au contraire. De nombreux autres critiques – non des moindres ont justement reconnu cette oeuvre insolite dont on ne trouve pas d'équivalent dans la littérature. Et vous, du haut de votre chaire d'académicien, vous jugez le tout pitoyable.

Réellement pitoyable de juger sans lire. Pour ma part, j'ai lu les trois tomes du Journal de l'auteur de **La Maison de l'inceste** et je me promets de le relire, ne serait-ce que pour me retremper l'esprit et le coeur, revenir aux sources de l'enfance, puis de la maturité; ne serait-ce encore que pour mieux comprendre Henry Miller, Antonin Artaud, Proust, D. H. Lawrence, même Lawrence Durrell ! On ne peut juger (encore), ce me semble, un auteur sur un seul livre: **Le Quatuor d'Alexandrie**. Votre critique sent le parti pris à plein nez. Dommage !

Au cours des ans, depuis le temps que je vous lis, je m'étais fait une autre idée de votre probité à l'égard des livres et de leurs auteurs, de vos lecteurs. Le Canadien français, sauf exception, reste un maître dans l'art de dénigrer. Viens que je t'assomme. . . et tout sera dit. Dommage !

Le Journal d'Anaïs Nin reste une oeuvre sapide, nourrissante, et une remarquable invitation au voyage au bout de la vie. J'ai des souvenirs de lectures – combien de relectures: Dis-moi ce que tu lis, je te dirai qui tu es . . . il est vrai, mais je te connaîtrai mieux si tu me dis ce que tu relis – comme j'ai des souvenirs d'amour. Les premiers me durent et mourront avec moi tandis que les seconds, trop éphémères, telle la rosée du matin et les fleurs du jardin de la vie, s'estompent peu à peu au cours des saisons pour le devenir de l'affection, de la tendresse, de la compréhension. Que ceux qui aiment la vie des livres en fassent tant leur profit que leur plaisir de bien lire, puis de relire à l'occasion car, tel Brasillach, je ne cesserai jamais d'aimer lire et parler des livres.

Veuillez agréer, Monsieur Blais, l'expression de ma considération distinguée en songeant à cette pensée de Stephen Butler Leacock: **Le meilleur hommage, être lu.**

Lucien Julien.
Longueuil, Québec.

Sur Violette...

Monsieur,

Je dois vous avouer la surprise et la gêne qui m'ont envahi à la lecture de la récente chronique de votre collaborateur Jean Ethier-Blais sur Violette Leduc. On y voit en effet Mr Ethier-Blais utiliser le prétexte de V. Leduc pour régler ses comptes, de façon fort déplaisante à mon avis, avec un groupe d'écrivains, principalement Mr Sartre et Mme de Beauvoir.

Je ne saurais vous dire l'impression de petitesse et d'obscurantisme que m'a laissé la lecture de ces attaques sournoises contre deux écrivains qui n'ont probablement que le tort d'avoir été et d'être encore honnêtes avec eux-mêmes (il est vrai que c'est le vice fondamental aux yeux de certains). On sent dans tout l'article une hargne de mauvais aloi, qui a entraîné Mr Ethier-Blais, d'ordinaire plus libre d'esprit, à un type de critique bien discutable.

Passons sur les potins dans Mr Ethier-Blais se fait l'écho non sans complaisance, et qui donnent à l'ensemble un tour anecdotique bien fâcheux, passons même sur le moralisme désuet, sinon suspect, qui sous-tend plusieurs passages du morceau (les êtres ou les oeuvres sont jugés "vils", "révoltant", "hystérique", "sans vergogne", on parle de "monstre" de "sombres recoins", de "salacité" etc...). Ce ne sont pas ses opinions que je reproche à Mr Ethier-Blais, c'est sa façon de les exprimer.

Comment accepter en effet le procédé de l'amalgame dont il use pour mettre dans le même sac des personnes aussi différentes que Jean Genêt, Simone de Beauvoir, Maurice Sachs, Sartre et Violette Leduc? S'il est vrai qu'il y a eu des liens entre certaines de ces personnes, il n'y a plus guère que les manuels de littérature pour lier à vie et devant l'éternité (celle de l'enfer, bien entendu) Sartre et Simone de Beauvoir. Tous ces gens ont suivi ou suivent leur propre voie selon leurs propres convictions. Il n'est donc pas admissible qu'on tente de les discréditer tous ensemble en attaquant l'un ou l'autre d'entre eux en particulier. Car me dira-t-on ce qui, dans l'article, peut justifier les insultes gratuites sur Sartre et Simone de Beauvoir par lesquelles Mr Ethier-Blais conclut, en les traitant de "philosophes légers" ou "d'histrions chevronnés"? N'est-il pas gênant de voir arbitrairement qualifié "d'illusionniste" un homme qui a refusé le Prix Nobel? Ne vaudrait-il pas mieux chercher à comprendre?

Je ne veux pas ici discuter sur le fond, je ne veux pas essayer de mesurer la contribution de Sartre au mouvement actuel des idées, contribution qui me paraît à moi, vous le devinez, considérable, mais il me semble que les lecteurs du Devoir sont en droit de lire autre chose dans un article de critique que des jugements d'humeur hâtifs et qui semblent inspirés par des préjugés. Ce n'est pas ainsi que je conçois la critique. Je sais, Monsieur le Directeur, que cette critique est de peu de conséquence dans un journal, mais il y a des attitudes qui sont de conséquence où qu'elles se trouvent.

Christian PELLAUMAIL
Québec
Le 11 juin 1972.

. . . et sur Violette

Par les matins de métro

par PIERRE GRAVEL
collaboration spéciale

Deux semaines après la mort de la célèbre romancière française, auteur de "La bâtarde", un de nos lecteurs nous communique à la fois un hommage à Violette Leduc, à la fois une preuve "vécue" de sa présence parmi nous.

Comment dire et par où commencer? Une grande dame, que dis-je: la Bâtarde, n'est plus: Violette Leduc sur qui nous comptions mais qui ne devait compter personne, dont nous n'attendions rien parce qu'elle savait toujours donner avec profusion en son temps, a définitivement pris le large. Le vrai large: celui qui dort au creux de la terre et contre lequel déjà elle savait s'abriter. Jeune, dès le commencement. C'était le jeu de son écriture: tisser de mains fébriles l'abri diurne des mots contre l'écrasante lumière de la mort. Elle le savait et le vivait, dans l'amour comme dans la vie: elle l'écrivait. De notre côté, c'est un peu toujours identiquement la même chose, mais différemment et douloureusement chaque fois: la mort qui délivre nous livre pieds et poings liés à un silence qu'elle ne viendra plus trouer. On se retrouve seuls, plus seuls que jamais auparavant, dépourvus et comme faussement nus comme maladroitement nus devant cette énorme et vraie nudité qu'est le visage de la mort sur le dos de cette terre. Les deux conjoints. Par où commencer?

Que dire de cette femme qui vivait sinueusement sous le jour d'une condamnation, qui l'avait pour ainsi dire choisie par incapacité de faire autrement au jour le jour, un peu comme on laisse le temps passer, mais qui en avait été capable? Que dire de cette femme qui ainsi ne faisait que vivre avec et pour nous notre damnation à tous, car c'était cela sa con-damnation. Cela simplement. Où situer, maintenant que son pas léger et glissant ne résonnera plus, cette silhouette menue que l'on devine courbée par ce qui doit bien être l'envers exact du poids de l'âge: la fatigue incommensurable de ceux qui ont voulu porter sans compromissions et avec ce genre unique de fierté honteuse qui convient? Dans cette époque légèrement tordue qui est la nôtre, qui l'est assez pour avoir osé s'appeler "contemporaine", comme si elle avait ainsi décidé par avance que plus rien ne devait lui succéder, Violette Leduc était l'un de ces rares écrivains qui aidait encore à vivre. L'un de ces rares écrivains, parce que la race s'amenuise d'autant plus que la jeune écriture a découvert, comme s'il pouvait être nécessaire de vivre, que le lien qui unissait la vie à l'écriture n'était pas nécessaire! Mais Violette par là, par cette unique écriture tordue qui était la sienne, renouait avec une jeune tradition qu'il reste encore à établir pour qui la vie d'abord devait être l'oeuvre: Wilde en premier peut-être qui l'avait dit, Gide qui n'a pas su l'écrire – et combien Malraux là-dessus a toujours raison – et Maurice Sach qui doit encore errer par les routes de France et qu'elle, la Bâtarde, avait choisi de suivre. Mais Violette le faisait douloureusement, c'est-à-dire: comme il sied. La tristesse du Wilde de l'exil n'est pas littéraire, elle n'est pas non plus le creuset d'une douleur portante: Wilde se tait en exil et la parole forgée à l'occasion des années fastes ne sait plus faire la différence. Violette parle toujours d'une parole qui est le tranchant de l'exil présent. Violette qui avait choisi l'amour dur, sans rémission: sa mère d'abord et ses confidences qui écrasent, Maurice, l'homosexuel Maurice qu'elle suit et aime, dont elle écoute le pas hésitant par les nuits d'écriture dans les chambres de fortune, et Isabelle parmi d'autres, la belle Isabelle qui chaque nuit faisait grincer le sommier de son matelas dans le dortoir du couvent! L'amour qui ne peut s'accomplir s'il est sûr du lendemain comme ces fleurs qui se ferment à la première goutte de pluie, mais qui en le disant et en le pratiquant force et appelle tous les difficiles lendemains de l'amour.

Violette ne sera plus, Violette qui nous a tout donné et qui nous avait accoutumé à un silence qu'elle venait de temps en temps rompre pour l'odeur d'un jeu de paroles. L'an prochain, ou dans deux ans peut-être, sa voix d'avant-tombe nous reviendra. On publiera des "inédits", un texte d'elle surgira, mais qui marquera encore plus la distance où elle nous laisse: les écrivains n'écrivent pas d'"inédits" et n'en publient jamais.

Ce matin dans le métro, station Beaudry, une femme de chez nous, les cheveux pris dans un étui de plastique transparent, le short court sous un manteau de pluie sur des cuisses trop grasses, lisait la Bâtarde sans oser lever les yeux pour vérifier le nom des stations qui défilaient. C'est le plus bel hommage: le texte de Violette tient, même dans le métro de Montréal par un matin de travail. Et c'est à Braque qu'il faut penser, cet autre grand disparu, qui allait placer ses toiles terminées au centre d'un champ de blé et qui se demandait si elles tenaient devant! Braque qui voulait peindre d'après nature, et Violette qui "tient" au centre de notre vie invivable par les matins de métro.

échos

ACTIVITES JMC: La plupart des artistes qui ont joué lors d'un récent Congrès étaient déjà connus des organisateurs JMC: Adèle Armin, violoniste, Bernard Jean, oboiste, Anna Chornodolska, soprano, Bruno Laplante, haryton Colombe Pelletier et William Tritt, pianiste. Paul-André Gagnon, guitariste, Hermel Bruneau, claveciniste, et Michel Ducharme, flûtiste. Les programmes de musique contemporaine mettaient en vedette la pianiste Christina Petrowska, le compositeur Micheline Coulombe Saint-Marcoux et le nouvel ensemble "Les Percussions du Québec".

ERIK H. ERIKSON
adolescence et crise
la quête de l'identité
LA JEUNESSE A LA RECHERCHE DE SON IDENTITÉ
FLAMMARION
nouvelle bibliothèque scientifique dirigée par fernand braudel
flammarion

Sténographes officiels
Secrétaires légales
Étudiants en droit
Avocats
Notaires
Professeurs
Bibliothécaires . . .
VOICI UN LIVRE POUR VOUS
DICTIONNAIRE DE MAXIMES ET LOCUTIONS LATINES UTILISÉES EN DROIT QUÉBÉCOIS
Montréal, Guérin, 1975. 235 p.
par
Albert Mayrand
professeur émérite de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal
Juge à la Cour Supérieure
GEL
GUÉRIN éditeur ltée
4440 Saint-Denis
Montréal
Tél. : 843-6241

ÉDITIONS GARNEAU
VIENT DE PARAITRE
BIRON & HÉBERT :
Les jeunes vus par deux jeunes $2.25
HAMELIN, FRANCINE :
Temps éclaté $2.75
LACROIX, GEORGETTE :
Le creux de la vague $2.75
MENARD, JEAN :
Plages ill. IACURTO $6.00
PAGEAU, RENÉ :
Que tourne le soleil $2.50
PARADIS, SUZANNE :
Il y eut un matin $2.75
PONTBRIANT, J.-Noël :
L'envers du cri $2.50
En vente chez votre libraire
LIBRAIRIE GARNEAU LTÉE
47, rue Buade, Québec 4e

HMH
Éditions Hurtubise - HMH
380 ouest, rue Craig
Montréal 126
849-6381
Fernand Ouellet
Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada
Ces 14 essais débutent par un texte de 1970 qui constitue à la fois un bilan des acquis, des lacunes et une sorte d'appel en faveur d'une connaissance plus approfondie de la société bas-canadienne.
Les problèmes qui surgissent dans cette société des années 1791 à 1840, n'ont pas tous reçu une solution satisfaisante.
Ainsi la question de l'infériorité économique des Canadiens français . . . Elle hante les hommes de l'époque . . . et elle continue d'animer nos débats actuels.
Collection *Histoire* - Cahiers du Québec $5.95

l'homme cultivé lit
les Nouvelles Littéraires PARIS-FRANCE
L'HEBDOMADAIRE DE L'ACTUALITÉ CULTURELLE
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
ABONNEMENTS : 1 AN : 30 $ - 6 MOIS : 16 $ - LE NUMÉRO : 60 CENTS
BON A DÉCOUPER et à envoyer à l'un de nos agents :
VENTE ET ABONNEMENTS :
L. M. P. I. - 4550 rue Hochelaga
MONTREAL 404 - QUEBEC
ABONNEMENTS :
PERIODICA - 7045 avenue du Parc
MONTREAL 303 - QUEBEC
FRANKLIN - SQUARE - DAWSON
subscription service
6 Thorncliffe Park
TORONTO 17 - ONTARIO
M .....
PROFESSION .....
.....
ADRESSE .....
.....
SOMME VERSÉE : .....

arts lettres

Cahiers de l'Académie canadienne-française

Autour de quelques profils

par JEAN-ÉTHIER BLAIS
de l'Académie canadienne française

L'art de préparer un cahier littéraire doit être savant. Il s'agit de réunir des textes dont la qualité est d'être disparates et de leur donner l'unité et la vie. Le dernier **Cahier** de l'Académie canadienne-française est, à cet égard, une heureuse réussite. Les articles qui le composent sont simples, bien écrits et personnels. Presque tous les commentateurs ont connu, à un titre ou à un autre, les écrivains dont ils parlent. C'est ce ton d'intimité qui donne à ce **Cahier** (1) son rayonnement. S'agit-il de confidences, de souvenirs, d'études sytématiques? Ce sont surtout des regards portés sur des écrivains par des amis ou des admirateurs. Ce sont aussi des analyses qui font revivre quelque grande âme inconnue. Ce sont des portraits, parfois acidulés, écrits d'une plume alerte et mélancolique, donc, domme la vie, cruelle.

Trois portraits ont surtout retenu mon attention. D'abord, celui que M. Paul Toupin a consacré à son vieil ami Pierre Baillargeon. Quelle lucidité et quel courage! M. Paul Toupin présente Pierre Baillargeon tel qu'il parut à quantité de ses amis, être à la fois vulnérable et secret, bon et fuyant, homme de contradictions s'il en fût. Pendant sa vie, on s'est moqué de lui, personne n'a lu ses livres, sauf quelques bonnes âmes dont on rigolait ouvertement. Je me souviens fort bien qu'après avoir écrit un article sur Pierre Baillargeon, on me disait: "Comment, Baillargeon! Mais il est impossible! Mais il n'a rien à dire!" Il est mort et voilà qu'on lui consacre des thèses. C'est la bêtise humaine. Il y a cinq ans, on le vouait aux gémonies. Aujourd'hui, le voici au pinacle. La vérité se trouve entre les deux. M. Paul Toupin ne parle pas de l'écrivain, mais de l'homme, d'une sensibilité maladive à base d'orgueil et de jalousie. S'il avait fallu en croire Pierre Baillargeon, ses confrères auraient tous eu tort. Il en voulait particulièrement à ceux dont les noms paraissent régulièrement dans les colonnes des journaux. Ainsi, André Laurendeau avait droit à une ire d'une particulière qualité. Il ne pardonnait à personne de n'être pas un raté. Et pourtant, homme bon et juste, avec des bouffées de générosité et un rire moqueur inoubliable. Son oeuvre est faite de lieux communs qui, retournés comme un gant et admirablement écrits, prennent l'allure de la nouveauté. Sera-ce, comme celle de Chamfort, une nouveauté éternelle? Il est permis d'en douter. Il aura manqué à Pierre Baillargeon de s'être livré dans l'écriture. C'est cet homme froid qu'a connu Paul Toupin.

M. Roger Duhamel, lui, secoue le socle de la statue de M. Robert de Roquebrune, qui est devenu grand seigneur des lettres et de la vie en transcendant ses origines bourgeoises et en jouant divinement le rôle d'aristocrate de la Nouvelle-France. Pourquoi pas? Cet écrivain aimable a choisi de situer son oeuvre et sa vie dans le passé. Il a été l'ami de tous les Canadiens de marque qui ont vécu par Paris entre les deux dernières guerres. Il fut le confident de Marcel Dugas, de Léo-Pol Morin, de Jean Désy. Il a circulé dans les salons parisiens, répandant la bonne parole québécoise avec à ses côtés une femme aimable et souriante. M. Robert de Roquebrune n'avait pas horreur de pontifier et de trancher. Sa femme arrondissait les angles. M. Roger Duhamel s'attache à l'écrivain dont il note la finesse, le bon goût, l'amour des voix qui se sont tues. C'est un hommage piquant, d'un aîné à un ancêtre. Parfaitement écrit, dans un style qui, peut-être inconsciemment emprunte à la prose de M. Robert de Roquebrune ses souples périodes, cet article, où l'ironie se mêle à l'enchantement, révèle autant M. Roger Duhamel que M. Robert de Roquebrune. L'un a quitté le monde des ambassades, l'autre s'apprête à y entrer. Il y a là un subtil mariage.

Enfin, pour le sujet, les propos pieux du Père Edouard Parent sur le Père Ephrem Longpré. Ce dernier fut un grand savant. Fut-il un saint? Sans doute, par la faculté d'abandon à la Providence, qui est une vertu rare. Nous acceptons volontiers le sort lorsque tout va bien. Pour le reste, voir Job. Le Père Ephrem Longpré, qui fut un historien et un philosophe de premier rang (et donc inconnu de ses compatriotes) fut la victime, dans les milieux du Vatican, de sombres machinations. On lui enleva sa raison d'être, qui était de diriger des recherches sur Duns Scot. Il n'en vécut pas moins de nombreuses années, allègre en apparence, courant la planète, figurant dans les congrès, écrivant d'innombrables articles qui font autorité. Je reprocherai au texte du Père Edouard Parent de faire la part trop belle aux traits religieux de l'homme et d'estomper l'étude des idées. Que pensait au juste le Père Ephrem Longpré de Saint-François-d'Assise et de sa spiritualité. Assurément, de fort belles choses. Mais lesquelles? Le portrait est noble et touchant. Nous voyons le pauvre jeune homme qui devient prêtre, scoliaste de génie, célébrité internationale chez les amateurs d'âmes. Mais le Père Ephrem Longpré ne nous est présenté en quelque sorte qu'en transparence. Par-delà cet homme agissant, il y avait un penseur et un mystique. Quels furent-ils?

Ceux qui ne connaissent pas Jean Narrache apprendront à l'aimer en lisant les pages où M. Robert Choquette reprend la trajectoire de ce curieux poète. Venu à la poésie dans le sillage du Verlaine le plus geignard, Emile Coderre se mue vite en Jean Narrache, peintre des sottises de notre petite bourgeoisie. Il y a chez-lui deux qualités bien définies. Il écrit dans la langue du peuple sans tomber dans la vulgarité joualisante, toujours si répréhensible. Voilà déjà une originalité. Ensuite, Jean Narrache est un poète résolument pessimiste. C'en est une seconde. Avec beaucoup de sympathie, M. Robert Choquette donne à cette physionomie une densité qu'on ne lui soupçonnait guère. C'est du reste souvent le cas. Les auteurs comiques sont les plus tristes. Ce sont nos vices vrais qu'ils voient. Un homme sans illusions, sympathique et généreux, ce fut Roger Maillet, que fait revivre avec tendresse M. Willie Chevalier; hommage du coeur et du rire, plein d'anecdotes savoureuses. Il était plus difficile de donner des ailes à Nérée Beauchemin. On admire M. Armand Guilmette d'avoir, en quelques pages, campé un poète bien ennuyeux et dont l'oeuvre ne vaut rien. Pourquoi ne pas laisser dans l'ombre ce qui est fait pour elle?

Enfin, après Edouart Montpetit, dont nous attendons toujours la biographie définitive et Germaine Guèvremont, qui prend l'allure d'une figure de proue dans nos lettres, M. Victor Barbeau, avec sa verve coutumière, replace l'Ecole littéraire de Montréal (dernière manière) dans son contexte historique. C'est un témoin qui parle. Donc, on ne l'écoutera pas. M. Victor Barbeau ne dit sans doute que ce qui a été. Mais les professeurs sont les plus forts et ils ont besoin de matière. Il s'agit de faire croire à l'univers que les oeuvres des poètes de l'Ecole littéraire de Montréal étaient remarquables. Les témoins et les hommes de goût pourront s'élever jusqu'à la fin des temps contre cette imposture, ce sera inutile. C'est la version dite savante qui l'emportera toujours. Mais il est bon que la vérité se fasse entendre quand même, surtout lorsqu'elle est aussi élégante et diserte.

(1) **Cahiers de l'Académie canadienne-française. Numéro 14. $5.00 franco en s'adressant au 163 a, rue Saint-Paul à Montréal.**

Au Noroit

La poésie, pari perdu?

par JEAN-GUY PILON

En 1971, Alexis Lefrançois (qui signe maintenant **Lefrançois:** ça n'a aucune espèce d'importance, de toute façon, puisque c'est un pseudonyme) publiait CALCAIRES, une suite de poèmes graves, travaillés, polis.

Son nouveau recueil qui a la forme d'un autobus vu de l'arrière, s'intitule "36 petites choses pour la 51". L'énigme est vite dénouée: il s'agit de 36 poèmes que l'auteur nomme "choses" et la "51" est un circuit d'autobus bien connu près de l'Université de Montréal.

Lefrançois a changé du tout au tout sa manière d'écrire: il a bien étudié les leçons de certains poètes un peu plus âgés que lui et même, je dirais, de Jean Narrache; il enfile les uns aux autres des poèmes parlés, écrits pour la plupart dans la langue populaire, et cela, il faut le reconnaître, avec assez de bonheur.

Les thèmes qu'il exploite sont peu nombreux et presque toujours en rapport avec la qualité du langage même qu'il emploie.

C'est donc de petite misère dont il est beaucoup question dans ce livre, d'une inquiétude mineure, de petits et brefs désespoirs; ainsi la fin du poème numéro 4 intitulé justement "la cinquante et une"

quand l'plomb sautera y aura l'autobu
l'autobelle que j'prendrai plus
non plus que ma belle
âme ou rien du tout de moi
pas même un poil de nez
y aura mon nom rayé
du téléphone
y aura la cinquante et une
sur laurier
comme une
hippopotame
ad vitame

c'est bien parfé
c'est bien pensé
c'est bien organisé

Mais il serait injuste de laisser croire que tout le recueil de Lefrançois n'est constitué que de ballades en langage populaire ou de petits poèmes drôlatiques. Il y a tout à coup des échappées et j'aime assez, pour ma part, le poème intitulé "Bagatelle pour My-Lai":

c'était un village tranquille
où des enfants jouaient

c'était un village tranquille
tout en douceur couché

c'était un village tranquille
où l'ombre d'une fille
composait un bouquet
de l'ombre de deux fleurs
si léger si fragile
qu'un nuage l'effaçait
c'était un village fragile
tout en douceur couché

indochine
indochine

Le recueil de Lefrançois a l'avantage de se lire facilement, de se déplacer au ras des choses et des sentiments simples, de parler de la vie. Mais en plus il pousse certaine recherche du côté de la langue populaire, cependant on se rend vite compte à quel point cela peut être difficile à intégrer dans un texte **écrit.** Lefrançois prend ce parti, il relève ce défi. A mon avis, il réussit assez souvent, mais sa réussite est porteuse d'une inquiétude: il écrit quelque part:

"La poésie monsieur c'est
ce pari perdu
et c'est ce pas lointain
de funambule amer
et de pierrot pointu..."
etc. etc.

L'évolution du poète Lefrançois est intéressante et il faudra voir comment les styles diamétralement opposés de ses deux premiers recueils se manifesteront dans le prochain.

"36 petites choses pour la 51" par Lefrançois — Editions du Noroît, C.P. 244 Saint-Lambert, Cté Chambly.

Agent de promotion culturelle au service du livre québécois

Le Conseil Supérieur du Livre annonce la nomination de monsieur Simon Grenier au nouveau poste d'Agent de promotion culturelle au service du livre québécois.

L'Association des Editeurs canadiens, à la suite d'un colloque sur la promotion et la diffusion du livre québécois en août 1971, a obtenu une subvention en vue d'assurer une présence de l'édition québécoise chez tous les libraires ainsi qu'auprès des institutions publiques et des groupes culturels. Le Conseil des Arts du Canada subventionne cette réalisation.

Monsieur Grenier est un ancien président de l'Association des Libraires du Québec, il possède une vaste expérience dans le domaine de la librairie, il occupait le poste de directeur de la librairie des Editions du Richelieu à Saint-Jean-de-Québec avant cette nomination. Il a toujours été très actif dans les milieux professionnels et il connait très bien le milieu du livre où il exerce son activité depuis vingt ans. Il prendra contact avec les organismes régionaux et locaux, avec les libraires et bibliothécaires, pour mieux faire connaître la production québécoise et il participera à des expositions, colloques et congrès. Il tiendra le marché québécois au courant des nouveautés des éditeurs canadiens-français et il apportera sa collaboration aux diverses initiatives du CSL et des Sociétés affiliées en faveur du livre québécois.

Il visitera en premier lieu le Bas-du-Fleuve, l Gaspésie et la Côte-Nord du Québec.

Ce projet est appuyé par la promotion de la revue professionnelle de l'industrie du livre publiée par le CSL "Vient de paraître" et la prochaine publication du Répertoire de l'Edition au Québec en septembre 1972.

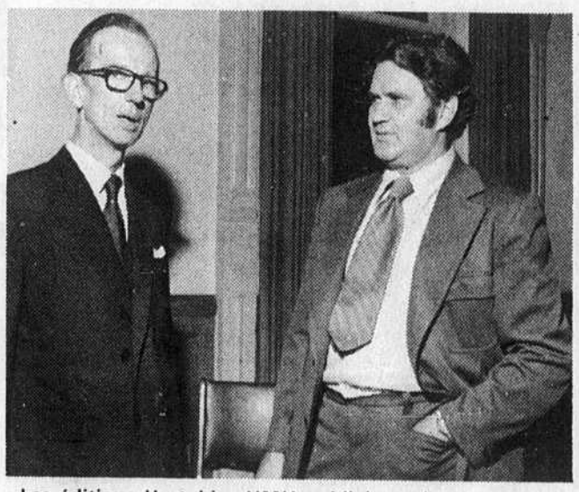

Les éditions Hurtubise HMH publiaient récemment un important ouvrage de Fernand Ouellet intitulé "Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada". Sur notre photo, on aperçoit l'auteur (à droite) en compagnie de l'éditeur Claude Hurtubise.

Une histoire de l'Église catholique

(LE MONDE) – Ce livre comble une lacune. Pierre Pierrard témoigne d'une égale connaissance des origines chrétiennes, des vicissitudes de la papauté, des causes et des caractères du schisme grec et de la Réforme protestante, des rapports Eglise-État à partir du moment où ils entrèrent en conflit ouvert ou larvé, des crises de la pensée religieuse affrontée au progrès des "lumières", de l'érosion moderniste, des perspectives nouvelles qui s'ouvrent à la croyance en Jésus-Christ, car le terme d'"Eglise catholique" est loin de recouvrir tout l'acquis historique et spirituel dont témoigne cet ouvrage. Il suscite à chaque instant la réflexion parce qu'il n'impose à personne des conclusions apprises, mais fournit sur chaque question traitée les éléments d'information d'un historien-né.

C'est dire que toute trace de sectarisme en est absente. Il est parlé de Luther, de Chevin, de Zwingli avec autant de respect que de Tertullien, d'Origène et de saint Augustin, dont, en quelques lignes, Pierrard dessine un portrait inoubliable.

Dans la longue série des papes, les uns furent des martyres; de la plupart des anciens, on n'a retenu que le nom; parmi les modernes, les personnalités éminentes sont rares, l'attachement au pouvoir et aux richesses fréquent; la simonie et la luxure, lot de quelques-uns.

Son admiration à travers ces deux millénaires va surtout à quelques hommes qui firent barrage au désordre des esprits, clercs ou laïcs, et dont il n'est pas sans signification que la plupart fussent de famille patricienne – Ambroise, Grégoire le Grand, Benoît de Nursie, Bernard de Fontaine, Pierre de Bérulle – ou de cette aristocratie chrétienne née du Mont-Cassin, de Cluny, de Clervaux, de Saint-Maur, pépinière de grands abbés et de savants insignes, grâce à qui le catholicisme ne dégénérera pas trop de sa vocation spirituelle.

A l'époque contemporaine, on ne s'étonnera pas que l'auteur d'une thèse de doctorat touchant "La Vie ouvrière, à Lille, sous le Second Empire" se montre attentif aux mouvements qui ont caractérisé l'action des catholiques après la Révolution, mais on peut regretter qu'il n'ait pas fait place à la dernière génération des fils de l'université d'Etat, à ces normaliens qui, après l'initiateur Pierre Poyet, maintinrent en tradition tala dans l'enseignement supérieur entraînèrent vers Chartres des milliers de jeunes, comme d'autres se rassemblent aujourd'hui à Taizé, et avec Antoine Martel ont offert à leurs cadets un modèle d'héroïsme caché que l'Eglise s'apprête à béatifier.

"HISTOIRE DE L'EGLISE CATHOLIQUE" de Pierre Pierrard. Avant-propos de R.-J. Chenn, Desclée, 320 p.

Jean-Jacques Gauthier élu à l'Académie française

PARIS (AFP) – M. Jean-Jacques Gauthier, 64 ans, journaliste et romancier, qui vient d'être élu à l'Académie française au fautueil de Louis Armand, est depuis la libération le critique dramatique du Figaro.

Né à Essomes-sur-Marne, à l'est de Paris, il a été élevé à Dieppe, sur la côte de la Manche. Mobilisé en 1939, il est fait prisonnier, puis est libéré en 1941. Rentré à Paris, il adresse à la rédaction du Figaro, transférée à Lyon, des articles sur la vie parisienne signés "Le Boulevardier".

Critique indépendant, réputé et redouté, il s'est fait connaître par le ton incisif de ses chroniques, et le mépris total des réputations établies. Ses éreintements n'épargneront ni Ionesco, ni Samuel Beckett, ni Jean Genet, ni Jean-Paul Sartre.

Romancier de style classique, il remporte en 1946 le prix Goncourt pour "histoire d'un fait divers". Auteur notamment, de "Nativité" (1952), "Les assassins d'eau douce, c'est pas du jeu" (1964) "Un homme fait" (1959) "Une femme prisonnière" (1968), il obtient en 1970 le grand prix littéraire de Monaco pour l'ensemble de son oeuvre.

Secrétaire général de la Comédie-Française de 1944 à 1945, Jean-Jacques Gauthier a été élu cette année, président du Syndicat de la critique dramatique.

ROGER BASTIDE
le rêve, la transe et la folie
nouvelle bibliothèque scientifique
nouvelle bibliothèque scientifique dirigée par fernand braudel
flammarion

Besoin de comprendre — Besoin d'être compris
FORCES
Sciences — Recherches — Techniques — Économie
Vie active au Québec
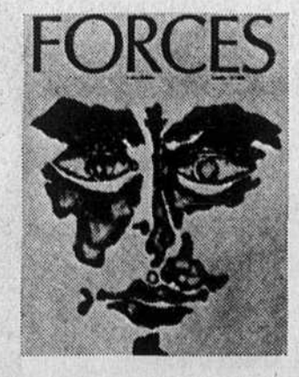
FORCES
75, boul. Dorchester ouest
Montréal 128, tél: 875-4311, poste 784
Abonnement annuel (4 numéros)
Québec, Canada, États-Unis: $6
Autres pays: $8
Deux dossiers:
La forêt québécoise
Le BAEQ, expérience d'aménagement économique

COURS
JUILLET ET AOUT
Pour adultes et enfants
Cours de jour et de soir
Céramique
Tapisserie
Arts textiles
Dessin
Design et couleurs
VISUAL ARTS CENTRE DES ARTS VISUELS
488-9559
Inscription dès maintenant
326 Victoria Ave Westmount

Guide sonore
des oiseaux du Québec
Volume 1

Jean Bédard
La Société Zoologique de Québec, inc.
Plus de 80 espèces
Indispensable pour l'identification
Sur disque long-jeu ($3.98),
Cartouche - 8 pistes ou cassette ($5.98)
CHEZ TOUS LES DISQUAIRES
Distribué par London Records Canada Ltd.

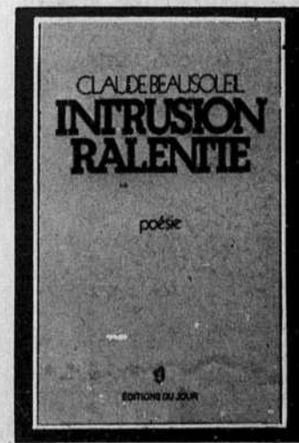
VIENT DE PARAÎTRE...
AUX ÉDITIONS DU JOUR
INTRUSION RALENTIE
POESIE
DE CLAUDE BEAUSOLEIL
• Une poesie avant-gardiste • Une écriture neuve
• La decouverte d'un grand poete.
En vente partout au prix de $2.50 - distribue par les Messageries du Jour, 1651, Saint-Denis, Montreal 129 - Tel. : 849-8328. (si la ligne est occupee : 849-2228).
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

arts spectacles

Un projet pour le tricentenaire de Bach en 1985

La maison Telefunken s'attaque aux Cantates

par JACQUES THÉRIAULT

L'initiative vaut son pesant d'or: l'intégrale des Cantates de Bach présentée en plusieurs coffrets, avec des notes exhaustives sur chacune des oeuvres et diverses illustrations qui contribuent à camper le décor de l'époque. Mais, il faut souligner tout de suite que l'intention de l'éditeur dépasse la simple préoccupation phonographique: outre la concrétisation sonore d'un travail savamment et patiemment mis en chantier, l'amateur de musique trouvera un livret contenant les partitions complètes des cantates déjà enregistrées.

Ce projet titanesque est né de la rencontre du Concentus Musicus de Vienne et de la maison Telefunken. Au cours des dix prochaines années, on compte avoir la possibilité de terminer l'enregistrement de plus de deux cents Cantates de Bach qui nous sont parvenues. On s'est dit, sans doute, que le bi-centenaire de la naissance de Beethoven avait été admirablement bien salué par Deutsche Grammophon en 1970, et qu'il fallait se préparer au tricentenaire de Bach qui sera mondialement célébré en 1985. L'enregistrement de l'intégrale des oeuvres de Bach n'est pas une petite affaire non plus: le coup d'envoi devait être donné le plus rapidement possible, afin de ne pas se sentir forcé de sacrifier la qualité d'interprétation à la toute dernière minute.

Présentement, deux coffrets sont disponibles. Ils contiennent les huit premières Cantates (volume I: nos . 1 à 4; vol. 2: nos. 4 à 8, SKW 1 et 2) réparties sur quatre microsillons. Tel que prévu – et c'est dans l'ordre des choses –, les ouvrages sont gravés dans l'ordre numérique établi près d'une centaine d'années après la mort du Cantor par la Bach-Gesellschaft; cette société de musicologues cossus devait terminer son classement en 1899, soit quarante-huit ans après s'être unis à la tâche. Et c'est à partir de cette édition historique que le directeur du Cencentus Musicus de Vienne, Nikolaus Harnoncourt, réalisera son intégrale. Etant donnée l'ampleur du projet, il sera secondé par le Leonhardt Consort que dirige Gustav Leonhardt.

Voués à la traduction de la musique baroque et plus particulièrement spécialisés dans l'interprétation des ouvrages de Bach, ces deux groupes d'instrumentistes jouent sur des instruments qui sont des copies fidèles de ceux qui étaient utilisés à cette époque. On connaît, entre autres, les magnifiques versions de la "Messe en si mineur" et de la "Passion selon Saint-Matthieu" que Nikolaus Harnoncourt a signées au pupitre du Concentus Musicus de Vienne; on sait aussi combien le claveciniste et chef d'orchestre Gustav Leonhardt est méticuleux et soucieux de la fidélité au texte musical.

Dans le cas présent, ils sont entourés du choeur du King College de Cambridge, du Vienna Choir Boy, du Chorus Viennensis et de solistes qui sont aussi des vieux compagnons de route; le contre-ténor Paul Eswood, le ténor Kurt Equiluz et la basse Max van Egmond. Ce dernier est plus spécialement remarquable, mais cette cohorte de musiciens s'avère capable de prendre la musique à bras-le-corps et de la faire vivre. Le moins

qu'on puisse espérer, c'est qu'ils participent à l'enregistrement des autres Cantates et qu'ils arrivent à maintenir ce niveau d'excellence musicale. N'attendez pas en 1980 pour commencer à manifester votre intérêt pour ces enregistrements: cela risque de vous conduire directement chez une compagnie de finance...

•

De la Cantate no. 147 de Bach, intitulée "Herz und Mund und Tat und Leben" (Coeur, bouche, action et vie), on vient de publier une nouvelle version qui rivalise avec celle de Karl Richter sur Archiv; elle est signée David Willcocks qui dirige l'Academy of St. Martin-in-the-Fields (Angel: S-36804). Les solistes Elly Ameling, Janet Baker, Ian Partridge et John Shirley-Quirk sont excellents, de même que le choeur du King College de Cambridge dont il a été question en tête de cette chronique. Ce disque est complété par les Motets BWV 226,228 et 230, mais la Cantate 147 constitue l'attrait majeur de ce programme.

•

Deux réalisations sont consacrées à Monteverdi. La première offre sans contredit la meilleure version en lice de ce drame en musique qu'est "Il Ritorno d'Ulisse in Patria" (Telefunken: SKB-T 23/1-4, quatre disques). Le Concentus Musicus de Vienne que dirige Harnoncourt nous en offre le premier enregistrement intégral avec instruments originaux.

Moins intéressant que L'Orfeo, ce "Retour d'Ulysse" a été écrit une trentaine d'années plus tard et créé en 1641 au théâtre San Cassiano à Venise. Le présent enregistrement a été effectué à l'occasion d'une représentation scénique. Rien n'a été laissé pour compte. Tout y est, du mégaphone utilisé par Neptune aux déplacements des chanteurs (des personnages) rendus par la lecture stéréophonique, sans compter l'imposant échantillonnage des instruments anciens sur lesquels on trouve d'intéressants commentaires dans le livret (en langue française) qui accompagne les disques.

Le second programme Monteverdi comprend onze Madrigaux dits "de virtuosité" (Archiv: 2533 087). Ils proviennent des septième et huitième Livres de madrigaux publiés en 1619 et 1638. Les ténors Nigel Rogers et Ian Partridge, la basse Christopher Keyte, les instrumentistes et le Choeur Monteverdi de Hambourg, sous la direction de Jürgen Jürgens, s'avèrent d'éloquents émissaires de cette virtuosité allant des changements soudains de mesure à de surprenantes modulations.

•

Une nouveauté publiée par Archiv dans sa série intitulée Portugaliae Musica; il s'agit du "Te Deum" de Joao de Sousa Carvalho (1745-1798). C'est la dernière oeuvre connue de ce compositeur portugais, et l'on suppose qu'elle a été composée pour une cérémonie solennelle ayant pour cadre la Chapelle royale à Lisbonne. Mais, l'intérêt est d'abord musicologique et n'apporte pas beaucoup à l'auditeur moyen (2708 022, deux disques).

La haute époque de la musique sacrée en Allemagne se situe entre 1550 et 1650. La maison Harmonia Mundi (HM 836) a voulu en témoigner en publiant un microsillon réunissant "La Passion selon Saint-Jean" de Christoph Demantius et cinq Motets (pour le temps pascal à la renaissance) de Schütz, Burgk, Praetorius, Bruck et Lechner. Pour traduire ces pages émouvantes, on a fait appel au Stuttgarter Kantatenchor que dirige August Langenbeck. Ici, l'intérêt de ces pages dépasse la stricte curiosité musicologique.

•

Un dernier disque est consacré à des oeuvres du compositeur et organiste français Maurice Duruflé, né en 1902. Outre "Trois danses pour orchestre op. 6", on y trouve la Messe "cum jubilo" à une voix op. 11 et quatre Motets sur des thèmes grégoriens pour choeur a cappella op. 10. Sans contredit, un enregistrement de référence. Il a été réalisé sous la direction du compositeur avec le concours de l'Orchestre National de l'ORTF, du baryton Roger Soyer, de l'organiste Marie-Madeleine Duruflé et de la Chorale Stéphane Caillat (Erato: 70502). Rappelons que Duruflé a été un disciple de Dukas qui, par la suite, s'est tourné du côté de Ravel et Debussy.

Prix d'Europe

(PC) – Le Prix d'Europe, dans la catégorie chant, a été décerné, jeudi soir à Québec, à Mlle Marie Laferrière, une jeune mezzo-soprano, âgée de 22 ans, de Montréal.

La veille, à Montréal, Mlle Karen Quinton, une pianiste du Conservatoire de musique de Montréal, avait remporté le prix dans la catégorie des instruments à claviers.

Ce prix, d'une valeur de $5,000 est décerné chaque année par l'Académie de musique de Québec et permet à un artiste d'aller poursuivre ses études en Europe.

Il est ouvert à deux disciplines musicales et se déroule à Montréal et à Québec.

Cette année, les auditions à Montréal étaient consacrées aux instrumentistes sur claviers, et à Québec, au chant.

Elections à la SAC

Monsieur Claude Lacombe a été réélu par acclamation président de la Société des Auteurs et Compositeurs, lors de l'assemblée générale annuelle de la SAC.

Les directeurs sont: Olivier Mercier-Gouin, Roger Garand, Paule Ste-Marie, Gérald Tassé, Louise Jasmin, Gilles Gougeon, Gilles Richer et Henriette Major-Dubuc.

A la réunion du nouveau conseil d'administration qui suivit immédiatement l'assemblée générale, les directeurs ont présidé à l'élection des officiers de la SAC. En voici le résultat: Claude Lacombe, président, Gilles Richer, vice-président, Gérald Tassé, secrétaire, Louise Jasmin, trésorier.

Au cours de cette assemblée générale, les membres de la SAC ont décidé à l'unanimité de confier le répertoire de leurs oeuvres et la gérance de tous leurs droits d'auteur à la Société des Auteurs et Compositeurs.

A quatre milles à l'ouest de Drumheller, en Alberta, se trouve un pittoresque lieu de méditation que l'on a surnommé "la plus grande petite église au monde". Cette petite église est située au sommet de la piste du Dinausaure; elle ne couvre qu'une surface de 84 pieds carrés et ne peut accueillir que six personnes à la fois.

PRO MUSICA

25e saison 1972-73 — le dimanche, 16h. 30

1 oct. - Quatuor Juilliard et un artiste invité (1 billet $6 - Ét. $2.50)
29 oct. - Ilse et Nicolas Alfonso, guitaristes-duettistes (1 billet $5 - Ét. $2)
12 nov. - New York Brass and Woodwind Ensemble (11 musiciens) (1 billet $5 - Ét. $2)
26 nov. - Pierre Fournier, violoncelliste (1 billet $6 - Ét. $2.50)
17 déc. - L'Ensemble Pierre Rolland (5 musiciens) (1 billets $5 - Ét. $2)
21 janv. - I MUSICI (Orchestra da camera) (1 billet $6 - Ét. $2.50)
18 fév. - Maureen Forrester, contralto - John Newmark, piano (1 billet $6 - Ét. $2.50)
18 mars - Quatuor Orford (1 billet $5 - Ét. $2)
15 avril - Quatuor Amadeus (entrée libre)
Hommage de Radio-Canada à l'occasion du 25e anniversaire de la Société Pro Musica

Abonnement : $30 - Corbeille : $30 et $25 - Étudiants (7 à 25 ans) $12.

Les places des abonnés seront réservées jusqu'au 1er juillet

S.V.P. inclure une enveloppe adressée et affranchie

Pro Musica - 1270 Sherbrooke ouest - Montréal 109
845-0532 - de 13h. à 17h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

L'éblouissante MAYA PLISETSKAYA
ÉTOILES et CORPS DE BALLET
du
BOLSHOI
avec orchestre symphonique
100 artistes

Ottawa : 16-17-18 juin (COMPLET)
Montréal : 19-20-21-22 juin - Salle Wilfrid Pelletier (COMPLET)

À LA DEMANDE GÉNÉRALE
REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE EXCEPTIONNELLE
VENDREDI, 23 JUIN - 8:30 P.M.

Programme :
LAC DES CYGNES 2e acte - 12 divertissements : Extraits de "Raymonda", "La Belle au Bois Dormant", "Corsaire", "Flammes de Paris" et "La mort du Cygne", "Danse Tzigane", "Mélodie", "Variation", "Danse espagnole", "Valse".

ARENA MAURICE-RICHARD
(Viau & Boyce - Métro Frontenac)
Billets : $3 - $4 - $5 - $8

En vente : Aréna Maurice Richard; Place des Arts, 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) pour par commande postale avec chèque, Chargex; également agences Montréal et banlieue 932-2234.

tous les soirs à 8 h.
la trilogie de Masaki KOBAYASHI
LA CONDITION HUMAINE
TROISIÈME PARTIE 17 au 22 juin
LA PRIÈRE DU SOLDAT
avec s.-t. anglais
verdi 5380 St-Laurent 277-3233

Bergman*
Ingmar
retrospective de
23 FILMS
dès le 23 juin
verdi 5380 St-Laurent 277-3233

CE SOIR et DIMANCHE À MINUIT
THE NIGHT OF THE LIVING DEAD seulement $1

3e SEM.
"Le Souffle au Coeur"
FILM DE LOUIS MALLE
18 ANS ADULTES

PICCADILLY air climatisé
Horaire : 3:30, 5:30., 7:35, 9:40
486-2811
5025 ouest, SHERBROOKE

festival SERGIO LEONE
Cinémas Odeon
étudiants 99¢
VEN. SAM. SOIR et DIM. EXC.

6e mois — 14 ANS
SON CHEF-D'OEUVRE
"IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"
1
SAM. : 12:00 - 3:00 - 6:00 - 9:00
DIM. : 2:00 - 5:00 - 8:00
SEMAINE : 8:00
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577

14 ANS
LE CLASSIQUE DU GENRE...
CLINT EASTWOOD
le bon, la brute, et le truand
2
SAM. : 12:00 - 3:00 - 6:00 - 9:00
DIM. A VEN. : 2:00 - 5:00 - 8:00
BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424

14 ANS
Eastwood vs. Van Cleef
"POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS"
3e SEM.
EN SUPPLÉMENT DE PROGRAMME
"PENDEZ-LES HAUT ET COURT"
2 FILMS EN COULEURS
3
MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

14 ANS
Les aventures de l'Homme Sans Nom
2 FILMS EN COULEURS
"Pour une poignée de dollars"
4
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
VERDUN
3841 WELLINGTON 768-2092
EN SUPPLÉMENT
sabata

tous les soirs à 8 h.
la trilogie de Masaki KOBAYASHI
LA CONDITION HUMAINE
TROISIÈME PARTIE 17 au 22 juin
LA PRIÈRE DU SOLDAT
avec s.-t. anglais
verdi 5380 St-Laurent 277-3233

12e SEM. POUR TOUS
AUSSI REMARQUABLE QUE "Z"
SACCO & VANZETTI

FLEUR de LYS
850 STE-CATHERINE, EST
CINEMA de PARIS
896 STE-CATHERINE, OUEST

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE
OPERATION THEATRE
En reprise dans le cadre du congrès
ASSITEJ
2 représentations seulement aujourd'hui a 1:30 et 7:30 hres
Rens. : 866-1964

2e SEM.
5030, PAPINEAU 527-9131
METRO BERRI-BOUL. ST-JOSEPH-AUTOBUS 27
bijou

L'OEUVRE MAÎTRESSE DU MARQUIS DE SADE
18 ANS Adultes
"Justine de Sade"
EASTMANCOLOR

HORAIRE:
Justine: 12.25 - 3.32 - 6.19 - 9.26 - Leila: 2.04 - 5.11 - 8.18.
Un film de CLAUDE PIERSON

Également à l'affiche
LEILA LA BÊTE ÉROTIQUE
En couleurs - Version française de "Mantis in lace"

SALLES CLIMATISÉES
centre de cinéma st-denis
4e SEMAINE
LE CINÉMA CANADIEN NOUS PRÉSENTE UNE NOUVELLE GRANDE VEDETTE
MICHELINE LANCTÔT
SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 1972
avec DONALD PILON
WILLIE LAMOTHE
ROBERT RIVARD
dans le film qui a fait l'unanimité

EXIGEZ AU CONTRÔLE VOTRE COUPON DE PARTICIPATION À UN TIRAGE POUR UN VOYAGE À CANNES
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE
PANAVISION COULEUR
une production CARLE LAMY
film de GILLES CARLE
distribution FRANCE FILM
14 ANS
1594, ST-DENIS 849-4211
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
st-denis

"Le Temps des Loups" s'inscrit dans la lignée des films de gangsters tels "Bonnie & Clyde" et "Dillinger".
14 ANS
Robert HOSSEIN Virna LISI Charles AZNAVOUR
LE TEMPS DES LOUPS
EASTMANCOLOR
Un film de Sergio Gobbi

1590, ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
chevalier

Horaire: St-Denis - La Vraie Nature de Bernadette: 12.15 - 2.20 - 4.25 - 6.15 - 8.20 - 10.00 - Chevalier: Le temps des Loups: 12.05 - 2.30 - 5.05 - 7.12 - 9.37 - Pierrot; Le Mur de l'Atlantique: Sam. et dim. - 12.37 - 2.49 - 5.01 - 7.13 - 9.25. Sur semaine - 5.01 - 7.13 - 9.25.

AIR CLIMATISÉ
élysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS
POUR TOUS
ANNIE GIRARDOT
PHILIPPE NOIRET
LA VIEILLE FILLE
un film écrit et réalisé par JEAN-PIERRE BLANC

8e SEMAINE
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
un film de Jacques Tati
Trafic

LE PREMIER D'UNE SÉRIE DE TROIS FILMS
POUR TOUS
Des millions d'Européens ont aimé SISSI
Si vous ne devez assister qu'à un film dans l'année, celui-ci est le plus réussi et le plus digne d'être vu et revu."
PAUL REBOUX (Cannes-Midi)
Deux heures d'Amour avec ROMY SCHNEIDER dans

SISSI
2e semaine
EN COULEURS
COMPLÉMENT DE PROGRAMME LE PETIT ANDALOU
JEAN-TALON - 725-7000 MAISONNEUVE
JEAN-TALON A L'EST DE PIE IX — 3019 E. SHERBROOKE 525-2174

arts spectacles

d'un écran à l'autre

Policiers comiques, et truands sympas

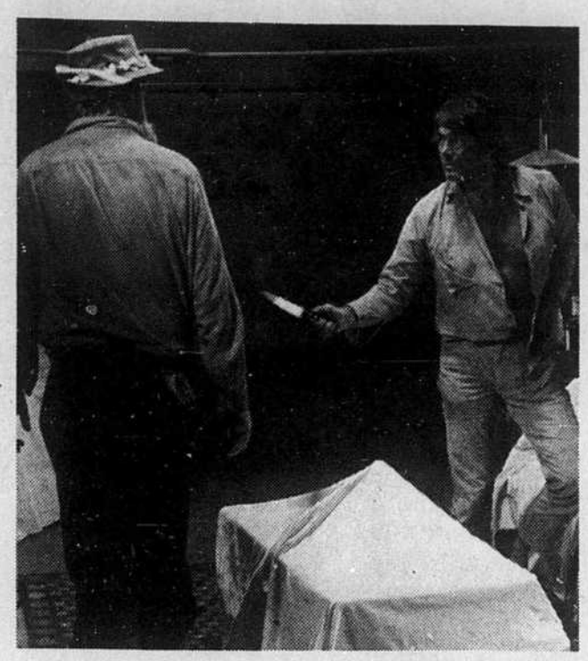

N'allez pas trop vous creuser les méninges, en cette fin de semaine, pour dénicher "le" film à voir. Rappelez-vous que nous sommes en été, que c'est la période du "plein air", et que le cinéma fait pratiquement relâche. Enfin, faisons quand même un petit effort d'imagination.

Au stricte chapitre des nouveautés, il faut signaler une amusante comédie policière du nom de "FUZZ", qui vient de prendre l'affiche à l'Atwater 1. Que dire de cette oeuvre somme toute mineure, sinon que son mérite est de jeter un peu d'air frais dans ce fatras de drames policiers que nous servent en abondance cinéma et télévision. On nous avait habitué à de ces drames qui n'en finissent jamais de se prendre au sérieux avec toute leur panoplie de visages tendus et de chasses à l'homme aussi spectaculaires qu'interminables. Avec "FUZZ", par contre, on prend résolument la vie du bon côté. On va jusqu'à offrir à la plantureuse Raquel Welch un poste de policier-détective; et on pousse l'humour jusqu'à lui confier les cas de... viol.

Oui, avec "FUZZ" tout le monde a l'air tout à coup bien défendu, aussi bien du côté de la police que de celui des truands. Personne ne se prend au sérieux, et si meutres il y a – car on ne peut naturellement pas y échapper – ils ne terniront pas pour autant la joyeuse atmosphère qui règne au poste de police.

Car le gros de l'action se passe dans un poste de police que l'on découvre vivotant dans la plus saine des pagailles. Et le fait qu'un redoutable bandit vienne mettre à exécution ses menaces chaque fois que ses demandes de rançon ne sont pas satisfaites, n'y change rien à l'affaire. Les policiers restent de braves gens qui essayent de faire leur travail de leur mieux; un point c'est tout. On tombe alors dans des situations des plus cocasses, parce que réalistes.

"FUZZ" fait donc partie de ces honnêtes spectacles qui savent utiliser tous les thèmes à la mode, mais en les teintant de plus en plus d'humour. C'est donc en s'obstinant à suivre une fausse piste, un peu à la "French Connection..., que les policiers découvriront les vrais coupables. Et comme le hasard fait toujours bien les chose, les vrais policiers assisteront, impuissants, au carnage qui verra faux policiers et vrais bandits s'anéantir mutuellement. Cela peut paraître compliqué, mais la réalité ne dépasse-t-elle pas souvent la fiction?

Dans le rôle du gangster, Yul Brynner fait une courte mais fort remarquée apparition en parfait gentleman ne guvant que du Dom Perignon (se prendrait-il pour un canadien à Cannes?) Raquel Welch est étonnamment discrète dans un rôle qui lui sied à merveille; et c'est avec une certaine anxiété que l'on vient à se deamnder si notre détective-chargé-des-viols arrivera à ne pas devenir, elle-même, l'une des victimes. Quant aux policiers, rassurez-vous, ils ont tous de bonnes têtes. De quoi vous redonner espoir en la police. Si, par hasard, vous aviez jamais perdu confiance en nos représentants de la loi et de l'ordre.

De quelques reprises

Du côté des reprises, maintenant, un gros morceau, tout d'abord: la troisième et dernière partie de cette énorme presque intitulée: "La condition humaine" de Kobayashi. Cette épisode, intitulé "LA PRIERE DU SOLDAT", et celui qui charrie le plus d'intensité dramatique.

par
JEAN-PIERRE
TADROS

C'est celui aussi qui m'apparaît le plus réussi. Il est vrai que cette quête de Kaji culmine ici en une sorte d'apothéose. Sa recherche d'un reste d'humanisme se transforme finalement, en une longue marche qui n'aboutit finalement à rien. Cette note tragique termine notre long périple sur un cri d'angoisse: existe-t-il pour l'homme aujourd'hui un havre de sécurité?

Il faut en profiter pour féliciter le cinéma Verdi d'avoir eu de courage de nous présenter cette oeuvre monumentale dans sa continuité et sa totalité. Ce genre de geste est suffisamment rare dans l'histoire de l'exploitation cinématographique commerciale pour qu'on omette de le signaler.

J'en profite pour me permettre cette petite constatation: c'est que le petit cinéma de la Place Ville-Marie a pris l'allure d'un véritable cinéma d'art et d'essai – et ceci, naturellement, sans que personne le veuille vraiment. A nous, donc, d'en profiter. "Minnie et Moskowizct', "The Last Movie"et maintenant "Sweet Hunters" du brésilien Ruy Guerra. Ce dernier film, d'une étrange beauté plastique qui se veut aussi une "folle" histoire d'amour, est à ne pas manquer.

Mais mon film préféré reste "La Salamande" d'Alain Tanner. Cette histoire d'un journaliste et d'un écrivain qui essayent de reconstituer un fait divers qui a failli tourner au drame, et qui se font prendre au piège de leur propre jeu, surprend par sa simplicité et son humour. Au cinéma du Vieux-Montréal.

Et enfin, les Sergio Leone que vous trouverez aux quatre coins de la ville, et en version française. Il ne vous reste plus maintenant qu'à faire votre choix.

Un film sans film

Louis-G. Carrier part pour Hollywood (!)

M. Carrier sera sans doute le plus surpris de ce titre à sensation. Non seulement il se lance dans le long-métrage, mais il se rend à Hollywood! Il ne peut rien nier; le départ aura lieu dans deux semaines au plus tard. Je parie que son billet d'avion est déjà acheté, et qu'il cède à cette tentation de tous les futurs voyageurs: tâter le précieux document, cet élégant rectangle rouge signé Air Canada que l'on glisse suavement dans sa poche droite intérieure. Mais il s'agit d'un billet... aller-retour. Bref, le réalisateur de "Double sens" part bientôt pour la capitale américaine (du cinéma, bien sûr) mais il en reviendra quelques jours plus tard. Il ne sera pas le premier Québécois à percer là-bas, depuis Michael ("They shoot horses, don't they?") Sarrazin.

Non pas qu'il veuille "snobber" nos voisins du Sud. Certes, toutes proportions gardées, le cinéma américain connaît en ce moment une récession qui ne ressemble aucunement au climat inflationnaire, enthousiaste, productif – et inquiétant – de l'industrie québécoise. Hollywood demeure quand même une magnifique porte de percée pour les créateurs de petits pays. Au cours de notre entretien, qui s'est déroulé au huitième étage de la nouvelle tour radio-canadienne, M. Carrier précisera que "jamais je ne dirais non à une offre d'aller travailler là, parce que ce serait peut-être le meilleur moyen de faire avancer le cinéma québécois: les gros budgets internationaux débloqueraient plus facilement, en tout cas". On sait que deux ou trois de nos artisans furent approchés, dans le temps, pour faire justement cela, mais refusèrent, dans le but d'aider le film d'ici.

Deux points de vue intéressants sur lesquels mon interlocuteur ne reviendra plus, car cet entretien ne porte pas exactement sur Hollywood. Le réalisateur s'y rend d'ici quelques jours afin d'expérimenter une technique qui permet de transférer directement le contenu de la bande magnétoscopique à la pellicule 35 mm, pour obtenir des images, en couleurs s'il-vous-plaît. En d'autres termes, une technique qui permet au cinéaste de tourner, avec des caméras de télévision, un film qui sera projeté en salle de cinéma. La machine requise existerait à Toronto et à Londres, mais la firme hollywoodienne a offert de meilleures installations, et invité le réalisateur des "Beaux Dimanches" à aller voir. Il y retournera dans quelques mois, quand le tournage et le montage seront terminés. La copie qui nous parviendra sera, promettent les Américains, aussi riche en couleurs ou en détails, que si on avait tourné avec des milliers de pieds de pellicule. Le coût, par contre, s'en trouvera considérablement réduit: la caméra télévision, qui transmet instantanément ses images (plutôt "messages" magnétiques qu'images) permet de faire sur-le-champ les corrections; les trois caméras peuvent capter une séquence entière sans recommencer chaque plan, à la différence du cinéma où il n'y a qu'une caméra; une partie du montage, d'un plan à l'autre pendant une séquence donnée, se fait immédiatement, puisque le réalisateur "coupe" d'une caméra à l'autre en enregistrant. Et surtout, les sommes astronomiques dépensées à développer la pellicule disparaissent.

par
ROBERT GUY SCULLY

Voici que nous mêlons cinéma et télévision; le lecteur s'y perd. Pour lui, comme pour tous les adeptes du téléthéâtre – un art que nous avons cultivé bien plus que les Américains – Louis-Georges Carrier est un homme du petit écran. Il n'a pas tort. D'ailleurs, en faisant un film, M. Carrier ne se trouve pas à vraiment quitter la société d'Etat: Radio-Canada co-produira (pour la première fois, je crois, si on excepte les aventures internationales qui regardent strictement la télé) le film avec Mojak; le réalisateur bénéficie d'un congé sabbatique; il travaille avec le même équipement ou à peu près, même si CFCF fournira caméras et caméramen, son et soundmen; enfin, le film lui-même est né d'un projet-télévision qui avorta faute de techniciens. Cette grève des techniciens à Radio-Canada fut la cause indirecte de certains autres départs, vers le cinéma; elle poussera peut-être quelques réalisateurs de plus (et non des moindres) à faire le saut. La cause directe vaudra toujours, grève ou pas. Le fait est qu'à l'heure où la télévision semble s'imposer comme médium dramatique sur le plan international, Rossellini ne jurant plus que par elle, les studios américains se transformant peu à peu en serviteurs du tube et du tape, au Québec la télévision fait petit cas de ses meilleurs metteurs en scène. Un téléthéâtre atteint peut-être plus de spectateurs que certains de nos long-métrages, mais comme dit Paul Blouin "y'a rien de plus vieux que le journal d'hier". Quand le mauvais lundi succède au beau dimanche, on a tout oublié; alors que le film de qualité continue de circuler dans les cinémas de répertoire... ou à la télé. J'ai déjà écrit que certaines productions de Blouin, qui seraient de grande actualité aujourd'hui, ont été effacées ou "perdues" par Radio-Canada. C'est une honte. Les réalisateurs le savent, qui vont faire des films dorénavant.

Si l'idée de Carrier s'était concrétisée, la société d'Etat aurait pu s'enorgueillir d'un autre "first". Suivons la chonologie: en 71, sur la proposition du réalisateur, Yvon Deschamps adapte "Léonie est en avance" de Feydeau; ça devient "Le p'tit vient vite"; on répète, avec décors de Wuetrich, comédiens et tout; le 5 mars, n'eût intervenu la grève, ces répétitions étaient couronnées non pas par un enregistrement, mais par une performance en direct, présentée par Jean Duceppe, la première depuis une décennie; pendant ce temps, à la Place des Arts où Deschamps devait donner son spectacle à guichet fermé, un gigantesque Eidophore (écran employé par le Forum et al, pour les combats de boxe) retransmet la production depuis le studio. Les rires des spectateurs (il s'agit d'une comédie) sont à leur tour retransmis au téléspectateur. Tout le monde en aurait eu pour son argent ce soir-là. D'autant plus, glisse le machiavélique metteur en scène, que ce genre de prouesse aurait servi à "tuer le théâtre Alcan". Consolons-nous. A la place, nous aurons tout de même droit à cet autre first québécois, le long-métrage 35mm réalisé avec les moyens du petit écran. Un "film" sans "film", ni plus ni moins.

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun

CE SOIR SAMEDI 17 JUIN
d'Antioni
7:00 BLOW-UP (v.o.)
David Hemmings, Vanessa Redgrave
d'Antonioni
9:30 ZABRISKIE POINT (v.o.)
Daria Halprin, Mark Fréchette
de Robert Fuest
MINUIT : "THE ABOMINABLE DR. PHIBES" (1971)
Vincent Price, Joseph Cotten

DEMAIN DIMANCHE 18 JUIN
de Claude Sautet
4:30 LES CHOSES DE LA VIE
Michel Piccoli, Romy Schneider
d'Antonioni (en français)
7:00 BLOW-UP
David Hemmings, Vanessa Redgrave
d'Antonioni (en français)
9:30 ZABRISKIE POINT
Daria Halprin, Mark Fréchette

LUNDI 19 JUIN
7:00 ZABRISKIE POINT (en français)
9:30 LA VOIE LACTÉE (en français)

OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

Présence des Extraterrestres POUR TOUS
De ERICH VON DANIKEN
Réalisé par HARALD REINL
La Salamandre d'ALAIN TANNER
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul 861-7863
(Place Jacques Cartier)

Festival des GRANDES PRODUCTIONS
17 et 18 juin : MASH (en français (18 ans et plus) avec Donald Sutherland. Un film de Robert Altman
LE SOLDAT BLEU un film-couleur de Ralph Nelson
19 et 20 juin : LAURENCE D'ARAPIE (pour tous) avec Peter O'Toole et Omar Sharif un film-couleur de David Lean
MONTROSE 722-0302 3180 BELANGER E.

CE SOIR - MINUIT
festival de films FANTASTIQUES
LES CONTES FANTASTIQUES de Roger Corman en anglais
ET
SATAN MON AMOUR de Paul Wendkos en français
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul 861-7863

le calvaire d'une famille
Frissons et sueurs froides garantis PARIS MATCH
Un film insoutenable
LES INTRUS
CHARLES AZNAVOUR MARIE-CHRISTINE BARRAULT KATIA AZNAVOUR RAYMOND PELLEGRIN
VENDOME LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

3e SEMAINE
Renoir
POUR TOUS
Un film de
Luchino VISCONTI
'DEATH IN VENICE' EN COULEURS
MORT A VENISE
Dirk BOGARDE
SAM. - DIM. : 12.00 - 2.50 - 5.10
7.30 - 9.45
SEMAINE 7.30 - 9.30
GRAND PRIX Festival de Cannes 1971
McLaren
3e mois
18 ANS Adultes
un film de
KEN RUSSELL
EN COULEURS
"la Symphonie Pathétique"
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SAM. - DIM. : 1.00 - 3.00 - 5.15
7.30 - 9.30
SEMAINE : 7.30 - 9.30

Concerts d'été de la Banque de Montréal
saison 1972

4, 5, 6 juillet
ROBERT CHARLEBOIS
Au pupitre: Léon Bernier
11, 13 juillet
DONALD LAUTREC
Au pupitre: Neil Chotem
18, 19, 20 juillet
SOIRÉE CHORALE
Chef des choeurs: René Lacourse
Choeurs: Le choeur de l'OSM, Les Disciples de Massenet (René Lacourse, Directeur musical) et Les chanteurs de la gamme d'or (Yvan Provost, Directeur musical)
Au pupitre: Franz-Paul Decker
25, 27 juillet
SOIRÉE VIENNOISE
COLETTE BOKY et JOHN van KESTEREN
Au pupitre: Franz-Paul Decker
1, 2 août
GILLES VIGNEAULT
Au pupitre: Léon Bernier
8, 9 août
PAULINE JULIEN
Au pupitre: Neil Chotem
15, 16, 17 août
FRIDA BOCCARA
Au pupitre: Léon Bernier

Orchestre symphonique de Montréal
Directeur artistique FRANZ-PAUL DECKER

20h30—Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts.
Billets en vente à la Place des Arts et aux succursales
Edifice CIL, Galeries d'Anjou
Pont-Viau—448 Boul. des Laurentides
Longueuil—93 ouest rue Saint-Charles
Prix: $1, $2, $3, $4.

La Première Banque Canadienne
Banque de Montréal

arts

beaux-arts

Au Musée
Montréal, plus ou moins belle

par CHRISTIAN ALLEGRE

"Montréal, Plus ou Moins" c'est avant tout deux présentations audio-visuelles, un labyrinthe, des jeux urbains, un film, et de très nombreuses présentations graphiques. "Montréal, Plus ou moin" c'est aussi une exposition d'idées, exposées principalement dans les communiqués de presse du Musée et reflétant la pensée du directeur du Musée, M. David Gilles Carter et celle du coodonnateur de l'exposition, l'architecte Melvin Charney.

Nous allons voir quelles sont ces idées, mais il est intéressant, préalablement de constater le "timing" de toute l'histoire. Melvin Charney, outre son poste de Professeur agrégé à l'université de Montréal, se trouve être l'auteur d'un rapport, appelé "rapport Charney", qui est une sorte de bilan de la politique fédérale en matière de logement, et notamment le logement des familles à bas revenu, par le truchement de la Société Centrale d'hypothèques et de logements. L'exposition du Musée arrive aussi au moment où le gouvernement fédéral annonce l'injection de plusieurs centaines de millions de dollars supplémentaires dans les programmes de logement pour Canadiens à faible revenu et les personnes âgées. Il n'est pas question d'aborder ici le contenu éminemment politique de toutes ces coïncidences, mais plutôt de constater quelle emphase, subitement, est mise sur le logement, et par conséquent l'urbanisme! Ces coïncidences nous servent aussi de plan de comparaison pour évaluer la "conscience urbanistique" des Montréalais, puisque ce sont les Montréalais qui ont "monté" cette exposition.

"Dans un souci d'objectivité, le Musée a renoncé à choisir la matière de l'exposition", dit le directeur du Musée, M. Carter, dans l'un des nombreux communiqués. Il ajoute "C'est la première fois que le Musée organise une exposition de ce type, permettant à divers secteurs de la population d'exprimer leurs inquiétudes et leurs espoirs sur la Métropole du Canada. "Le musée au peuple, comme aujourd'hui", écrivait quelqu'un sur l'un des tableaux noirs, le jour du vernissage.

Du monde, mais pas tout le monde

Le seul ennui, si ennui il y a, c'est que malgré l'invitation du Musée, les groupes et les individus concernés ou familiers avec les problèmes d'habitat urbain, de transport urbain, services communautaires, etc..., ont été finalement peu nombreux à répondre. Toujours dans un Communiqué, M. Carter "regrette que certains visages de la ville aient été négligés ou n'aient reçu qu'un éclairage indirect. Quelques-uns de ces aspects, par exemple la ville portuaire, pourraient faire l'objet d'une présentation future." Excellente idée, M. Carter! Melvin Charney, quant à lui, explique: "Même si la planification de la ville future ne peut plus se faire en toute tranquillité, comme si les gens n'avaient rien à y voir, on peut remarquer que divers niveaux de gouvernement déclinèrent l'invitation de participer à cette exposition." (...) "De nombreux plans ou objets auraient pu être intégrés à la présentation: ceux des installations pour les Jeux Olympiques de 1976, d'autres indiquant l'emplacement exact du prolongement est de l'autoroute transcanadienne, d'autres montrant l'utilisation du terrain des sulpiciens dans le centre-ville, ou le programme de construction sur l'emplacement de la gare Windsor, ou encore ceux des édifices que le gouvernement fédéral entend construire sur l'actuel emplacement du quartier chinois. Mais tout cela est tenu secret, avec la complicité "d'experts" dont le silence varie en fonction des commandes qu'ils reçoivent. On croirait vivre dans une ville qui serait la propriété d'une compagnie dont les employés n'auraient aucun besoin de savoir quelles sont les conditions qui leur sont faites."

Cette prise de position, cet éclaircissement expliquent quelques lacunes de l'exposition, celles justement que nous venons d'énoncer. Il n'en reste pas moins que "Montréal, Plus ou Moins" est une exposition forte et très positive, pour l'initiative de laquelle il faut remercier le Musée des Beaux Arts. Ce pauvre Musée a déjà tant de mal à se donner une image qui soit à la fois "respectable" et "progressiste", que, devant l'effort couronné de succès, nous saluons; car l'exemple est donné, ce genre d'expositions qui concernent tout le monde, est une excellente formule dont l'esprit me semble ressortir parfaitement au rôle des Musées modernes, pas seulement témoins mais aussi animateurs de la culture.

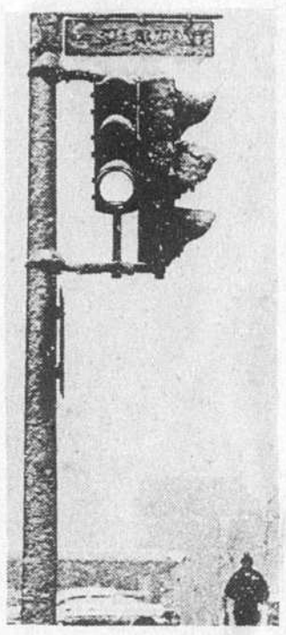

Vue exposition Pop

Le jour du vernissage, qui était public (cela aussi est une innovation), le dimanche 11 (excellent jour), même le maître-escalier du Musée, d'habitude si froid, était très Pop, comme le reste de cette tonitruante exposition. La foule était immense et visiblement satisfaite. Car la visite, même si tous les problèmes urbanistiques de Mtl ne s'y trouvaient pas traités, analysés, tranchés, présentait avec beaucoup d'amour, une certaine candeur, et quelquefois de la simplicité, une ville, Montréal, habitée, aimée, vécue par ses habitants et présentée comme telle. Si bien qu'un étranger visitant l'exposition aurait presque pu s'en faire une base documentaire.

"Le véritable sujet réside cependant dans la relation qui existe entre la ville et la vie de ses habitants" dit Melvin Charney dans l'un des communiqués. Tout est donc clair, nous allons voir les rues, les parcs, les signes, les graffiti, et la vie qu'on mène à Montréal.

La visite devrait commencer, à mon sens, avec le film "Espaces publics" (ou "une ville au milieu des arbres") qui évoque les espaces verts existants dans le passé, dans le présent et à aménager dans le futur, les espaces à récupérer, le canal Lachine, le port de Montréal, Saint-Sulpice,... Le choix de photos est bon et le montage efficace. Des éléments graphiques au mur, "évolution de Mtl", à travers une sorte de voyage dans Montréal, imaginé par "La femme et la Ville", on arrive au clou de l'exposition, le labyrinthe appelé "folklore urbain".

La forme de labyrinthe implique la complexité ou la difficulté des déplacements urbains. On y trouve toutes sortes de signes routiers, l'évolution du prix des billets de métro de 1934 à 1969, une chambre d'enfant tapissée de faux gazon et de faux nuages, aux murs bleus ciel, symbolisant les loisirs; puis un long corridor étroit avec une corde à linge tout au long et des inscriptions sur les murs (F.L.Q., Amour, Anarchie); puis des fils électriques qui font penser à n'importe quel "back-yard" de Montréal; Une sorte de jardin cimetière où tout est en plastique, les panneaux muraux représentant des "junk-yards", et l'inscription significative sur la stèle: "Je n'ai su d'où je venais je ne sais où je vais"... Au loin on entend des chas-chas-chas et, je crois les reconnaître, The Platters. Vraiment très Pop. Puis après une nouvelle dose de labyrinthe étroit, la reconstitution très fidèle d'une cuisine de Pointe-Saint-Charles ou peut-être Saint-Henri, avec une table recouverte de métal émaillé, des chaises en tube et plastique rouge, les cans de bière dans un coin, la photo du Christ (sic), le tout provenant des Glaneuses ou peut-être de l'Armée du Salut. Il n'y manque qu'un spécimen ou deux de ces braves dames d'une corpulence à vous couper le souffle et qui semblent endémiques dans ces quartiers, une cigarette à la main et de nombreux ustensiles sacerdotaux au bord des lèvres. Ensuite vient la chambre à coucher, avec le petit papier peint à fleurs, un vrai lit et de vrais draps, et la photo du Cardinal Léger. Ici station. Nous avons des diapositives à regarder, fort sensibles d'ailleurs, montrant un des aspects qui me sont personnellement les plus chers à Montréal, tous ces mille détails d'architecture trop souvent perdus dans la grisaille générale et jamais protégés, ici un joli cadre de fenêtre, là un petit vitrail dans le haut d'une porte, une "bay-window" à la boiserie amusante ou jolie, un pignon, un cadre de porte curieux ou intéressant, toutes choses qui sont légion à Montréal mais dont personne ne parle jamais. Après les "formes" de Mtl, on accède à la salle la plus Pop de toutes, avec un juke-box d'antan, un billard électrique (qui marche), genre "amusements" comme on n'en voit plus qu'à Toronto; et je ne saurais l'omettre, des charges humoristiques envers nos gouvernants, Messieurs Trudeau, Bourassa et Drapeau. Ce dernier est d'ailleurs l'objet d'autres caricatures un peu partout dans l'exposition.

Puis vient une chose sur la santé mentale en milieu urbain et le coin d'"Alternatives", groupe qui propose un jeu urbain, c'est-à-dire, une simulation qui vous donne le rôle d'un urbaniste devant un grand plan de l'île de Montréal, avec ses données résidentielles, commerciales, industrielles, récréatives, etc... Tout autour, les murs sont recouverts de tableaux noirs recouverts d'inscriptions politiques, écologiques, spirituelles, "straight" "stoned", en majorité de langue française.

Un film, "Montréal, Plus ou moins", produit par le Musée, projette sur grand écran, des images de construction, de destruction, de pelles mécaniques, de violence partout, images-chocs, zoom-outs sur les grands immeubles, évoquant le gigantisme des villes modernes, et cette coupure d'avec le milieu naturel qui devient dramatique. A l'entour de l'escalier, de nombreux exhibits graphiques ou photographiques, sensibles comme "les gens de ma ville" ou "les murs parlent" sur les graffiti, puis enfin "Au coeur de ma ville", un étrange film que je conseille de ne regarder qu'à la fin de la visite, qui semble avoir été tourné au début des années soixante, qui parle des "palaces de Westmount", des riches et des pauvres, et qui nous plonge dans un monde à la Marcel Dubé à vous rendre neurasthénique pour la fin de vos jours, avec 10 ans de recul.

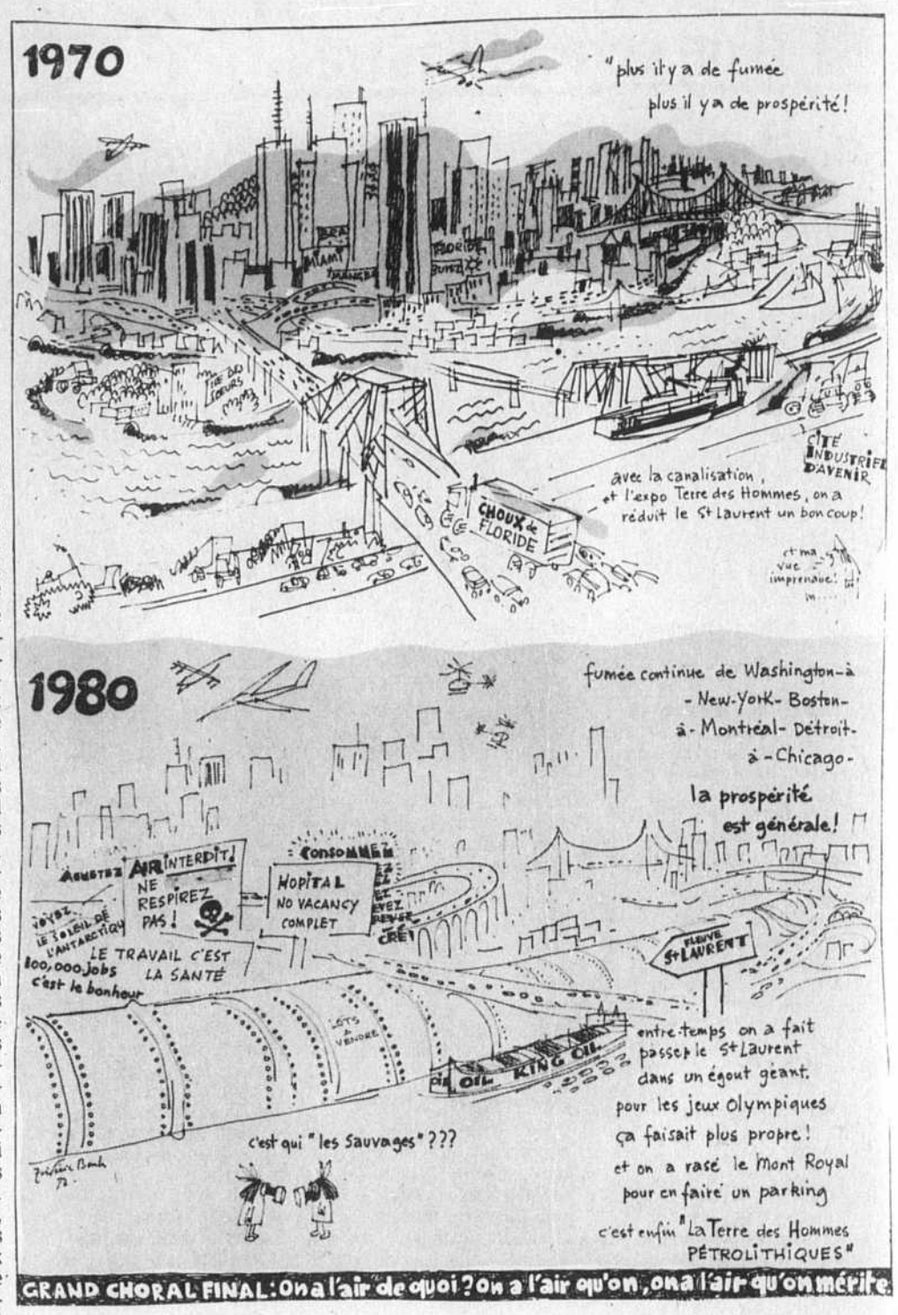

échos

LES FICELLES...DE RIOPELLE: "Ficelles et autres jeux," c'est sous ce titre que s'est ouverte hier matin, au Musée d'art moderne de la ville de Paris, une exposition des oeuvres récentes de Jean-Paul Riopelle, figure marquante de la peinture canadienne.

Plus de 50 toiles et collages de grande dimension, et une grande sculpture: une splendide fontaine, occupent quatre vastes salles de musée.

Toutes ces peintures, brossées à larges touches, offrent un chatoiement de couleurs d'où se dégage une intense impression de poésie en même temps que l'artiste, dont on a souvent le sentiment qu'il peint en s'amusant, capte la complicité du spectateur. La corde aux mille méandres sinue de façon presque constante, à la fois sans doute symbole, moyen pictural et jeu, à travers la plupart des oeuvres présentées dans une féerie de lumières. L'exposition sera ouverte jusqu'au 12 octobre.

COLLOQUE SUR LA POESIE AU QUEBEC: Un colloque, portant sur la poésie québécoise et la situation de l'écrivain québécois dans le contexte anglophone de l'Amérique du Nord s'est ouvert mardi après-midi à l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi, aux environs de Paris.

Une dizaine d'écrivains québécois, tels Gaston Miron, Roland Giguère, Fernand Ouellette, Jacques Brault et Marcel Rioux y participent sans compter les organisateurs, le critique d'art Robert Marteau et l'historien Bernard Huin.

READER DIGEST ET LE FILM: Le Reader's Digest a annoncé officiellement sa décision de produire des films "pour le divertissement de toute la famille".

"Des millions d'Américains ne vont pas régulièrement au cinéma, ou y vont beaucoup moins fréquemment qu'ils le pourraient," fait observer M. Hobart Lewis, rédacteur en chef de la revue de poche à grand tirage.

"Nous sommes convaincus, ajoute-t-il, qu'une majorité de ces Américains iront voir des films intelligents et distrayants destinés à plaire à toute la famille."

Les longs métrages seront produits en coopération avec la firme United Artists. Le premier sera une adaptation musicale de Tom Sawyer, d'après Mark Twain.

A LA BUTTE: Les Cinq-innocents ouvrent la saison d'été à la Butte à Mathieu, les 25, 27, 28 et 29 juin. Suivra, les 30 juin, 1er et 2 juillet, Pauline Julien.

NOMINATIONS: La directrice des Grands Ballets Canadiens, Madame Ludmilla Chiriaeff, a accepté d'assumer pour la deuxième année consécutive la présidence de la Fédération des loisirs et de la danse du Québec.

Le Directeur du Conseil des Arts du Canada, M. André Fortier, annonce la nomination de M. Luke Rombout à la section des Arts plastiques et du cinéma du Conseil. M. Rombout participera à la mise sur pied et à l'administration de la nouvelle banque d'oeuvres d'arts du Conseil, dont la création a été annoncée récemment. Il était auparavant directeur du programme des arts plastiques de l'Université York.

télévision

SAMEDI

CBFT 2

9.55 Ouverture et horaire
10.00 Mon ami Ben. c
10.30 Tour de terre. c
11.00 Robin-Fusée. c
11.30 Le chevalier tempête. c
12.00 Cent millions de jeunes. c
12.30 L'Agriculteur de demain. c
1.00 Water-Polo
2.00 Baseball. c
5.15 Echos du sport. c
5.30 La regle d'or. c
6.00 Quentin Durward. c
6.30 Téléjournal. c
6.35 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. c
7.30 La demoiselle d'Avignon. c
8.00 Billet de faveur:
"Le grand départ (aventures – Britannique 1967). c
10.00 Les grands-mères. c
10.30 Téléjournal. c
10.40 La politique fédérale. c
11.00 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma
"Adorable voisine" (comédie – Américaine 1958). c
1.00 Ciné-nuit:

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue
9.00 Marine boy. c
9.30 Sentinelles de l'air. c
10.30 Ciné-Jeunes:
"A feu et à sang" (western – Américain 1952). c
12.00 Bon week-end. c
1.20 Mes amis les animaux. c
1.30 Pour vous mesdames. c
2.30 Jeunesse en forme. c
3.30 Horizon sports. c
4.30 C'est arrivé cette semaine. c
5.30 Sur le matelas. c
6.30 Pop '72. c
7.30 Les grands spectacles:
"On murmure dans la ville" (comédie – Américaine 1951)
9.30 L'homme à la valise. c
10.30 Les nouvelles TVA. c
11.00 En pantoufles:
"Le rouge et le noir" (drame psychologique – Franco Italien). . c
12.30 En pantoufles:
"Le rouge et le noir" (Suite). c
2.00 Le 10 vous informe
2.05 Fin des émissions

CBMT 6

9.50 News
10.00 Daniel Boone. c
11.00 Arthur and the square knights. c
11.30 Sports intentional. c
12.00 Would you believe. c
1.00 World of man. c
1.30 Klahanie. c
2.00 Major league baseball. c
4.30 Sports week. c
5.00 Bugs Bunny Road Runner. c
6.00 Update. c
6.30 Replay. c
7.00 The Dick Emery Show. c
7.30 Expos This Week. c
8.00 Elizabeth R.
9.30 Bless this house. c
10.00 The Performers. c
10.30 Countrytime. c
11.00 The National. c
11.15 Provincial affairs
Unité Québec
11.21 Night Report and Sports Final
11.37 Assignment sports. c
11.52 Ciné-six:
"Mask of Dimitrio's"
1.30 Final report and weather

CFCF 12

11.07 Sign-on
11.30 Hercules
12.00 Spiderman. c
12.30 Star Trek. c
1.25 Heritage highway. c
1.30 Sports beat '72. c
2.00 Grand prix wrestling. c
3.00 World championship tennis. c
5.00 Wide world of sports. c
4.00 The Queen's plate. c
6.00 Like Young. c
7.00 Rollin on the river. c
8.00 Academy Performance. c
"Doctor in clover" (comédie – 1966). c
10.00 Love american style. c
11.00 The CTV National news. c
11.18 Pulse. c
12.00 Saturday night feature movies:
"San Francisco international airport" (drame – 1970). c
2.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

9.55 Ouverture et Horaire
9.00 Le Jour du Seigneur. c
1.00 Documentaires Canadiens:
"César et son canot d'écorce"
2.00 La Semaine Verte
2.15 Les Quatre-Saisons. c
2.30 Les Travaux et les Jours
1.00 Le Français d'Aujourd'hui
1.30 Les Enchanteurs. c
2.00 L'Univers des Sports. c
3.30 L'Heure des Quilles. c
4.30 Rencontres
5.00 5D
5.30 Le Francophonissime
6.00 La Grande Aventure. c
6.30 Téléjournal. c
6.35 Atome et Galaxies. c
7.00 Quelle Famille. c
7.30 Les Beaux Dimanches:
"La fusillade en réponse à Dostvievski" (Pièce de W. Weidell). c
9.15 Les Beaux Dimanches:
"La Lutte de l'Homme pour sa Survie". c
0.30 Téléjournal. c
0.45 La Politique Provinciale
0.54 Sports-Dimanche
1.00 Cinéma d'Ici
2.00 Cinéma Nouveau d'Hier et d'Aujourd'hui:
"Nalparaiso, Valparaiso" (1970). c

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue
9.00 C'était l'Bon Temps. c
10.30 Le Virginien. c
2.00 Bon Dimanche. c
1.30 Sur la route des pionniers. c
1.35 Ciné-Dimanche
"La grande combine" (comédie-dramatique-Américain 1966)
4.00 Le Choc des Idées. c
5.00 Voyage-Informations. c
5.30 Mini-Putt. c
6.00 Music-Hall des Jeunes. c
6.30 Jeunesse. c
7.30 Bonne Soirée. c
8.30 Ciné-Choix:
"Convoi de femmes" (Western-Américain-1952)
10.30 Les Nouvelles TVA. c
11.00 Les Mystères de l'Ouest
12.00 Le 10 vous informe
12.45 Fin des émissions

CBMT 6

10.53 Weather and Community Announcements
11.00 Would you believe
12.00 Insight
12.30 Standby Noon
12.45 A Way Out. c
1.00 Analog
1.30 Country Canada. c
2.00 Time to Remember
2.50 Equestrian grand prix. c
4.00 Encounter. c
4.30 The New Majority. c
4.56 CBC TV News
5.00 Audubon Wildife Theatre. c
5.30 Hymn Sing. c
6.00 The Wonderful World of Disney. c
7.00 The Rovers. c
7.30 The Super. c
8.00 Justice. c
9.00 Sunday at Nine:
"The Odyssey" c
10.00 One northern summer. c
10.30 Weekend. c
11.00 The National. c
11.15 Night Report and Sport Final
11.31 Cine-Camp:
"From this day forward" (1946)
1.10 Final Report and Weather

CFCF 12

7.37 Sign-On
8.00 Cross Roads. c
8.30 Cathedral of Tomorrow. c
9.30 Oral Roberts Presents. c
10.00 Portuguese portrait. c
10.30 The hellenic program
11.00 Teledomenica
1.00 Continental Miniature
1.30 Department "S". c
2.30 The World Tomorrow. c
3.00 Lloyd Bridges Water World. c
3.30 Under Attack. c
4.30 Question Period. c
5.00 Uritamed World. c
5.30 Travel 72. c
6.00 Pulse. c
6.30 Pulse. c
7.00 Room 222. c
7.30 The Mod Squad. c
8.30 The Amazing World of Kreskin. c
9.00 W-5. c
10.00 Mannix. c
11.00 The CTV National News. c
11.18 Pulse. c
12.00 Sunday Night Feature Movie.
"And now Miguel" (drame 1966). c
2.60 Man and his world report/Sign-on

cinéma

Sam.-Dim.

ALOUETTE: "L'enfer de l'érotisme" 2.45 6.05 - 9.30 et "Chaud délire" 1.00 - 4.20 - 7.45.
ARLEQUIN: "Fantaisies amoureûses de Siegfried" 12.45, 3.60, 6.35, 9.35 et "Plaisirs secrets d'un playboy" 2.10 - 5.05 - 8.00.
ATWATER: (Cinéma I) "Fuzz" 1.00 - 3.00 - 5.10 - 7.15 - 9.20.
ATWATER: (Cinéma II) "And now for omething completely different" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
AVENUE: "A clockwork orange" 2.00 - 4.30 - 7.00 - 9.30.
BERRI: "Le bon, la brute et le truand" sam.: 12.00 - 3.00 - 6.00 - 9.00; dim.: 2.00, 5.00, 8.00.
BIJOU: "Justin de Sade" 12.25 - 3.32 - 6.19 - 9.26 et "Leila, la bête érotique" 2.04 - 5.11 - 8.18.
BONAVENTURE: "I a woman" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
CANADIEN: "La possédée" 12.30 - 3.42 - 6.54 - 10.06 et "Bonjour lunettes, adieu fillettes" 1.58 - 5.10 - 8.22.
CAPITOL: "Possession of Jo Delaney" 12.30 - 2.50 - 5.00 - 7.00 - 9.20.
CHAMPLAIN: "L'hôpital en folie" 12.00 - 3.25 - 6.50 - 10.15 et "Les stances à Sophie" 1.35 - 5.00 - 8.25.
CHATEAU: "Deux salopards en enfer" 2.35 - 6.00 - 9.30 et "Corps chauds pour l'enfer" 1.00 - 4.20 - 7.50.
CHEVALIER: "Le temps des loups" 12.05 - 2.30 - 5.05 - 7.12 - 9.37.
CINEMA V: Voir cinéma de Paris.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "The buck and the preacher" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Last picture show" 12.55 - 2.55 - 4.55 - 7.00 - 9.00.
CINEMA DE PARIS: "Sacco et Vanzetti" 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.15.
CINEMA V: voir cinéma de Paris.
CREMAZIE: "pour une poignée de dollars" 3.00 - 6.30 - 1000 et "Sabata" 1.05 - 4.35 - 8.05.
CINEMA PARALLELE: "Un homme et son boss" et "Le mépris n'aura qu'un temps" 7.00 - 9.00 - 11.00.
DAUPHIN: (Renoir) "Mort à Venise" 12.30 - 2.50 - 5.10 - 7.30 - 9.45 et (McLaren) "Symphonie pathétique" 1.00 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.30.
ELECTRA: Voir Château.
ELYSEE: (Salle Resnais) "La vieille fille" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 et (Salle Eisenstein) "Trafic" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
FESTIVAL: "Wr. Mysteries of the organism". Sam.: 7.30 - 9.30. Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
FLEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris.
IMPERIAL: "Je fais tout ce que je veux" 12.30 - 3.35 - 6.45 - 9.50 et "Les cauchemars naissent la nuit" 2.05 - 5.10 - 8.20.
JEAN-TALON: "Sissi". Sam.: 6.40 - 9.50. Dim.: 12.15 - 3.25 - 6.40 - 9.50 et "Le petit andalou". Sam.: 8.30. Dim.: 2.05 - 5.15 - 8.30.
KENT: "Garden of the finzicontinis" 1.00 - 2.40 - 4.20 - 6.00 - 7.45 - 9.25.
LOEWS: "The Godfather". Sam.: 9.30 - 12.30 - 3.30 - 7.00 - 10.15. Dim.: 1.30 - 5.00 - 8.30.
LUCERNE: Sam.: "Woodstock festival" 8.00. Dim.: "Ta femme cette inconnue" 2.00 - 5.00 - 8.00 et "Journal intime d'une demi-vierge" 3.00 - 6.25 - 9.30.
MAISONNEUVE: Voir Jean Talon.
MERCIER: "Pour quelques dollars de plus" 1.50 - 5.50 - 9.50 et "Pendez-les haut et court" 12.00 - 4.00 - 8.00.
MIDI-MINUIT: "M... de 5 à Sexe" 12.30 - 3.30 - 6.30 - 9.30 et "Filles faciles" 2.00 0 5.00 - 8.00.
MONKLAND: "Carry on camping" 2.30 - 5.35 - 8.50 et "Carry on up the jungle" 1.00 - 4.05 - 7.10 - 10.25.
OUTREMONT: Sam.: "Blow-up" 7.00 et "Zabriskie point" 9.30 et "The abominable doctor Phibes" 12.00. Dim.: "Les choses de la vie" 4.30 et "Blow-up" 7.00 et "Zabriskie point" 9.30.
PALACE: "Fright" 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.35.
PAPINEAU: "Camp spécial no. 7" 2.20 - 5.20 - 8.15 et "Les esclaves du plaisir" 1.00 - 3.55 - 6.55 - 9.50.
PARC: "La contesse nue" 12.45 - 3.50 - 6.55 - 10.05 et "Viens mon petit oiseau" 2.15 - 5.20 - 8.25.
PARISIEN: Festival du films québécois: "Valérie" et "L'initiation" et "L'amour humain" et "Viens mon amour" et "Pile ou face" et "Y'a plus de trou à percé" et "Le diable est parmi nous".
PIERROT: "Le mur de l'Atlantique" 12.37 - 2.49 - 5.01 - 7.13 - 9.25.
PIGALLE: Voir Midi-Minuit.
PLACE DU CANADA: "Fiddler on the roof".
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Sweet hunters" 12.50 - 2.40 - 4.30 - 6.30 - 8.30.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Decamerone" 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.20 - 9.30.
PLAZA: Voir Canadien.
PUSSYCAT: "Dominique daughters of Lesbos" 12.00 - 2.35 - 5.10 - 7.45 - 10.20 et "Only in my dreams" 1.10 - 3.45 - 6.20 - 8.55.
RIVOLI: "Scandale" 3.00 - 6.15 - 9.35 et "M. le curé est mis au vert" 1.05 - 4.25 - 7.40.
SALLE BREBEUF: "Le temps des amours" 3.00 - 7.00 - 9.15.
SAINT-DENIS: "La vraie nature de Bernadette" 12.05 - 2.42 - 4.19 - 6.07 - 8.14 - 9.52.
SEVILLE: "Journey through Rosebud" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.30.
SNOWDON: "Cabaret" 12.25 - 2.35 - 4.45 - 7.00 - 9.10.
VAN HORNE: "Naughty Marietta" 1.15 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.15.
VENDOME: "Les intrus" 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.20.
VERSAILLES: (Salle rouge) "De la part des lions" 3.00 - 6.25 - 9.50 et "Sept fois sept" 1.10 - 4.35 - 8.00.
VERSAILLES: (Salle bleue) "Fantaisies amoureuses de Siegfried" 2.10 - 5.05 - 8.10 et "Plaisir secrets d'un playboy" 12.40 - 3.40 - 6.40 - 9.40.
VERDI: "La prière du soldat" (trilogie de M. Kobayashi" 8.00.
VERDUN: Voir Crémazie.
VIDEOGRAPHIE: "Contact" et "Si jamais ailleurs" 8.00.
VIEUX MONTREAL:
STUDIO A: "La Salamandre" 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40.
STUDIO B: "La présence des extraterrestre" 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.60.
VILLERAY: "Il était une fois dans l'Ouest" Sam.: 12.00 - 3.00 - 6.00 - 9.00. Dim.: 2.00 - 5.00 - 8.00.
WESTMOUNT: "What's up Doc" 1.00 - 2.40 - 4.20 - 6.00 - 7.40 - 9.20.
WESTMOUNT SQUARE: "Made for each other" 1.05 - 3.05 - 5.05 - 7.05 - 9.10.
YORK: "Play it again. Sam.: 1.50 - 3.45 - 5.40 - 7.35 - 9.30.

théâtre

GRAND THEATRE DE QUEBEC: "Charbonneau et le chef" de J.T. Mc Donough. 21h.
LA POUDRIERE: "Dear Liar" de Jerome Killy. 20h.30. Dimanche relâche.
REVUE THEATRE: Sam. "The Beard" de M. Mc Clure. 21h.
THEATRE DE QUATSOUS: "Silence: on bouge" de J. Asselin. 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Joe Tex et Bill Withers. 20h.30. Dimanche relâche.
THEATRE MAISONNEUVE: Festival Shaw: "Misalliance". 20h.30.
THEATRE PORT-ROYAL: relâche.

Matériel d'artiste complet

ATELIER ROUSSIL INC.
Tél.: 721-7852
2356 EST, RUE BÉLANGER

Les expositions...en bref

MUSEE DES BEAUX ARTS:
A) exposition "Montréal ... plus moins", à partir de demain. sorte de réflexion sur la ville et ses habitants, l'exposition aborde l'habitation, le transport en commun, la conservation, les implications économiques, etc. . ., et donc l'urbanisme. voir ci-contre.
B) jusqu'au 2 juillet: exposition "L'identité visuelle des Jeux Olympiques de Munich 1972", une sélection d'éléments-graphiques-clés en tant qu'organes de communication indépendantes des langues parlées.
C) Galerie de l'étable: exposition de Reynald Piché.
D) les visites du Vieux-Montréal reprendront le 28 juin.
– MUSEE D'ART CONTEMPORAIN:
A) exposition "Walter Gropius 1883-1969", jusqu'au 2 juillet.
B) Photographies de Thomas Brown; jeune montréalais de 27 ans, doué d'une sensibilité qui transparait aussi bien dans les "détails" de "forme", sur un bateau, un avion, que dans ses anecdotes-réflexions en plusieurs tableaux, à la manière d'un film statique ou d'un album de famille, jusqu'au 25 juin.
– Le Musée Régional de Rimouski sera inauguré le vendredi 23 juin.
– STUDIO 23: installé maintenant à Saint-Sauveur des Monts, présente une exposition collective d'une quinzaine d'artistes.
– Galerie 1640: exposition de groupe. Gravures.
– SYMPOSIUM DE SCULPTURE à Longueuil au Parc Duvernay, par le Groupe Transition (10 sculpteurs, 3 animateurs et 2 planificateurs de l'UQAM et du Cegep du Vieux-Montréal). Pendant tout le mois de juin et en juillet, Arts plastiques, musique, théâtre, etc. . .
– Gallery 90/40: "Victorian Advertising", la deuxième moitié du 19ème siècle par sa publicité.
– GALERIE LE GOBELET: Michel Landry et Serge Dubreuil, peintres.
– GALERIE D'ART Marcel Favreau: Léo Ayotte, Irène Shaver, Marcel Favreau.
– Groupe des peintres Kébékois: 14, 15 et 16 juin, exposition de Serge Soucy à l'hôpital St-Joseph de Lachine.

Galeries d'Art

FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE
Commençant mercredi 21 juin
VENTE-EXPOSITION des peintures de l'artiste
ST. JOHN SIMPSON
jusqu'au samedi 8 juillet
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20 et 21

Le Conseil Scolaire de la Rive Nord

160, avenue Spruce, Elliot Lake, Ont.

recherche les services de professeurs bilingues pour les postes suivants :

ÉCOLE SECONDAIRE D'ELLIOT LAKE
Tél. : (705) 848-7162
Directeur : M. E.H. Dixson

STENOGRAPHIE
FRANÇAIS
SCIENCES (9e - 10e)

Échelle de traitement 1972/73 :
$7,800 - $16,300

Le Conseil scolaire paye 66⅔% de l'O.H.I.P. (Plan médical) et "Blue Cross Comprehensive Health Care", 250 jours de maladie cumulatifs et le plan de retraite.

On prie les candidats de bien vouloir faire parvenir leur demande au directeur ci-haut mentionné.

B.M. Smith
Directeur de l'éducation

C. Eaket
Président

SURVEILLANTS (ES)

DEMANDÉS(ES)

Nous sommes à la recherche de deux surveillants(es) de jour, pour le Service des Soins Infirmiers, pour un hôpital de 400 lits.

QUALIFICATIONS REQUISES :

1. Infirmière autorisée ou infirmier diplômé.
2. Expérience antérieure ou préparation reconnue dans le domaine administratif.
3. Baccalauréat en Nursing ou post-scolaire si possible.
4. Expérience dans les différentes unités et spécialités.

Toute demande doit être faite par écrit au :

Directeur du Personnel,
Hôpital St-Joseph,
150 Ave. Rouleau,
Rimouski.

CO-DIRECTEUR TECHNIQUE

INFORMATIQUE

Pour une équipe de recherche en informatique appliquée dans un centre hospitalier de Montréal.

Candidat:

- Formation technique
- Expérience de plus de 5 ans, dont une partie importante en administration ou direction d'une équipe ayant implanté des systèmes.
- Facilités de contact, dynamisme, sens des responsabilités et qualités de chef.

Fonctions :

- Coordination des activités de l'équipe (de 15 - 20 personnes).
- Planification à court et à long terme

S'adresser à: **731-4931 poste 276**

LE CONSEIL DES ECOLES SEPAREES CATHOLIQUES ROMAINES DU DISTRICT DE SUDBURY

recherche

les services d'un enseignant qualifié pour enseigner les instruments à vent (cuivres et bois), les percussions ainsi que la guitare et capable d'organiser une harmonie aux niveaux de la 6e à la 10e année.

Adresser votre demande à:

Onésime Tremblay, B.A., M.Ed.,
Surintendant des écoles bilingues
et Secrétaire du Conseil,
221, rue Drinkwater,
Sudbury, Ontario.

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE

Fonction:

Sous l'autorité du directeur administratif, l'agent de la gestion financière assume la responsabilité du fonctionnement du système comptable et du personnel nécessaire.

Responsabilités :

- Collabore à l'implantation et à la révision des méthodes comptables
- Est responsable de l'exécution du travail comptable proprement dit. A cette fin, il répartit et coordonne le travail, procède à l'initiation et à l'évaluation du personnel.
- Participe à la préparation du programme d'utilisation de la mécanographie dans sa ligne de responsabilité.

Exigences:

- Posséder un diplôme universitaire en sciences de l'administration (minimum 17 ans de scolarité) avec champ de spécialisation appropriée.
- Minimum de cinq (5) ans d'expérience dans des fonctions similaires.
- Connaissance des techniques d'utilisation de la mécanographie.

Salaire:

Selon qualifications et expérience

Les candidats intéressés devront faire parvenir un curriculum vitae détaillé, au plus tard le 26 juin à 17 heures à:

Directeur du Personnel,
Case postale 3157,
Québec 2, P.Q.

COLLEGE EDOUARD-MONPETIT

POSTE OUVERT

DIRECTEUR DE CAMPUS

FONCTIONS:

Administration du campus sous l'autorité du directeur général du CEGEP.

Relations publiques avec l'industrie aéronautique (entretien, fabrication et avionique).

QUALIFICATIONS:

Compétence reconnue dans la technologie, l'administration, l'enseignement et/ou l'entraînement dans ce domaine.

Un diplôme universitaire serait un atout.

Un minimum de 5 années d'expérience dans le domaine de l'aéronautique, ou un domaine connexe.

Bilingue.

Citoyenneté canadienne.

Le salaire se situera entre $15,975.00 à $18,600.00

Les candidatures devront parvenir d'ici le 11 juillet 1972 à:

Collège Edouard-Monpetit
Secrétariat général
945 Chemin Chambly,
Longueuil, Qué.

N.B. Mentionner sur l'enveloppe "poste de directeur de campus".

COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE CHATEAUGUAY

Offre d'emploi

CONSEILLER EN ENFANCE INADAPTEE

Tâche:

- Sous l autorité du du service de l'enseignement, il supervise l'application et l'évaluation des programmes d'enseignement de son secteur dans les écoles de langue française et de langue anglaise; il conseille et anime le personnel enseignant des classes d'enfance inadaptée.
- Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur du service de l'enseignement.

Qualifications requises :

Autorisation personnelle permanente d'enseigner, seize (16) ans de scolarité avec spécialisation d'au moins une année (ou 30 crédits) en psychologie de l'enfance inadaptée, connaissance du français et de l'anglais.

Expérience:

Cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement dont deux (2) auprès d'enfants inadaptés.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature, avant le 22 juin prochain, en joignant leur curriculum vitae et une photo récente à:

Commission Scolaire Catholique de Châteauguay,
a/s du Directeur général adjoint,
184 boul. Salaberry Nord,
Châteauguay, P.Q.

LA C.S.R.O.

demande

UN DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Attribution

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services financiers planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la préparation du budget, à la comptabilité, au contrôle et à la vérification, aux méthodes et procédures de gestion.
Il avise le directeur général et assiste les autres directeur de service et les directeurs d'écoles au sujet de la gestion des finances de la commission scolaire.
Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

Qualifications requises

- Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en administration.
- Huit années d'expérience pertinente dont au moins trois ans dans des fonctions administratives équivalentes.
- Des qualités jugées exceptionnelles pourront tenir lieu de l'expérience.

Traitement : D-2 - 14500 à 17500

Toute demande et curriculum vitae devra parvenir le ou avant le 23 juin 1972 au :

Directeur du service personnel
103 rue Montcalm
Hull, P.Q.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

PROFESSEURS DEMANDÉS

TENUE DE LIVRES
MATHÉMATIQUES COMMERCIALES

Exigences

- Intérêt pour un poste à plein temps de septembre à juin (moyenne de 20 périodes d'enseignement par semaine)
- Connaissances certifiées dans une ou plusieurs des disciplines.
- Expérience pratique dans une fonction de travail (autre que l'enseignement) qui nécessite les connaissances de la ou des disciplines ou
- Expérience de l'enseignement de la ou des disciplines

N.B. : La préférence sera accordée aux candidats qui auront une expérience comme agent de formation en milieu de travail ou d'enseignement.

Conditions de travail

Postes le jour de septembre 1972 à juin 1973.
Rémunération horaire

N.B. : L'engagement des professeurs est pour environ 40 semaines et ne comporte aucun contrat de travail ni avantages marginaux.

Procédures

Faire parvenir votre demande d'emploi et votre curriculum vitae au :

Bureau du Personnel enseignant
Service de l'Éducation des Adultes
Commission des Écoles catholiques de Montréal
3737 est rue Sherbrooke
Montréal 407

LE GROUPE LA LAURENTIENNE ET CLUB AUTOMOBILE QUEBEC

RECHERCHE

RÉDACTEUR OU RÉDACTRICE

SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

FONCTION DE BASE :
Assister en tant que relationniste et rédacteur le directeur des relations publiques.

ATTRIBUTIONS :
Rédige, corrige, traduit les écrits émanant du service des relations publiques du Groupe La Laurentienne et du Club Automobile Québec :

- Autoclub;
- Guide de route;
- L'Échangeur;
- Dépliants publicitaires;
- Tous les écrits relatifs à un projet donné;

Collabore avec le directeur du service à la conception et à la réalisation de projets tels que expositions, émissions (cablodiffusion), montages audio-visuels, etc. . . .

EXIGENCES :

- Equivalent de quinze (15) années de scolarité;
- Excellent français;
- Bonne connaissance de l'anglais;
- Facilité d'expression;
- Beaucoup d'entregent;
- Esprit créatif;

LIEU DE TRAVAIL :
Québec

Prière de faire parvenir le curriculum vitae :

Service du Personnel
Case Postale 5600
Québec (2e)

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL D'AHUNTSIC

CONCOURS AU POSTE DE DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Fonctions :
Sous la direction du directeur général, le directeur des services administratifs est responsable de la planification, de l'organisation, de la direction, de la coordination et du contrôle des services de la comptabilité et gestion financière, du personnel, de l'approvisionnement et des terrains et bâtisses.

Qualifications :
Diplôme universitaire dans l'une ou l'autre des sphères d'activité reliées à la fonction et l'expérience pertinente jugée suffisante ou toute combinaison de formation académique et d'expérience jugées suffisantes.

Conditions de travail :
Selon la politique administrative et salariale : document no 2 du 25 janvier 1972.

Fermeture du concours : le 26 juin 1972 à 17h.

Les offres de services doivent être adressées au :

Secrétaire général,
Collège Ahuntsic,
9155, rue St-Hubert,
Montréal, 353, Qué.

Éligibilité :
Le concours est ouvert aux candidats du collège et de l'extérieur.

C·I·L

Traducteur-réviseur

Le service de linguistique et traduction de la Canadian Industries Limited recherche les services d'un traducteur-réviseur.

Poste au siège social de la société, à Montréal.

Le travail — Après une période normale d'initiation, révision de textes traduits par le personnel du service ou par des traducteurs indépendants. Egalement, dans une proportion à peu près égale pendant un certain temps, traduction, à caractère définitif, de textes importants. Langue de traduction: de l'anglais au français. Domaines: général, administratif, technique. Une certaine part de recherche terminologique, pour les textes à traduire ou pour les besoins d'expression du personnel de la société.

Les exigences — B.A. et études supérieures dans un domaine pertinent. Au moins cinq ans d'expérience à plein temps dans un service ou un bureau professionnel de traduction, ainsi qu'une certaine expérience en révision.

Traitement correspondant au niveau professionnel et avantages sociaux usuels.

Adresser candidature et curriculum vitae à:
Service du Personnel
Canadian Industries Limited
B.P. 10, Montréal 101, Québec

COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE CHATEAUGUAY

Offre d'emploi

SECRETAIRE GENERAL ET DIRECTEUR DU SERVICE DE L'EQUIPEMENT

Tâche:

- Cumule les deux fonctions mentionnées ci-haut; sous l'autorité du directeur général, il planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la mise en place de l'équipement, à l'entretien préventif, physique et ménager, à la sécurité, à l'approvisionnement, aux services auxiliaires (transport), aux équipements communautaires;
- Il organise et cooördonne des activités de secrétariat, pour l'ensemble de la commission et, en particulier, pour le conseil des commissaires, le comité exécutif, le directeur général;
- Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur général.

Qualifications requises:

Diplôme universitaire dans au moins une des disciplines suivantes: génie, architecture, droit ou administration, connaissance du français et de l'anglais.

Expérience:

Six (6) années d'expérience dont au moins trois (3) dans des fonctions administratives pertinentes.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature, avant le 22 juin prochain, en joignant leur curriculum vitae et une photo récente à:

Commission Scolaire Catholique de Châteauguay,
a/s du Directeur général adjoint,
184 boul. Salaberry Nord,
Châteauguay, P.Q.

collège de sherbrooke

Offre d'emploi

POSTE :

RESPONSABLE DU SERVICE AUDIO-VISUEL

FONCTION :

- Responsable de l'exécution et de la qualité technique de production des travaux soumis au Service Audio-Visuel;
- Planification, coordination et supervision de tous les travaux effectués par le personnel de son service;
- Collaborer à la mise au point définitive des projets soumis;
- Faire des recommandations quant à l'achat de l'équipement et du matériel audio-visuel;
- Tenir à jour l'inventaire de l'équipement de son service;
- Assumer la responsabilité de l'installation et/ou de l'entretien des appareils ou équipement audio-visuel du Collège;
- Collaborer à la réalisation de projets ou programmes relatifs à la diffusion et/ou à l'utilisation de moyens audio-visuels.

EXIGENCES :

- Formation pertinente en Sciences de l'Éducation, spécialisation en audio-visuel;
- Expérience dans l'enseignement;
- Expérience dans la conception, la production et l'utilisation des documents audio-visuels.

SALAIRE :
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 23 juin, 17.00 hres au :

Secrétaire Général,
Collège de Sherbrooke,
2965, Boulevard Université,
Sherbrooke, Qué.

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS # 4-72-5 (b)

La Commission Scolaire Régionale du Saguenay

demande:

un (1) psychologue scolaire

(à plein temps) ou (à demi-temps)

DESCRIPTION:

- Travaille en équipe multidisciplinaire et son action doit contribuer au développement optimal de l'enfant à l'école. Dans certains cas, il agit directement auprès des élèves: évaluation du développement, counseling, thérapie de soutien, etc . . .

  Pour plusieurs cas, il agit indirectement en aidant le personnel d'administration, le personnel enseignant à favoriser la bonne adaptation des élèves.

EXIGENCES:

- Détenir une licence ou une maîtrise en psychologie scolaire;
- Être membre de sa corporation professionnelle ou en voie de le devenir.

Faire parvenir votre candidature par écrit, en joignant votre curriculum vitae et studiorum, avant le 16 juin 1972, à:

Commission Scolaire Régionale Saguenay,
a/s Secrétaire général et Directeur du personnel,
36 Est, rue Jacques-Cartier,
CHICOUTIMI.

La C.S.R.O.

demande

UN SURVEILLANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

(pour les écoles secondaires polyvalentes)

ATTRIBUTIONS :
Sous l'autorité du directeur des services de l'équipement, le surveillant des travaux de construction :

1- Il vérifie si l'immeuble s'érige conformément aux plans et devis approuvés par le propriétaire et acceptés par le ministère.
2- Il vérifie toutes les activités et les événements du cheminement du projet; il vérifie si l'échéancier est respecté par toutes les parties.
3- Il vérifie toute modification au contrat et fait les recommandations appropriées.
4- Il vérifie si l'installlation des services municipaux (eaux, égouts, voirie, etc.), des services électriques, des services téléphoniques, etc., se fait d'une façon ordonnée, en temps et lieux, avec les organismes concernés.
5- Il inscrit toute modification aux plans de construction et produit les plans ainsi modifiés au complet à la fin des travaux.
6- Il prépare le programme d'entretien physique, ménager et préventif approprié à chaque école secondaire polyvalente.
7- Il participe aux réunions de chantier.
8- Il produit, régulièrement et sur demande, tout rapport requis par la commission, concernant l'état des travaux.
9- Il vérifie si toute imperfection résultant de la construction est corrigée par l'entrepreneur avant l'acceptation finale de la construction et, à cette fin, il maintient à jour la liste complète des corrections à apporter.
10- Il assume toute autre tâche que peut lui confier son supérieur immédiat relativement à la surveillance de la construction de la ou des dites écoles secondaire (s) polyvalente (s) pour laquelle ou lesquelles il a été engagé.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire en génie ou en architecture.
- Cinq (5) ans d'expérience dont au moins deux (2) ans d'expérience pertinente dans la construction de tels immeubles.
- Des qualités jugées exceptionnelles pourront tenir lieu de l'expérience.

Traitement : 10,000 à 14,000

Toute demande et curriculum vitae doit parvenir le ou avant le 23 juin 1972 au :

Directeur du service personnel
103 rue Montcalm
Hull, Québec

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19 et 21

L'ENSEIGNEMENT VIVANT INC.

Centre Psycho-Pédagogique Active

(Institution privée reconnue d'intérêt public)

DIRECTEUR OU DIRECTRICE

Fonctions:
- Responsable de l'Administration du Centre.
- Responsable du Conseil d'Administration

Qualifications:
- Diplôme universitaire en enfance inadaptée ou équivalent.

Salaire:
Selon les normes du Ministère de l'Education.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet seront reçus jusqu'au 26 juin 1972 à:

R. Dagenais,
Président,
Conseil d'Administration,
2115 Dépatie,
St-Laurent, Montréal 381, Qué.

---

collège de sherbrooke

Offre d'emploi

Poste:

APPARITEUR AU SOCIO-CULTUREL

Fonction:
Sous la responsabilité du responsable du service socio-culturel, il doit voir à l'acquisition, à l'entretien et à l'utilisation de tout équipement socio-culturel.

Exigences:
- Connaissance pratique en électricité et électronique.
- Aptitude manuelle
- Grande disponibilité auprès des étudiants

Salaire:
Suivant les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 26 juin 1972 au:

Service du Personnel,
Collège de Sherbrooke,
2965 boul. Université,
Sherbrooke, Qué.

LE CEGEP DE RIMOUSKI

Requiert pour l'année scolaire 1972-73, les services d'une personne pour le poste suivant:

AIDE PÉDAGOGIQUE

auprès des étudiants de l'éducation régulière et de l'éducation permanente en Assistance sociale.

Fonctions:
- l'aide pédagogique individuelle auprès des étudiants selon les politiques établies par le service et selon les priorités et spécificités déterminées par la spécialité;
- d'agir comme consultant auprès des étudiants au sujet de tout ce qui concerne leur orientation et leur formation en Assistance sociale;
- d'établir périodiquement l'évaluation de chaque étudiant tant au plan scolaire qu'au plan plus général de l'évolution de sa personnalité;
- de participer à la sélection des nouveaux étudiants en Assistance sociale
- cette personne doit assurer un minimum de 6 périodes de cours en Assistance sociale.

Qualifications
- diplôme de 1er cycle universitaire en Service social ou l'équivalent;
- connaissance du milieu collégial;
- connaissance des particularités socio-économiques de la région;
- expérience pertinente.

Toute personne intéressée à ce poste est priée de faire parvenir son curriculum vitae et son dossier académique complet, d'ici le 23 juin, 17 heures au:

Directeur des services pédagogiques,
CEGEP de Rimouski,
60 ouest de l'Évêché,
Rimouski, P.Q.

COLLÈGE DE ROSEMONT

Offres d'emploi

I- (1) ADJOINT À LA DIRECTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT (cadre)

Les conditions de travail et de traitement de ce cadre sont régies par la politique administrative et salariale du personnel de cadre des collèges: document numéro 2 du ministère de l'Éducation en date du 25 janvier 1972.

Attributions:
Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, l'adjoint à la direction du personnel enseignant se préoccupe surtout des aspects pédagogiques.
Il est notamment responsable de l'évaluation, au point de vue pédagogique, de tout le personnel de son secteur (engagement, rengagement, évaluation, tâches). Il voit en outre à l'application des politiques, des règles de distribution et des procédures relatives à l'administration de la charge professionnelle des enseignants. Le directeur des services pédagogiques peut aussi lui confier d'autres tâches relevant de sa compétence.

Qualifications requises:
- Diplôme universitaire dans une des disciplines enseignées au Collège;
- Cinq (5) années d'expérience pertinente, de préférence dans le domaine de l'enseignement.

Traitement: (Collège de classe II)
1971-1972: maximum: $16,000.00 1972-1973: maximum: $16,775.00
Minimum : $12,000.00 minimum : $12,575.00

II- (1) CONSEILLER PÉDAGOGIQUE (professionnel)

Attributions:
Il avise l'étudiant dans des rencontres personnelles ou de groupes, sur tout ce qui peut contribuer à l'insérer dans le milieu scolaire.

Qualifications requises:
- Diplôme universitaire impliquant au moins seize (16) années d'études, soit en sciences de l'éducation, soit dans une discipline appropriée;
- Connaissance du système d'éducation du Québec et aptitude à travailler en équipe.

Traitement:
1971-1972: maximum: $13,700.00
minimum: $ 7,400.00
Selon la scolarité et l'expérience.

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir le ou avant le 26 juin 1972 à 17:00 hres au:

Secrétaire général
Collège de Rosemont
6,400, 16ième avenue
Montréal (408e)

---

demandé

ARCHITECTE ET DESSINATEUR SENIOR

Expérience surveillance de travaux
Appelez pour rendez-vous les architectes

Robillard, Jetté, Caron
331-8720

CONSEILLER D'ORIENTATION OU PSYCHOLOGUE

au

Cegep de Rouyn-Noranda

Services personnels aux étudiants

Fonction:
Sous la direction du directeur des services aux étudiants, procure aux étudiants les services de consultation pour fins d'orientation, d'adaptation et de développement personnel.

Qualifications:
- Licence ou maitrise en orientation ou en psychologie
- Appartenance à la C,C.O.P.Q. ou à la C.P.P.Q.

Traitement:
Selon les normes du Ministère de l'Education.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 10 juillet 1972 à:

M. Gilles Cloutier,
Directeur - Services aux Etudiants,
Cegep de Rouyn-Noranda,
Case postale 1500
Rouyn, Qué.

L'Hôpital de Port-Cartier

est à la recherche d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions:
- Diriger et coordonner toutes les activités de l'hôpital
- Mettre en exécution les décisions du Conseil d'Administration
- Administrer l'hôpital en étroite collaboration avec les cadres
- Voir à l'organisation et la surveillance de tous les services nécessaires au bon fonctionnement de l'hôpital.

Exigence:
Diplôme en administration ou expérience pertinente.

Salaire: Selon les échelles en vigueur dans le milieu hospitalier.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 5 juillet 1972 à :

M. Richard Esposito,
Président du Conseil d'Administration,
Hôpital de Port-Cartier,
Port-Cartier,
Saguenay.

LE CONSEIL SCOLAIRE D'OTTAWA

COORDONNATEUR DE L'EDUCATION PERMANENTE DANS LA COMMUNAUTE FRANCOPHONE

Le candidat choisi sera chargé de promouvoir, organiser et mener à bonne fin le programme d'éducation permanente à l'adresse de la communauté francophone.

Les candidats doivent être parfaits bilingues et d'une haute compétence linguistique et pédagogique.

Ils doivent posséder une expérience soit de l'enseignement, soit de l'administration, soit de l'un et l'autre en éducation permanente et dans les cadres du système scolaire provincial.

La préférence ira au candidat muni d'un certificat d'enseignant de l'Ontario ou l'équivalent.

Le candidat doit faire preuve de dynamisme, d'imagination, de souplesse et bien connaitre les objectifs de l'éducation permanente.

Niveau actuel de traitement : de $17,500. à $19,900.

Les demandes seront reçues jusqu'au 22 juin 1972.

Prière d'envoyer sa demande accompagnée de tous les détails requis au:

Bureau du Personnel,
(Coordonnateur de l'Education permanente-français)
Conseil Scolaire d'Ottawa,
330 rue Gilmour,
Ottawa, Ontario K2P OP9

La Commission Scolaire Régionale Duvernay

Offre d'emploi

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Attributions:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services financiers planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la préparation du budget, à la comptabilité, au contrôle et à la vérification, aux méthodes et procédures de gestion.

Qualifications:
- Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en administration.
- 8 années d'expérience pertinente dont au moins 3 ans dans des fonctions administratives équivalentes.

Salaire:
Conformément aux règles de la politique salariale du ministère de l'éducation.

Faire parvenir toute demande accompagnée d'un curriculum vitae le/ou avant le 27 juin 1972 au:

Secrétaire général,
C.S.R. Duvernay,
36, Centre d'Achats Duvernay,
Duvernay, Ville de Laval.

ÉDUCATEUR -ENSEIGNANT

Qualification:
Brevet en enfance inadaptée

Tâche:
Participer au programme de rééducation dans une équipe d'éducateurs, pour un groupe de 16 enfants; voir particulièrement à l'enseignement.

Salaire:
Selon la convention collective de l'Institut.

Adresser la demande par écrit, accompagnée du curriculum vitae à:

Directeur des Services au Personnel,
Institut Doréa Inc.
Franklin Centre
Comté Huntingdon.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU CUIVRE

requiert les services d'un

DIRECTEUR DU SERVICE DE L'EQUIPEMENT

Responsabilités:
Sous l'autorité du directeur général, voir à planifier, organiser, coordonner et évaluer l'ensemble des activités relatives à la mise en place de l'équipement, à l'approvisionnement, à l'entretien, à la sécurité de même qu'au transport

Qualifications:
- Diplôme universitaire en génie ou en architecture.
- Cinq (5) années d'expérience pertinente ou au moins dix (10) années d'expérience dans la construction.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education.

Tout candidat intéressé devra faire parvenir son curriculum vitae le ou avant le 1er juillet 1972 au :

Directeur des Services au Personnel
C.S.R. du Cuivre
Case Postale 908
Rouyn, Québec.

---

collège de sherbrooke

CAMPUS DE GRANBY

Offre d'emploi

PROFESSEURS À TEMPS PLEIN:

1- Éducation physique (féminin)
3- Techniques infirmières
1- Techniques administratives

Exigences:
Scolarité et expérience pertinente

Salaire:
Selon les normes de la convention collective.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 30 juin 1972 à:

M. Denis Avery,
Directeur de l'Enseignement,
Campus de Granby,
100 rue Dufferin, Granby, Québec.

CONSEIL SCOLAIRE DE NIPISSING

Écoles secondaires de North Bay et de Sturgeon Falls

Nous recherchons pour l'année scolaire 1972/73 les professeurs suivants.

École secondaire Franco-Cité, Sturgeon Falls. Ontario.	**École secondaire Algonquin North Bay, Ontario**
Mathématiques	Économie domestique (Couture)
Éducation physique (garçons)	Sciences
Directeur: **M. D. Lafeur, B.A.** **Tél.: Bur. (705) 753-1510** **Rés. (705) 753-0587**	**Directeur:** **M.R. Perron, B.A., M.Ed.,** **Tél.: Bur. (705) 472-8240** **Rés. (705) 472-3368**

Échelle de salaires 1971/72

	Minimum	Maximum
Cat. 1	$7,400	$12,600
Cat. 2	$7,700	$13,300
Cat. 3	$8,600	$15,100
Cat. 4	$9,100	$16,100

LE CEGEP ÉDOUARD-MONTPETIT

est à la recherche d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS
Responsable de l'administration générale du Collège.
Principal administrateur du Collège.
Responsable directement auprès du conseil d'administration et du comité exécutif.

QUALIFICATIONS :
Diplôme universitaire dont l'obtention requiert un minimum de 17 années de scolarité ou l'équivalent.
Expérience professionnelle dans l'administration de préférence dans l'administration scolaire.
Bonne connaissance des structures administratives de l'éducation au Québec et connaissance du milieu scolaire de préférence collégial.

SALAIRE :
Selon la politique administrative salariale du Ministère de l'Éducation.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet seront reçues jusqu'au 27 juin 1972, au bureau du

Secrétaire général
945 Chemin Chambly
Longueuil.

N.B. Mentionner sur l'enveloppe "poste Directeur Général"

LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER

recherche les services de

2 PSYCHO-ÉDUCATEURS

Milieu de travail:
Ecole secondaire St-Thomas (1er cycle)

Tâches:
- Encadrement d'étudiants affectés de perturbation socio-affective
- Collaboration avec les services de consultation.

Adressez demande et curriculum à:

Yves Gravel, directeur,
Service aux étudiants,
Commission Scolaire Baldwin-Cartier,
7, rue Ste-Anne,
Pointe-Claire, Québec.

CEGEP DE LÉVIS-LAUZON

Offre d'emploi
DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTION:
Il est responsable de l'administration générale du CEGEP, du programme de développement, de la coordination de tous les services et des relations internes et externes.

QUALIFICATIONS:
1- Qualités humaines essentielles à toute oeuvre éducative et sociale
2- Expérience administrative et pédagogique pertinente
3- Diplôme universitaire ou formation équivalente.

TRAITEMENT:
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir "curriculum vitae" complet sous double enveloppe, par courrier recommandé et libellé "personnel et confidentiel" avant 17.00 heures le 27 juin 1972, au:

Jury de promotion du CEGEP
de Lévis-Lauzon
a/s Secrétaire général
70 rue Philippe-Boucher
Lauzon, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY

REQUIERT LES SERVICES

- **1 Conseiller d'orientation**

Nature du travail
Aider à l'orientation des élèves du cours secondaire. Orientation en groupe, entrevues individuelles, évaluation.

Qualifications
- Licence d'orientation
- Etre membre de la Corporation des Conseillers d'Orientation du Québec ou apte à le devenir à court terme.

Traitement
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education.

- **1 Ortho-pédagogue**
  - option langage et lecture.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au Service du Personnel, 47, rue Perreault, Valleyfield, avant le 23 janvier 1972.

Jean Faille,
Directeur du Personnel,
47, rue Perreault,
Valleyfield. **140672**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU CUIVRE

requiert les services d'un

COORDONNATEUR DES TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES

Responsabilités:
Sous l'autorité du directeur des services de l'enseignement, remplir des fonctions de pédagogue-animateur et de concepteur-réalisateur; animer le personnel dans l'utilisation rationnelle et optimale des techniques audio-visuelles, conseiller et assister le personnel enseignant dans la production du matériel audio-visuel, participer à l'élaboration de politiques et à la programmation d'activités relatives au service, etc . ..

Qualifications:
Diplôme universitaire en audio-visuel ou en sciences de l'éducation avec spécialisation ou concentration en audio-visuel
Cinq (5) années d'expérience pertinente, de préférence dans le milieu de l'enseignement.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Tout candidat intéressé devra faire parvenir son curriculum vitae le ou avant le 1er juillet 1972 au:

Directeur des Services au Personnel
C.S.R. du Cuivre
Case Postale 908
Rouyn, Québec

---

collège de sherbrooke

Offre d'emploi

Poste:

TECHNICIEN EN LOISIRS SOCIO-CULTURELS

Fonction:
Sous la responsabilité du responsable du service socio-culturel, il doit aider les étudiants ou les groupes d'étudiants à promouvoir, à organiser et à évaluer leurs activités à caractère social ou culturel.

Exigences:
- Connaissance pratique et théorique de l'organisation d'activités socio-culturelles.
- Expérience pertinente dans le domaine.
- Grande disponibilité auprès des étudiants
- Diplôme d'études collégiales de préférence.

Salaire:
Suivant les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 26 juin 1972 au:

Service du Personnel,
Collège de Sherbrooke,
2965 boul. Université,
Sherbrooke, Qué.

Carrières et Professions

PROGRAMMEUR

Pour l'équipe de recherche d'un centre hospitalier de Montréal.

Candidat:

- Formation technique ou 1-2 ans d'université.
- Bonne connaissance du FORTRAN.
- 2 ans d'expérience en programmation.

Fonction:

Sous la direction d'analystes, écriture et entretien de modules s'ajoutant à un système de manipulation de fichiers.

S'adresser à: **731-4931 poste 241**

DOYEN DES ÉTUDES AVANCÉES ET DE LA RECHERCHE

Diplôme :
Doctorat et expérience pertinente

Fonctions :
Organisation générale et gestion des programmes d'études avancées et de recherche.

Les candidats intéressés à occuper un tel poste voudront bien adresser leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae, avant le 30 juin 1972 à :

CASE 1819
LE DEVOIR

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHARLEVOIX

Offres d'emploi

DEUX (2) ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Lieu de travail :
(1) École Polyvalente du Plateau, La Malbaie.
(1) Campus de Baie St-Paul, Baie St-Paul

ATTRIBUTIONS
Sous l'autorité du directeur de l'école, l'adjoint administratif assume les responsabilités qui lui sont confiées relativement à la gestion financière, à la gestion de l'équipement, à la gestion du personnel de soutien et à la gestion des activités de secrétariat de l'école.

QUALIFICATIONS
- Diplôme d'études collégiales en techniques administratives, ou l'équivalent
- Cinq (5) années d'expérience pertinente

OU

- Diplôme en secondaire V avec option se rapportant à l'administration ou aux sciences commerciales
- Dix (10) années d'expérience pertinente

SALAIRE
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les intéressés doivent faire parvenir leur candidature pour dix-sept (17) heures, le quatre (4) juillet 1972, au :

DIR. des SERVICES au PERSONNEL,
C.P. 368,
Pointe-au-Pic - Co. Charlevoix.

NORTH ISLAND REGIONAL SCHOOL BOARD

La Commission sollicite des demandes pour les postes d'enseignement suivants :

FRANÇAIS - LANGUE SECONDE
dans une école secondaire anglaise

Seules les demandes de professeurs qualifiés seront prises en considération. La préférence sera accordée à un professeur qui aura déjà enseigné le français dans une école française (secteur catholique) au niveau de la 10e et 11e année.

Pour plus de renseignements téléphonez au :

Bureau Régional
688-4020

Il n'est pas nécessaire pour les postulants qui ont déjà soumis une demande pour 1972-73 d'en envoyer une autre, leur dossier étant actuellement à l'étude.

Faire parvenir curriculum vitae au :

Directeur du Personnel,
North Island Regional School Board,
4335 Notre-Dame,
Chomedey, Laval, Qué.

COLLÈGE RÉGIONAL BOURGCHEMIN

SOREL-TRACY
DRUMMONDVILLE
SAINT-HYACINTHE

Offres d'emploi

Le CEGEP Bourgchemin (Campus de Drummondville) sollicite des candidatures de professeurs dans les disciplines suivantes :

TECHNIQUES INFIRMIÈRES

3 professeurs à plein temps... PSYCHOLOGIE
1 professeur à plein temps... PÉDIATRIE
1 professeur à plein temps... MÉDECINE
1 professeur à plein temps... SOINS INFIRMIERS
(101-201)

TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT

1 professeur à plein temps...
SPÉCIALISTE EN TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT

Ce professeur devra donner :
1° une formation spéciale en langue maternelle écrite;
2° l'entraînement adéquat dans les techniques de base (sténographie, dactylographie, etc.) pour la formation de secrétaires de direction.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 28 juin 1972 à :

LUC ST-YVES
Responsable du Personnel
CEGEP BOURGCHEMIN
2775 rue Bourdages
Saint-Hyacinthe

JOURNALISTE

Pour collaborer avec le Dr. V.A. Oneskiw à la promotion d'une ligne de cosmétiques sélectifs. Temps plein ou partiel. De 9:00 hres à midi :

937-7292

CONTRÔLEUR

Notre compagnie est un important manufacturier dans l'industrie du fil métallique (wire products) avec ventes au niveau international.

Nous avons un besoin immédiat d'un contrôleur.

Qualifications:
- C.A. ou R.I.A. avec bonne expérience dans le domaine de la comptabilité industrielle.
- Bilingue
- Salaire à discuter.

S.V.P. soumettre curriculum vitae à:

R.G. Godbout,
JCN Wire Industries Ltd.
5555 est, rue Notre-Dame,
Montréal 426.

LE CEGEP DE RIMOUSKI

Offre d'emploi

Poste: **Professeur à plein temps en Techniques administratives pour l'année scolaire 72-73.**

Qualifications: Diplôme de premier cycle universitaire avec spécialisation en finance.

Les candidats intéressés à ce poste sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae et leur dossier académique (détail des cours suivis et notes) complet au:

Directeur des services pédagogiques
Cegep de Rimouski,
60 ouest, de l'Evêché,
RIMOUSKI.

OFFRE D'EMPLOI

PRINCIPAL D'ÉCOLES

La Commission Scolaire de St-Basile-Le-Grand requiert les services d'un principal d'écoles à l'élémentaire, pour une population scolaire de près de 800 élèves.

On devra répondre aux critères d'éligibilité contenus au document No 1 du 25 janvier 1972, du Ministère de l'Education, Article 1-5.3, 11-A) 11-B) 11-C) 11-D).

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Elie Côté,
Secrétaire-trésorier,
Commission Scolaire de St-Basile-Le-Grand,
10, rue Préfontaine, St-Basile-Le-Grand,
Comté de Verchères, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHARLEVOIX

Offre d'emploi

TECHNICIEN EN ORGANISATION SCOLAIRE

Lieu de travail
École Polyvalente du Plateau, La Malbaie.

ATTRIBUTIONS
Sous l'autorité du directeur de l'école ou du directeur adjoint responsable de l'enseignement, le technicien en organisation scolaire accomplit les tâches techniques relatives au programme institutionnel de l'école.

QUALIFICATIONS
Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles, avec champ de spécialisation approprié, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.
Posséder des aptitudes et des habiletés techniques reliées à l'utilisation de l'informatique et posséder des connaissances de base lui permettant de suivre des cours et de participer à des sessions de perfectionnement en informatique.

SALAIRE
Selon la prochaine entente entre le Ministère de l'Éducation et le personnel technique des Commissions scolaires.

Les intéressés doivent faire parvenir leur candidature pour dix-sept (17) heures, le quatre (4) juillet 1972, au :

DIR. des SERVICES au PERSONNEL,
C.P. 368,
Pointe-au-Pic, Co. Charlevoix.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal

OFFRE D'EMPLOI

BIBLIOTHÉCAIRE CLASSE 1
AFFECTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

Service des publications officielles et des centres de documentation, section des publications gouvernementales et internationales.
Édifice des Sciences.

Fonctions :
Sous l'autorité du responsable de section, effectue les tâches suivantes :
- Assiste et conseille les usagers dans l'utilisation de la documentation relative à sa section.
- Effectue l'inventaire des collections
- Effectue les changements et déplacements de la documentation suivant les nouvelles structures des ministères.

Exigences :
Détenir un diplôme universitaire terminal, dont l'obtention requiert habituellement seize (16) années d'études, en bibliothéconomie.
Horaire irrégulier de travail :
- été : 8 heures 30 à 16 heures 30
- année scolaire : 15 heures à 23 heures.

Traitement :
Dans une échelle de salaire se situant entre $7,210 et $9,527 selon les qualifications et l'expérience.

Seules les demandes écrites reçues avant le 23 juin 1972 seront retenues.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet au

Directeur du personnel
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888
Montréal 101, Qué.

L'actualité économique

Les marchés boursiers

Les cours en général ont baissé

Les prix à la Bourse de Montréal ont terminé la semaine avec une légère tendance à la hausse au cours d'une journée peu animée, en cédant toutefois les fortes avances enregistrées au cours de la journée.

Le volume combiné des transactions à la Bourse de Montréal et canadienne a été de 1.29 million d'actions comparé à 1.44 million jeudi.

Comportement des valeurs

	Ven.	Jeudi
Gains	126	112
Pertes	111	128
Inchangées	96	95
Total	333	335

A la Bourse de Montréal, Metropolitan Stores a gagné 3 5-8 à $23 1-4 pour un petit volume, rejoignant ainsi son prix courant à la Bourse de Toronto. Depuis longtemps il n'y avait pas de transactions sur ce titre.

Andres Wines, qui a connu peu de mouvement ces derniers temps après une période très active auparavant, a grimpé de 2 1-8 à $34; Hudson's Bay Oil and Gas a gagné 1 à $42; Rio Algom, 5-2 à $21 1-2.

A la Bourse canadienne parmi les minières et pétrolières, Green Coast Resources a gagné 20 cents à $5.60 sur un volume de 4,200: Basic Resources International, 15 cents à $2.90 sur 600 actions et Fallinger Mines un cent à $1.78 sur 37,300 actions alors que Flint Rock a perdu 6 cents à $2.20 sur 2,500 actions et St. Lucie Exploration, 2 cents à $1.80 sur 18,750 actions.

Toronto

La prise de bénéfices a mis fin hier à quatre séances consécutives de progrès, amenant des pertes légères dans la plupart des secteurs de la Bourse torontoise.

Les industriels ont perdu le plus tandis que les pétroles de l'ouest ont augmenté de façon appréciable.

En dépit de la baisse, les bénéfices ont conservé une légère marge sur les pertes:

Comportement des valeurs

	Vend.	Jeudi
Gains	278	274
Pertes	235	230
Inchangées	267	280
Total	780	784

New York

Les cours se sont effrités à Wall Street. En l'absence de nouveaux éléments concernant le Vietnam où l'économie, les investisseurs sont restés sur la réserve. Les cours se sont repliés en début de séance mais ont refait une partie du terrain perdu par la suite. En clôture les baisses l'emportaient nettement en nombre sur les hausses mais étaient généralement de faible ampleur. Les affaires ont été calmes.

Les transports aériens ont été soutenus, UAL gagnant un dollar, et les pétroles se sont améliorés par endroits. En revanche, les cuprifères, les chemins de fer, les matériaux de construction et les papiers ont clôturé en repli modéré. Dupont de Nemours a cédé plus d'un dollar parmi les chimiques qui se sont effritées de même que les automobiles parmi lesquelles Ford a cependant gagné un peu de terrain. Les pneumatiques, les sidérurgiques, les électroniques et les mécaniques se sont repliées par endroits. IBM et Control Data ont gagné un dollar parmi les ordinateurs.

À L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

M. Oscar Mercure, C.A.

Le Conseil d'administration de L'Assurance-Vie Desjardins annonce la nomination de M. Oscar Mercure au poste de président et directeur général.

M. Mercure occupait déjà le poste de directeur général depuis mars 1969.

Il succède à M. Alfred Rouleau qui a récemment été élu président de la Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	1225	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Alcan	3885	$20	19¾	20	+ ⅛
Alcan pr	25	$25½	25½	25½	
Algoma St	810	$13¾	13¾	13¾	− ¼
Andres Wn	10538	$25	23½	24	+2⅛
Aquitaine	900	$25½	25¼	25½	+ ⅛
Argus C pr	100	$12½	12½	12½	− ½
Asbestos	1541	$22¼	22	22¼	+ ⅛
Bank Mtl	1835	$20⅜	20¼	20⅜	
Bank NS	162	$35¾	35¾	35¾	− ¼
Banq CN	1832	$15½	15⅜	15½	
Bq Depg	875	$18	17⅞	18	+ ⅛
Bq Pv Can	4750	$18	17⅞	17⅞	+ ⅛
Bell Canad	3568	$43⅜	43⅛	43¼	
Bell A pr	4751	$50½	50¼	50¼	+ ¼
Bell B pr	25	$52	52	52	+ ⅜
Bombrder	1100	$8	8	8	
Border C	1200	$10½	10	10½	
BP Oil Gas	6900	530	525	530	+15
BP Can	600	$15⅞	15¾	15⅞	+ ¼
Brascan	4996	$23¼	22¾	23¼	+ ½
Brinco	11050	$7	6⅞	6⅞	
CAE Ind	775	$8⅜	8¼	8½	
Calgary P	570	$25	25	25	− ⅛
Campeau	3925	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Can Cem L	81	$54¼	54¼	54¼	+ ¼
C Packrs	200	$19	19	19	+ ½
Can Perm	4500	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
C Arena	1500	$17½	17½	17½	
Cdn Brew	1830	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
C Im	2415	$26¼	25¾	26¼	+ ¼
C Javln	100	$10	10	10	
C Marconi	300	325	325	325	
CPI pr	1325	$26⅞	26¾	26¾	
CP Inve w	1055	335	335	335	+5
Cdn Salt	275	$17	17	17	+ ⅜
Cdn Tire A	150	$46⅛	46	46⅛	+ ⅜
Canron	250	$20	20	20	− ½
CPLtd	12415	$16¾	16½	16⅜	+ ⅛
CP A p	200	$11	11	11	− ⅜
Celanese	480	495	485	495	+10
Cent Dyn	5000	115	110	115	+15
Cfcn ltd	100	$13¾	13¾	13¾	− ¼
CHUM B	16000	$10½	10½	10½	+ ¼
Columbi p	500	$6	6	6	+ ⅛
Compro	100	415	415	415	+150
Cominco	635	$28⅞	28¾	28¾	− ¼
Con Bath	650	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ⅜
CBath Pr	100	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
C Text	800	480	480	480	+5
Cons Gas	3450	$18	18	18	+ ⅛
Con Glass	4000	$16⅞	16⅞	16⅞	− ⅛
Copind	14500	420	420	420	
Corpex	3055	$5½	5⅛	5½	+ ⅜
Crain RL	500	$14½	14½	14½	− ½
Cr Fonc	110	$73	73	73	− ¾
Crush Int	400	$20½	20⅜	20⅜	− ⅛
Distl Seag	1350	$37	36⅞	36⅞	− ⅛
D Bridge	418	$32¼	32¼	32¼	+ ⅛
D Coal pr	1925	$27	26	27	
Dofasco	865	$28¼	28	28¼	+ ¼
Dom Glass	200	$15⅛	15⅛	15⅛	
Dom Store	6053	$16⅜	16	16⅜	+ ⅜
D Textile	855	$31	30¾	31	+ ⅜
Domtar	1855	$14⅜	14¾	14¾	
Du Pont	200	$28½	28½	28½	
Fal Nck	110	$69¾	69¾	69¾	−1¼
Fin Coll	922	$25¼	25	25	− ¼
Francana	500	670	670	670	+70
Fraser	200	$13¼	13¼	13¼	
Genstar L	500	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Gngr Pr B	100	335	335	335	+5
GB Cl Spr	125	$30	30	30	−1
GL Paper	100	$14⅞	14⅞	14⅞	− ⅛
Grissol F	400	$10⅞	10¾	10¾	
Guar Trst	100	$12½	12½	12½	− ¼
Gulf Can	4635	$32¾	32	32⅛	− ⅜
Hollinger	100	$41½	41½	41½	+ ¼
Home A	800	$32	31½	32	+ ¾
Huds Bay	1000	$22⅛	22	22	− ⅜
H Bay Co	800	$17⅜	17⅜	17⅜	
HB Oil Gas	2300	$42	41¼	42	+1
Husky Oil	1090	$15	14¾	14¾	− ¼
IAC	2350	$19¾	19⅛	19⅜	− ⅛
In Acc wt	100	810	810	810	
Imp Oil	10176	$39¾	38¾	39⅜	+ ⅛
Imasco Ltd	125	$24¾	24¾	24¾	
Int Nickel	11243	$32¾	32⅜	32⅜	− ½
Int Util	900	$46	46	46	− ¼
Intpr Pipe	3695	$31⅜	31¼	31⅜	+ ⅜
Inv Grp 5 p	150	$21⅝	21⅝	21⅜	− ⅜
Ivaco	300	$19½	19½	19½	+ ½
Jamaica	1800	40	40	40	
Koffler	10500	$17	17	17	+ ⅜
Labatt	165	$28⅛	28	28	
Labatt pr	7200	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
Lacroix	500	450	450	450	
Laidlaw	350	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
La Veren	200	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Lob Co A	100	$7⅜	7⅜	7⅜	− ⅛
Lob Co B	100	$7¾	7¾	7¾	
Logistec C	100	$10	10	10	+ ¼
Maclarn	9150	$25	25	25	
MB Ltd	800	$25	24⅜	25	+ ⅛
Maritime	1366	$22¾	22¾	22¾	− ⅜
Mass Fer	1045	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Melchers	775	$8¼	8	8¼	+ ⅜
Mercanti	3650	$20⅞	20¾	20⅞	+ ⅜
Met Stores	165	$23¼	23¼	23¼	+3⅞
Micrsyst	171	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Molson A	2845	$27	26⅝	26¾	+ ¼
Molson B	240	$27	26¾	26¾	+ ¾
Moore	700	$46½	46¼	46½	− ¼
N Sea Pr	950	$8	8	8	+ ⅛
Nfld LP	337	$12⅜	12¼	12¼	
Nordair	125	$6¾	6¾	6¾	
Nor Ctl G	460	$12¾	12¾	12¾	
Nowsco	300	$7½	7½	7½	
Oshawa A	140	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Pac Pete	3075	$39	38	38	+ ¼
Pancan	100	$14⅜	14⅜	14⅜	− ⅜
Peopl St	220	$27½	27⅜	27½	+1
Pitts Eng	200	$18	18	18	
Placer	400	$41	40½	41	+1
Pow Corp	5085	$11¼	10⅞	11¼	+ ⅛
Prem Cb	500	$21½	21½	21½	+ ½
Price Com	3640	$8½	8¼	8½	+ ¼
Provigo	142	$8¼	8¼	8¼	− ⅛
Que Tel	567	$16	16	16	+ ½
Rapid D	25563	$28¼	26¾	27⅜	−1
Reed shaw	5000	$11⅜	11⅜	11⅜	
Reitman	50	$30⅜	30⅜	30⅜	+ ⅛
Rio Algom	2700	$21½	21	21½	+ ⅜
Rothman	1850	$23	22⅜	23	+ ½
Rothm B p	1050	$24	23⅞	24	+ ½
Royal Bank	2125	$30¾	30⅜	30⅜	− ⅛
Royal Trst	225	$37½	37½	37½	
Scot Lasal	1100	$7¼	7⅛	7¼	+ ¼
Scotts	100	$18⅜	18⅜	18⅜	− ⅛
Shell Can	1339	$46½	45½	45¾	− ¾
Simpsons	506	$27	26⅞	26⅞	+ ⅛
Simpsons S	159	$41	40¼	41	+1
Steel Can	6299	$34	33½	33⅞	− ⅛
Steinbg A	608	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
Sup Elec	3500	215	205	205	−15
Texaco	275	$48¼	48	48	
Thom Nes	625	$38½	38½	38½	+1
Tot Pet A	200	660	660	660	−10
Traders A	100	$16½	16½	16½	− ⅛
Tr Can PL	1550	$44¼	44	44	− ½
Tr C C pr	200	$56⅛	56	56⅛	+ ⅛
Trans Mt	500	$22¼	22¼	22¼	− ⅛
Trizec Crp	16200	$17¼	17	17¼	
Tr G C	216	$23½	23½	23½	− ¼
Ultrmar	475	$8	7⅞	7⅞	− ⅜
Un Carbid	400	$18½	18½	18½	− ½
Velcro	325	$18½	18½	18½	
Wajax	650	$9¼	9¼	9¼	
Wajax r	16346	30	22	30	+6
Waik GW	5300	$44	43¼	43¼	− ¾
Warn Her	2000	$7¾	7¾	7¾	− ¼
Webb Knp	1300	44	43	43	+3
Westcst	400	$28⅜	27⅞	28⅜	+ ⅜
Wcoat wt	100	970	970	970	+20
Weston	1600	$21⅜	21⅜	21⅜	− ⅜
Whonock	900	$14⅞	14⅞	14⅞	+14
Zellers	2000	$14¾	14½	14¾	
Zodiac	375	390	380	380	−20

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Amb Db	500	45	45	45	
Aquabl	1200	330	325	330	+5
Belg Stand	2560	$16½	16⅛	16½	
Berncam	8690	$13¼	12	13	+ ¾
Blue Bon	1000	290	285	290	+5
C Secur A	900	110	110	110	
Cantol	1100	410	410	410	−10
Cap Div	100	85	85	85	+11
Capital Dyn	1500	275	275	275	
Cap Dyn w	200	5	5	5	
Com Hold	1800	230	220	230	
Comodor	500	$16⅛	16	16⅛	
Crawfd Al	300	300	300	300	−20
Domco	420	$8	8	8	
Drum Die	500	10	10	10	
Inland Ch	400	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Nat Nursing	300	40	40	40	
Paco Cp	1900	260	255	255	−10
Prefac	800	180	175	175	−5
Proflex	3500	270	250	255	−20
Renold A	480	$15¾	15¾	15¾	− ¼
S Law D	300	81	81	81	+1
SCU	100	135	135	135	+10
SXL Div	400	$11¾	11½	11¾	
SMA Inc	200	100	100	100	
Sogena	100	$19½	19½	19½	+ ½
Spart Air	1500	54	50	54	+4
Unican Sec	1100	480	470	480	+10
Ut Fund	100	140	140	140	−10
U Fund a	300	150	150	150	−20
Val Mr A	800	225	225	225	
Whiterk Ind	6200	$5½	5¼	5¼	− ⅛
Mines et pétroles					
Abitib Asb	200	240	240	240	+5
Abit Cop	1000	17	17	17	+2
Acroll Ltd	4325	51	50	50	
AIS	3250	675	640	675	
Ajax Min	1000	26	26	26	−1
Albar	2425	33	33	33	+6
Ameran	4000	6	6	6	
Am Eagle	1300	123	122	122	−3
Amigo	1000	6½	6½	6½	
Amos	2500	11	11	11	
Arno	2000	9	9	9	
Atl Tung	8000	29	27	28	+1
Avilla	6000	55	51	53	−4
Basic Res	600	290	290	290	+15
Baker Tlc	2000	37	37	37	−1
Beltere	14000	33	31	32	+2
Bison Pet	100	700	700	700	−25
Burnt Hill	2500	17	16½	16½	−1½
Cabot	3700	105	101	104	
Cadillac Ex	2700	125	120	125	+5
Caliper	51800	44	41	43	−7
Candex	2000	12½	11	12½	+ ½
Canuc M	1000	30	30	30	+4
Capri	1000	30	30	30	
Caprive In	4500	16½	16½	16½	− ½
Cartier	500	10	10	10	−4½
Chib Cop	5000	24	24	24	
Con Quest	3000	31	31	31	+1
Cons Belk	10000	2	2	2	
C Daer	2000	10	10	10	+2½
Cons Imp	7000	12	12	12	+1
Con Prop	1000	12	12	12	
C McKin	1000	10	10	10	−1
Cop Man	23500	23	22	23	
Credo Min	6000	7	5	7	
Cresus	2000	7	7	7	
Dasson	2500	8	8	8	
Dauphin	1000	7	7	7	− ½
Dyn Mn	16200	42	42	42	
Emp Min	5500	14	13	14	+ ½
Expo Iron	21700	73	67	67	−4
Fairway	5300	220	155	160	−65
Fall Min	37300	178	174	178	+1
Fannex	929	40	40	40	−3
First Dren	500	17	17	17	
Flint Rk	2500	220	210	220	−5
Fort Relc	1000	42	42	42	−1
Gaspe Q	1000	50	50	50	+ ½
Goldex	4800	325	310	325	
Gold Hk	2000	23	22	22	− ½
G E Res	1000	14	14	14	+2
GL Nicki	10450	250	240	240	+1
Gr Coa00 5	660	+20			
Hanson	3000	17	17	17	
Kiena	1025	157	157	157	−3
Kontiki	10000	3	3	3	+ ½
Ladubor	1500	71	70	71	
Lederic	1000	49	49	49	+1
Lingside	3000	4	4	4	
Lynx CEx	3000	105	105	105	
Mdonld M	20000	24	18	24	+6
MacLan	1300	147	146	147	+1
Mrshl Bn	1000	32	32	32	−1
Menorah	1500	8	7½	8	+1½
Midepsa	54500	7	6	7	−1
Mija Mines	6000	12½	12½	12½	− ½
Min Ore	4000	4	4	4	
Mistango	1000	15	15	15	
Mt eagle	4500	80	76	80	
Mt Laur U	2500	97	95	97	
Mt Jamie	37500	21	20½	21	+ ½
M Pleas	5000	30	30	30	
Native M	2000	2	2	2	−3
N Insco	3000	25	24	25	+2
NA Rare	1000	20	20	20	
Norse	500	50	50	50	−5
Nouvelle	11500	6	5½	6	− ½
NQN Min	36000	38	34	34½	−3
Pac Ni M	4000	26	25	25	
Panaca	2000	34	34	34	
Paramag	1000	3	3	3	−1
Pat Silv	500	8	8	8	+ ½
Phoenix	350	890	880	890	+10
Pitt Gold	2000	5	5	5	
Probe Mn	23500	48	45	45	−3
Que Expl	7500	40	39	39	−1
Q Antim	1000	15	15	15	
Queenstn	10500	27	27	27	
Rawhide	1500	15	14	14	−1
RR Uran	1000	10	10	10	
Roy Agas	14782	460	48½	51	+3½
St Lucie	18750	164	156	160	−2
Scandia	2000	20	20	20	
Scimnx	7000	71	71	71	−1
Sil Shield	800	375	370	370	
Sil S w A	500	270	270	270	
Sil S w B	500	270	270	270	
Slocan	53000	159	150	157	+3
S Dufault	39500	13	12½	13	
Stand Gld	3500	20	18	20	+1
Sullivan	500	265	265	265	−25
Surluga	51000	23	21	23	
Tagami	5500	17	15	15	−3
Terrex	500	8½	8½	8½	
Transtere	31500	30	28	30	+1
Univl Mi	2000	26	25	25	−1
West Hill	5000	23	22	22	−1
Wilm Crk	41200	92	89	92	+3
Wrightbr	2500	40	30	40	+15

Voir autres Carrières et Professions, en pages 19 et 20

CEGEP DE LÉVIS-LAUZON

Offre d'emploi

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

FONCTION:
Sous l'autorité du directeur général, il a la responsabilité des services de l'enseignement. Il est, notamment, responsable de:
a) l'enseignement et des programmes
b) l'animation et la coordination pédagogiques
c) la planification et la recherche
d) l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques

QUALIFICATIONS:
1- Qualités humaines essentielles à toute oeuvre éducative et sociale
2- Expérience administrative et pédagogique pertinente
3- Diplôme universitaire ou formation équivalente.

TRAITEMENT:
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir "curriculum vitae" complet sous double enveloppe, par courrier recommandé et libellé "personnel et confidentiel" avant 17.00 hres le 27 juin 1972, au:

Jury de promotion du CEGEP de Lévis-Lauzon
a/s Secrétaire général
70 rue Philippe-Boucher Lauzon, Qué.

ASSURANCE

INSTRUCTEUR DES AGENCES

Fonction :
Responsable auprès du directeur des agences pour la direction, la coordination et le contrôle des activités de formation de l'équipe de vente.

Qualifications :
C.I.U. de préférence, le candidat doit être diplômé L.U.A.T.C., et avoir une expérience pertinente.

Salaire :
À discuter en temps opportun.

S.V.P. écrire en joignant un bref curriculum vitae à :

Jean-Claude Lagacé,
Directeur du Personnel,
Assurances U.C.C. Compagnie Mutuelle,
1259 rue Berri,
Montréal 132.

Note : Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

les indices

MONTREAL

	65 Industr.	13 Serv.publ.	7 Banques	8 Papiers	85 Comb.
Changement	+0.58	+0.74	+0.06	+0.66	+0.25
Clôture	219.60	164.86	247.59	87.80	212.29
Sem. dern.	216.09	161.24	245.71	84.72	208.90
Mois dern.	210.21	162.45	267.24	90.13	207.11
1971 haut	189.45	161.53	236.06

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Industrielles

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	14929	$9⅛	9	9	
Abitbi 7⅓p	50	$50	50	50	
Acklands	450	$9⅜	9⅜	9⅜	
Acklnd 2p	300	$12½	12	12½	+ ½
Acres Ltd	2235	$15	14⅜	14⅜	— ⅜
Acres A pr	1488	$44½	44¼	44½	
Acres wt	1190	390	385	390	— 5
Agra Ind	1620	$14	13¾	13¾	— ¼
Ahed M	500	$7	7	7	
Alta Gas A	598	$58½	58½	58½	
Alta Gas p	35	$72½	72½	72½	+ 1
Alta Nat	340	$21¼	21	21	+ ¼
Alcan	3975	$20	19¾	20	+ ⅛
Alcan pr	849	$25¾	25½	25½	
Algo Cent	200	$10⅛	10⅛	10⅛	
Algoma St	3326	$14	13¾	13¾	— ⅛
Algon	800	$5½	5½	5½	+ ¼
Allarco Dv	2700	$6	6	6	+ ¼
Alliance B	1110	$5½	5⅜	5⅜	— ¼
Almin 2p	100	$34¾	34¾	34¾	
Ang CT 4½	z10	$29¾	29¾	29¾	
Anthes C p	z10	$75	75	75	
Aquitaine	7661	$25½	25¼	25½	+ ¼
Args 260 p	100	$36	36	36	+ 1
Argus C pr	717	$12½	12½	12½	
Asbestos	6780	$22	22	22	— ⅛
Atco Ind	340	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Atl Sugar	755	$6¼	6¼	6¼	
Atl Sug A	250	$15¼	15⅛	15¼	— ¼
Auto El	100	$7¾	7¾	7¾	
Auto Hard	490	$10½	10⅜	10⅜	— ¼
Bank Mtl	7559	$20½	20⅛	20½	+ ¼
Bank N S	2491	$35⅜	35½	35½	
B Cdn Nat	200	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
Bartaco	200	370	365	365	
Beavr Eng	200	$7⅞	7⅞	7⅞	
Becker B p	200	$11¼	11¼	11¼	+ ½
Belding L	300	$11	11	11	+ ½
Bell Can	12800	$43⅜	43¼	43⅜	+ ⅛
Bell A pr	303	$50½	50⅜	50⅜	+ ⅜
Bell B pr	550	52	51⅞	52	+ ¼
Biltmore	700	400	390	390	+30
Biltmore A	700	400	400	400	+15
Biltmore B	1425	400	395	400	+25
Black P	8150	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Block B	16080	355	345	345	
Bombrdier	500	$8	8	8	+ ⅛
Bovis Cor	500	180	175	175	— 5
Bow Valy	2225	$32½	32½	32½	+ ¼
Bowes	100	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅜
BP Can	6175	$16	15⅝	15⅞	+ ¼
Bramalea	7960	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Bramal w	1130	380	380	380	—20
Brscn	14682	$23¼	22¾	23¼	+ ½
Brdg Tank	100	485	485	485	
Brinco	21412	$7	6⅞	6⅞	
BC Forest	780	22	21¾	22	+ ¼
BC Frest p	100	$41½	41½	41½	— ¼
BC Sugar	225	$21	21	21	— ¼
BC Phone	312	$60¼	59½	59½	— 1
BCPh 4¾ p	z5	$66	66	66	
BCPh 1956	z5	$63½	63½	63½	
BCPh 5.15	z20	$70½	70½	70½	
BCPh 6.80	500	$25	25	25	
Bruck A	z7	$15	15	15	
Budd Auto	150	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Budd A w	1015	675	670	675	+ 5
Burns Fds	200	$15¼	15⅛	15¼	
Cad Dev	300	$9⅞	9¾	9¾	
CAE Ind	1675	$8½	8¼	8¼	— ¼
Calgary P	1555	$25¼	25	25¼	
Calgy 540 p	25	$95	95	95	— ⅛
Calvrt Dle	2000	155	155	155	+ 5
Cambridg	3050	$17	17	17	— 1
Campeau	9482	$6¾	6½	6⅝	+ ⅛
CD Sugar	z20	$26⅞	26⅞	26⅞	
Can Cem L	349	$54½	54	54	— ⅛
C Cem L p	z4	$19	19	19	
Can Malt	763	$29	29	29	
Can Malt p	234	88	88	88	
C Packrs	625	$19⅜	19¼	19¼	+ ⅜
Can Perm	1301	$17¾	17½	17¾	+ ⅛
CSL pr	100	$5	5	5	— ⅛
Cdn Brew	2700	$7⅞	7¾	7¾	
C Brew Ap	300	$31	30¾	30¾	+ ¼
C Brew Bp	205	$36½	36½	36½	
C Cablesy	2300	$19½	19½	19½	— ¼
C Cable w	1320	475	450	450	—15
C Curtis	500	86	86	86	+ 1
Cdn Equty	z10	$11⅞	11⅞	11⅞	
CGE pr	958	$30¼	30⅛	30⅛	— ⅛
C Goldfie	610	$5	480	5	+15
C Hydr	1710	$13	12¾	13	
C Imp Bank	5540	$26⅛	25½	26⅛	+ ⅜
CGOL	19103	$10½	10	10½	+ ⅛
CIL	1600	$17	17	17	
C Interurb	z25	205	205	205	
C Intrurb p	225	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
C Manoir	600	395	385	385	—10
C Marconi	1900	330	325	330	+10
C Occdental	400	$9⅝	9⅜	9⅜	+ ¼
CP Inve pr	1195	$26⅞	26¾	26¾	
CP Inve w	6600	335	325	335	+ 5
CP Ltd	22669	$16¾	16½	16⅝	+ ⅛
CPL A p	773	$11⅛	10⅞	10⅞	— ⅜
CPL $3. pr	z73	$9	9	9	
Cdn Tire	1650	$49	48½	49	+ ⅛
Cdn Tire A	1969	$46⅜	45½	46	
C Util 5 pr	100	$69½	69½	69½	+ 1
CUtil 6 pr	425	$83¼	82½	82½	
C Vickers	150	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Cdn Wall	25	$115	115	115	—8¾
Capit Div	1000	62	60	62	— 1
Cara	1600	$7¼	7	7	— ⅛
Carrier JD	100	$7¾	7¾	7¾	
Cassidy L	1325	$5	5	5	
CC Yachts	300	425	425	425	— 5
CDP Com	620	210	200	210	— 5
Celanese	3410	495	485	485	
Celan 175 p	z50	$20½	20½	20½	
CFCN	2275	$14	13¾	13⅞	— ⅛
Chrysler	805	$29½	29	29	— ¼
CHUM	500	$8⅝	8⅜	8⅝	+ ⅜
CHUM B	3090	$10¾	10½	10¾	+ ½
City Sav T	1800	$11¼	11¼	11¼	
Cockfield	300	$5⅜	5¼	5⅜	
Columbia	1025	210	210	210	+ 5
Columbi p	1000	$6	5¾	6	+ ¼
Cominco	2777	$29	28⅞	29	+ ⅛
C Holiday I	1385	$12⅜	12¼	12¼	
Compro	225	420	420	420	
Computel	750	$8¾	8½	8½	
Conduits	600	360	360	360	—20
Conn Chm	400	$8	7⅞	8	
Con Bath	635	$10⅞	10⅝	10⅝	
Con Bath p	150	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
C Bldg	10840	250	235	250	+15
Con Textle	200	485	480	480	— 5
Con Distrb	1140	$41	40⅝	40¾	+ ¼
Cons Gas	9417	$18	17⅞	17⅞	
Con Glass	100	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Control F	600	260	260	260	— 5
Cooper C	350	$16⅝	16¼	16⅜	— ⅛
Corby vt	200	$23¾	23½	23½	
Corby B	150	$23¾	23¾	23¾	
Cornat Ind	900	220	220	220	
Cosms	100	125	125	125	
Costain R	135	$9½	9½	9½	+ ⅛
Costin R w	150	370	370	370	+15
Crain R L	100	$14½	14½	14½	— ⅜
Crestbrk	200	385	385	385	+10
Crwn Life	25	$45	45	45	+ ⅛
Crow Nest	48	$28¼	28¼	28¼	— ¾
Crush Intl	3113	$20½	20⅛	20⅜	— ⅛
Cygnus A	1230	$5¼	5¼	5¼	
Cygnus B	990	$5⅝	5⅜	5⅜	
Dawson D	610	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Debhld B p	175	$81½	81½	81½	+ ½
Delta Ben	4700	$6⅞	6⅜	6½	+ ⅛
Distl Seag	4760	$37⅜	36½	36½	— ¾
Doman I	1270	$14½	14¼	14¼	— ¼
Dome Pete	3785	$42¼	41¼	42	— ¼
D Bridge	2850	$32¼	32	32¼	+ ¼
D Citrus	500	$11⅛	11	11	
D Coal pr	1175	$27	26½	27	
Dofasco	3903	$28⅜	28	28¼	+ ¼
Dom Glass	100	$15½	15½	15½	+ ⅜
D Strs	24756	$16½	16	16½	+ ½
Domtar	1444	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
D Textie	4103	$31	30¾	31	+ ¼
Donlee M	750	$6	5⅞	5⅞	— ¼
Douglas L	z50	275	275	275	
Dover Ind	z25	$18	18	18	
DRG Ltd	100	$9	9	9	
Du Pont	1250	$28½	28½	28½	
Dustbane	1200	$6¾	6½	6½	
Dylex Div	545	$15	15	15	+ ⅜
Dylex D A	1239	$15	14¾	14¾	— ⅛
Econ Inv p	400	$32½	32½	32½	
Eddy Mtch	z13	$11¾	11¾	11¾	
E-L Fin	1100	$9	9	9	
E-L Fin w	100	335	335	335	—10
Electro ltd	3195	$15½	15⅜	15⅜	
Emco	500	$6½	6½	6½	+ ⅛
Erie D	275	$9¼	9	9¼	+ ¼
Erie D A	525	$9	8¾	8¾	— ¼
Falcon	2118	$70	67½	67½	—2½
Fed Diver	400	120	120	120	
Fed Grain	3675	$9¼	9⅛	9⅛	
Fields S	200	$18¾	18⅜	18¾	
Finning T	175	$18½	18½	18½	— ½
Fleet Mfg	2400	160	155	160	
Foodex S	3555	$19¾	19⅜	19⅝	
Ford Cnda	150	$92½	92½	92½	+ ¼
F Seasons	1300	$8⅜	8½	8½	+ ¼
Fraser	100	$13¼	13¼	13¼	
Gaz Metr	z20	$5	5	5	
Gaz 5.40 p	z5	$70	70	70	
Gaz M 63w	100	70	70	70	— 5
Gdn Mang	2555	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ½
Gen Distrb	1900	$27⅞	27½	27½	— ¼
GMC	137	$75	75	75	— 1
Genstar L	670	$15½	15¼	15¼	— ⅛
Gerin 1st p	200	$9¼	9¼	9¼	
Gesco Dis	100	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
G Mobile	12075	$9¾	8¾	9¾	+ 1
Glengair	800	160	160	160	— 5
Gleng B p	100	335	335	335	— 5
Gleng A w	1800	57	57	57	+ 1
Gold Crest	200	$7⅜	7½	7½	— ¼
Goodyer	305	$240	240	240	
Goodyear p	27	$36½	36½	36½	
G Mckay A	z40	$7¼	7¼	7¼	
Graft G	221	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅛
Greb I B	350	$8¼	8	8¼	+ ¼
GL Paper	460	$14⅞	14⅜	14¾	— ⅛
GL Pap w	z35	265	265	265	
GL Power	250	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
GN Capital	900	$9¾	9⅜	9¾	+ ⅛
GNGas A p	100	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Gt W Life	365	$66½	66	66	
Gt West S	9360	$8⅞	8½	8½	— ⅛
Greyhnd	235	$19½	19½	19½	
GSW Cl A	100	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
GSW Cl B	100	$15¼	15¼	15¼	
Guar T	10700	$13	12	12	— ¾
Gulf C	17553	$32¾	31⅞	32	
H Group	625	$14	13⅞	13⅞	
Ham Tr	800	$14½	14	14	
Ham Tr pr	50	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅜
Hardee	1500	130	125	125	—10
Hard Carp	200	$23	23	23	— ⅜
Hard Crp A	200	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Harlequin	400	$8⅝	8⅛	8⅝	
Harris J S	1325	385	380	380	— 5
Harveys F	500	105	105	105	— 5
Hawker S	3400	385	375	375	
Hawker pr	140	$64	63¼	63¼	—1¾
Hays Dna	1709	$20¼	20	20	— ⅛
Hedway C	100	420	420	420	
Home A	3045	$32	31½	32	+ ¾
Horne Pit	600	310	305	305	
H Bramor	625	$8	7⅝	7⅝	— ¼
Hoden DH	526	$5½	5½	5½	
H Bay Co	5325	$17½	17¼	17⅜	
HB Oil Gas	4650	$42	41	42	+ ⅞
HB Oil G pr	700	$50	48½	50	+1½
Hughs-O B	525	$10	10	10	
H D C L pr	z50	$15¼	15	15¼	
Huron Eri	225	$29	28¾	29	
Husky Oil	6020	$15	14¾	15	
Husky A pr	25	$42½	42½	42½	— ⅛
Husky B pr	50	$43	42¾	43	
Husky D w	z23	420	420	420	
Husky E w	1710	550	535	535	— 5
IAC	4100	$19⅞	19⅝	19¾	
IAC w	1900	825	810	825	+15
Imasco	1170	$24¾	24½	24¾	
Imp Gen	1000	495	495	495	+25
Imp Life	410	$99	98	98	— 1
Imp O	30730	$39¾	38¾	39⅜	+ ⅛
Inc Dis w	500	69	62	62	
Indal Can	200	$12½	12½	12½	+ ⅜
Indusmin	z50	$12⅜	12⅜	12⅜	
Inland Gas	3250	$16½	16¼	16⅜	— ¼
Inter-City	z30	$8⅜	8⅜	8⅜	
Intrmetco	200	270	270	270	+10
IBM	82	$385	385	385	— 4
I Nickel	18544	$32¾	32⅜	32⅜	—, ½
Int Util	1575	$46	45¾	45¾	— ⅛
Int Div	400	450	445	450	+10
Intpr Pipe	7764	$31½	31⅛	31½	+ ¼
Int Pipe w	2525	$14½	14½	14½	+ ¼
Intpr Steel	8433	$12⅞	12¼	12⅞	+ ⅜
Intpr Stl pr	225	$36½	36	36½	—1⅜
Inv Grp A	885	$9⅛	9	9	
Inv Grp 5 p	450	$21⅞	21⅝	21⅞	+ ⅜
Irwin Toy	275	$24	24	24	
Island Tel	z42	$10	10	10	
ITL Ind	200	455	455	455	— 5
Ivaco Ind	200	$19¼	19	19¼	+ ¼
IWC Ind	4600	255	240	245	—10
Kaiser Re	3900	335	330	330	—15
Kaps Tr	28181	$11¾	11½	11⅝	+ ¼
Keeprite P	1600	$18¼	18	18¼	+ ¼
Kelly D A	z30	$7⅛	7⅛	7⅛	
Kelsey H	3025	$10½	9⅞	10½	+ 1
Kenting	5200	$13¼	12½	13¼	+ ¾
Koffler	600	$17	17	17	
Koffler w	3600	755	750	755	+15
Labatt	1550	$28⅛	28	28	— ⅛
Labatt pr	1350	$28¼	28	28⅛	+ ⅛
Lacroix I	500	450	450	450	
Laidlaw M	3500	$11⅜	11	11⅜	+ ¼
Lailaw A p	250	$33¼	33	33	
LOnt Cem	3750	350	345	350	
Laura Sec	150	$11⅝	11⅝	11⅝	— ⅜
Lau Fin	1700	$13½	13¼	13½	
Lau Fn 140	225	$19	19	19	
Lau F 2.00	25	$26	26	26	
Leigh Inst	5050	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
Leons Frn	4550	$13	12¾	13	
Levy A pr	500	$7¼	7	7	
Livingsto	1210	$9⅛	8½	9⅛	+ ½
Living w	2901	525	510	525	+25
Lob Co A	3192	$7¾	7¾	7¾	
Lob Co B	1420	$7¾	7¾	7¾	
Lob Co pr	235	$32	31¾	32	
Lob G A pr	300	$21	20⅞	21	+ ⅜
Lob G B pr	910	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Loeb M	2000	460	445	455	+ 5
Logistec C	300	$10⅛	10	10⅛	+ ⅜
Maclarn A	230	$20½	20½	20½	+ ¼
Maclarn B	1200	$25	25	25	+ ½
Mclan H A	850	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
MH Cable	1375	$16⅛	16	16⅛	+ ½
MB Ltd	1966	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
Magna El	300	$7½	7½	7½	— ⅛
Magnason	3975	$14⅞	14	14	— ¾
Magnetcs	1400	135	135	135	
Major H D	710	230	230	230	
M Lf Gard	150	$26	26	26	
M Lf Mills	226	$15	14¾	15	+ ¼
Maritime	260	$22¾	22¾	22¾	— ⅜
Markboro	2110	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Markbro w	2200	60	60	60	
Mass-Fer	3807	$14⅝	14⅜	14⅜	+ ⅛
Mc Gra	26100	$9⅝	9⅜	9½	— ⅜
McLaghln	900	$17	16¾	17	+ ¼
McLagn w	200	935	925	925	—10
MEPC	800	$8⅜	8⅜	8½	— ⅛
MEPC w	3500	300	295	300	+ 5
Melchers	z75	$7⅞	7⅞	7⅞	
Mercantil	3020	$20⅜	20¾	20⅞	+ ⅛
Met Stores	2375	$23½	23¼	23½	+ ¼
Microsyst	239	$7¼	7¼	7¼	
Micrsys w	100	260	260	260	—20
MLW Wor	400	$15¼	15¼	15¼	
Mols A	11785	$26⅞	26⅜	26⅜	+ ⅛
Molson B	845	$27	26¾	26¾	+ ½
Monenco	175	$7½	7½	7½	
Moore	2843	$46½	46¼	46½	— ¼
MTS I	15000	120	110	115	
Murphy	1635	$17½	17¼	17½	+ ¼
Murit P	34900	$7⅝	6⅞	7½	— ⅛
Nabrs Dlg	100	$12	12	12	
NaChrs I	1910	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
N Nuring H	1100	200	200	200	
Nat Sea	100	$8	8	8	
Nat Trust	265	$34½	34⅛	34⅝	
Neonex	3850	$5⅜	5¼	5¼	
NB Tel	z59	$13¾	13⅜	13¾	
N Provid D	2900	40	38	38	+ 4
Noranda	9223	$39	37¾	37¾	—1¼
Nordair L	625	$6⅞	6¾	6¾	
Nor Ctl G	4500	$12⅞	12½	12¾	— ⅛
Nor Ctl 65p	50	$37	37	37	— 2
Nor Ctl B p	1345	$26	25½	25½	— ⅜
Nor Ctl w	1675	575	550	550	—15
Nor Tar Ch	300	335	335	335	— 5
NW Util p	105	$56½	56½	56½	
NS Savngs	100	$18	18	18	— ¼
Nowsco W	200	$7½	7½	7½	— ⅛
NSI Mark	8400	$11½	10⅞	11	— ½
NuWest D	575	$10¼	10	10	
NWL Fin	3070	315	310	310	—10
Ocdentl Pt	1200	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Oceanus I	412	320	315	320	+10
Oil Patch	100	295	295	295	+15
Okanagan	900	$12	11⅞	11⅞	
Ontario Tr	300	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Orlando R	300	$8¼	8¼	8¼	
OSF Ind	14740	$8	7¾	7⅞	+ ⅛
Oshawa A	2270	$12⅜	12¼	12¼	
Pac Pete	8670	$39	38	38¼	
Pac WA A p	125	$47⅜	47¾	47⅞	+2⅜
PanCan I	4000	275	275	275	+ 5
Peel Elder	z10	$18	18	18	
Pembin A	900	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Pembin B	100	$6¾	6¾	6¾	
Pemb C p	z20	$47½	47½	47½	
Pemb D p	35	$25	25	25	
Penningtn	100	$16	16	16	— ¾
PC Jwl A	875	$17⅜	17⅜	17⅜	
P Dept S	770	$27½	26⅝	27½	+ 1
Phillips Cb	1850	$11¾	11¾	11¾	
Pitts Eng	6080	$18	18	18	— ¼
Pow Cp	10115	$11¼	10⅞	11⅛	
Pow Crp pr	100	$30½	30½	30½	
Pow C 5 pr	1425	$11⅞	11½	11½	— ⅜
Pre Cable	3110	$21½	21⅜	21½	+ ⅛
Price Com	3629	$8½	8¼	8½	+ ¼
Provigo	100	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Prov B Can	100	$18	18	18	+ ½
Q Brdcast	1000	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Quinte C	400	235	230	230	—15
Quinte A	1000	230	225	225	—15
Rank Org	2450	$23¾	23⅝	23⅝	— ⅛
Readers D	2680	$17½	17¼	17½	
Realty C A	100	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Realty C w	200	360	360	360	+10
Reed Osir	2335	$11⅜	11⅛	11⅜	
Reichhold	1225	$18¼	17¾	17¾	— ¼
Reich wt	450	$11	10½	10⅞	+ ⅜
Reitman A	81	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ⅛
Revelstk	100	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Revelstk p	350	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ½
Reynold p	z10	$58¼	58¼	58¼	
Rileys D	3800	255	245	245	— 5
R Little	62	$69	69	69	
Ronald Fd	700	$19¼	19⅛	19⅛	— ⅛
Rothman	1707	$23¼	22⅝	23	+ ½
Rothmn w	3025	670	650	660	
Rothm 2p	7175	$24	23½	24	+ ½
Royal Bnk	4408	$30⅝	30⅛	30⅜	— ⅜
Royal Trst	200	$37¾	37¾	37¾	+ ⅛
Russel A	6001	$16⅛	15½	15¾	+ ¼
Russl H p	4550	$31⅞	30½	31⅞	+ ⅞
St Maurice	2400	96	93	96	+ 1
Sandwell	1200	425	410	425	+30
Sayvette	2975	$6⅛	5⅞	6	
Schneid	100	$12½	12½	12½	+ ⅛
Schneid b p	1825	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Scintrex	2000	280	260	275	+ 5
Scot York	3900	$16½	16¼	16¼	— ¼
Scot Lasal	1975	$7¼	7	7¼	+ ¼
Scot Mis pr	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅜
Scot Paper	z50	$24	24	24	
Scotts	z100	$18⅛	18⅛	18⅛	
Seaway pr	105	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Seco Cem	1350	$10¼	10¼	10¼	
Secur Cap	300	465	465	465	
Selkirk A	425	$23½	22⅜	23¼	+1¼
Shaw LE A	300	$6¾	6⅜	6⅜	— ½
Shaw Pipe	375	$14	13⅞	13⅞	
Shell Inv p	280	$46	45¼	45¼	—1¼
Shell Inv w	352	$26¼	25½	25½	— ⅞
Shell A	2395	$46⅜	45½	45¾	— ¾
Shepherd	400	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
Shully's	z75	470	470	470	
Sifton Pro	510	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Silknit pr	75	$40	40	40	— ⅛
Silverwd A	1350	$13½	13¼	13¼	+ ⅛
Simps	14132	$27¼	26⅞	27	+ ⅜
Simpson S	810	$40½	40	40½	+ ⅜
Sklar M	1650	$6⅞	6⅞	6⅞	
Skyline H	1600	$13	12⅞	13	
Slater Stl	1140	$12⅜	12⅛	12⅜	
Slat W Can	900	$20¾	20½	20¾	+ ¼
Soby Stor	z20	$6¼	6¼	6¼	
Southam	2810	$24	23¾	24	+ ½
St Brodcst	200	$15½	15½	15½	— ¼
St Paving	633	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Steico	5388	$34	33½	34	
Steetley I	z50	$12	12	12	
Steinbg A	1760	$26¼	26¼	26¼	
Steintron	700	475	460	460	—15
Stuart Hs	2450	410	390	400	+10
Stuart H pr	z25	$7	7	7	
Surpass C	z20	105	105	105	
Tamblyn	100	$28	28	28	
Teledyne	150	450	450	450	—30
Texaco	774	$48½	48	48	—1¼
Texas G	12525	$17¼	17	17	— ⅛
Thom Nes	875	$38½	38½	38½	+ ⅜
T.M.P. Inv	500	275	260	275	+25
Tormt I	11100	210	200	200	— 5
Tor Dm Bk	3030	$30	29½	29½	— ½
Tor Star B	400	$45⅝	45⅝	45⅝	— ⅜
Traders A	2800	$16⅜	16¼	16¼	— ¼
Traders 5 p	50	$26	26	26	
Trader A p	100	$20¼	20¼	20¼	
Trader B p	60	$28⅛	28⅛	28⅛	— ½
Trader 65 w	z50	260	260	260	
Trader 66 w	120	550	550	550	
Trader 69 w	150	640	640	640	— 5
Trnsir	10112	440	425	425	
Trnsair w	5268	215	205	210	+ 5
Tr C Glass	z25	$9½	9½	9½	
Tr Can PL	5238	$44¼	44	44	— ¼
Tr Can Pl p	300	$41	41	41	+ ¼
Tr Can A pr	45	$81¼	81¼	81¼	— ¾
Tr Can C pr	2120	$56¼	55¾	56⅛	+ ¼
Tr Can P w	375	$13⅜	13	13⅜	+ ⅜
Transglob	z20	125	125	125

BOURSE DE TORONTO

Suite de la page 22

C Jamiesn	3200	134	125	134	− 1
C Lencour	4000	7	6½	7	+ ½
C Malart	2100	20	20	20	
C Merrill	260	620	620	620	+20
Cassiar	470	$17½	17⅛	17½	+ ½
Cent Pat	z50	147	147	147	
Chmly	27300	253	240	252	+12
Chestrvile	2000	13½	13½	13½	
Chimo	800	115	115	115	
Coch Will	1000	52	52	52	+ 3
Coin Lake	2000	15	15	15	+ 1
Coldstm	1100	225	225	225	
Columb M	1000	58	58	58	− 2
Comb Met	3000	14	13	14	− 1
Coniagas	500	47	47	47	+ 1
C Callinan	2000	6	5½	5½	− ½
Con Fardy	1500	65	62	65	+ 3
C Durm	10000	60	59	60	+ 1
C Marben	2800	143	142	142	− 3
C Morisn	700	166	164	166	− 4
Con Nichol	1500	6½	6½	6½	+ ½
C Rambler	2600	158	151	158	− 2
Conwest	200	720	720	720	
Coprcorp	500	12½	12½	12½	+ ½
Cop Fields	800	135	135	135	+ 3
Coulee	5000	13	13	13	− 1
Cstland	500	11	11	11	
D'Aragon	3700	23	23	23	
D'Eldona	3500	45	44	44	− 1
Denison	1560	$32¼	32	32	
Dicknsn	2000	161	160	161	− 1
Discovry	z60	89	89	89	
D Explor	200	100	100	100	+ 3
Dunrale	2200	31	31	31	
Dynasty	5750	$10¼	10	10¼	
East Mal	4400	205	200	200	− 5
East Sull	2010	270	265	270	+ 5
Falcon C	2075	$12¼	12	12¼	
Fort Reinc	5300	44	42	42	− 3
Frobex	2000	27	27	27	+1½
Gnt Masct	3850	505	500	500	− 5
Giant Yk	z15	845	845	845	
Gibraltar	3025	920	900	900	−20
Goldray	5000	51	51	51	− 1
Grandroy	8500	7	7	7	
Granduc	1700	380	375	375	
Granisle	1600	880	880	880	−10
Headway	3000	6	5½	5½	− ½
Highmont	500	215	210	215	+15
Hollinger	524	$42	41½	42	+ ¼
Huds Bay	1350	$22⅜	22	22⅛	− ⅜
Hydra Ex	z10	20	20	20	
Int Bibis T	6500	16	15	15	− 1
Int Mogul	923	$10	975	975	−10
Int Obaska	4500	32	32	32	
Iso	300	200	196	196	− 4
Joliet	2100	33	30	30	− ½
Jonsmith	8500	14	13	13	− ½
Jorex Ltd	5250	168	159	163	− 4
Jorex r	93400	20½	17	20	− 2
Joutel	2000	55	55	55	+ 1
Kam Kotia	630	49	49	49	+ 2
Kerr Add	1049	$10¼	10	10	
K Anacon	z75	21	21	21	
Kirk Min	z90	2	2	2	
Lacanex	1200	60	60	60	− 1
Lacanex w	100	19	19	19	− 9
L Shore	260	340	340	340	−20
Langis	6000	7	7	7	− ½
Liberian	z55	$11⅛	11⅛	11⅛	
LL Lac	644	216	216	216	− 4
Lost River	8500	525	505	525	+15
Lytton M	2880	220	211	211	− 9
Madeline	2400	385	380	385	+ 5
Madsen	3500	63	62	63	
Malartic	1600	70	70	70	
Mattgmi	200	$33	32¾	32¾	− ⅛
Mc Adam	500	53	53	53	+ 1
Mc Intyre	1100	$66	65½	66	+1¾
Mentor	7700	125	123	125	− 1
Midrim	500	16½	16½	16½	− ½
Moneta P	2000	76	76	76	− 4
Mt Wright	2000	22	21	21	
Multi-Mi	3000	47	47	47	
Mymar M	500	24	24	24	+ 2
NBU Mine	1900	285	280	285	+ 5
New Ath	1000	18	18	18	+ 2
N Cal	11000	30	28	30	+ 1
Newconx	1000	560	550	550	−15
N Dimens	6900	50	49	49½	+2½
N Goldvue	5000	8½	8	8½	
N Kelore	1000	3	3	3	
Nlund	64000	43½	37	43	+6½
N Que Ragl	800	600	580	600	+20
N Senator	9000	9	9	9	
Nick Rim	4500	11½	11½	11½	
Noble M	z200	86	83	83	
Nor Acme	2500	21	20	21	
Norlex	17000	33½	31	33½	+ 3
N Canada	500	50	50	50	+ 1
Northgat	2213	580	580	580	+ 5
N Rock	1730	219	210	219	
Orchan	750	415	415	415	− 5
Osisk	10500	29	28	28	
P Asbestos	5125	161	155	155	− 6
Pac Coper	100	235	235	235	
Pamour	1000	300	300	300	
Pan Centr	1383	365	360	365	−10
Patino N V	323	$34¾	33½	34¾	+ ¼
Pick Crow	z315	20	20	20	
Pine Point	580	$31⅜	31⅛	31⅛	− ⅜
Placer	2110	$41½	41	41	+ 1
Prado Exp	700	175	175	175	+ 5
Preston	1985	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
Pure Silv	1700	210	210	210	
Que Man	500	11½	11½	11½	
Q Sturg	27250	43	39	42	+ 4
Radiore	1500	30	30	30	+ 1
Rayrock	1400	114	114	114	+ 1
Redstone	3000	45	43	43	− 6
Reeves	500	60	60	60	+10
Rio Algom	5524	$21½	21	21½	+ ½
Roman	1004	800	790	790	−10
Ryanr	11000	8½	8½	8½	
St Fabien	2700	11	10	10	
Satellite	500	7	7	7	+ 1
Sherritt	3811	$15⅛	14¾	15	
Sigma	100	750	750	750	−100
Sil Miller	1522	5	5	5	− 1
Silvmq	4000	18½	17½	17½	− 1
Stanrck	500	46	46	46	− 3
Steep R	2076	195	192	195	− 2
Sud Cont	8000	33	32	33	
Sullivan	1090	270	265	270	+ 5
Sun Ex	28000	23	20½	22	+1½
Tara	6125	$19	18¾	18¾	− ⅛
Teck Cor A	1260	545	540	540	− 5
Teck Cor B	1140	480	480	480	
Texmt	10000	54	53	54	+ 1
Texore	5000	18½	18	18½	+ ½
Tex-Sol	6000	38	36½	38	+ 1
Tribag	z200	54	54	54	
Tundra	1125	24	24	24	− 3
U Asbesto	5700	450	440	445	+ 5
U Sisco	45191	169	135	163	+32
Upp Can	5700	236	230	236	+11
West Mine	1100	335	330	335	+10
Westfield	5300	134	131	131	− 1
Wstfield w	250	50	50	50	− 7
Whithorse	840	235	233	235	+ 2
Willroy	2220	124	120	124	
Wr Harg	550	120	120	120	− 5
Yk Bear	2200	445	440	445	
Yukon C	200	140	140	140	+ 5
Zenmc	11000	17	16	16	
Pétrole et gaz					
Alminex	z20	525	525	525	
Am Leduc	500	7	7	7	− ½
A Quasar P	200	830	830	830	−20
Asamera	1900	$17⅞	17¾	17¾	
Ashland C	2445	$11¾	11⅝	11⅝	+ ⅛
Ashland pr	z50	$29	29	29	
BP OG	34242	530	510	530	+20
Bracell P	500	230	230	230	− 5
Braisa	100	325	325	325	
C Geother	2201	104	100	100	− 4
CNor W	13400	280	270	280	+10
CS Pete	2490	690	680	685	+10
CS Pete w	1770	410	390	410	+25
C Bonza	24375	100	98	100	+ 2
C Ex Gas	3550	360	355	355	− 5
C Homestd	8275	820	800	810	
CLI Pete	z381	47	47	47	
C Reserve	1200	450	440	450	
Cdn Sup O	7099	$46½	45	46¼	+1¼
Candel Oil	z12	$11⅛	11⅛	11⅛	
Charter Oi	200	450	450	450	
Chieftn	10700	890	850	880	+30
Davoil	1000	24	24	24	+ 2
Decca R	1500	320	320	320	+ 5
Francana	4170	680	670	680	+20
Gr Plains	235	$30½	30½	30½	+ ⅛
Gt COilsds	5250	690	630	690	+75
Huston	20108	260	250	258	+12
Hustn w	20700	60	50	60	+15
Inter Tech	2600	111	108	111	+ 1
Lochiel	2500	150	147	150	
Midcon	1000	57	57	57	+ 2
Mineral R	1575	33	32	32	− 2
Nat Pete	3200	162	158	161	+ 1
NC Oils	3540	525	505	525	+15
Northld	3600	94	92	94	+ 6
Numac	20740	$17⅛	16⅞	17⅛	+ ⅛
Oakwood P	z30	80	80	80	
Page Pet	2542	240	231	231	− 9
P Ocean	39358	$11⅞	11⅜	11⅜	+ ⅜
PanCdn P	1990	$14½	14¼	14⅜	− ⅛
Peruv	3600	40	38	40	+ ½
Petrol	1000	120	120	120	
Pinnacle P	4700	44½	43	44½	+1½
Place G	2900	90	89	89	
Ponder	1400	59	59	59	+ 1
Peyto Oils	2900	240	236	240	
Puma P w	1000	50	50	50	+10
Ranger	580	$18⅝	18¼	18½	+ ¼
Scurry Rn	700	$15¾	15¼	15¼	− ¼
Siebens	1700	$10½	10¼	10½	+ ¼
Sogepet	2650	115	113	115	− 5
Spooner	7300	85	82	82	
Sundle	21550	410	380	410	+30
Total Pet	2250	660	650	650	−15
Tr Can Res	1000	82	82	82	− 1
U Can	12500	675	655	670	+10
Ulster Pet	8300	139	137	137	
Voyager P	2200	510	500	505	
W Decalta	1750	565	560	565	− 5
World Wde	2400	330	325	325	− 5

■ au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

Titre	Volume	Haut	Bas
A G F Special	500	3.45	3.45
A G T Data	100	1.50	1.50
Alex Red Lk	500	.10	.10
Alscope	1000	.50	.50
Aurox	2000	.65	.65
Aztec Iron	15500	.45	.41
Bankfield	5000	.01	.01
Beacon Mng	1500	.14	.13
Bear Creek	5000	.72	.72
Beauport Inv	1200	2.85	2
Black Cricket	10500	.54	
Candida	3720	2.75	
Chibex	8500	.50	
Clearwater	11000	.11	
Cont Copper	1000	.09	
Cumex	3000	.55	
Cuvier	2000	.11	
Dom Jubilee	3500	.50	
Eastgate Min	2000	.70	.70
Elect Assoc	2000	3.25	2.75
Fort Norman	6000	1.09	1.04
G B Automated	600	5.50	5.50
Gowganda Silv	2000	.85	.82
Hartland	33900	1.00	.80
Henninger	700	2.875	2.875
Indian Mtn	2000	.65	.65
Intl Mariner	1000	.80	.80
Invic	129000	.46	.42
Jolly Jumper	500	1.65	1.60
Kardar Can Oil	600	3.75	3.25
Laidlaw Pfd	500	11.50	11.50
Laid Pfd	1000	11.75	11.50
Mns Iberville	4000	.41	.30
Micc Inv	57020	26.35	15.00
Mns Copernic	8000	.66	.65
Mult Access	8100	7.875	6.375
Mng Pfd	6250	25.25	25.00
Protea	2000	.54	.54
Santa Helena	10500	.20	.175
Scintilore	10200	1.00	.80
Scott Chib	3000	.05	.05
Senoca	27000	.91	.70
Silver Eureka	1000	.40	.40
Soca	5700	.90	.85
Somex	2000	.83	.65
Supersol	1050	3.00	3.00
Tartan Exp	1000	.10	.10
Utd Tire	500	5.75	5.75
Villager	17350	5.125	4.50
Warrington	600	4.625	4.50
Xoma	11850	2.75	1.95
Zahavy	1440	2.50	2.25

Brascan
LIMITED

(compagnie constituée suivant la loi canadienne)

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le Conseil d'Administration de cette Compagnie a déclaré un dividende trimestriel de vingt-cinq (25) cents (monnaie des Etats-Unis) par action, et un dividende en actions de 1/10 d'une action ordinaire, par action, payable le 31 juillet 1972 aux détenteurs d'actions ordinaires inscrits à la fermeture des livres le 1 juillet 1972, ainsi qu'aux détenteurs de warrants au porteur représentant des actions ordinaires, contre remise du coupon No 135.

Il sera pourvu à l'émission de certificats fractionnaires au porteur représentant des actions fractionnaires ainsi qu'à l'échange de certificats fractionnaires au porteur, d'une valeur totale égale à celle d'actions entières, pour des certificats d'actions ou des warrants au porteur, représentant des actions entières. Tant que ces certificats fractionnaires ne seront pas échangés, leurs détenteurs n'auront le droit d'exercer aucun des droits des actionnaires ou des détenteurs des warrants au porteur de la Compagnie, à l'égard des actions fractionnaires ainsi représentées, et aucun dividende ne sera payé à l'égard de ces actions. Les actions représentées par tout certificat d'actions ou warrant au porteur émis pour l'échange mentionné ci-dessus ne prendront part qu'à la distribution des dividendes payables après la date de l'émission desdits certificats d'actions et warrants au porteur.

Les certificats d'actions ou warrants au porteur émis contre remise du coupon No 135 ne prendront part qu'à la distribution des dividendes payables après la date d'émission desdits certificats d'actions ou warrants au porteur.

Si cela est nécessaire, les certificats fractionnaires pourront être subdivisés en coupures plus petites et les actions entières pourront être subdivisées en fractions, mais aucune subdivision des actions entières ne sera permise après le 16 octobre 1972. Les demandes de subdivision doivent être adressées aux agents comptables des transferts de la Compagnie, la Compagnie du Trust National Ltée, Montréal, Toronto et Vancouver, Canada, ou à la First National City Bank, New York, N.Y., U.S.A., mais elles peuvent être également communiquées par l'entremise de l'agent de la Compagnie en Angleterre, Baring Brothers & Co., Limited, 8 Bishopsgate, London EC2N 4AE. Les fractions résultant de ce dividende en actions peuvent être combinées avec les fractions en circulation des dividendes en actions antérieurs, à l'exception des fractions résultant du dividende en actions du 1er mars 1930, à moins de renonciation au droit aux dividendes accumulés applicables à ces dernières fractions après leur conversion en actions entières.

Nous apprenons que pour les fins du calcul de l'impôt canadien sur le revenu, le montant de la partie du dividende payée sous la forme d'actions sera considéré comme étant de 10¢ pour chaque action ordinaire détenue, formant, avec la partie payée en espèces, le total de 35¢. Le paiement de ce dividende aux personnes n'habitant pas le Canada sera, le cas échéant, sujet à l'impôt canadien sur le revenu des personnes domiciliées à l'étranger, aux taux de 10%.

La Compagnie a appris, que la partie du dividende payée sous la forme d'actions ne sera pas imposable aux termes des dispositions du United States Internal Revenue Code of 1954, dans sa forme modifiée, et que les actionnaires assujettis à l'impôt sur le revenu des Etats-Unis pour la partie du dividende payée en espèces ont le droit, sous réserve des limites prescrites par ce Code, à un dégrèvement ou à une deduction, pour les fins de l'impôt sur le revenu des Etats-Unis, à l'égard de l'impôt canadien sur le revenu retenu sur l'une et l'autre partie du dividende.

On peut obtenir du soussigné tous renseignements relatifs aux agents payeurs auxquels on peut présenter les coupons pour paiement.

DATÉ à Toronto, Canada, le 6 juin 1972.

PAR ORDRE DU CONSEIL,
le secrétaire, L. A. ALLEN

Les agents comptables des transferts de la Compagnie sont la Compagnie du Trust National Ltée, Montréal, Toronto et Vancouver, Canada, et la First National City Bank, New York, (U.S.A.) qui doivent être informées sans délai de tout changement d'adresse.

CONWEST EXPLORATION COMPANY LIMITED

Avis est par les présentes donné qu'un dividende intérimaire de six centins (6c) par action, sera déclaré payable en monnaie canadienne le 31 juillet 1972 aux actionnaires listés lors de la clôture des affaires le 30 juin 1972.

Par ordre du bureau
du direction,

J. R. Scrimger,
F.C.I.S., Secrétaire

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES

LE DEVOIR

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.

Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent **LE DEVOIR** au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES: CANADA $3.00 ÉTATS-UNIS $4.00
À CES TARIFS, AJOUTER $1.00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE

S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins dix jours à l'avance à Journal Le Devoir, Case postale 6033, Montréal 101.

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐, par porteur ☐. Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant . . . . . semaines à l'adresse ci-bas mentionnée.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus $ . . . . . pour un abonnement-vacances de . . . . semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus $ . . . . . pour un abonnement-vacances de . . . . . semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle.

Nom- . . . . . .

Adresse actuelle : . . . . . .

. . . . . .

Adresse de vacances: . . . . . .

. . . . . .

Période du . . . . . au . . . . . inclusivement

GRAND CONCOURS DE LA BAIE

la Baie D'HUDSON

Prix d'une valeur de $30,000... 266 gagnants

Très facile! Vous identifiez les 6 baies "mystère" et vous pouvez gagner le premier prix de ce grand concours : un merveilleux voyage à bord d'Air France et un séjour d'une semaine pour deux (2) personnes à Nice, dans la Baie des Anges, sous le fameux ciel ensoleillé de la Côte d'Azur. une multitude d'autres prix. En tout, 266 gagnants... et une valeur de $30,000 en prix divers.

AIR FRANCE

Vous pouvez gagner:

Grand Prix : Un séjour d'une semaine pour deux (2) personnes à Nice, dans la Baie des Anges, un site enchanteur sur la côte d'Azur française. Hôtel de première classe et petit déjeuner européen. Voyage à bord d'un luxueux Boeing 747 B d'Air France et $500 pour vous permettre de mieux apprécier ces merveilleuses vacances, (voyage effectué avant le 1 août 1973) . . **Valeur $1,350**
Deuxième prix : Une caravane Baycrest à toit rigide. Accommodant six personnes. . . . . **Valeur $900**
Troisième prix : Une embarcation de 12' en aluminium. Équipé d'un moteur Johnson 9½ HP. . . . . **Valeur $850**
Quatrième prix : Un joli manteau de fourrure choisi par le gagnant, a notre Salon de Fourrure, jusqu'à concurrence de $500 au détail. . . . . **Valeur $500**
Cinquième prix : Un ensemble du célèbre couturier Auckie Sanft, au choix du gagnant, à notre boutique Couture. Jusqu'à concurrence de $200 au détail . . . . . **Valeur $200**
Sixième prix : Un climatiseur d'air Westinghouse. Pour un été frais et confortable. . . . . **Val ur $200**
PLUS 260 autre prix : Une remise de 10% sur tous vos achats, à nos magasins de Montréal, jusqu'à concurrence de $1,000 d'achats taxe comprise. Remise valable pendant toute une année (15 juillet 1972 au 14 juillet 1973) dans tous les magasins La Baie à Montréal. . . . . **Valeur $26,000**

Comment participer...

* C'est simple ! Chaque jour (à compter d'aujourd'hui, 17 juin, au vendredi, 23 juin) vous trouverez dans votre journal un schéma représentant une baie célèbre de par le monde.
* Identifiez la baie représentée (trois noms sont suggérés pour guider vos recherches) et inscrivez votre réponse sur le coupon de participation ci-dessous.
* Lorsque vous aurez identifié les 6 baies "mystère", inscrivez vos nom et adresse sur votre coupon de participation et déposez-le dans une des boîtes spéciales au magasin La Baie le plus près de chez vous.
* Vous pouvez également vous procurer une formule complète de participation à n'importe quel magasin La Baie de la région montréalaise pendant toute la durée du concours.

RÈGLES DU CONCOURS

1) **Le grand concours de La Baie** débute aujourd'hui, samedi, le 17 juin 1972 et se termine vendredi, le 23 juin 1972. Toutes les formules de participation devront avoir été déposées dans les boîtes spéciales placées à cet effet dans les magasins de La Baie de Montréal au plus tard, le jeudi, 29 juin, à la fermeture des magasins.
2) Une enveloppe scellée contenant les réponses exactes a été déposée chez le notaire Golin J. Campbell. Ces réponses seront considérées comme étant les seules et uniques réponses valables.
3) Toute personne âgée de 18 ans ou plus et qui réside au Canada peut participer à ce concours, à l'exception des employés (et leurs parents) de la Compagnie de la Baie d'Hudson, d'Air France et des agences de publicité de ces compaanies.
4) Les prix seront décernés à la suite d'un tirage parmi toutes les réponses correctes, les résultats du tirage seront finals et sans appel. Le tirage aura lieu publiquement à notre magasin centre-ville, le jeudi 6 juillet à 6 h. p.m. (restaurant Le Buffet)
5) Tous les prix devront être acceptés tels que présentés et aucune substitution ne sera possble.
6) Tous les gagnants devront répondre correctement à une question mettant leurs connaissances à l'épreuve.
7) Tous les participants au **grand concours de La Baie** acceptent de se conformer aux règles énumérées ci-dessus.
8) Les noms des gagnants seront publiés dans le journal du lundi, 10 juillet 1972.

Voici la Baie "Mystère" no 1... à vous de la reconnaître!

Ce schéma représente :

(A) La Baie Frobisher (Terre de Baffin, Canada)
(B) La Baie d'Hudson (Canada)
(C) La Baie Bridgwater (Angleterre)

Reportez simplement votre réponse dans l'espace prévu sur votre coupon de participation.

NE MANQUEZ PAS NOTRE BAIE "MYSTERE" NO. 2 DANS VOTRE JOURNAL DE LUNDI

Vous pouvez aussi vous procurer une formule de participation à n'importe quel magasin de la Baie à Montréal pendant toute la durée du concours.

Grand concours de La Baie

NOM : . . . . . .

ADRESSE : . . . . . .

. . . . . .

ÂGE : . . . . . .

TÉLÉPHONE : . . . . . .

La Baie No. 1 est : . . . . . .
La Baie No. 2 :est : . . . . . .
La Baie No. 3 : est . . . . . .
La Baie No. 4 : est . . . . . .
La Baie No. 5 est : . . . . . .
La Baie No. 6 est : . . . . . .

Déposez simplement cette formule de participation dans une des boîtes spéciales, placées dans le magasin La Baie, le plus près de chez vous. Toutes les réponses doivent être déposées au plus tard le jeudi 29 juin 1972, à la fermeture des magasins.

Lundi c'est jour de fête!

VENEZ CÉLÉBRER AVEC NOUS

Nous fêterons toute la journée... en costume du pays

Il y aura de la joie dans l'air... de la musique entraînante... des cadeaux de nombreux prix.

Soyez de la partie ! Y'Tout le monde s'amusera ferme !

Morgan devient La Baie. La cérémonie officielle du changement de nom aura lieu à 9h. 10, lundi matin, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Union. Miss Montréal, Jean-Maurice Bailly et Jim Bay briseront le bouteille de champapagne pour célébrer ce grand événement. La Compagnie Franche de la Marine fera les frais de la musique. Yvan Ducharme sera l'animateur du concours "Spot" de 1h. à 5h. p.m.

Ensuite, entrez et participez à notre programme de réjouissances. De charmantes hôtesses distribueront **des plantes, gratis,** à nos clients, de 11h. 30 a.m. à 2h. 30 p.m. (centre-ville et succursales). Faites-nous le plaisir d'en prendre une. Elle croîtra comme nous... pour vous. À l'heure du déjeuner, on offrira à nos clients de la salle à manger Regency **une coupe de champagne,** gracieuseté de La Baie. À compter de 10h. a.m., place au **grand concours Sport de La Baie.** À chaque demi-heure, un projecteur s'allumera et le client chanceux qui se trouvera dans le faisceau lumineux gagnera un appereil-photo, une radio ou une couverture à marques de La Baie d'Hudson. Il y aura un gagnant à chaque heure aux succursales et le projecteur s'allumera sur trois clients chanceux à Snowdon.

Amusez-vous en grand... c'est notre façon de vous accueillir à La Baie !

DITES DONC

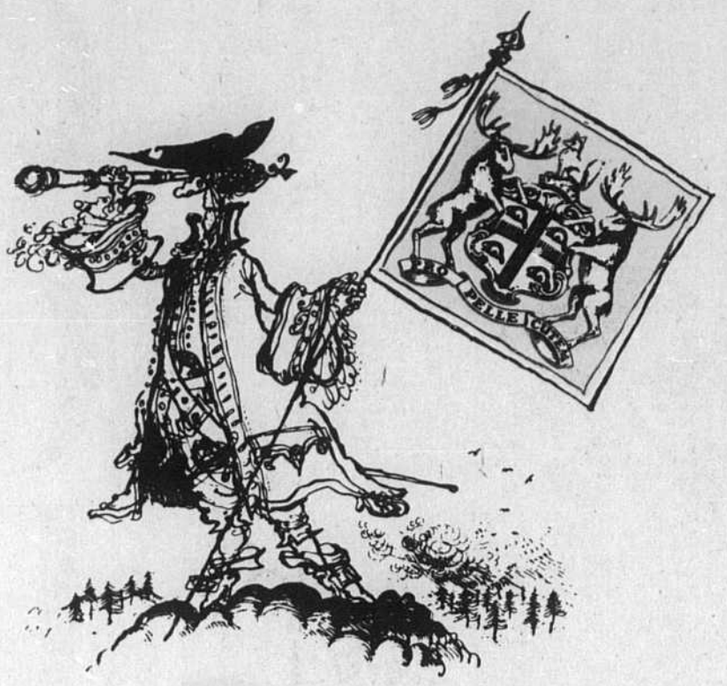

ON LE DIT PARTOUT

DANS PLUS DE 250 MAGASINS D'UN OCÉAN À L'AUTRE

ET **MAINTENANT** À MONTRÉAL

A lundi!
Au magasin!
Nous aurons
des tas de
surprises
agréables pour vous.
La cérémonie du
changement de nom
à 9h 10 a.m. centre-ville.
Angle des rues
Sainte-Catherine
et Union. Jim Bay,
Jean-Maurice Bailly et
Miss Montréal seront là.

Ne manquez pas de participer
au grand concours de la Baie.
Voyez les règlements
au verso de cette page.

Morgan DEVIENT la **Baie** D'HUDSON